

Sans Visa : les survivants de la Longue Marche

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15129 – 7 F – SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1993 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

GATT : images et culture

DE tous les enjeux des négociations du GATT entre l'Europe et les Etats-Unis, celui de la bataille que mène la France pour freiner le déferlement des images d'origine américaine dans les salles de cinéma et sur les écrans de télévision est sans doute essentiel : c'est la survie de certaines formes de la culture du Vieux Continent qui est en cause.

Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu commercial. Le choc des intérêts, sur ce terrain, ne procède pas uniquement des éternelles querelles entre libre-échangistes et protectionnistes.

La question n'est pas de savoir si la part des films américains dans les recettes du cinéma en France peut, ou non, augmenter encore au détriment des producteurs « autochtones » : elle ne cesse de croître et représente aujourd'hui 57 % contre 31 % en 1979.

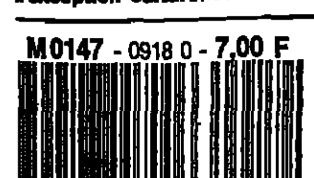
ELLE n'est pas non plus de savoir si une ouverture plus large du marché européen aux images made in USA mettrait vraiment en péril la production cinématographique française, bien que cette perspective ne soit nullement secondaire pour les trois mille entreprises et les quelque soixante-dix mille emplois concernés. La logique strictement commerciale qui prévaut dans les règles du GATT plaide en faveur des producteurs et diffuseurs américains qui capitalisent déjà la moitié des recettes en salle enregistrées en Europe.

La question primordiale n'est même pas de savoir si l'irruption du groupe Turner, à partir de cette semaine, dans le paysage audiovisuel européen, via la Grande-Bretagne et le satellite Astra, constitue ou non un scandale parce qu'elle contrevient à la directive « Télévision sans frontières » de 1989 qui oblige, en principe, les télévisions de la Communauté européenne à diffuser au moins cinquante pour cent d'émissions européennes. Le développement des technologies nouvelles affaiblit déjà cette directive.

LA France dispose au demeurant d'une « protection » – momentanée – contre cette concurrence puisque l'on n'y compte que 100 000 antennes paraboliques et que l'Etat dispose des moyens de contrôler l'accès des chaînes au réseau câblé, où ne s'alimentent jusqu'à présent que 1,2 million d'abonnés.

A l'ère de la mondialisation des échanges, exporter des images, c'est exporter, grâce à ces vecteurs, un mode de vie, un « modèle » de société. Sur ce terrain de l'imaginaire, celui qui l'emporte dans les esprits gagne aussi dans le commerce : à images « standard », aspirations « standard ».

Ce n'est pas faire injure aux créateurs américains, qui ont tant donné au patrimoine universel, que de dire que l'émotiondes créateurs français est compréhensible, à charge pour eux de se défendre sur le plan de la créativité et du talent. Ce n'est pas parce que la France semble isolée, dans cette autre bataille, après en avoir trop longtemps sous-estimé l'importance, qu'elle n'a pas raison dans sa revendication d'une « exception culturelle ».


M0147 - 0918 0 - 7,00 F

En permettant la sécession des Serbes et des Croates de la future Union

Le nouveau plan de paix ouvre la voie à l'éclatement de la Bosnie-Herzégovine

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, et le chef du Parlement serbe de Bosnie, Momcilo Krajisnik, ont signé, jeudi 16 septembre à Genève, un document prévoyant notamment un cessez-le-feu et des aménagements au plan de paix proposé par Thorvald Stoltenberg et David Owen. Les Républiques serbe, croate et musulmane de la future « Union » pourront notamment faire sécession sur simple référendum. Les dirigeants des trois communautés sont invités à adopter ce nouveau plan de règlement global, mardi 21 septembre, à Sarajevo. En Bosnie centrale, les combats entre forces croates et musulmanes se poursuivaient, en particulier autour de Vitez, et plus au sud, à Mostar.

par Alain Debove

Rendez-vous mardi 21 septembre. A la demande des médiateurs internationaux, David Owen et Thorwald Stoltenberg, les dirigeants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine devraient – si tout se passe selon les plans – se retrouver à Sarajevo pour signer un projet de règlement global de la crise bosniaque, crise qui dure maintenant depuis dix-huit mois. Il s'agit d'un nouveau projet, négocié à Genève, en deux temps. Mardi dernier, d'abord, entre le président croate, Franjo Tudjman, et son homologue bosniaque, Alija Izetbegovic. Les deux hommes s'étaient entendus notamment sur un cessez-le-feu *«rapide»* et la libération de *«tous les prisonniers»*. Deux jours plus tard, toujours à Genève, M. Izetbegovic et le chef du «Parlement» serbe de Bosnie, Momcilo Krajisnik, concluaient un accord en cinq points calqué sur le précédent. Selon ce document, les parties serbe et musulmane expriment leur détermination à *«parvenir à la cessation de toutes les hostilités pas plus tard que le samedi 18 septembre à 12 heures et à établir des communications directes entre les commandants militaires à tous les niveaux»*. Elles affirment vouloir *«parvenir au démantèlement unilatéral et inconditionnel de tous les camps de détention et à la libération de tous les prisonniers pas plus tard que le 21 septembre»*.

Lire la suite page 4

Aventure kaki

Le nombre des appelés du contingent volontaires pour des actions extérieures a doublé depuis deux ans

par Jacques Isnard

Les appelés du contingent sont de plus en plus nombreux à prolonger leur temps de service dans l'armée de terre, bien au-delà de la durée normale des dix mois. Une recrue sur six, aujourd'hui, est volontaire pour un service long (VSL) et peut rester sous les drapeaux jusqu'à vingt-quatre mois.

Le chômage qui frappe surtout les jeunes, s'il contribue au phénomène, n'est pas la seule explication. S'y ajoute un fait nouveau : *le désir de certains jeunes Français de prendre part aux actions extérieures et, notamment, sous le casque bleu de l'ONU, quitte à accepter d'aller au-delà de leur temps de service.*

Les AVAE (appelés volontaires pour l'action extérieure), puisque c'est ainsi qu'on les désigne, forment un corps en pleine expansion depuis deux ou trois ans.

Lire la suite page 12

Double capitulation

par Claire Tréan

Un autre accord de paix, après celui du Proche-Orient, se profile à Sarajevo. Tout à l'espoir que cessent enfin les souffrances quotidiennement infligées aux populations de Bosnie, on oubliera peut-être que cet accord, s'il se confirme, procède d'une double capitulation : celle de la communauté musulmane, vaincue, spoliée, et celle de pays occidentaux qui, beaucoup plus tôt qu'elle, ont accepté d'être défaits sur le terrain des principes auxquels ils se prétendaient le plus fermement attachés.

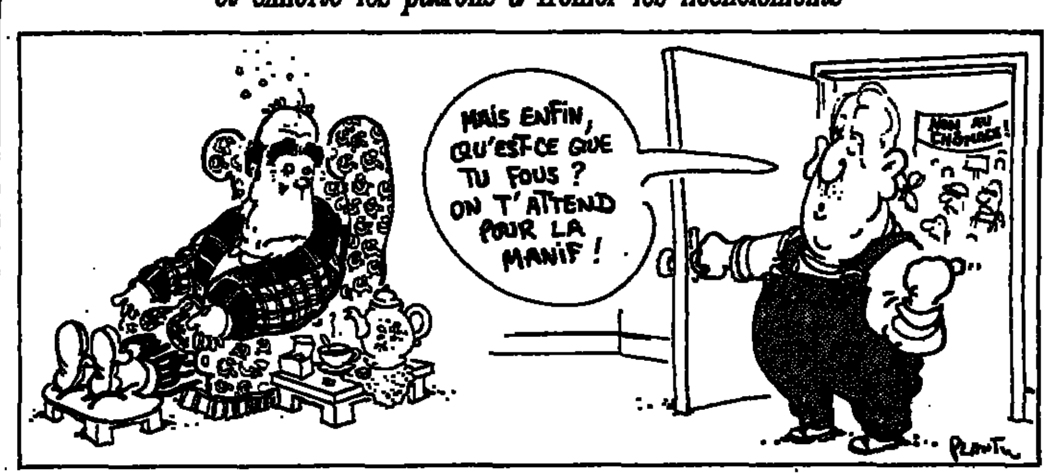
Les choses au moins sont devenues plus claires depuis les discussions qui ont eu lieu jeudi à Genève : le plan de paix pour lequel la communauté internationale attend l'acquiescement définitif de M. Izetbegovic prévoit désormais explicitement la dislocation de la Bosnie-Herzégovine. Elle était en réalité déjà programmée dans tous les esprits : le projet de règlement concocté à Genève par les représentants de la CEE et de l'ONU, MM. Owen et Stoltenberg, maintenait une fiction d'Etat unitaire sur la viabilité duquel personne n'aurait parié et qui servait surtout de cache-misère à une communauté internationale censée protéger l'intégrité de la République de Bosnie-Herzégovine.

Les aménagements apportés jeudi à ce plan abolissent cette fiction en autorisant la sécession de chacune des trois composantes ethniques de la future «union» bosniaque. Si l'accord finalement s'impose, ce sera donc la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'est bafoué en Europe le sacro-saint principe de la non-*modification des frontières par* la force.

Lire la suite page 4

Edouard Balladur sur tous les fronts

Le premier ministre lance un «débat national» sur l'aménagement du territoire et exhorte les patrons à freiner les licenciements



Supplique pour l'emploi

par Alain Lebaube

Quand trop, c'est trop, il faut réagir. C'est précisément ce que vient de faire le premier ministre qui, par un communiqué publié le jeudi 16 septembre, a aussitôt répliqué à *« l'accumulation de plans sociaux dans plusieurs entreprises du secteur privé mais aussi du secteur public »*. *« Préoccupé »* par la déferlante qui, en vingt-quatre heures, a concentré l'annonce de la suppression de milliers d'emplois, charriant pêle-mêle les confirmations ou les réductions s'étalant sur plusieurs années, Edouard Balladur, forçant sa nature, a dû élever le ton.

En fait, il y était bien obligé. A peine deux jours après l'adoption en conseil des ministres d'un projet de loi quinquennale sur l'emploi, il ne pouvait pas rester sans voix face à une succession de nouvelles aussi catastrophiques. D'autant que, pour l'opinion, celles-ci pouvaient apparaître comme un cinglant démenti à toute l'action qu'il mène en faveur de l'emploi. De plus, il doit faire face à la contestation publique d'une partie de la majorité parlementaire où certains députés, principalement au sein de l'UDF, qualifient le texte préparé par Michel Giraud, ministre du travail, de *« catalogue de la Redoute »*...

Mais le premier ministre se trouve quelque peu écartelé. Il lui a fallu implicitement désavouer les entreprises du secteur public – Air France, la SNECMA, Thomson, etc. – majoritaires dans ce regroupement fortuit des coupes claires, alors que l'Etat-actionnaire souhaite voir les *« nationalisées »* se comporter comme des entreprises du secteur privé. *« Exemplaires »* socialement, certes, mais compétitives.

Ce faisant, M. Balladur retrouve des accents qui ont été ceux de Pierre Mauroy, puis plus récemment, de Pierre Bérégovoy, aiguillonné par Martine Aubry, rendue célèbre par sa lutte contre les *« mauvais plans sociaux »* et ces chefs d'entreprise qui *« en font trop, trop vite et trop fort »*. A la manière du dernier des premiers ministres de la gauche, *« il a donné toutes instructions aux ministres de tutelle des entreprises publiques »*, les circonstances conduisant aux mêmes déclarations d'autorité.

Il ne faudrait cependant pas en déduire que, des socialistes au libéral tempéré, il y ait une vrai continuité. La conjoncture commande au moins autant que les options politiques, dès lors que surgissent les crises ou la récession, en 1981-1982 comme en 1992-1993. Confronté à la nécessité des restructurations, Laurent Fabius n'avait pas utilisé de tels discours, et pas davantage Jacques Chirac et Michel Rocard qui ont connu, eux, des périodes orientées vers la reprise.

Dans cet exercice, M. Balladur a fait la preuve de sa prudence coutumière, pratiquant une forme de double langage.

Lire la suite page 27

L'OLP invite les Etats arabes à différer la normalisation avec Israël

Mahmoud Abbas (Abou Mazen), chef du département des relations arabes et internationales de l'OLP, a estimé que la normalisation des relations israélo-arabes devrait être différée jusqu'à la conclusion d'un accord global de paix avec tous les Etats arabes ainsi qu'à la lumière de l'application de l'accord de principes israélo-palestinien.

Soljenitsyne et le Goulag

A l'heure où Alexandre Soljenitsyne est interrogé, pour la troisième fois en vingt ans, par Bernard Pivot (sur France 2, vendredi à 20 h 50), les archives russes permettent de se faire une meilleure idée du système concentrationnaire soviétique. Si la population du Goulag se révèle très inférieure aux estimations généralement admises jusqu'à présent, le nombre total des victimes de la répression n'en reste pas moins impressionnant.

page 5

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F.CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

PROCHE-ORIENT

Chanter la paix dans les cimetières

VIVE la paix et ceux qui la font, mais quelle leçon d'histoire! Soixante-seize ans après la déclaration Balfour qui bouleverse la Palestine, on va essayer la cohabitation des Juifs et des Arabes. Soixante-treize ans pour rallier l'évidence. L'impossible devient possible. Rien n'est acquis, même pas la guerre.

Comme nous gérons mal nos crises, nous qui nous piquons de gestion froide! Soixante-seize ans de dérobades devant l'obstacle, canassons que nous sommes, avant de sauter. Le chaos avait ses avantages. C'était bon, n'était-ce pas, cette région émiettée comme du pain sec. Quiconque y possédait un morceau de pouvoir économique, partisan, national ou religieux, était sûr de le conserver puisqu'il n'était pas obligé de compter avec les autres. Quiconque, sauf les écrasés, bien entendu.

Soixante-seize ans pour l'accord que l'on sait, un siècle pour mettre fin à la guerre franco-allemande, une paye pour mal tourner la page du système colonial, la traite des Noirs jusqu'à la fin du XIXe siècle, et pourquoi s'étonner que les batailles entre Yougoslaves n'en finissent pas. C'est la fatigue qui gagne la paix. Quand nous sommes rompus, nous changeons de chanson. Jamais avant. Pas étonnant qu'elle soit fragile, notre paix des essoufflés.

Nous devrions essayer (certains l'ont proposé) de prévoir les crises avant qu'elles n'éclatent. Une politique prédictive, comme on commence à parler d'une médecine prédictive. Au lieu de la guerre fraîche achevée dans la paix moisie, la paix fraîche. Nous ne serions plus obligés de chanter la paix dans les cimetières au milieu des mères portant des fleurs.

ROBERT DE MONTVALON
Paris

HISTOIRE

« Le premier département libéré »

COMME chaque année à la même date, l'anniversaire de la libération de la Corse est signalé avec inexactitude : la formule fautive est : *« La Corse fut le premier département français libéré (...) »*

Serait-il possible de rectifier comme suit : *« quatrième département français libéré... »*

Que nos pouvoirs publics aient une mémoire sélective n'est pas une nouveauté. Mais *le Monde* devrait préciser que les trois départements français libérés les premiers l'étaient, outre-Méditerranée, en Algérie et que l'opération « Torch » date du 8 novembre 1942 et permit dix mois plus tard la libération de la Corse.

YVES C. AOUATE
Ivry-sur-Seine

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

De quoi se mêlent-ils ?

LA démonstration du professeur Loïc Philip (*le Monde* du 11 septembre) pêche par excès. C'est faire bien peu de cas de la démocratie que de prétendre que la censure du Conseil constitutionnel frappe davantage la technocratie administrative que la représentation parlementaire. Ignorons donc celle-ci, ce serait plus commode, et le Conseil constitutionnel deviendrait un juge administratif! Il est malheureusement vrai que, depuis 1974, députés et sénateurs ont mis du leur pour accélérer la montée en puissance du Conseil.

Si « M. Pasqua et son cabinet » ne sont pas les premières victimes du Conseil constitutionnel – ce qui est tout à fait exact, – c'est bien la preuve qu'au-delà des péripéties partisanes attisées par les médias, se pose un vrai problème de fond : quels sont donc les pouvoirs du Conseil en face du principe démocratique énoncé par l'article 3 de la Constitution : « La *souveraineté nationale* appartient au peuple qui l'exerce *par ses représentants* et par la voie du référendum »?

La véritable question est bien celle qu'a posée François Mitterrand dès 1982 : *« De quoi se mêlent-ils ? »* Au nom de quoi se prononcent ces « sages », désignés de façon discrétionnaire, pour donner des leçons de morale constitutionnelle, dans le secret, à des représentants du peuple se déterminant en pleine clarté en conclusion de débats publics et qui, eux, courent le risque de la sanction électorale? Sur quoi repose leur infaillibilité pour dire le fameux « état de droit » dont tout le monde se réclame ? Le débat reste ouvert.

MICHEL AMELLER
ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale

FOOTBALL

L'autre Marseille

AINSI donc, à en croire les médias, l'Olympique de Marseille ayant été exclu de la Coupe d'Europe, tous les Marseillais se sont réveillés « groggy », « assommés », « indignés », « endeuillés », « désespérés », « humiliés », que sais-je encore ! Pour preuve, les témoignages télévisés de quelques supporters légitimement désolés et de quelques retraités du Vieux-Port, prêts à toutes les pagnolades pour « passer à la télé »... Il faut croire que la Marseille où j'habite n'est pas la vraie, car je n'ai pas remarqué grand-chose, pour ma part, de cette universelle désolation.

Peut-être aussi qu'un jour un journaliste moins amateur de clichés que ses confrères réalisera-t-il que, si de nombreux Marseillais sont effectivement supporters de l'OM, il en existe beaucoup aussi qui ne s'intéressent ni au « foot » en général ni à l'OM en particulier, qui s'exaspèrent d'être systématiquement enrôlés sous une bannière qui n'est pas la leur... et qui s'indignent de voir une partie de leurs impôts locaux détournée, sous forme de subventions déguisées, pour payer les salaires indécents de sportifs mercenaires !

Il est vrai que ces Marseillais-là ne « passent jamais à la télé » (pas assez folkloriques sans doute), mais on pourrait se souvenir d'eux de temps en temps, ne serait-ce que pour leur éviter l'humiliation (véritable celle-là) de constater que le seul qui ait dit des choses censées sur cette lamentable affaire, c'est Le Pen !

ROBERT CALISE
Marseille

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

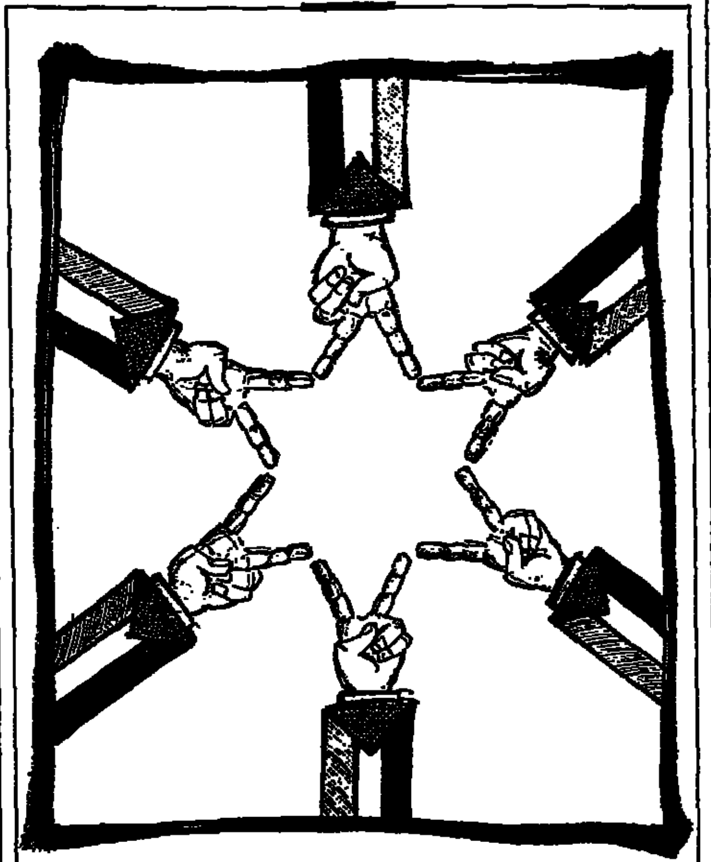
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

TRAIT LIBRE



EST-OUEST

Ex-monnaie d'échange

La reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP m'a fait pleurer de joie et d'espérance... tout en me laissant, néanmoins, un goût amer dans la bouche.

Cela fait de nombreuses années, déjà, que de grands hommes comme Arafat et Pérès occupent la scène et souhaitent la paix. Cela fait au moins d'aussi nombreuses années qu'une bonne partie des Palestiniens préféreraient s'entendre plutôt que se battre.

Mais il a fallu attendre. Attendre que cette zone du monde cesse d'être un enjeu, une monnaie d'échange économique et politique entre le bloc soviétique et le bloc nord-américain. Maintenant que l'Est et l'Ouest se promènent main dans la main – et c'est heureux, – Palestiniens et Israéliens peuvent enfin discuter.

Merci pour eux.

ALICE CENET
Paris

EXPOSITIONS

Périodes rouges et bleues

LES grandes expositions parisiennes (Matisse, par exemple) sont le lieu d'une cohue qui en interdit pratiquement l'accès aux handicapés et aux personnes en mauvaise santé. Pour tout un chacun, par ailleurs, l'afflux des visiteurs et les groupes organisés rendent impossible la contemplation dans le calme des œuvres exposées.

Il est bizarre que ces expositions soient les seules manifestations collectives pour lesquelles aucun choix n'est offert entre plusieurs niveaux de confort ; car, qu'il s'agisse de matches sportifs, de théâtres ou de concerts, vous pouvez choisir la qualité des places que vous désirez. Ainsi, à l'Opéra *populaire* de la Bastille, le prix des places s'échelonne entre environ 100 francs et 500 francs. Notre démocratique SNCF propose la première classe pour voyager confortablement dans le calme.

Il serait anormal, pour ces grandes expositions, d'instaurer des journées spéciales, d'une part, pour les porteurs de carte d'invalidité (et peut-être aussi pour les personnes de plus de soixante-quinze ans), et, d'autre part, pour tous ceux qui sont prêts à payer pour une visite dans le calme. A titre d'exemple, la semaine pourrait comporter quatre journées ordinaires, une journée « bleue » à tarif réduit pour les invalides et une journée « rouge » à tarif triplé ; ou bien deux journées « rouges », les invalides ne payant que le tarif réduit.

JACQUES MÉLÈZE
Vaucresson

UN LIVRE

La douceur du ghetto

LA REINE ET LE CALLIGRAPHE
de Moussa Abadi.
Editions Christian de Bartillat,
251 p., 80 F.

A l'heure où Israéliens et Palestiniens se tendent la main, voici l'histoire d'un autre temps : un temps où juifs et Arabes vivaient côte à côte, dans une même ville, sans songer à s'affronter mais sans prétendre se confondre. Cette ville s'appelait Damas. C'était la capitale d'une province ottomane, la Syrie, qui allait passer sous mandat français en 1920, avant de devenir un Etat indépendant.

Moussa Abadi a eu le bonheur de passer son enfance et son adolescence dans le ghetto juif de Damas entre les deux guerres mondiales. Il a quitté la Syrie à l'âge de dix-neuf ans pour étudier à la Sorbonne, emportant avec lui des souvenirs inoubliables : les siens, mais aussi ceux de ses parents et de ses grands-parents. Plus d'un demi-siècle après, il nous restitue ce monde évanoui avec une fraîcheur étonnante et un réel bonheur d'écriture.

Nulle trace, dans ces pages, du climat de suspicion qui a entouré les juifs syriens au cours des dernières décennies. On n'y rencontre ni police secrète ni espions présumés à la solde d'Israël. Le petit peuple du ghetto que décrit Moussa Abadi vit paisiblement entre échoppe et synagogue, cérémonies rituelles et interminables parties de trictrac. Du savetier au chaudronnier, du calligraphe en mal de clients au barbier qui élève des sangsues, ils cherchent seulement à boucler leurs fins de mois, à conjurer le sort et à s'attirer la miséricorde de *« Celui qui voit tout »*.

Saluons au passage le rabbin Hassoun qui *« se raclait la gorge, se mouchait en trois temps, repliait son mouchoir »*. N'oublions pas la pauvre jeune fille amoureuse, condamnée à se prostituer parce que coupable d'un baiser, et tous les demi-escrocs de cette délicieuse galerie de portraits : le faux talmudiste, la princesse sans royaume, le *« courtier en trafics d'influence »* ... Le plus banal n'est pas ce musulman chiite, unijambiste, élevant ses poussins au milieu du ghetto, minorité à lui seul au sein d'une minorité.

Avec de tels personnages et le talent de conteur de Moussa Abadi, qui a été pendant vingt ans critique dramatique à Radio-France, un roman pouvait s'imposer. L'enfant du ghetto a préféré s'en tenir au récit, comme s'il craignait de trahir les siens. Mais la frontière, ici, entre fiction et réalité n'a pas beaucoup d'importance : cela sonne juste, et c'est l'essentiel.

Faut-il rappeler que la communauté juive de Syrie, passée de trente mille membres en 1948 à un petit millier aujourd'hui, après une émigration massive, n'était pas un cas unique dans le monde arabe? L'Egypte aussi – pour ne parler ni du Maroc ni de la Tunisie – comptait, depuis des lustres, une minorité très active, parfaitement intégrée au paysage, dans laquelle chacun, riche ou pauvre, avait sa place. Son départ, dans des circonstances dramatiques, a été un déchirement pour ses membres et un appauvrissement pour le pays qui était devenu le sien.

Inutile de rêver : si l'accord israélo-palestinien qui vient d'être conclu porte beaucoup d'espoirs, il ne ressuscitera pas ces communautés séculaires, aujourd'hui dispersées aux quatre coins du monde. L'univers de Moussa Abadi, fait de douceur et d'illusion, appartient définitivement à la mémoire.

ROBERT SOLÉ

MÉDECINE

Le prix d'un ventricule

DANS *le Monde* du 18 août, le professeur Loisance regrette l'insuffisance des fonds alloués pour l'acquisition de cœurs artificiels. 150 000 francs le ventricule, ce serait « donné » par rapport au salaire d'un sportif professionnel. Certes. Mais peut-on comparer le coût nécessaire pour la santé d'un homme à celui du transfert d'un joueur de football ?

Je propose au professeur Loisance d'autres comparaisons : combien d'enfants pourrait-on vacciner dans les pays en développement, ou combien de traitements préventifs du rhumatisme articulaire aigu pourrait-on assurer avec le prix d'un seul ventricule électrique ou pneumatique ? Le financement des recherches sur les cœurs artificiels serait actuellement essentiellement assuré par des donateurs privés, ce que déplore le professeur Loisance. Est-il licite, même dans les pays occidentaux, de souhaiter obtenir des fonds publics pour le développement de thérapeutiques curatives aussi coûteuses ? La prévention primaire (lutte contre le tabagisme) ou secondaire (dépistage et traitement de l'hypertension artérielle et des dyslipidémies) des affections conduisant chez certains à la nécessité du remplacement cardiaque n'est-elle pas la vraie priorité ?

Le *« problème essentiel, absent du débat public ou du discours politique »*, n'est-il pas le déséquilibre actuel entre médecine préventive et médecine curative, qui ne peut que continuer à accroître encore les difficultés de prise en charge financière des actes médicaux que connaît actuellement notre système de soins presque exclusivement curatif ? Le *« décalage croissant, de plus en plus insupportable »*, n'est-il pas dans les possibilités d'accès aux soins entre habitants des pays occidentaux et des pays en développement plutôt que dans la comparaison du nombre de zéros entre les sommes attribuées pour le financement des activités « ludiques » et celles destinées à la recherche sur des techniques qui ne bénéficieront qu'à une minorité ?

Dr ÉRIC LEDRU
médecin biologiste, coopérant au Burkina-Faso

PARIS

Musique et colère

MON fils Vincent, dix-huit ans, se trouvait, comme d'ailleurs bien d'autres jeunes, à Châtelet ce jeudi 2 septembre. Il était environ 18 heures quand il s'est vu charger par des CRS casqués, masqués, matraque au point, à ce point innocent qu'il ne s'est mis à courir qu'en voyant ses camarades et la foule déguerpir rapidement. Evidemment, personne n'en connaissait la raison!

Ce soir-là – 18 heures, – il y avait de la musique à Châtelet, mais n'y en a-t-il pas tous les jours? Est-ce un crime de jouer de la musique dans un endroit où justement les troubadours, baladins et autres bateleurs du vingtième siècle viennent proposer leur art pour distraire ceux qui se rassemblent en ce lieu, jeunes, adultes de tous horizons, de tous milieux sociaux, oisifs provisoires, oisifs permanents, attirés par Beaubourg, les magasins du Forum, les restaurants, les cafés, et justement par ce spectacle permanent, d'ailleurs n'est-il pas la vie, l'essence même de Paris?

Ce quartier-là n'est pas particulièrement calme, tranquille. Le centre des grandes capitales est-il habituellement très calme, très tranquille? Et la musique est, à tout le moins, moins bruyante que les moteurs des différents véhicules qui le sillonnent à longueur de jour... et de nuit!

« Ces violences urbaines spontanées » dont vous faites état dans votre article du 4 septembre sont nées tout simplement de l'intolérance grandissante des populations à l'égard de tout ce qui ne leur ressemble pas, de tout ce qui ne vit pas, ne respire pas comme elles ; mais est-ce le rôle des gardiens de la paix d'accourir à la moindre réclamation, de n'importe quel citoyen, pour n'importe quel objet, et risquer ces explosions de colère alors que, me semble-t-il, il eût été plus sage de calmer les intolérances en leur faisant remarquer que le tapage nocturne ne commence qu'à partir de 22 heures, et que lorsqu'on veut vivre dans le silence, on ne vient pas justement habiter là où l'agitation est permanente?

RÉJANE DULIEU
Clichy

EMPLOI

Respectons le temps choisi

POURQUOI *le Monde* – c'est encore le cas dans le supplément « Initiatives » du 1er septembre – s'obstine-t-il à assimiler « sous-emploi » et « temps partiel »? Affirmer que le temps partiel « subi » augmente ne signifie pas que tout le temps partiel est du sous-emploi! Pourquoi dévaloriser le temps partiel?

Ayez un peu de considération pour le temps « choisi »... qui est nécessairement du temps « partiel ». Et, en cette période de chômage, il n'est pas raisonnable de déconsidérer, auprès des personnes qui cherchent un emploi, les formes d'emploi qui se développent.

JEAN DE BODMAN
Paris

BERD

Honneur en cause

J'AI lu avec stupeur la lettre de M. Carpentier dans *le Monde* du 11 septembre. Je rappelle que je n'ai pas, et par personne, été accusé d'avoir *« confondu »*, directement ou indirectement, la caisse de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) avec mon compte. Et que je n'ai jamais reçu de *« facilités personnelles représentant plusieurs millions de francs »*. C'est absurde, sans fondement et diffamatoire.

Tout au contraire, l'audit a établi que rien d'irrégulier n'avait été commis par personne, et en particulier par moi. Au contraire, il se trouve que la BERD était à ce moment débitrice à mon égard de sommes importantes que, pris par mon travail, je n'ai pas exigées. Cela fut reconnu et établi par écrit.

Je ne laisserai personne mettre mon honneur en cause. J'ai quitté la Banque de mon plein gré, en parfaite sérénité et sans aucun contentieux avec l'institution que j'ai créée et développée. De nombreux documents publics en témoignent.

JACQUES ATTALI
ancien président de la BERD

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Paiement immédiat

Le nombre de tués sur les routes françaises a dépassé le chiffre énorme de 9 000 en un an. Les statistiques font état d'une recrudescence des excès de vitesse.

Devant l'inefficacité dissuasive du permis à points, les pouvoirs publics ont un moyen radical pour faire lever le pied aux automobilistes. Il suffit, lors des contrôle de vitesse, de faire payer immédiatement l'amende aux contrevenants.

Cette nouvelle mesure aurait deux effets positifs : diminution quasi-certaine du nombre des victimes de la route et disparition des procès-verbaux classés sans suite. Ce phénomène est trop courant dans notre société qui est déjà, par ailleurs, trop riche en inégalités.

DIDIER MERCIER
Montbéliard

ÉTRANGER

Terreur en Haïti

Les « attachés », auxiliaires de police en civil, massacrent impunément les partisans du retour du président Aristide, toujours prévu pour le 30 octobre

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Les deux cadavres baignent dans une flaque de sang sur la chaussée, non loin de Fort-Dimanche, la prison de sinistre mémoire où les opposants étaient torturés, souvent à mort, sous la dictature des Duvalier. Le bidonville de La Saline, tout proche, s'éveille. Les passants *tentent de reconnaître* les *corps* de ces deux jeunes, exécutés dans la nuit. Le simple fait de prononcer le nom du président en exil, Jean-Bertrand Aristide, ou de coller des affichettes avec son portrait peut entraîner la mort.

Depuis la signature, le 3 juillet, de l'accord de New-York sur le retour à la démocratie, la mission d'observation civile des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains a recensé une centaine d'exécutions sommaires. Elle multiplie les communiqués condamnant les actes de violence commis par ceux qu'on appelle en Haïti les « attachés ». Ces tueurs en civil, souvent recrutés parmi les miséreux par la police militaire, exécutent les basses besognes. Armés de revolvers et de matraques, ils empêchent le nouveau gouvernement du premier ministre Robert Malval de travailler.

Au cours des derniers jours, des « attachés » ont fait irruption à deux reprises dans les bureaux du ministre des finances, Marie-Michèle Rey, situés à proximité du Palais national et du quartier général de la police, terrorisant le personnel pendant plusieurs heures. Dans plusieurs ministères, des tracts ont été distribués, appelant les défenseurs du coup d'Etat à *« se mobiliser partout où se trouvent les partisans d'Aristide et à résister par tous les moyens afin qu'avant le 30 octobre* [date prévue du retour du président en exil], *il n'y ait plus de lavalas* [militants pro-Aristide] *en Haïti »*. Pour les rédacteurs, anonymes, de ces tracts, la démocratie, c'est *« la loi et les mitraillettes Uzi »*.

« On espérait une éclaircie avec l'arrivée de la nouvelle équipe », soupire un jeune journaliste, qui, comme beaucoup de ses confrères, a dû « se mettre à couvert » depuis une semaine. L'espoir qu'avaient fait naître l'installation du gouvernement de Robert Malval et la levée des sanctions internationales a été de courte durée. Le jour même de la cérémonie, le 2 septembre, quelques dizaines de partisans du président Aristide ont été brutalement matraqués par les « attachés » devant le Palais national. Un incident, à l'origine controversée, a provoqué un premier *mouvement de mauvaise humeur* de la hiérarchie militaire. Placés par le protocole après les autres corps constitués, les membres de l'état-major ont quitté la salle, sans saluer les nouveaux ministres.

Insubordination caractérisée de l'armée

La mauvaise humeur s'est rapidement transformée en insubordination caractérisée, lorsque le chef du gouvernement a demandé au *commandant en chef de l'armée*, le général Raoul Cédras (signataire des accords de New-York), et au chef de la police militaire, le colonel Michel François, de *garantir* la sécurité des ministres. Trois jours auparavant, la complicité entre les militaires et les « attachés » était clairement apparue lors de la brutale attaque contre la mairie de Port-au-Prince, où le premier ministre tentait de réinstaller dans ses fonctions Evans Paul, le premier magistrat de la capitale. Sous les yeux des policiers, qui n'ont pas bronché, *les « attachés » ont assailli* avec une grande violence les membres du cabinet ministériel et du corps diplomatique, qui ont tout juste eu le temps de s'échapper. Cinq partisans d'Evans Paul ont été tués durant l'assaut.

L'escalade de la terreur a continué, samedi 11 septembre, avec l'assassinat d'Antoine Izméry, un riche commerçant connu pour son engagement en faveur du retour du président Aristide. Les tueurs n'ont pas hésité à l'enlever en pleine *messe et à l'exécuter* sous les yeux des observateurs internationaux et des journalistes étrangers. Encore une fois, la police en uniforme n'a pas bougé. *« Plus personne n'est à l'abri »*, commentait peu après cet assassinat l'une des personnalités dont le nom figure sur la « liste noire » des partisans d'Aristide menacés de mort. Jusqu'à présent, les victimes d'exécutions sommaires étaient des militants de base ou des responsables d'organisations communautaires. Les personnalités, surtout si elles appartenaient à la minorité blanche ou mulâtre, ne se sentaient pas directement visées.

Les cent quatre-vingt-dix observateurs de la mission civile internationale sont, eux-mêmes, de plus en plus souvent menacés. Les partisans du coup d'Etat font assaut de nationalisme et réclament le départ des « Blancs », des étrangers, y compris celui de Dante Caputo, le médiateur des Nations unies. Mais les voitures arborant de petits drapeaux rouge et bleu (les couleurs haïtiennes), en signe de protestation *« contre l'intervention étrangère »*, sont peu nombreuses.

Un jeune correspondant d'une radio de Saint-Marc cite un proverbe créole pour expliquer le retour de la terreur : *« Lorsque le serpent va mourir, il est plus agressif ». Les quelque deux cents « attachés »* qui « surveillent » cette ville de vingt-cinq mille âmes, à une centaine de kilomètres au nord de Port-au-Prince, sont effectivement plus agressifs que jamais. *« Le soir, après 7 heures, les gens se terrent chez eux. C'est le couvre-feu, même s'il n'est pas déclaré. »* Comme un peu plus loin, à Gonaïves, on accueille les visiteurs étrangers avec précaution. *« Etre vu en compagnie de Blancs peut entraîner de graves ennuis. »*

Les témoignages se succèdent : les plus chanceux s'en sortent après de sévères bastonnades. D'autres, comme ces six jeunes surpris il y a un peu plus d'un mois en train de coller des portraits d'Aristide sur les murs de Saint-Marc, sont exécutés et jetés en pâture aux chiens errants. *« Je suis obligé de me cacher. Un attaché m'a promis de me tuer et de me brûler »*, raconte le jeune journaliste.

Depuis son exil washingtonien, le président Aristide a accusé le général Cédras et le colonel François *d'être responsables de la nouvelle vague de violence*, la qualifiant de *« deuxième coup d'Etat menaçant le rétablissement de la démocratie en Haïti »*. La plupart des diplomates, qui pensaient que le général Cédras respecterait l'accord qu'il a signé, ne peuvent aujourd'hui que constater que *« les bandes armées agissent avec la complicité évidente des militaires »*. *« On finit par se demander si certains ne cherchent pas à provoquer un débarquement des « marines » en pensant qu'ils s'entendront toujours mieux avec les Américains qu'avec Aristide »*, souligne l'un d'eux.

L'ambassade des Etats-Unis a *fait savoir qu'une cinquantaine* d'Haïtiens, choisis par le président Aristide, étaient actuellement entraînés sur le sol américain. Leur mission : assurer la protection du chef de l'Etat. Mais les cinq cents militaires et les cinq cent soixante-sept policiers (dont une centaine de Français) qui doivent être envoyés en Haïti sous le drapeau des Nations unies ne constitueront pas une force d'interposition. Selon l'accord de New-York, ils auront pour tâche de former la nouvelle police haïtienne, de « professionnaliser » l'armée, de construire des routes et des ponts, et de vacciner la population. Leur présence – ils ne devraient être dotés que d'armes de poing – suffira-t-elle à dissuader les « escadrons de la mort » ?

Le retour de Jean-Claude Duvalier ?

En attendant, Dante Caputo a tenté, jusqu'à présent sans succès, d'obtenir le départ d'Haïti du colonel Michel François. Selon une rumeur insistante, Jean-Claude Duvalier, exilé en France, aurait lui-même l'intention de rentrer à Port-au-Prince dans moins d'une semaine. *« Le geste de Malval d'autoriser le retour des exilés était généreux, mais il s'avère dangereux dans les circonstances actuelles »*, constate Gérard Pierre-Charles, dirigeant de l'Organisation politique Lavalas (OPL).

Depuis deux mois et demi, la population vit dans l'attente du 30 octobre, *date symbolique perçue* comme la fin d'un long cauchemar par la grande masse des partisans d'Aristide. Selon plusieurs observateurs, la frustration qu'engendrerait le non-respect de cette échéance pourrait déboucher sur une explosion populaire aux conséquences imprévisibles.

JEAN-MICHEL CAROIT

Les dissensions parmi les Palestiniens

Hamas dément avoir conclu une trêve avec le Fath

Le Fath, la principale composante de l'OLP, a annoncé avoir conclu une trêve avec le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, pour limiter, dans les territoires occupés, les risques d'affrontements entre leurs militants, lors de l'entrée en vigueur de l'accord sur l'autonomie signé, lundi, à Washington. Il s'agit d'une *« déclaration sur l'honneur »*, rendue publique, jeudi 16 septembre, à Tunis, qui interdit toute violence qu'elle soit physique, verbale ou *« morale »*, et garantit *« la liberté d'opinion et d'expression »* pour chaque organisation.

En clair, les deux parties s'engagent à coopérer sur le terrain en s'abstenant de recourir à la force pour défendre leurs points de vue totalement divergents. Déjà, lundi, à l'occasion de la signature de l'accord sur l'autonomie, Hamas et le Fath s'étaient entendus pour éviter *tout heurt, le premier appelant* à la grève générale jusqu'à 15 heures, et le second à des réjouissances populaires à partir de 15 heures. L'année dernière, dans la bande de Gaza, l'opposition entre les deux mouvements avait dégénéré à plusieurs reprises en véritables combats de rue.

La décision de signer cette trêve est justifiée par le fait que la situation actuelle est un *« tournant historique dangereux »*. Les deux parties se disent soucieuses de *« mettre en échec les complots ourdis contre le peuple palestinien »*, notamment *« le pari de certains sur une guerre fratricide »*. Ainsi vont être mis sur pied des comités *« de dialogue et de coordination dans toutes les régions »*.

De son côté, Hamas a démenti, par la voie de son représentant en Jordanie, tout accord avec le Fath. Hamas *« boycottera toute réunion à laquelle participerait Yasser Arafat car il a signé un accord qui brade la terre et les droits palestiniens »*, a précisé, le même jour, à Damas, Mohammad Nazzal, représentant de ce mouvement à Amman, qui avait été auparavant reçu par le vice-président syrien.

« Si l'OLP ne respecte pas ses engagements – mais nous ferons tout pour qu'elle le fasse – le risque pour notre sécurité est mineur, a affirmé, jeudi, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin. *Les dangers auraient été beaucoup plus grands si nous avions maintenu le statu quo dans les territoires. »* De son côté, Mohamed Salman, ministre syrien de l'information, a critiqué, jeudi, dans un entretien accordé au *New York Times*, l'attitude de l'Etat juif qui, en signant un accord de paix avec l'OLP, a cherché à diviser les rangs arabes et qui *« depuis lors, n'est pas pressé de négocier avec la Syrie »*.

D'autre part, dans une résolution adoptée, jeudi, à Strasbourg, le Parlement européen a lancé un appel à l'élaboration *« d'un vrai plan international d'aide économique et sociale en faveur des territoires occupés »*, plan auquel il faudra *« associer des capitaux arabes »*. A cet égard, Nabil Chaath, président du comité politique de l'OLP, a rencontré, jeudi, à Bruxelles, les commissaires européens chargés de la politique extérieure, du développement et des transports. Il s'agit de la première visite officielle, au siège de la CEE, d'un responsable de la centrale palestinienne depuis la signature de l'accord de Washington. – *(AFP.)*

« Y aura-t-il une raison pour que le peuple palestinien se soulève contre lui-même ? »

se demande Yasser Arafat

LE CAIRE

de notre correspondant

« L'Intifada prendra fin au moment où l'occupation israélienne aura pris fin », a déclaré Yasser Arafat, jeudi 16 septembre, à Alexandrie, lors d'une conférence de presse, après s'être entretenu avec le président Hosni Moubarak. Le chef de l'OLP a indiqué que le « soulèvement » cesserait au fur et à mesure du retrait israélien dans les zones devenues autonomes et a souligné qu'il ne craignait pas que la police palestinienne devienne une force de répression. *« L'intifada est contre l'occupation. Quand les Israéliens se retireront de Gaza et de Jéricho, y aura-t-il une raison pour que le peuple palestinien se soulève contre lui-même »*, s'est-il interrogé ?

« Je suis certain que dès que l'autorité nationale palestinienne sera instaurée, que ce soit l'autorité de l'autonomie ou celle sur Gaza et Jéricho, commencera une période de coopération constructive qui nécessitera les efforts de tous les Palestiniens pour l'installation de l'infrastructure détruite par vingt-sept années d'occupation », a ajouté Yasser Arafat.

Le chef de l'OLP a tenu à remercier l'Egypte *« pour tout ce qu'elle a fait pour la cause palestinienne »* et a *notamment indiqué que celle-ci* avait commencé à entraîner, depuis plusieurs semaines, des éléments de la future force de police palestinienne ainsi que des cadres d'administration locale. Il a précisé que des experts égyptiens aideront dans différents domaines les Palestiniens à mettre en œuvre l'accord conclu entre l'OLP et Israël sur l'autonomie à *« Gaza et Jéricho d'abord »*.

Yasser Arafat a enfin souhaité le succès d'une réunion de réconciliation entre les diverses factions palestiniennes, le mois prochain, au Yémen (*le Monde* du 17 septembre). *« Cette réunion*, a-t-il indiqué, *aura pour objectif de permettre à tous les Palestiniens de participer au processus* [de paix] *afin que nous puissions mettre en place notre autorité nationale dans nos territoires libérés. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le parti zoulou Inkatha n'est pas décidé à reprendre les négociations sur l'avenir du pays

Le président Frederik De Klerk *a rencontré, jeudi 16 septembre*, une délégation du parti zoulou Inkatha conduite par son chef, *Mangosuthu Buthelezi*. La réunion, qui avait pour objectif de ramener l'Inkatha à la table des *négociations n'a pas eu* les résultats escomptés.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Rien n'est réglé, mais le bout du tunnel est en vue : c'est, en substance, et sans souci des contradictions, ce qu'ont déclaré le président Frederik De Klerk et le chef Mangosuthu Buthelezi, premier ministre du Kwazulu et président du parti zoulou Inkatha, à l'issue de leurs entretiens, jeudi 16 septembre, au Cap. Entourés de leurs délégations, les deux hommes ont tenté, huit heures durant, de recoller les morceaux d'une délicate porcelaine brisée en juillet, lorsque les représentants de l'Inkatha, en désaccord avec la décision fixant au 27 avril *la date des premières* élections multiraciales, avaient quitté la salle des négociations sur l'avenir du pays.

Jeudi matin, lorsque M. Buthelezi est arrivé à Tuynhuys, la résidence officielle du chef de l'Etat au Cap, *personne n'était en mesure de* prédire la tournure qu'allait prendre la discussion tant les rancœurs du chef zoulou étaient profondes. Quelques heures plus tard, alors que les entretiens à huis clos n'étaient toujours pas terminés, ses collaborateurs rendaient public le discours qu'il avait tenu au président De Klerk en ouvrant la réunion. Sa déclaration n'était qu'une suite de récriminations accusant M. De Klerk de préférer le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela à l'Inkatha, et de ne rien comprendre *« aux hommes politiques noirs »*.

Constat d'échec

Ainsi commencée, la réunion ne pouvait se conclure que sur un constat d'échec. Mais vers 18 heures, et contre toute attente, MM. De Klerk et Buthelezi annonçaient qu'ils avaient trouvé un terrain d'entente *« permettant de trouver une solution à* [leurs] *divergences constitutionnelles »*. En fait, les deux négociateurs sont convenus d'installer deux comités qui poursuivront la discussion.

En attendant, les divergences demeurent entre un président sud-africain convaincu qu'il faut organiser les élections et le chef d'un parti qui ne consentirait à sauter le pas que s'il était assuré de sa position future. Or des sondages persistants lui promettent tout, sauf un *rôle de premier plan. M. Buthelezi* multiplie donc les obstacles, cherchant notamment à ce que la nouvelle Constitution soit de la responsabilité d'experts, et non le fruit du suffrage universel. Aucune des nombreuses concessions consenties tant par l'ANC que par le gouvernement n'a pu le faire dévier de sa ligne. Le mouvement de M. Mandela estime qu'il faut désormais dépasser ce blocage qui doit beaucoup au profil psychologique du chef Buthelezi, un avis partagé par plusieurs ministres de Frederik De Klerk. De l'intérieur même de l'Inkatha des voix montent qui plaident pour aller de l'avant. Mais le chef de l'Etat se *montre réticent à avancer sans* M. Buthelezi, comme s'il craignait d'afficher les relations privilégiées que l'Inkatha, précisément, l'accuse d'entretenir avec l'ANC.

GEORGES MARION

SOMALIE

L'ONU se dit prête à dialoguer avec le mouvement du général Aïdid

L'ONU est disposée au dialogue avec l'Alliance nationale somalienne (SNA), mais l'arrestation du chef de ce mouvement, le général Mohammed Farah Aïdid, est toujours à l'ordre du jour, a déclaré jeudi 16 septembre à New York l'amiral américain Jonathan Howe, représentant spécial des Nations unies en Somalie.

« Nous devons appliquer le mandat fixé » par l'ONU, a souligné l'amiral Howe. Le Conseil de sécurité exige l'arrestation du général Aïdid, tenu pour responsable de l'attaque du 5 juin, qui avait fait 24 morts parmi les « casques bleus » pakistanais. Pour mener à bien sa mission à Mogadiscio, l'ONUSOM a besoin *« de troupes supplémentaires. J'espère qu'aucun pays n'envisagera de retirer son contingent »*, a souligné l'amiral Howe. *Le secrétaire général de* l'ONU avait demandé le mois dernier l'envoi de trois mille hommes supplémentaires en Somalie.

A Rome, le ministre italien de la défense, Fabio Fabbri, a réclamé une *« initiative énergique pour la reprise du dialogue et la recherche d'une solution pacifique »* en Somalie après la mort de deux parachutistes italiens, tués mercredi soir à Mogadiscio. – *(AFP.)*

□ **MAROC : Amnesty International réclame la libération d'un prisonnier d'opinion détenu depuis vingt-neuf ans.** – Abdelhaq Rouissi, *« prisonnier d'opinion »* qui a disparu il y a vingt-neuf ans, se trouve toujours en détention *« dans un état de santé grave »*, affirme la section française d'Amnesty International, dans un communiqué rendu public, jeudi 16 septembre. L'organisation humanitaire estime, d'après *« les informations reçues »*, que M. Rouissi *« continue à être détenu parce que son état de santé est trop dégradé pour qu'il soit libéré »*. – *(AFP.)*

□ **Le Front Polisario souhaite de nouveaux contacts directs avec le Maroc.** – A l'issue de la dernière session ordinaire de son secrétariat national, le Front Polisario a déclaré, mardi 14 septembre, dans un communiqué, vouloir continuer *« un dialogue et des négociations directes »* avec le Maroc, au sujet de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. – *(AFP.)*

EUROPE

La mise au point d'un nouveau plan de paix et la situation en Bosnie-Herzégovine

Tandis qu'à Genève était conclu entre Serbes et Musulmans bosniaques un accord parallèle à celui de mardi entre Musulmans et Croates, les affrontements armés se sont poursuivis jeudi 16 septembre en Bosnie centrale. Le général Francis Bricquemont, commandant de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, a annoncé qu'il réunirait vendredi à l'aéroport de Sarajevo les responsables militaires croate et musulman pour discuter de la mise en œuvre de la trêve conclue entre leurs dirigeants politiques mardi à Genève.

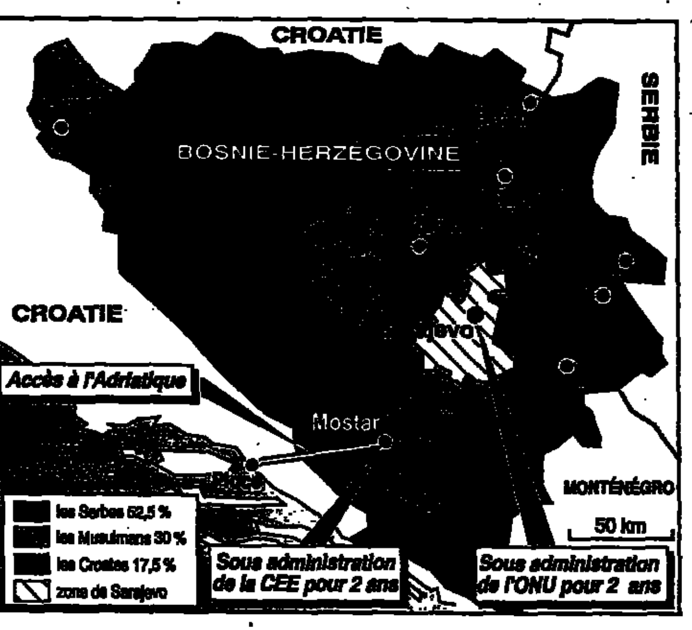
Il a précisé qu'il envisageait d'augmenter le nombre des «casques bleus» stationnés en Bosnie centrale, région où, avec celle de Mostar, les affrontements sont actuellement les plus violents. Les combats ont fait rage en particulier dans la nuit de mercredi à jeudi, autour de Gornji-Vakuf, après une attaque croate contre des troupes musulmanes. D'autre part, l'armée bosniaque a annoncé qu'elle ouvrait une enquête sur le massacre mercredi de trente-quatre villageois croates à Uzdol, après qu'un responsable de la FORPRONU, Cédric Thornberry, eut exigé des sanctions contre les auteurs de ces exactions. En Croatie, où une vive tension règne depuis quelques jours en Krajina, l'armée croate a commencé à se replier de la région de Gospic, où elle avait repris la semaine dernière trois villages aux forces sécessionnistes serbes. Conformément à un accord prévoyant l'interposition d'un contingent de la FORPRONU, une compagnie de «casques bleus» canadiens est entrée jeudi après-midi à Divoselo, l'un des trois villages concernés, après que l'armée croate, invoquant des *«difficultés techniques»*, eut obtenu un délai pour son retrait. – *(AFP, Reuter.)*

Double capitulation

Suite de la première page

On ne manquera pas, bien sûr, de faire valoir qu'il n'y a pas violation du droit, puisqu'il s'agit d'un règlement négocié et librement accepté par chacun des belligérants. Mais chacun sait d'une part qu'il entérine l'essentiel des conquêtes réalisées par les armes et assure en particulier aux Serbes (contrairement à son prédécesseur, feu le plan Vance-Owen) la «continuité territoriale», c'est-à-dire le contrôle des régions du nord de la Bosnie, leur permettant de faire la jonction entre la République de Serbie et la région de Krajina qu'ils revendiquent en Croatie. D'autre part, il est clair que, si M. Izetbegovic finit par y souscrire, ce ne sera pas de son plein gré, mais parce que personne n'est plus prêt à entendre ses objections et qu'il n'a plus pour autre choix que d'appeler les siens à la poursuite d'une guerre sans espoir.

«Si aucune solution n'aboutit avant l'hiver, on va vers une énorme catastrophe humanitaire», répète-t-on à l'envi dans toutes les chancelleries depuis plusieurs semaines. Comme si les autres saisons étaient plus clémentes en Bosnie... Comme si, en évoquant l'hiver d'un air compassé, on voulait en réalité faire comprendre à M. Izetbegovic qu'une échéance approche, que tout cela n'a que trop duré et qu'on n'attend plus que lui pour y mettre un terme. Depuis que le plan de partage de la Bosnie en trois «Républiques ethniques» a été accepté par Serbes et Croates début juin, on assiste à un grand moment de diplomatie où la communauté internationale, tout en jurant, bien sûr, qu'il n'est pas question de faire pression sur quiconque, laisse entendre pesamment à la partie musulmane – pourtant officiellement reconnue comme la victime de la guerre – qu'elle doit signer sa reddition.



«Lâchage» américain

La visite que M. Izetbegovic a faite au début de ce mois à Washington a marqué, dans ce processus, une étape décisive. Le président bosniaque, ayant encore une fois rejeté à Genève le plan qui lui était proposé, était allé s'en expliquer au Conseil de sécurité à New-York, puis à la Maison Blanche, où il espérait encore trouver un allié. En Europe on tremblait : les inconséquences de la politique américaine sur le sujet n'allaient-elles pas faire capoter le projet de règlement de MM. Owen et Stoltenberg ?

Le fait que Bill Clinton, lors de cette rencontre avec Alija Izetbegovic, n'ait plus fait allusion à une éventuelle levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans, le fait qu'il ait soutenu le plan de paix en s'engageant, sous conditions, à envoyer des soldats américains en Bosnie pour le faire appliquer ont été accueillis avec un soulagement non dissimulé dans les capitales européennes et à Genève, où l'on s'est félicité à haute voix que M. Izetbegovic eût enfin compris qu'*«il ne pouvait plus rien attendre de personne»*.

A ce «lâchage» américain se sont ajoutées de discrètes pressions européennes. En France on s'est évertué à noyer les réticences plus que vives que nourrissait l'Allemagne à l'égard du plan de paix, en entraînant Bonn dans des initiatives communes censées rendre cette paix injuste moins douloureuse aux Musulmans bosniaques. En une heure, sur un coup de téléphone de David Owen, Paris (c'est-à-dire le Quai d'Orsay, Matignon, l'Elysée) acceptait d'assumer sa part d'une administration provisoire de la ville de Mostar, que se disputent Serbes et Croates, et d'obtenir le soutien des autres Européens à ce projet. De concert avec l'Allemagne, la France proposait ensuite à M. Izetbegovic de lui construire un port sur l'Adriatique, pourvu qu'il veuille bien s'entendre avec le président croate sur les modalités d'accès de sa future République à la mer.

«Il sera temps de réfléchir»

Et puis, on laissait aussi à Paris filtrer la menace d'un retrait des «casques bleus» de la FORPRONU (1), sous forme d'interrogation (combien de temps encore pourrait-on exposer la vie de 6 000 hommes ?) ou, moins délicatement, en faisant remarquer que ces hommes coûtent cher et que M. Balladur n'est pas insensible à cet aspect des choses.

La France aura donc fait tout son possible, et sur tous les tons, pour qu'aboutisse cet accord. Mais elle n'aura fait que cela et, dans une activité diplomatique tout entière tendue vers le seul objectif de l'arrêt des combats en Bosnie, elle aura, comme tout le monde, totalement oublié de penser à la suite. On l'admet d'ailleurs au Quai d'Orsay : *«Le premier objectif, c'est la paix. Après, il sera temps de réfléchir.»*

La question la plus immédiate, si l'on veut faire en sorte que cette paix soit réelle, sera de rassembler une force internationale chargée de faire respecter le cessez-le-feu et le retrait des armements lourds. Cela suppose au bas mot 50 000 hommes, ce qui n'est pas envisageable sans une participation très conséquente des Etats-Unis. Or l'engagement pris par Bill Clinton de fournir la moitié de ces troupes est assorti de deux conditions.

D'une part, a dit le président américain, il devrait s'agir d'une force de l'OTAN et non pas de l'ONU : une condition qui, vu la désastreuse expérience que font actuellement les Américains en Somalie, n'est sans doute pas pure rhétorique. Les Français évidemment ne l'entendent pas ainsi, par doctrine, parce que *«la légitimité d'une telle opération ne peut venir que de l'ensemble de la communauté internationale, c'est-à-dire de l'ONU»*, parce que les contributions des seuls pays membres de l'OTAN (moins l'Allemagne et la Turquie) n'y suffiront pas, parce que, enfin, on accepterait mal, après dix-huit mois de présence sur un terrain où les Américains n'ont pas montré leur nez, que la direction d'une opération de maintien de la paix leur revienne.

Les aléas de la paix

L'autre condition mise par M. Clinton à l'envoi de «casques bleus» en Bosnie est l'approbation du Congrès. Elle n'est pas acquise d'avance, si l'on ajoute aux non-interventionnistes (qui depuis le début des conflits dans l'ex-Yougoslavie estiment qu'il ne faut pas s'en mêler) ceux qui, au contraire, prônent depuis toujours un engagement américain, mais qui, en bonne logique, trouveront ce plan de paix détestable.

Reste à savoir aussi à quoi cette force de paix s'engagera et pour combien de temps. Il serait illusoire de croire que tous les conflits locaux vont se taire, que tous les combattants vont déposer les armes et que l'interminable exode des civils qui sillonnent depuis dix-huit mois les routes de Bosnie va cesser du jour au lendemain. Et il n'est pas exclu que la force de maintien de la paix soit appelée à organiser elle-même les derniers transferts de population, ce qui serait la triste image-symbole des prestations de la communauté internationale dans cette affaire.

Les conflits sur les délimitations territoriales ne sont pas tous réglés. Le projet d'accord laisse délibérément en suspens le sort de Sarajevo et de Mostar. La viabilité des petites enclaves musulmanes de Bosnie orientale, bourgs privés de tout arrière-pays au bout d'un «corridor» internationalement surveillé, est illusoire ; celle de la future mini-République musulmane, la *«réserve d'Indiens»* dont parlaient les dirigeants bosniaques, est plus qu'aléatoire.

Enfin, à se crisper sur le seul objectif de la cessation des combats en Bosnie, à ne pouvoir s'intéresser qu'à un seul sujet à la fois, on risque de redécouvrir, encore une fois trop tard, les autres conflits négligés de l'ex-Yougoslavie. Tout à son ardeur à faire aboutir le plan de paix pour la Bosnie, Alain Juppé promettait, il y a quelques jours, aux dirigeants de Belgrade une levée progressive de l'embargo qui pèse sur la Serbie, parallèle à la mise en œuvre de l'accord en Bosnie.

Sans se soucier du nouveau durcissement du régime serbe au Kosovo. Sans se préoccuper non plus de ce que pense Belgrade des revendications sécessionnistes des Serbes de Croatie, que l'éclatement annoncé de la Bosnie-Herzégovine et la vigueur qu'il redonne à l'idée de la «Grande Serbie» risque à nouveau d'embraser. Le «temps de réfléchir» n'est-il pas déjà passé ?

CLAIRE TRÉAN

(1) Voir l'entretien au *Monde* d'Alain Juppé *(nos éditions du 2 septembre)*.

Menace d'éclatement

Suite de la première page

Les parties s'engagent également *«à créer les conditions pour le libre passage des convois humanitaires ainsi que pour la liberté de mouvement de tous les civils»*.

Au chapitre de *«la supervision et de la sauvegarde des droits de l'homme dans les territoires sous le contrôle de l'armée de Bosnie-Herzégovine et de l'armée serbe bosniaque»*, les parties au conflit prévoient la création d'un groupe de travail, chargé également des modalités du *«retour des réfugiés»*, tandis qu'une autre commission bilatérale examinera les problèmes relatifs au tracé des frontières entre les deux Républiques.

Ces questions sont loin d'être résolues et ce n'est pas la prochaine réunion de Sarajevo qui permettra de les régler d'un coup de baguette. M. Izetbegovic a d'ailleurs déjà indiqué qu'il ne renoncerait pas à ses revendications, portant notamment sur l'accès à la mer Adriatique, condition à ses yeux de la viabilité économique de son futur «mini-Etat».

Un pas vers la «Grande Serbie»

D'autre part, en Bosnie centrale, de violents combats se poursuivent entre les forces croates et celles fidèles au président bosniaque pour le contrôle de certaines régions, et l'on voit mal comment un cessez-le-feu pourrait intervenir, comme par enchantement, samedi 18 septembre. *«La situation ressemble un peu aux négociations de paix au Proche-Orient*, confiait un diplomate à l'AFP, *on remet les vraies difficultés à plus tard.»*

Mais la déclaration signée à Genève, jeudi, par MM. Izetbegovic et Krajisnik, comporte un point entièrement nouveau et capital : une fois les différends territoriaux réglés *«d'un commun accord»* entre Serbes, Croates et Musulmans, chaque République pourra, deux ans plus tard – le temps de stabiliser la situation, d'échanger des régions, voire des populations ? –, organiser un référendum pour dire si «oui» ou «non» elle veut rester dans cette fameuse Union, et sans l'accord des deux autres composantes.

Cela veut dire, en clair, que les indépendantistes serbes de Bosnie sont en passe de réaliser leur rêve : le rattachement à terme de leur République autoproclamée à la Serbie voisine, la «mère patrie». A Belgrade, Slobodan Milosevic aura lui aussi fait un pas de plus vers son objectif secret – car il ne l'a jamais formulé officiellement : la constitution de la «Grande Serbie», la chance pour tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie de *«vivre ensemble dans un seul Etat»*.

Une quatrième version

Un pas seulement, car ses amis sécessionnistes de Krajina (en Croatie) ne sont pas près d'obtenir la même indépendance, Zagreb n'ayant pas du tout l'intention de céder presque un tiers de son territoire. Cependant, les Croates de Franjo Tudjman ne sont pas mécontents du tout de ce projet d'accord pour la Bosnie puisque leurs frères d'Herzégovine pourront, eux aussi au même titre que les Serbes, se prononcer, par référendum, pour la sécession de l'Union et l'alliance avec la Croatie voisine.

Il n'est donc pas excessif de penser que l'«Union des trois Républiques de Bosnie-Herzégovine», suivant un modèle fédéral très souple, proposée et négociée depuis le mois de mai par Lord Owen et Thorvald Stoltenberg n'aura qu'une durée de vie très limitée. Les médiateurs semblent d'ailleurs l'avoir compris puisque les documents de Genève soulignent qu'en cas de dissolution de cet Etat *«tous les droits de l'Union, y compris le siège aux Nations unies, iraient automatiquement à la République à majorité musulmane»* –, ce qu'a réclamé Alija Izetbegovic, qui ne se fait guère d'illusion, non plus, sur la pérennité de cette Union de Bosnie au sein de laquelle environ 52 % du territoire reviendraient aux Serbes, 30 % aux Musulmans et 18 % aux Croates.

C'est donc en réalité une quatrième version du plan de paix international qui se dessine aujourd'hui, et cette dernière mouture paraît avoir de meilleures chances d'être acceptée que les précédentes par les trois communautés, les Musulmans ayant compris que les Etats-Unis et les Européens n'avaient aucunement l'intention d'intervenir pour les défendre.

Autre signe que l'on se dirige vers un accord-cadre : jamais depuis le début du conflit la radio et la télévision officielles de Belgrade n'ont présenté, comme vendredi matin, avec autant de précision et de clarté un projet de règlement. Il n'a pas été immédiatement dénoncé, dans les termes caricaturaux habituels, comme *«contraire aux intérêts de la nation»*.

Si un «traité» est signé, mardi prochain, à l'aéroport de Sarajevo, les Serbes de Bosnie auront engrangé une nouvelle victoire. Et l'on peut déjà prévoir la suite : Slobodan Milosevic, arguant de sa *«volonté de compromis»*, demandera la levée des sanctions économiques et commerciales internationales qui frappent la Serbie, des sanctions qui commençaient, depuis quelques semaines, à avoir des effets dans le domaine des approvisionnements et à attiser une certaine grogne dans la population.

ALAIN DEBOVE

RUSSIE : ...
... Eltsine tranche ...

Alexandre Soljenitsyne ...
... effets du capitalisme ...

Les nouveaux chiffres ...

...n en Bosnie-Herzégovine

...sponsable de la FORPRONU, ...Stoltenberg, eut exigé des sanctions contre les auteurs de ces exactions... Croatie, où une vive tension ...puis quelques jours en Krajina. ...croate a commencé à se replier ...gion de Gospic, où elle avait ...semaine dernière trois villages ...aux sécessionnistes serbes.

Conformément à un accord..., l'interposition d'un contingent de la FORPRONU, une compagnie de « casques bleus » canadiens est entrée ... après-midi à Divoselo, l'un des villages concernés, après que ... croate, invoquant des « difficultés techniques », eut obtenu un délai ... son retrait. – *(AFP, Reuter.)*

...pour qu'aboutisse cet accord. Mais elle n'aura fait que cela et, dans une activité diplomatique tout entière tendue vers le seul objectif de l'arrêt des combats en Bosnie, elle aura, comme tout le monde, totalement oublié de penser à la suite. On l'admet d'ailleurs au Quai d'Orsay : « *Le premier objectif, c'est la paix. Après, il sera temps de réfléchir.* »

La question la plus immédiate, si l'on veut faire en sorte que cette paix soit réelle, sera de rassembler une force internationale chargée de faire respecter le cessez-le-feu et le retrait des armements lourds. Cela suppose au bas mot 30 000 hommes, ce qui n'est pas envisageable sans une participation très conséquente des Etats-Unis. Or l'engagement pris par Bill Clinton de fournir la moitié de ces troupes est assorti de deux conditions.

D'une part, a dit le président américain, il devrait s'agir d'une force de l'OTAN et non pas de l'ONU : une condition qui, vu la désastreuse expérience que font actuellement les Américains en Somalie, n'est sans doute pas pure rhétorique. Les Français évidemment ne l'entendent pas ainsi, par doctrine, parce que « *la légitimité d'une telle opération ne peut venir que de l'ensemble de la communauté internationale, c'est-à-dire de l'ONU* », parce que les contributions des seuls pays membres de l'OTAN (moins l'Allemagne et la Turquie) n'y suffiront pas, parce que, enfin, on accepterait mal, après dix-huit mois de présence sur un terrain où les Américains n'ont pas montré leur nez, que la direction d'une opération de maintien de la paix leur revienne.

Les aléas de la paix

L'autre condition mise par M. Clinton à l'envoi de « casques bleus » en Bosnie est l'approbation du Congrès. Elle n'est pas acquise d'avance, si l'on ajoute aux non-interventionnistes (qui depuis le début des conflits dans l'ex-Yougoslavie estiment qu'il ne faut pas s'en mêler) ceux qui, au contraire, prônent depuis toujours un engagement américain, mais qui, en bonne logique, trouveront ce plan de paix détestable.

...une fois les différends territoriaux réglés « *d'un commun accord* » entre Serbes, Croates et Musulmans, chaque République pourra, deux ans plus tard – le temps de stabiliser la situation, d'échanger des régions, voire des populations –, organiser un référendum pour dire « oui » ou « non » elle veut rester dans cette fameuse Union, et sans l'accord des deux autres composantes.

Cela veut dire, en clair, que les indépendantistes serbes de Bosnie sont en passe de réaliser leur rêve : le rattachement à terme de leur République autoproclamée à la Serbie voisine, la « mère patrie ». A Belgrade, Slobodan Milosevic aura lui aussi fait un pas de plus vers son objectif secret – car il ne l'a jamais formulé officiellement –, la constitution de la « Grande Serbie », la chance pour tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie de « *vivre ensemble dans un seul Etat* ».

Une quatrième version

Un pas seulement, car ses amis sécessionnistes de Krajina (en Croatie) ne sont pas près d'obtenir la même indépendance, Zagreb n'ayant pas du tout l'intention de céder presque un tiers de son territoire. Cependant, les Croates de Franjo Tudjman ne sont pas mécontents du tout de ce projet d'accord pour la Bosnie puisque leurs frères d'Herzégovine ... ront, eux aussi, au même titre que les Serbes, se prononcer, par référendum, pour la sécession de l'Union et l'alliance avec la Croatie voisine.

Il n'est donc pas excessif de penser que l'« Union des trois Républiques de Bosnie-Herzégovine », suivant un modèle fédéral très souple proposé et négocié depuis le...

EUROPE

RUSSIE : le retour d'Egor Gaïdar au gouvernement

Boris Eltsine tranche en faveur des libéraux

Les « démocrates radicaux », qui désespéraient à nouveau de *Boris Eltsine, peuvent reprendre* courage, et les centristes, qui croyaient avoir le vent en poupe, sont en droit de s'inquiéter. Le président russe, après bien des tergiversations, semble avoir décidé de trancher dans le *conflit qui paralyse depuis des* mois le gouvernement. Prenant à peu près tout le monde à contre-pied, M. Eltsine a en effet annoncé, jeudi 16 septembre, son intention de faire revenir au gouvernement Egor Gaïdar, le jeune économiste « radical » qui incarne aux yeux des Russes la réforme économique libérale lancée en 1992.

MOSCOU

de notre correspondant

« *C'est comme si le président marchait deux fois sur le même rateau* », a immédiatement commenté un dirigeant centriste, Vassili Lipitski, un responsable de l'Union civique. M. Gaïdar devrait prendre, avec le titre de premier vice-premier ministre chargé de l'économie, la place d'Oleg Lobov, chef de file de l'aile « conservatrice », ou dirigiste, au sein de l'équipe gouvernementale, et qui depuis des mois avait déployé des efforts incessants pour faire triompher ses idées auprès du président Eltsine et était en conflit ouvert avec le ministre des finances, Boris *Fiodorov, et celui des privatisations*, Anatoli Tchoubaïs.

A la fin août, M. Lobov avait en particulier soumis à Boris Eltsine un projet qui remettait fondamentalement en cause la politique de privatisation menée jusqu'à présent, et auquel le président avait donné son accord *de principe*. Cependant, les « libéraux » avaient immédiatement fait le siège du président, pour le convaincre de changer – une fois de plus – d'avis, et il semble qu'ils aient, provisoirement du moins, réussi. Une récente réunion du « conseil présidentiel », au *cours de laquelle certains* conseillers de Boris Eltsine avaient dit tout le mal qu'ils pensaient de M. Lobov et l'avaient notamment accusé de mener double jeu avec le Parlement, a sans doute fait pencher la balance.

Curieusement, la nomination de *M. Gaïdar a été annoncée avant* qu'elle ait véritablement lieu, Boris Eltsine ayant lui même précisé qu'il n'avait pas encore signé le décret. Le président était en train de visiter une base de troupes d'élite du ministère de l'intérieur, qui porte toujours le nom de « Djerjinsky », le fondateur de la police politique bolchevique, lorsqu'on a lui demandé ce qu'il comptait faire pour mettre un terme au conflit au sein du cabinet. C'est alors qu'est tombé, à la surprise générale, le verdict. L'esprit des lieux, les circonstances ont-ils joué un rôle ? Boris Eltsine, coiffé du béret rouge des « unités spéciales », avait regardé une démonstration de close-combat et d'intervention antiterroriste.

Une stratégie de l'affrontement

En tous les cas, faire revenir au gouvernement M. Gaïdar est une manière de repartir au combat, de relancer la grande offensive politique annoncée en août dernier, et qui, après force roulements de tambours, avait paru se perdre dans les boues d'un automne précoce. Les accusations de corruption lancées contre le vice-président Routskoï et puissamment médiatisées n'ont en effet toujours pas été sérieusement étayées, le processus de révision constitutionnelle avance à allure d'escargot, et à peu près plus personne n'était prêt à parier un kopeck sur la tenue d'élections *législatives anticipées avant l'hiver* (sauf, apparemment, M. Eltsine lui-même, qui au cours d'une récente réunion avec des écrivains aurait même, selon la *Komsomolskaïa Pravda*, mentionné une date, celle du 28 novembre).

Le retour annoncé de M. Gaïdar – un homme honni des conservateurs et très peu apprécié des centristes, – semble donc confirmer le choix d'une stratégie de l'affrontement ; et cela au moment même où M. Eltsine paraissait avoir définitivement renoncé à faire passer en force l'adoption d'une nouvelle *Constitution*, et où l'on recommençait à parler de compromis avec le Parlement. Jeudi, au moment même où le président lançait sa petite « bombe », le premier ministre Viktor Tchernomyrdine plaidait d'ailleurs publiquement pour « *l'entente* », pour la recherche d'une solution constitutionnelle satisfaisante pour les différentes parties en présence.

La nomination de M. Gaïdar place d'ailleurs l'actuel premier ministre dans une situation délicate. Quand il avait succédé en décembre dernier à M. Gaïdar, sacrifié à l'époque sur l'autel de la *coopération avec les centristes*, M. Tchernomyrdine avait en effet tenu à marquer sa différence, et, depuis, les ailes de l'ambition politique personnelle lui ont très visiblement poussé. Officiellement, la décision a été prise d'un commun accord entre lui-même et le président, et, ce vendredi 17 septembre, M. Tchernomyrdine a même affirmé qu'il avait lui-même avancé la candidature de M. Gaïdar. Cependant, il a aussitôt ajouté que cette nomination ne signifiait « *rien de particulier* ». Sur un ton plutôt condescendant, il a précisé que M. Gaïdar « *ferait ce que le chef du gouvernement lui dirait de faire* ».

Comme s'il tenait à bien marquer que rien, fondamentalement, n'était changé, M. Tchernomyrdine a aussi déclaré qu'il y avait place dans le gouvernement pour des « *gens d'opinion différente* ». Et *pour rendre les choses encore un* peu plus confuses, il a annoncé que M. Lobov – l'homme qui doit céder la place au sein du gouvernement – serait « *promu à poste plus élevé, dans l'administration présidentielle* »...

C'est dire que la nomination de M. Gaïdar, qui devrait être bien accueillie par des responsables occidentaux avides d'y voir un peu plus clair dans les intentions de M. Eltsine, ne lève pas, loin de là, toutes les incertitudes. On imagine mal que M. Tchernomyrdine, cadre soviétique assez traditionnel, se laisse voler la vedette par ce jeune homme brillant et un peu brouillon qui avait brusquement surgi au firmament d'une démocratie russe naissante. Et on imagine encore plus mal que M. Gaïdar accepte de se conduire en subordonné bien sage, dans un cabinet où il retrouvera quelques rescapés de sa propre équipe.

Trous béants

D'autres nominations – au sein d'un cabinet qui comporte plusieurs trous béants –, pourraient apporter d'utiles indications sur le nouvel équilibre des forces. Le ministère de l'information reste ainsi à pourvoir, depuis la démission de son titulaire, M. Fedotov. Dans ce domaine, c'est toujours Mikhaïl Poltoranine qui tire les ficelles, – comme il n'a jamais cessé de le faire depuis qu'il avait lui-même été écarté du gouvernement, au même moment que M. Gaïdar. Mais le retour officiel de ce grand amateur de pugilats politiques, apparemment assez peu apprécié par M. Tchernomyrdine, serait sans aucun doute considéré comme une « provocation » supplémentaire de la part des centristes et des conservateurs. Il faudra bien aussi finir par nommer un successeur au ministre de la sécurité, M. Barannikov, relevé de ses fonctions en juillet – mais pour cela, l'accord du Parlement est nécessaire, ce qui explique que M. Eltsine ait tardé à prendre une décision.

JAN KRAUZE

GÉORGIE : après de multiples violations du cessez-le-feu

Moscou met sévèrement en garde les Abkhazes

La télévision géorgienne a annoncé que le chef de l'Etat, Édouard Chevardnadze, est sorti une nouvelle fois indemne, jeudi 16 septembre, de tirs d'artillerie visant le quartier général des forces géorgiennes à Soukhoumi. Dans la grande ville balnéaire d'Abkhazie, le cessez-le-feu observé depuis près de deux mois a été violé mercredi soir par les « séparatistes » de l'ouest du pays.

Deux fois déjà, lorsque Soukhoumi était sur le point de tomber aux mains des forces abkhazes – soutenues par l'armée russe, bien que Moscou ait toujours proclamé sa neutralité, – M. Chevardnadze avait essuyé des tirs en se rendant sur place. Cette fois-ci, son départ de Tbilissi pour le front a été particulièrement dramatique, accompagné d'un message télévisé au président Eltsine : « *Le peuple géorgien se sent à nouveau trahi*, a-t-il dit. *Nous n'avons plus d'armes pour nous défendre et je prends l'avion pour défendre la ville avec ses habitants, les mains nues.* »

Vingt tués à Soukhoumi

La Russie s'était portée garante du cessez-le-feu signé fin juillet entre les chefs de la petite minorité abkhaze et les Géorgiens, à des conditions très favorables aux premiers : les forces russes restaient sur place, celles des Géorgiens se retiraient de l'Abkhazie, qui devait retrouver un statut d'autonomie. C'est d'ailleurs en qualifiant cet accord de trahison que les partisans de l'ex-président géorgien Zviad Gamsakhourdia, qui tiennent la Mingrélie (région séparant l'Abkhazie du reste de la Géorgie), ont repris leur offensive armée, provoquant la crise politique de mardi dernier : M. Chevardnadze a dû menacer de démissionner pour obtenir l'imposition de l'état d'urgence en Géorgie, afin de tenter de réduire la rébellion « zviadiste ». Une rébellion dont ont profité les Abkhazes pour passer à l'offensive, sans que l'on sache s'il s'est agi d'une initiative locale d'habitants abkhazes toujours encerclés par des Géorgiens dans la région d'Otchamtchira, ou si les dirigeants abkhazes ont voulu pousser leur avantage, en marquant aussi leur mécontentement quant aux « lenteurs » du retrait militaire géorgien et aux accords, notamment économiques, signés cette semaine entre Moscou et Tbilissi. Quelque 300 combattants abkhazes sont ainsi entrés dans Soukhoumi, prenant le contrôle de la gare et d'autres points stratégiques, après avoir massivement bombardé la ville ; des installations sur l'aéroport ont été atteintes et brûlées. Selon Tbilissi, il y aurait eu vingt tués et plus de cent blessés.

Après un entretien téléphonique entre MM. Chevardnadze et Eltsine, le gouvernement russe a condamné l'offensive abkhaze, qualifiée de « *violation grossière des accords du 27 juillet* » et exigeant que les forces abkhazes se retirent. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, s'est rendu sur place et a rencontré, jeudi, le président abkhaze Vladislav Ardzimba dans sa place-forte de Goudaouta. Il devait rencontrer M. Chevardnadze vendredi à Soukhoumi.

D'autre part un avion militaire russe Soukhoï-25 s'est écrasé jeudi soir entre Goudaouta et Soukhoumi, entraînant la mort du pilote, selon l'agence Interfax. Cette agence a aussi annoncé que les troupes russes ont reçu l'ordre d'intervenir pour arrêter la progression des troupes abkhazes et faire respecter le cessez-le-feu. Ce serait le premier cas d'intervention officielle de l'armée russe dans un conflit de l'ex-URSS. De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné jeudi soir la « *très sérieuse violation* » du cessez-le-feu par les forces abkhazes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

En visite en France

Alexandre Soljenitsyne dénonce les effets du capitalisme dans l'ex-URSS

Invité de Bernard Pivot vendredi 17 septembre de l'émission « Bouillon de culture », diffusée à 20 h 30 sur France 2, Alexandre Soljenitsyne a vivement critiqué, dans un entretien publié à Zurich par la *Weltwoche*, la situation actuelle en Russie, où l'arrivée du capitalisme a conduit *« à des comportements sauvages et repoussants »* et où sévit, selon lui, *« une bureaucratie pire que celle des communistes »*. L'écrivain s'en est pris également à Mikhaïl Gorbatchev, affirmant que *« les six ou sept ans qu'il a passés au pouvoir ont été un gâchis »* et que l'Occident a *« exagéré son importance »*.

Les nouveaux chiffres du goulag

Au moment où le plus célèbre dénonciateur du goulag séjourne en France, il n'est pas sans intérêt de réexaminer son *Archipel* à la lumière des révélations récentes sur le système concentrationnaire soviétique. C'est ce que vient de faire l'historien Nicolas Werth dans le dernier numéro du mensuel *l'Histoire*, dans un domaine où rien ne pouvait se faire sans un accès direct aux archives officielles, celui des statistiques (1). Beaucoup de ces chiffres avaient déjà été publiés dans la presse de la glasnost à partir de 1989, mais cette synthèse offre une bonne idée du tableau d'ensemble.

Soljenitsyne, qui avait été le premier à affirmer que « *tout serait connu* » un jour, et cela de son vivant, ne peut que s'en réjouir, même si ces chiffres conduisent à réviser à la baisse ses propres estimations. La population totale de « l'archipel » n'était pas de dix millions de personnes à la fin du règne de Staline, comme il l'estimait lui-même, voire de quinze millions, comme le pensaient d'autres auteurs occidentaux, mais de 2 à 2,5 millions. D'environ 500 000 personnes en 1934, on passe à 1 668 200 en 1940, à la fin des grandes purges, puis, après une décrue à un peu moins de 1,2 million pendant la guerre, à un sommet de 2 528 036 au 1er janvier 1951.

Tout cela ne change rien à l'horreur d'un système dont cette froide comptabilité ne rend compte que très imparfaitement. Ainsi, la « décrue » constatée en 1942-1944 s'explique par quelques libérations, mais surtout par une terrible mortalité parmi des détenus plus affamés que jamais : jusqu'à 250 000 morts dans les camps pour la seule année 1942 – 17,6 % du total. Si l'on connaît d'autre part le nombre des personnes condamnées à mort et fusillées (786 098 entre 1930 et 1953), aucune statistique ne rend compte des personnes condamnées à la détention et qui ne sont jamais arrivées à destination, au terme d'un transfert effectué dans des conditions effroyables. Il faut ajouter aussi les « colons spéciaux » qui, tout en étant déportés, ne faisaient pas partie du goulag proprement dit : plus de 2,7 millions de personnes au 1er janvier 1953, essentiellement des peuples déportés pendant la guerre, des Allemands aux Baltes en passant par les Caucasiens.

Deux autres données permettent une évaluation plus globale : une note envoyée à Khrouchtchev le 1er février 1954 par le procureur général Roudenko et publiée en 1990 par l'hebdomadaire moscovite *Arguments et faits* signalait que, depuis 1921 jusqu'à cette date, 3 777 380 personnes avaient été condamnées en URSS pour « *crimes contre-révolutionnaires* ». Si l'on sait que ces « *contre-révolutionnaires* » ne composaient qu'un peu plus du quart de la population des camps aux diverses périodes et que les autres, les droits communs, avaient été en fait condamnés pour des motifs souvent fort peu criminels (absentéisme, « *délit économique* », « *vol de bétail* », infraction à la loi sur les passeports, etc.), on arrive à un total d'au moins *15 millions* de victimes de répression. Nicolas Werth, lui, parvient au même résultat en additionnant les chiffres officiels des entrées dans les camps pour les années 1934-1947 (10,4 millions) et en augmentant ce chiffre des catégories « hors comptabilité » citées plus haut. Bien assez en tous cas pour classer l'univers concentrationnaire soviétique en très bonne place parmi les horreurs du XXe siècle.

MICHEL TATU

(1) « Goulag, les vrais chiffres », l'Histoire, no 169, septembre 1993.

□ **Erich Honecker hospitalisé au Chili.** – L'ancien chef de l'Etat est-allemand, Erich Honecker, atteint d'un cancer, a dû être hospitalisé, mercredi 15 septembre, dans une *clinique de Santiago du Chili, où il* réside depuis que la justice allemande l'a libéré pour raisons médicales, le 13 janvier dernier. Quelques heures plus tard, on apprenait la condamnation par un tribunal de Berlin, (*le Monde* du 17 septembre), de trois de ses anciens collaborateurs, Heinz Kessler, Fritz Streletz et Hans Albrecht, à des peines de prison, pour leur responsabilité dans la mort des fugitifs est-allemands. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : victoire de l'extrême droite dans une élection municipale.** – Le Parti national britannique (BNP) a remporté de justesse, jeudi 16 septembre, sa première victoire dans une consultation électorale ; son candidat, Derek Beackon, a été élu au conseil municipal de Millwall, une commune ouvrière de la banlieue de Londres où réside une forte communauté asiatique. C'est en faisant campagne sur le thème d'une « *Grande-Bretagne pour les Blancs* » que M. Beackon est parvenu a obtenir 1 480 voix contre 1473 à son concurrent travailliste. Millwall avait été ces derniers mois le théâtre de plusieurs agressions à caractère raciste. – *(AP.)*

EUROPE

POLOGNE : les élections législatives

Les anciens communistes menacent les héritiers de Solidarité

En désignant, dimanche 19 septembre, leurs députés et leurs sénateurs, les électeurs polonais pourraient infliger un sérieux revers aux héritiers de Solidarité qui, depuis quatre ans, les ont menés sur le chemin de la démocratie et de l'économie de marché.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Une fois de plus la Pologne va étonner le monde. Du moins si l'on en croit les derniers sondages officieux dont la publication est interdite en fin de campagne et qu'il convient toujours de traiter avec la plus grande prudence ici, comme l'ont prouvé les deux derniers scrutins nationaux (élection présidentielle en 1990, législatives en octobre 1991).

L'ambiance dans les QG électoraux confirmait, en tout cas, en cette fin de semaine, les tendances des sondages. Hilare dans son bureau où il accueille, dans un nuage de Marlboro, un défilé incessant de visiteurs, Jozef Oleksy, l'un des dirigeants de l'ancienne gauche démocratique (SLD, le parti des anciens communistes) ironise sur la *«catastrophe»* que prédisent ses adversaires si le SLD arrive en tête dimanche soir : *«Le chef de l'Union chrétienne nationale ne dort plus car le concordat est menacé. Geremek s'arrache la barbe car l'OTAN ne voudra plus de nous. L'Eglise décrète que voter SLD est un péché capital. Les vaches ne donneront plus de lait, les chiens se mettront à miauler. Préparez les tickets de rationnement!»* Autre favori, le Parti paysan (PSL), héritier direct du Parti paysan ZSL qui fut l'irréprochable allié du PC polonais des décennies durant et cristallise aujourd'hui la frustation du monde rural (un tiers de la population polonaise). Ses permanents attendent avec confiance les résultats du scrutin, se déclarant déjà prêts à former un gouvernement de coalition avec les autres partis qui accéderont au Parlement quels qu'ils soient – preuve de la grande souplesse idéologique du PSL.

Est-ce possible? Les Polonais, champions de l'anticommunisme, premiers à avoir donné à l'Europe de l'Est en 1980 un syndicat indépendant, puis en 1989 un chef de gouvernement démocrate, s'apprêtent-il vraiment à ramener «les rouges» au pouvoir?

Adaptation humaine

La réponse, bien sûr, est moins simpliste. S'il est fort plausible que les ex-communistes ou le Parti paysan arrivent en tête dimanche, ce sera, selon toute probabilité, avec moins du quart des suffrages exprimés, chiffre qu'un fort taux d'abstentions devrait encore relativiser. Commencera alors, en vue de la formation d'un gouvernement, le grand jeu des coalitions qui, pour l'instant, reste très ouvert. D'autre part, «les rouges» se sont transformés en honorables, ou presque, sociaux-démocrates. Renouant avec son nom d'avant-guerre, le PSL a réussi à faire oublier ses compromissions. Les ex-communistes se sont racheté une conduite et, à bien des égards, le SLD défend aujourd'hui des positions tellement libérales qu'on les qualifierait en Occident de droite. Ecouter certains chefs du SLD, comme le sémillant Aleksander Kwasniewski ou le jovial Jozef Oleksy, professer leur foi dans l'économie de marché, admettre la nécessité de limiter le déficit budgétaire à 5 % du PNB, *«avec, peut-être, une marge de manœuvres de 1/2, maximum 1 %»*, suggérer un meilleur contrôle de l'attribution des allocations-chômage afin de distinguer les vrais des faux chômeurs ou soutenir la volonté d'adhésion de la Pologne à l'OTAN..., permet tous les espoirs sur les capacités d'adaptation humaine si l'on se souvient qu'il y a seulement quatre ans, ils étaient tous deux ministres d'un gouvernement communiste.

Avec un assez remarquable cynisme, les ex-communistes font aujourd'hui valoir leurs états de service démocratiques, affirment que beaucoup parmi eux s'étaient opposés *«de l'intérieur»* au totalitarisme, vont jusqu'à prétendre que c'est grâce à leurs voix que le plan Balcerowicz de transition radicale à l'économie de marché a été adopté – omettant au passage que c'est aussi à cause de leurs voix que le gouvernement de Mme Suchocka est tombé, le 28 mai dernier, provoquant ces élections anticipées.

«Si notre succès se confirme dimanche, finit malgré tout par reconnaître M. Oleksy, *ce ne sera pas un phénomène entièrement mérité.»* En réalité, M. Oleksy et d'autres observateurs commençaient déjà jeudi à douter de l'ampleur de ce succès tellement annoncé qu'il devrait en toute logique susciter, en fin de campagne, une mobilisation des forces anticommunistes, et notamment des prêtres en chaire dimanche matin.

Autocritique de M. Geremek

Il n'en reste pas moins qu'un vote en faveur d'un parti issu de l'ancien régime et une défaite du camp de Solidarité auraient un impact psychologique considérable dans la région où la Pologne a un rôle de pionnier en matière de réforme économique. Ces élections sont certes salutaires politiquement, car la Diète précédente, morcelée à l'extrême, n'était plus viable, et la nouvelle loi électorale introduisant un seuil de 5 % des suffrages devrait limiter cette fois le nombre de partis représentés au Parlement. Mais économiquement, elles tombent au pire moment : alors que, unique en Europe, le gouvernement polonais peut se targuer cette année d'une croissance de 4 % de son PNB, les effets de cette réforme ne sont pas encore perceptibles par le gros de la population, frappée de plein fouet par l'apparition brutale du chômage (15,2 % de la main-d'œuvre). *«Il faut comprendre qu'après les élections, il ne sera plus possible de continuer la même politique économique»*, dit Karol Modzelewski, l'un des chefs de l'Union du travail, seul parti issu de Solidarité à progresser, sans doute parce qu'il s'est proclamé ouvertement de gauche. C'est là, en effet, le grand enjeu de ce scrutin : la poursuite de la voie polonaise des réformes économiques.

Défendant jeudi devant la presse, avec sa sérénité coutumière, le bilan de quatre ans de réformes, le premier ministre Hanna Suchocka ne pouvait s'empêcher de relever *«une sorte de nostalgie pour l'ancien régime qui garantissait la sécurité, même à un niveau très bas»*. Cette nostalgie, avertit-elle, *«c'est le retour à nulle part, au néant. Il faut créer une conscience politique dans la société»*.

Chef de la campagne électorale de l'Union démocratique (UD), le parti de Mme Suchocka, un des héritiers libéraux de Solidarité, le professeur Bronislaw Geremek, lui, a déjà commencé un terrible examen de conscience : *«Nous avons négligé les possibilités d'intervention de l'Etat dans le secteur public, dans l'agriculture*, nous dit-il aujourd'hui. *Nous avons été incapables de dire où étaient nos erreurs. Nous avons essayé de convaincre que nous étions sur la juste voie en perdant le contact avec une masse de souffrances humaines et de pauvreté. Nous n'avons pas su amortir les conséquences sociales de la réforme. Peut-être avons-nous trop compté sur l'aide de l'Occident...»*

Aurait-il fallu aussi, à la chute de l'ancien régime, condamner, rompre clairement avec ces forces communistes qui s'apprêtent aujourd'hui à gagner une légitimité? *«Je me pose ces questions-là*, répond M. Geremek. *Nous n'avons pas eu assez d'imagination. Ce serait mon échec personnel.»*

SYLVIE KAUFFMANN

ITALIE : le meurtre d'un prêtre «en mission» contre la Mafia

«Don Pino» assassiné

ROME

de notre correspondante

Il s'appelait Padre Giuseppe Puglisi, mais beaucoup l'appelaient tout simplement «Don Pino», à Brancaccio, ce quartier parmi les plus déshérités de Palerme, où en janvier dernier, avec trois sous et quelques bonnes volontés, il avait créé un petit centre social, Padre Nostro.

Effacé, discret, souriant, et par-dessus tout tenace, sans doute incarnait-il, après tant d'années d'embarras et de silence parfois complice, le nouveau visage de l'Eglise en Sicile. Ni héros ni phénomène médiatique, plutôt un «missionnaire» en terre mafieuse, qui, depuis sa paroisse de San Gaetano, pour mieux combattre la *«malavita»*, s'appliquait à en affaiblir les racines : la pauvreté, et cette culture de *«peur et de mort»* qu'avait si bien stigmatisée Jean-Paul II, lors de sa dernière visite dans l'île, en mai dernier, au cours de laquelle il avait exhorté l'Eglise, à se battre enfin, sans fléchir, en première ligne.

Les choix «irréversibles» de l'Eglise

Un prêtre trop actif pour ne pas devenir gênant. Non content d'agir sans relâche auprès des jeunes et des marginaux des quartiers pauvres, pour qu'ils ne deviennent pas le terreau par excellence de la Mafia, il avait, l'été dernier, organisé un véritable rallye sportif à la mémoire des deux juges assassinés, Giovanni Falcone et Paolo Borsellino. A son initiative encore, la commission parlementaire anti-mafia et son président, le PDS (ex-PCI) Luciano Violante, devaient se rendre à Brancaccio, Settecannoli et Ciaculli, quartiers de prédilection du crime organisé, le mercredi 22 septembre.

Voitures enflammées, feu devant sa porte, menaces au téléphone : les intimidations s'étaient succédé, sans que «Don Pino» se départisse de son calme. *«Ceux qui ont recours à la violence ne sont pas des hommes»*, avait-il coutume de dire. Dans une interview, en juillet dernier, il avait même directement apostrophé les tueurs de Cosa Nostra : *«Parlons-nous! Expliquons-nous! Je voudrais vous connaître et savoir ce qui vous pousse à empêcher le travail de ceux qui veulent enseigner à vos enfants la légalité et le respect réciproque...»* En mai dernier – était-ce la goutte d'eau? – il avait refusé le concours d'entreprises trop liées à la Mafia pour rénover son église, endommagée par le tremblement de terre de 1968, puis par quelques orages diluviens. A titre de représailles, l'entreprise qu'il avait lui-même choisie avait eu une de ses camionnettes incendiées. Padre Puglisi, lui, a été assassiné en pleine rue d'une balle dans la nuque, mercredi soir 15 septembre, au moment où, descendant de voiture, il rentrait chez lui (*le Monde* du 17 septembre). La veille, il avait eu cinquante-six ans. Faut-il en conclure, avec le président Violante, que *«la Mafia a franchi un degré supplémentaire en tuant un prêtre»*? Ou comme le dit cette autre figure de proue de la lutte anti-Mafia, le Père Bartolomeo Sorge, que *«la criminalité a perdu sur tous les fronts : son emprise sur l'Etat, ses liens avec la politique et maintenant la réserve de l'Eglise qui a fait des choix clairs et irréversibles»*?

Plus d'un millier de personnes, en tout cas, ont défilé jeudi soir à Palerme à la mémoire du prêtre assassiné. Le premier tombé depuis bien longtemps sous les coups de la Mafia. Le dernier assassinat d'un religieux remonte en effet à la fin des années '70, et encore s'agissait-il, d'un frère (le frère Giacinto), très proche, semble-t-il de Cosa Nostra, et tué à coups de revolver dans sa cellule au cours d'un règlement de comptes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

DIPLOMATIE

La visite du chef de l'Etat au Kazakhstan

M. Mitterrand se prononce pour le maintien des liens entre les pays de la CEI

M. Mitterrand a achevé vendredi 17 septembre à Almaty (ex-Alma-Ata) sa visite au Kazakhstan, deuxième et dernière étape, après Séoul, de son voyage en Asie. Le président de la République a insisté à cette occasion sur la nécessité de maintenir les liens entre les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). M. Mitterrand était attendu vendredi dans la soirée à Paris.

ALMATY

de notre envoyé spécial

Après avoir déposé une gerbe au très stalinien monument dédié aux héros de la *«Grande guerre patriotique»* de 1941-1945, M. Mitterrand a visité vendredi matin au pas de charge le musée national. Il s'est attardé devant une réplique du fameux «Homme d'or» dont les ornements martiaux – casque, casaque et parures de talons – remontent au Ve siècle avant Jésus-Christ et ont été trouvés il y a quelques lustres dans un tumulus, à Issyk.

Après avoir écouté les explications qui lui étaient fournies, M. Mitterrand s'est reposé dans une yourte (tente kazakhe) richement ornée, installée dans le hall du musée. C'est à pied qu'il a voulu faire les quelques centaines de mètres le séparant du palais présidentiel. Il est ainsi passé devant le nouveau palais de style tout aussi néo-stalinien que l'ancien et que construit la firme Bouygues.

Arrivé jeudi en fin d'après midi à Almaty, en provenance de Séoul, M. Mitterrand avait aussitôt eu un entretien d'une heure et demie avec Noursoultan Nazarbaïev, le président kazakh. Les deux hommes se sont déjà vus à quatre reprises par le passé, la dernière, lors de la visite officielle il y a un an du chef d'Etat kazakh à Paris. Ils semblent fort s'apprécier. L'essentiel de leur tour d'horizon a porté sur la *«géopolitique régionale»*. M. Mitterrand semble accorder la plus grande attention au Kazakhstan, immense pays touchant à la fois la Russie et la Chine, et l'une des puissances nucléaires du moment, en dépit de l'accord avec Moscou remettant à cette capitale pour 1999 la totale maîtrise des dizaines de missiles intercontinentaux que le Kazakhstan abrite.

M. Nazarbaïev s'est inquiété devant son hôte de la situation politique en Russie, un pays avec lequel le Kazakhstan a gardé les liens économiques et militaires les plus étroits. *«Certains souhaitent faire éclater la Fédération [russe]»*, a-t-il observé. M. Mitterrand, selon son porte-parole M. Musitelli, s'est nettement prononcé pour le maintien de liens entre les Etats de la CEI. Elargissant son propos aux pays voisins (Turquie, Iran, Pakistan), M. Nazarbaïev a déclaré : *«Oui à une coopération mais non à toute nouvelle forme d'empire.»*

La défense de l'environnement

«La France et le Kazakhstan deviennent de vrais alliés stratégiques», a observé M. Mitterrand. L'économie pourtant n'a pas été négligée. La France est déjà très présente en effet dans la nouvelle République, par le biais d'entreprises telles que Elf et Total (prospection pétrolière), Bouygues (qui construit, outre le palais présidentiel, le nouvel aérodrome d'Almaty), Sucres et Denrées, etc. Une quinzaine d'hommes d'affaires accompagnent d'ailleurs M. Mitterrand dans sa visite. Cinq accords bilatéraux seront signés vendredi par Alain Juppé (ministre des affaires étrangères) et François Fillon (ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche). La France accordera au Kazakhstan des lignes de crédit à moyen terme pour un montant annuel de 300 millions de francs, au lieu de cinquante à court terme jusqu'à présent.

Lors du dîner officiel qui lui était offert (lait de chamelle et saucisse de cheval, entre autres délicatesses), M. Mitterrand s'est attardé sur une autre forme de coopération future : celle concernant l'environnement. Le Kazakhstan est en effet l'une des Républiques de l'ex-URSS qui a le plus souffert de la terrible incurie soviétique. C'est à Semipalatinsk, par exemple, qu'avaient lieu, sans respect pour les populations, les expériences nucléaires. La radioactivité demeure forte dans certains terrains et certains lacs. M. Mitterrand, à la demande de M. Nazarbaïev, a d'autre part promis l'aide de la France pour la réhabilitation de la mer d'Aral.

Ancien apparatchik communiste, M. Nazarbaïev, comme tous les dignitaires locaux de l'ancien régime, s'est reconverti à une vie publique relativement démocratique : la presse est libre et les formations pullulent. *«Alors que dans les autres Républiques d'Asie centrale, les dignitaires soviétiques se sont perpétués dans l'exercice du pouvoir, les Kazakhs, eux, se sont reconvertis dans le business»*, nous fait observer un universitaire, membre de la délégation française.

M. Nazarbaïev a su s'adapter au nouveau cours des choses dans une République assez frondeuse (les émeutes de 1986 avaient été les premières à ébranler l'empire soviétique). Une distribution ethnique très «serrée» (les Kazakhs forment 40 % de la population et les Russes 37 %) contraint par ailleurs le pouvoir à demeurer prudent dans les expressions inévitables de son nouveau nationalisme.

M. Mitterrand a dû se mouvoir dans un environnement perturbé par une épidémie de choléra, à ce jour limitée, contre laquelle les autorités ont pris des précautions draconiennes : marchés et écoles sont fermés, ainsi que la frontière avec l'Ouzbekistan, puisque l'épidémie vient du Sud, officiellement du Pakistan, mais en fait d'Afghanistan. La population de cette ville d'un million deux cent mille habitants ne semble guerre affectée. Elle vaque sans excessive hâte à ses activités, dans un environnement très agréable, puisque toutes les rues et avenues sont ombragées d'arbres, mais très appauvri pour ce qui est de l'urbanisme, terriblement dégradé.

JEAN-PIERRE CLERC

Une résolution du Parlement européen et une lettre de Danielle Mitterrand

Multiplication des appels en faveur de la levée de l'embargo américain à l'encontre de Cuba

Le Parlement européen a adopté, jeudi 16 septembre à Bruxelles, une résolution en faveur de la levée intégrale de l'embargo économique imposé par Washington à Cuba depuis 1961. Le texte demande en outre l'abrogation de la loi dite Torricelli du 23 octobre 1992, qui interdit à toutes les filiales de sociétés américaines dans le monde de commercer avec La Havane.

Les pays de la CEE sont invités à ne pas se conformer à cette loi *«contraire au droit international et anachronique, qui frappe surtout la population»*. A Paris, plusieurs personnalités, dont Georges Marchais, se sont associées à une campagne lancée par le groupe «Solidarité Cuba», visant à envoyer au président Bill Clinton des «cartes de solidarité» pour demander la levée de l'embargo contre Cuba, assimilé à un *«blocus»*.

Par ailleurs, Danielle Mitterrand, opposée au *«cruel blocus américain»*, s'est déclarée *«indignée»* que le magazine *Globe Hebdo* ait, dans son numéro daté 15-21 septembre, assimilé Fidel Castro à Ceausescu. Dans une lettre publiée par cet hebdomadaire et par *l'Humanité*, elle écrit : *«Castro n'est pas arrivé au pouvoir par un coup d'Etat (...) Avec lui, le peuple a retrouvé sa dignité.»* La présidente de l'association France-Libertés reconnaît qu' *«il y a à redire sur la liberté d'expression d'une opposition politique et sur le peu d'espace accordé à l'expression démocratique»*, mais elle ajoute n'avoir reçu *«aucun témoignage dénonçant des cas de disparitions de personnes (...) à la manière centre-européenne»*, ni sur *«la destruction de villes ou la déportation de population»*.

L'épouse du président français conclut sa lettre en invitant les Cubains, auxquels Fidel Castro vient notamment de permettre la possession de dollars, à *«tenir bon»*, sans *«céder à la dictature de l'argent et du profit qu'aujourd'hui on voudrait leur imposer»*.

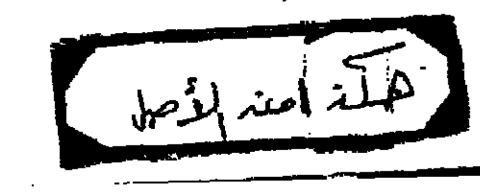
EN BREF

□ **BOLIVIE : démantèlement d'un important réseau de drogue.** – Les forces boliviennes ont démantelé, jeudi 16 septembre, un vaste réseau de trafiquants de drogue travaillant avec le cartel colombien de Cali. Les unités de la lutte antidrogue ont saisi 2 300 kilos de cocaïne et arrêté trente-sept personnes du réseau «Mariposa» opérant dans la jungle. Huit fermes, sept petits avions et divers laboratoires ont été confisqués. – *(Reuter.)*

□ **CENTRAFRIQUE : Bangui établit des relations diplomatiques avec Pretoria.** – La radio nationale a confirmé, jeudi 16 septembre, l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre la République centrafricaine et l'Afrique du Sud. *«Les gouvernements de la République centrafricaine et de la République d'Afrique du Sud ont réaffirmé à cette occasion qu'ils ont été guidés par une commune volonté de renforcer les relations d'amitié et de coopération entre leurs Etats»*, a ajouté la radio. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : un garde civil tué dans un attentat au Pays basque.** – Juvenal Villafane, sergent de la garde civile à la retraite, a été mortellement blessé, jeudi 16 septembre, dans la localité d'Andoain (province basque de Guipuzcoa), lors de l'explosion de sa voiture, sous laquelle une bombe avait été placée. Bien que l'attentat n'ait pas été revendiqué, les soupçons de la police se portent sur l'organisation indépendantiste basque ETA. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : une attaque à la grenade contre une mosquée fait un mort et trente-cinq blessés.** – Un fidèle a été tué et trente-cinq personnes blessées, jeudi 16 septembre, dans une attaque à la grenade contre une mosquée de Faisalabad, dans la province pakistanaise du Pendjab (nord-est du pays). Deux inconnus circulant sur une moto ont lancé une grenade contre la mosquée Jamia Masjid Abou Bakr Siddique, principale mosquée de la ville appartenant à la majorité sunnite, au moment de la prière du matin, a indiqué l'agence officielle Associated Press of Pakistan (PAP). Il s'agit de la deuxième attaque contre une mosquée au Pendjab en moins d'un mois, à l'approche des élections nationales et provinciales prévues les 6 et 9 octobre. – *(AFP.)*



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les Pays-Bas face aux sirènes de l'extrême droite

Une série d'attentats racistes, dont les auteurs restent inconnus, marque un changement de climat au « royaume de la tolérance »

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'ÉTÉ qui s'achève a été néfaste à la réputation de *tolérance des Pays-Bas.* Deux cent douze tombes d'un cimetière militaire allié ont été profanées le 10 août à Nimègue (Est) ; douze jours plus tard, vingt-cinq sépultures d'un cimetière juif de Middelburg (Sud-Ouest) ont été souillées d'inscriptions néonazies ; et, dans l'intervalle, des coups de feu avaient été tirés, *sans faire de victime, contre* un centre d'accueil de demandeurs d'asile des environs de Groningue (Nord).

Seule la profanation du cimetière juif portugais de Middelburg, datant du dix-septième siècle, a été revendiquée par un groupuscule, le Front nazi de la Zélande, qui s'était une première fois manifesté en juin en adressant des lettres de menaces à une organisation antiraciste de la ville. *Personne, en revanche, ne s'est* encore attribué la paternité des attentats de Groningue et de Nimègue. Mais, dans ce dernier cas, l'inspiration néonazie et xénophobe de ses auteurs ne fait pas de doute.

« Heil Hitler », avaient-ils tracé en capitales noires sur la Pierre du souvenir, un long autel de pierre blanche qui marque l'entrée du cimetière Jonkerbosch érigé à la mémoire de mille six cent quatre-vingt-douze soldats du Commonwealth tombés pour la libération de l'est des Pays-Bas en 1945. Le *socle de la Grande Croix commé*morative, lui, avait été recouvert de symboles nazis, de même que plusieurs tombes. Des dizaines d'autres sépultures, utilisées comme autant de pièces d'un sinistre Scrabble, ont porté (jusqu'à leur nettoyage) des slogans en plusieurs langues : *« Sig Heil »* (sic), *« White Power »*, *« Dood Turken »* (Mort aux Turcs) et *« Auslander raus »* (Etrangers dehors).

De prudentes interrogations

Les médias se sont gardés d'étiqueter les profanateurs, préférant parler simplement d'*« inconnus »*. *Dans la foulée*, les Néerlandais, tout en ne dissimulant pas leur indignation, ont paru s'interroger sur la signification de ces gestes : vandalisme provocateur ou message politique ? Souvenir, sans doute, de la destruction en février dernier du momument érigé à Amsterdam à la mémoire des victimes d'Auschwitz, qui avait indigné le pays avant qu'un salarié de *l'entreprise l'ayant livré n'avoue* qu'il avait cherché à éradiquer un défaut de fabrication...

C'est donc avec beaucoup de prudence qu'un porte-parole du Fascisme Onderzoek Kollectief (groupe de recherches sur le fascisme, FOK) d'Amsterdam estime que *« la piste d'un groupe néonazi doit être prise au sérieux »*. Il en veut pour *« preuve »* la souillure de plusieurs tombes du Jonkerbosch par un symbole (une croix tracée dans un cercle) *« utilisé par les collaborateurs néerlandais et connu des seuls nostalgiques »*. L'enquête *de la police, qui n'avait pas exclu* dans un premier temps que des écoliers désœuvrés aient pu violer le cimetière Jonkerbosch, s'est d'ailleurs très vite orientée vers le *« milieu extrémiste de droite »*. Pour l'heure, en vain, de même qu'à Middelburg.

Une couverture politique

Le milieu serait-il donc mal connu ? *Le FOK* chiffre à *10 000* le nombre de ses membres, dont *« de 1 500 à 2 000 sont très extrémistes »*, auxquels il convient d'ajouter *« 250 skinheads aux tendances nazies »*. Mais le rapport d'activités 1991 du BVD (la DST néerlandaise) crédite l'extrême droite d'un arrière-ban actif de *« quelques centaines de personnes »* et cite les groupes à l'évidence tenus à l'œil : la branche néerlandaise de l'organisation néonazie allemande ANS (Aktionsfront Nationaler Sozialisten), les fidèles de la veuve Roost Van Teuningen – *un collaborateur nommé par* l'occupant président de la banque centrale des Pays-Bas – les abonnés du journal de la Nederlands Volks Unie, et d'autres groupuscules, qui ont pour point commun de réunir *« essentiellement des gens d'âge mûr, nostalgiques de l'idéologie fasciste des années 30 et 40 »*. La description aurait pu valoir aussi pour la Oude Strijders Legioen (Légion des vieux combattants) mais, selon le FOK, celle-ci *« a de plus en plus de membres jeunes et a cessé d'être une organisation très conservatrice pour devenir un lobby ouvertement raciste »*.



D.R.

Au cimetière de Nimègue, les tombes des soldats alliés ont été couvertes de graffitis ou de croix gammées.

L'extrême droite serait ainsi en mouvement, trouvant une couverture politique dans deux partis participant aux élections, le Centrum Partij'86 et le Centrum Democraten. *« Ils ont le vent en poupe »*, constate le FOK, qui accorde au premier 500 militants, essentiellement *« des néonazis et des skinheads »*, et 1 000 au second, qui a dernièrement créé une section jeunes.

Incendies de mosquées ou de lieux de prières, attentats contre des commerces ou des associations tenus par des immigrés, agressions physiques : la violence d'extrême droite augmente. *« cent vingt incidents en 1992, soit trois fois plus qu'en 1991 »*, a recensé le FOK. Toutefois, ces incidents anonymes semblent, pour le peu qu'on en sache, être plus le fait de sympathisants isolés que le résultat d'une campagne téléguidée. Ils attestent la volatilité croissante du milieu d'extrême droite, dont la surveillance est rendue de ce fait plus aléatoire. D'autant que l'extrême droite néerlandaise, *« mal organisée »* selon la police, n'a pas de liens structurels établis avec les organisations sœurs étrangères (Jean-Marie Le Pen, par exemple, n'est jamais venu aux Pays-Bas, au grand dam du Centrum Democraten de Hans Janmaat) et vit dans un isolement international paradoxalement protecteur. *Lequel se double d'un isolement social* : le nationalisme, quelle qu'en soit la forme d'expression, n'a pas bonne presse aux Pays-Bas où un fort interdit pèse sur l'extrémisme des opinions et où leur expression violente est un péché capital.

L'extrême droite devrait donc se mouvoir dans un milieu fondamentalement hostile : à la suite de l'assassinat d'une famille turque à Solingen, un million de Néerlandais – dont la fibre germanophobe avait été sournoisement titillée par un animateur de radio – ont envoyé à la chancellerie allemande une carte portant le slogan *« Je suis furieux »*.

Reste qu'elle se meut, et apparemment de plus en plus activement, dans un environnement qui, lui aussi, change : *« L'attentat de Nimègue s'inscrit en tout état de cause sur la toile de fond d'une intolérance croissante »*, relève le Bureau national de lutte contre le racisme (LBR), à Utrecht. En juin, à Nimègue déjà, une société d'affichage avait dû suspendre une campagne de publicité pour une manifestation multiculturelle à la suite des menaces proférées par un *mystérieux Front de libération* de la ville. Début 1992, une agence pour l'emploi et une radio pour les immigrés ont été, à La Haye, la cible de bombes artisanales.

Sur les terrains plus pacifiques du logement ou du travail, le LBR a enregistré l'an dernier un nombre de plaintes pour discrimination raciale (174) en hausse de 28 %. Peut-être les victimes sont-elles plus disposées qu'avant à porter plainte, explique le LBR, *mais c'est aussi le signe d'une « menace »* plus clairement ressentie et d'un *« changement d'ambiance »*.

« Un seuil critique » ?

L'an dernier, un sondage d'origine gouvernementale a fait apparaître que 45 % des Néerlandais préféraient ne pas avoir des immigrés pour voisins et que 48 % considéraient qu'il y avait trop d'étrangers dans leur pays (où ils ne représentent pourtant que 6 % de la population). Cette opinion, ou plutôt cette impression, est aujourd'hui partagée par une majorité de jeunes : selon une enquête publiée au début du mois, 64 % des vingt - vingt-cinq ans considèrent que les Pays-Bas sont *« pleins »* et qu'il *« n'y a plus de place pour plus d'étrangers »*.

Pourtant, les chiffres officiels hors demandeurs d'asile montrent... une baisse de l'immigration : – 33 % pour les Antillais, – 28 % pour les Turcs, – 19 % pour les Marocains ! Cette tendance s'est confirmée au cours du premier semestre, mais le gouvernement de La Haye n'en a pas moins fait approuver, la semaine dernière, des critères plus sévères pour la réunion des familles, quelques mois après que son chef, le chrétien-démocrate Ruud Lubbers, qui sent traditionnellement bien l'opinion publique, se fut laissé aller à affirmer : *« Le seuil critique de l'accueil des migrants est atteint. »*

Bien sûr, ce que la Fondation Anne Frank appelle *« un tabou moral »* interdit toujours aux Néerlandais de se dire ouvertement *« racistes »*. *Mais le climat* général à l'égard des allogènes se dégrade sensiblement, et la question de l'immigration prend une place croissante dans les préoccupations politiques. Les sondages promettent au parti Centrum Democraten – dont le programme tient en un slogan : *« La Hollande aux Hollandais »* – cinq à sept députés, à l'issue du scrutin du 3 mai 1994, contre un seul élu actuellement. Les élections municipales du 2 mars prochain constitueront sans doute un premier test. En 1990, les deux formations d'extrême droite avaient placé onze conseillers municipaux, en dépit du boycottage instauré par les médias et les formations traditionnelles. En dépit de leur fierté à cultiver leur différence, les Pays-Bas paraissent tristement se banaliser.

CHRISTIAN CHARTIER

Durcissement anti-immigrés en Autriche

Une coalition hétéroclite où se retrouvent les Verts, le patronat, l'Eglise catholique et les organisations humanitaires critique la politique officielle

VIENNE

de notre correspondante

UNE vive polémique sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Autriche réglées par une loi du 1er juillet dernier s'est engagée entre d'une part le gouvernement, qui a durci sa politique contre l'*immigration irrégulière*, et d'autre part une alliance composée des Verts, des organisations humanitaires et de représentants du patronat, qui réclame l'assouplissement de la législation.

Depuis juin 1992 le gouvernement de coalition SPOe (sociaux-démocrates) - OeVP (chrétiens-démocrates) a créé le cadre juridique d'une nouvelle politique d'immigration ; celle-ci vise à réduire l'afflux d'étrangers, notamment en *provenance de l'Europe de l'Est*, par une sélection rigoureuse des demandes d'asile afin de dissuader les candidats dont les motivations sont purement économiques et par l'octroi à l'administration de moyens de contrôle accrus dans sa lutte contre l'immigration clandestine.

Les trois piliers de cette législation sont la loi sur le droit d'asile (juin 1992) – elle contient comme en Allemagne la fameuse clause du « pays tiers » *selon laquelle* ne peut plus bénéficier du droit d'asile celui qui arrive d'un Etat tiers où *il était* à l'*abri* de toute persécution (ce qui est le cas aujourd'hui pour tous les pays voisins de l'Autriche) –, la loi sur les étrangers, qui permet depuis janvier dernier un contrôle plus rigoureux pour lutter contre le travail au noir d'immigrés clandestins, et enfin la loi sur les conditions de séjour des étrangers, qui règle l'immigration par des quotas annuels, en fonction des *besoins (les quotas ont été fixés à* 21 000 personnes pour la période allant du 1er juillet 1993 au 30 juin 1994).

Des critères très stricts

Au cœur de la controverse actuelle se trouve la disparition, dans la *nouvelle loi*, de la distinction entre les candidats à l'immigration et les étrangers installés en *Autriche* de longue date ; la nouvelle législation soumet les deux groupes aux mêmes restrictions : obligation de disposer d'un appartement assez vaste mettant à la disposition de chaque personne 10 mètres carrés, obligation de *disposer de ressources suffisantes* compte non tenu des allocations familiales et sociales – véritable chausse-trappe pour des travailleurs étrangers au chômage – et le respect de délais stricts pour le renouvellement des cartes de séjour, sous peine d'être expulsé, même après des années de séjour en Autriche.

Le cas d'une fillette turque de sept ans vivant avec ses parents depuis des années dans un petit *village du Tyrol* et *menacée d'ex*pulsion par les autorités parce qu'elle était jugée en « situation *irrégulière* » du fait que la mère avait omis de faire inscrire son nom dans son passeport a ému le pays et donné des arguments aux adversaires de Franz Loeschnak, ministre social-démocrate de l'intérieur qui passe pour être le « père » de la loi. Le débat mené avec beaucoup de passion a semé *la zizanie au sein de la coalition* gouvernementale dont les députés avaient voté la loi. Franz Loeschnak a dû se défendre contre les attaques venues à la fois de la gauche de son propre parti et de députés conservateurs réclamant *« plus d'humanité »* dans le traitement des étrangers – un appel soutenu d'ailleurs par l'Eglise catholique –, du patronat, qui craint de perdre une partie de sa main-d'œuvre étrangère et des organisa*tions humanitaires. Le maire* de Vienne, le social-démocrate Helmut Zilk, a vivement critiqué la loi et demandé un assouplissement de son application.

Echo médiatique « scandaleux »

Franz Loeschnak, soutenu par le *chancelier Vranitzky, a cependant* refusé d'amender la loi deux mois après son entrée en vigueur. Chiffres à l'appui, il reproche à ses détracteurs leur *« hystérie »* et a qualifié de *« scandale »* l'écho médiatique réservé à leurs agitations. Sur *84 000* demandes de renouvellement des cartes de séjour, 37 000 ont été traitées *début* septembre et 159 renouvellements seulement ont été rejetés, affirme le ministre. Il a cependant admis que la loi *« laisse une grande marge d'appréciation »* à l'administration et a fait appel aux autorités pour *« appliquer les nouvelles dispositions légales en douceur »*. Les dossiers délicats devraient être traités au ministère de l'intérieur.

Les mesures restrictives contre les étrangers ne sont pas restées sans effets. Selon Franz Loeschnak, le nombre des demandes d'asile était de 2 126 de janvier à mai contre plus de 10 000 dans la même période de l'année dernière. 18,8 % ont été acceptés. Il y a actuellement quelque 70 000 réfugiés en Autriche, venant dans leur grande majorité de l'ex-Yougoslavie ; 40 000 environ sont hébergés par l'Etat, les autres ont trouvé refuge chez des parents.

Depuis la fin 1990 quelque 2 000 militaires renforcent la surveillance des frontières avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Slovénie, longues de 1 300 kilomètres et où entre 400 et 600 « illégaux » sont arrêtés chaque mois ; 115 000 personnes munies de faux documents de voyage ont été reconduites aux frontières en 1992, 77 000 dans les six premiers mois de cette année, et entre 8 000 et 10 000 personnes en situation irrégulière sont tous les ans expulsées.

A Vienne, où on prépare un référendum incertain sur l'adhésion à la Communauté européenne, les autorités évitent de trop invoquer les réalités européennes pour justifier leur politique en matière d'immigration et ne pas livrer ainsi des arguments aux adversaires de l'Europe, qui mettent en garde contre le « diktat » de Bruxelles. Mais l'Autriche a déjà demandé à coopérer en tant qu'observateur avec les pays signataires de la convention de Schengen dès le 1er janvier 1994.

WALTRAUD BARYLI

Obsession sécuritaire chez les Tchèques

PRAGUE

de notre correspondant

LES Tchèques ont peur. Ils n'osent plus sortir la nuit, se barricadent chez eux et sont de plus en plus nombreux à acheter des armes. Les histoires de vols, cambriolages et crimes, plus effroyables les unes que les autres, sont devenues un des principaux sujets de conversation.

Pour la majorité des Tchèques, la sécurité devrait être la priorité absolue de l'action gouvernementale. Le premier ministre Vaclav Klaus a déclaré récemment qu'*« [il] ne voyait pas les signes d'une aggravation de la criminalité »* ; mais sa tentative de rassurer l'opinion publique *s'est soldée par une perte de* confiance dans son cabinet, déjà mise à mal par des affaires politico-financières.

Depuis la chute du communisme en 1989, le nombre de *délits aurait triplé. Cette aug*mentation a concerné toutes les formes de criminalité, mais *essentiellement la petite délin*quance, la plus sensible pour le citoyen ordinaire, et la criminalité à caractère économique et mafieuse qui remplit les journaux.

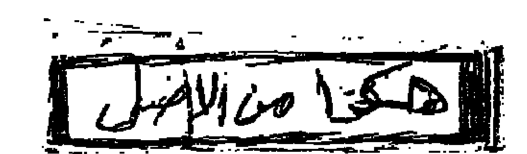
« Ministère de la peur »

Malgré cette explosion, la « République tchèque demeure l'un des pays les plus sûrs d'Europe », estime le directeur adjoint de la police criminelle Josef Doucha. Le nombre de délits commis pour cent mille habitants n'est que de 3 500 contre plus du double aux Pays-Bas ou en Allemagne. *« Mais la structure de cette criminalité est assez différente »*, souligne Otakar Osmancik, directeur de l'Institut de criminologie et de prévention sociale (IKSP). *« A l'Ouest, il y a davantage de délits liés à la drogue, au terrorisme et au crime organisé. Ici, le nombre de cambriolages a été multiplié par sept et les vols par cinq. »*

Ce qui a frappé l'imaginaire des Tchèques, c'est l'apparition récente de formes de criminalité connues jusqu'alors au travers des seules séries B américaines : tueurs à gages, règlements de comptes entre gangs, racket de commerçants, implantation des mafias soviétique, yougoslave, chinoise, vietnamienne et italienne (Camorra). Au début de l'été, l'assassinat d'entrepreneurs par des tueurs à *gages à Prague et à Pilsen en* l'espace de quelques jours a choqué la société tchèque qui *croyait être épargnée par les* plaies des sociétés capitalistes.

Aussi, le ministère de l'intérieur, profitant de plusieurs opérations réussies contre des trafiquants de drogue, d'explosifs et d'armes, s'est-il lancé dans une campagne pour rassurer la population qui n'a plus confiance dans sa police. *« Le ministère de l'intérieur et la police traînent encore derrière eux leur réputation de « ministère de la peur »*, constate la porte-parole de ce ministère, Beata Bernikova. Autre obstacle : l'absence de *« véritable politique de prévention »*, *constate Otakar Osman*cik, qui souligne que la République tchèque compte l'un des *plus forts taux de personnes* incarcérées (216 pour 100 000 habitants contre 80 en France). *Or « l'aspect préventif dans la lutte contre la criminalité est largement sous-estimé par les dirigeants du pays, les élus locaux et la hiérarchie policière »*, poursuit le directeur de l'IKSP qui a préparé un projet de « Conseil de prévention de la criminalité » au niveau de l'Etat et des régions. Soutenu à l'origine par le président Vaclav Havel, le projet a subi les contrecoups de la division de la Tchécoslovaquie et a été renvoyé aux calendes grecques, une première ébauche devant seulement se mettre en place à l'automne dans la ville de Brno.

MARTIN PLUCHTA



TRIBUNE

Requiem pour la diplomatie préventive

par Besnik Mustafaj

UN homme aussi doué pour l'ironie que François Fejtö a écrit à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du « printemps de Prague » que Brejnev ne s'était pas trompé en envoyant ses chars, car l'Occident n'est pas intervenu. Plus encore que l'Histoire, la tragi-comédie yougo-mondiale provoqua l'amertume de François Fejtö.

Il y a quelques mois encore les hommes politiques européens et américains semblaient, pour une fois, s'engager à mettre un terme au conflit qui retenait alors toute l'attention de l'opinion publique. La solution adoptée à l'unanimité fut celle de la diplomatie préventive.

Quelque chose pouvait encore être fait. Il ne restait plus qu'à utiliser la force contre les agresseurs. Bombarder des objectifs stratégiques serbes, ériger un tribunal international pareil à celui de Nuremberg. A tel point qu'une liste d'accusés fut rendue publique avec, en tête, les noms de Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic. Ils prirent des engagements. La cessation du conflit et sa non-extension paraissaient alors assurées. L'humanité n'en attendait pas davantage des hommes politiques et des diplomates. C'était de la diplomatie préventive. Nous qui avons la chance et le malheur d'appartenir à cette région du monde, en dépit d'une vie entière sous le signe de la démagogie, nous avons été les premiers trompés. Nous étions avides d'espoir.

Les illusionnistes de la paix furent étonnés par la tranquillité de Milosevic ! « Il était convaincu que ce ne serait que des mots », dira à nouveau sans hésitation François Fejtö.

Aujourd'hui la Bosnie est divi-

Des qualités qui font défaut

Monde

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F



PUBLICITÉ

Le Monde
TÉLÉMATIQUE

ABONNEMENT

POLITIQUE

Face aux pressions du PR et du CDS

Valéry Giscard d'Estaing compte sur le débat européen pour ressouder l'UDF

L'UDF organise à Issy-les-Moulineaux, les 20 et 21 septembre, ses journées parlementaires, qui seront conclues par Valéry Giscard d'Estaing, par ailleurs invité, le 19 septembre, de l'émission de TF1 « 7 sur 7 ». Confronté à la « balladurisation » d'une partie de l'UDF, attirée par le style du premier ministre, l'ancien président de la République compte sur les difficultés du gouvernement et sur le débat européen pour ressouder la confédération et retrouver des marges de manœuvre.

L'UDF existerait donc, puisqu'on voudrait s'en emparer. Pour tromper l'ennui d'une rentrée politique sans grandes perspectives, obstruée par la personnalité d'un premier ministre que les enquêtes d'opinion ont rendu provisoirement intouchable, les responsables de la confédération libérale se sont inventé une querelle importante : la présidence de l'UDF. Dans le feu d'une université d'été, à L'Alpe-d'Huez, le président du Parti républicain, Gérard Longuet, a ainsi assuré que, *« le moment venu »*, sa formation revendiquera ce poste occupé actuellement par Valéry Giscard d'Estaing, réélu pour trois ans en novembre 1991 (*le Monde* du 7 septembre).

L'affaire a fait grand bruit, au siège de l'UDF tout au moins. Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs et proche de M. Giscard d'Estaing, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, ont protesté haut et fort contre ce qu'ils ont considéré comme une attaque délibérée envers l'ancien président de la République. Philippe Vasseur, porte-parole du PR, s'est senti obligé, en retour, de calmer les esprits en expliquant, dans le bulletin interne de sa formation, qu'il n'y a *« aucune raison, aujourd'hui, de mettre en cause le président de l'UDF »* et en ajoutant que la *« perspective »* tracée par M. Longuet doit même faire figure d'hommage à l'UDF, *« dont le Parti républicain marque ainsi l'importance »*, et à M. Giscard d'Estaing, *« qui l'a construite et qui transmettra le flambeau à son heure »*.

Les fissures du RPR

L'anecdote montre, si besoin était, l'ampleur de la tâche que s'est fixée l'ancien président de la République de garder le contrôle d'une formation agitée par des ambitions contradictoires. Ces ambitions n'ont pas été refrénées par la reconstitution, à l'Assemblée nationale, d'un groupe unique rassemblant les élus du CDS et du PR avec ceux des autres composantes de l'UDF. Si personne ne doute plus de la nécessité de l'UDF, qui est à la fois *« un cartel électoral et une marque »*, selon M. Raffarin, surtout pour faire le poids face au RPR, rares sont ceux qui veulent y lier leur destin politique.

Le séminaire national de Toulouse, les 27 et 28 août, l'a bien montré. Comme lors des réunions du bureau politique de la confédération, M. Giscard d'Estaing a pu délivrer son message dans une ambiance studieuse, qui n'a, hélas ! duré que ce que durent les roses. Unitaires pour deux sur les estrades toulousaines, les centristes se sont empressés, quelques jours plus tard, au cours de leur université d'été, de multiplier sans pudeur les déclarations d'allégeance au premier ministre. Quant au Parti républicain, l'entourage de l'ancien président de la République n'a retenu de son université d'été que la saillie de M. Longuet.

M. Giscard d'Estaing est, pour l'heure, d'autant plus isolé qu'il n'a pas grand-chose à offrir et qu'il est, toujours et encore, boudé par les enquêtes d'opinion, qui suscitent les soutiens. Après avoir passé son temps à surveiller Jacques Chirac, le voici réduit à constater l'importance nouvelle d'Edouard Balladur, qui a pu user et abuser du levier ministériel pour dégarnir les rangs UDF et qui, lui, dispose surtout d'une popularité imprévue. L'ancien président de la République sait qu'en l'absence d'importantes secousses le scénario mis au point par le RPR, « vissé » par le gain de Matignon en mars dernier, ira à son terme : l'accession à l'Elysée d'un néogaulliste.

Comme il le répète souvent, cependant, il est rare qu'un premier ministre passe dix-huit mois à Matignon sans que son autorité ne soit usée par les faits. Que le vent tourne, et il sera le mieux placé pour fédérer dans son propre camp. A ce sujet, le président de l'UDF a très certainement enregistré avec satisfaction les fissures qui se sont manifestées, au cours des différentes universités d'été, entre les ministres et les députés. Les critiques virulentes dont est déjà la cible le projet de loi pour l'emploi sont une autre illustration de ce décalage, qui risque de s'amplifier au cours de la session d'automne.

M. Giscard d'Estaing compte, enfin, sur l'élément nouveau que constitue l'émergence de clans au sein du RPR, lequel semblait voué au monolithisme, et sur l'exaspération des relations entre MM. Balladur et Chirac, que le premier ministre soit au plus haut comme au plus bas, puisqu'une forte impopularité ne serait pas non plus sans conséquence sur l'image du maire de Paris. L'ancien président de la République, visiblement marqué par la crise que traverse actuellement la construction européenne, compte faire d'une pierre deux coups en réaffirmant des convictions et des objectifs dans le programme de l'UDF pour les prochaines élections européennes. Le RPR, divisé sur ce dossier, s'est bien gardé de réagir à l'intention exprimée par M. Giscard d'Estaing de rencontrer M. Chirac pour évoquer avec lui le contenu de ce programme.

GILLES PARIS

En raison de leur proximité avec le scrutin présidentiel

Les élections municipales de 1995 devraient être reportées de six mois

Le ministère de l'intérieur étudie l'établissement du calendrier électoral de 1995, année pendant laquelle doivent être organisés trois scrutins : les municipales, la présidentielle et les sénatoriales.

L'élection du président de la République est fixée vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice. La cérémonie d'investiture de François Mitterrand ayant eu lieu le 21 mai 1988, son successeur doit être élu au plus tard le dimanche 30 avril 1995, au plus tôt le 16 avril, ce qui entraîne que le premier tour soit fixé au plus tard le dimanche 16 avril, au plus tôt le 2.

La liste des candidats doit être publiée par le gouvernement au moins quinze jours avant le premier tour et après que le Conseil constitutionnel a établi cette liste au vu des parrainages qui lui sont adressés, au moins dix-huit jours avant le premier tour, par au moins cinq cents parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, membres des assemblées territoriales des TOM, du Conseil supérieur des Français de l'étranger, du Conseil de Paris ou maires.

Ces parrainages doivent donc parvenir au Conseil constitutionnel au plus tard le 29 mars, pour un premier tour le 16 avril, au plus tôt le 15 mars si le premier tour est fixé au 2 avril. Encore faut-il que les candidats à la présidence de la République disposent d'un minimum de temps pour recueillir les signatures des élus ayant la possibilité de les parrainer. Or, pour les conseillers de Paris et les maires, se pose le problème de leur renouvellement. L'article L.227 du code électoral dispose que, élus pour six ans, les conseillers municipaux *« sont renouvelés intégralement* [même ceux qui ont été élus dans l'intervalle] *au mois de mars à une date fixée au moins trois mois auparavant par décret pris en conseil des ministres »*. Les délais apparaissent trop limités pour envisager que les municipales soient organisées à cette période. Le ministère de l'intérieur choisirait, alors, la solution consistant à repousser à septembre le renouvellement des conseils municipaux élus les 12 et 19 mars 1989.

Cette prolongation du mandat des élus municipaux entraînerait celle du mandat des sénateurs, soumis à renouvellement en septembre. Elus pour neuf ans, les membres du Sénat sont renouvelables par tiers tous les trois ans. Le tiers concerné en 1995, élu en 1984, appartient à la série C, comprenant notamment les départements du Bas-Rhin à l'Yonne, y compris l'ensemble des départements de la région parisienne.

Pour fixer ces modifications, le gouvernement devrait faire voter une loi pour repousser les municipales et une loi organique pour retarder les sénatoriales.

ANNE CHAUSSEBOURG

La préparation du congrès d'octobre

La fédération socialiste du Nord invite Michel Rocard à ne plus assurer lui-même la direction du PS

Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord du PS, a relancé, jeudi 16 septembre, le débat sur la direction du Parti socialiste. Selon M. Roman, Michel Rocard ne peut prétendre, après le congrès d'octobre prochain, assumer la responsabilité de cette direction et être le candidat du parti à la prochaine élection présidentielle.

« Le défi des socialistes, a expliqué Bernard Roman, jeudi, à Lille, *est celui de la refondation du parti de la gauche française. Cet objectif ne peut s'accommoder des contraintes trop pesantes de l'élection présidentielle. Il doit s'appuyer sur des personnalités qui s'engagent pour la décennie, non sur ceux qui s'inscrivent ou veulent s'inscrire dans le calendrier électoral (...). Michel Rocard peut espérer jouer un rôle important en 1995. Il reste notre candidat, mais ne peut prétendre, sans se gêner et nous gêner, continuer à diriger parallèlement le Parti socialiste après notre congrès. »* Précisant que cette appréciation est *« partagée par une immense majorité »* de la fédération socialiste du Nord, qu'il dirige, M. Roman n'a pas nié que Martine Aubry lui semble *« assez bien correspondre »* au profil du possible successeur.

Le même jour, l'ancien ministre du travail, avec l'appui d'Elisabeth Guigou et de l'ancien député de l'Essonne Thierry Mandon, présentait ses deux amendements à la motion A de la direction du parti Refonder. Deux textes d'une dizaine de pages portant sur la politique sociale et européenne, visant plus en réalité à compléter qu'à désagréger deux chapitres essentiels, mais jugés trop *« attrape-tout »*, de cette motion. M. Mandon confirmait, jeudi, ce souci de conciliation avec la direction du parti, en indiquant que ses amies et lui-même entendent *« simplement contribuer à une réflexion de fond dans une démarche unitaire »*.

Campagne anti-Balladur

Atténuée, déjà, par cette prise de position de Mme Aubry, la portée de la déclaration de Bernard Roman a été aussi limitée, le même jour, par la réaction de l'ancien ministre Jean Le Garrec, membre de la fédération du Nord et proche, lui aussi, de Pierre Mauroy. M. Le Garrec a observé que s'il est effectivement *« difficile de mener en même temps la conduite du PS et une campagne présidentielle »*, le moment de débattre de cette question *« n'est pas encore venu »*.

La sortie de M. Roman a suscité des réactions plus vives. Ainsi, Henri Emmanuelli, engagé dans sa bataille législative des Landes, a-t-il jugé *« inadmissible que certains socialistes continuent de se livrer aux délices empoisonnés des petites phrases et des petites manœuvres »*.

« Le jour, a déploré l'ancien président de l'Assemblée nationale, *où plus de treize mille emplois disparaissent, il y a mieux à faire que de spéculer sur le prochain premier secrétaire du PS. »* Comme pour le conforter, Lionel Jospin a préféré concentrer ses critiques sur la politique du gouvernement. En déplacement à Saint-Nazaire pour soutenir Claude Evin, l'ancien ministre de l'éducation nationale a déclaré *« que la musique du gouvernement Balladur est centriste, mais que ses paroles sont de droite »*, *« plus à droite, à certains égards »*, a-t-il ajouté, que la politique de Jacques Chirac entre 1986 et 1988.

« Démystifier » la politique de M. Balladur, telle est, précisément, l'ambition de la campagne militante du PS, qui sera déclenchée à partir du 20 septembre, sur trois thèmes : l'emploi, l'emprunt Balladur et les impôts, et avec un slogan commun : *« Beaucoup de bruit pour l'injustice. »* Pour établir un bilan mensuel de l'action gouvernementale, a également été annoncée la mise en place d'un « observatoire économique et social ». Refusant d'*« être inhibé par les sondages »*, le porte-parole du PS, Jean Glavany, a émis le souhait que toutes ces initiatives puissent traduire la volonté de son parti *« de jouer son rôle d'opposition avec vigueur »*.

D. C.

□ **Le Parti socialiste accuse un découvert de 30 millions de francs.** – Pierre Moscovici, trésorier du Parti socialiste, a fait savoir, jeudi 16 septembre, que son parti connaît *« une situation de trésorerie difficile »*, avec un découvert de l'ordre de 30 millions de francs. Pour boucler un budget de 212 millions de francs, le PS attend une aide publique de 40 millions à 42 millions de francs, au titre du reliquat de la dotation publique de 1993, qui ne sera versé qu'après règlement des contentieux portant sur les élections législatives de mars dernier. L'année prochaine, la dotation, calculée intégralement sur la base de ces élections, devrait tomber, pour le PS, de 160 millions de francs, en 1993, à 100 millions de francs environ. M. Moscovici a précisé que des *« aides au départ »* seront proposées, *« sur la base du volontariat »*, aux personnes intéressées parmi la centaine de salariés du PS.

Pour compenser la suspension des essais nucléaires

L'Etat fera un effort financier particulier en faveur de la Polynésie dans les cinq ans à venir

Gaston Flosse, chef de l'exécutif de Polynésie française, a dévoilé, mercredi 15 septembre, à Papeete, le contenu du « pacte de progrès » qu'il vient de conclure avec le gouvernement afin de pallier les conséquences de la suspension des essais nucléaires de Mururoa. L'engagement financier dont bénéficiera la Polynésie française de la part de l'Etat sur les cinq ans à venir (1994-1998) est évalué à 3,41 milliards de francs.

L'affolement qui avait saisi les élus polynésiens au lendemain de l'annonce, le 8 avril 1992, par Pierre Bérégovoy, de la suspension des essais nucléaires à Mururoa était un désaveu de la politique de l'autruche qui avait commandé, jusque-là, les relations entre Paris et Papeete. Anesthésiée par sa dépendance financière vis-à-vis de la métropole – 75 % des ressources locales proviennent de transferts de l'Etat, dont 30 % au titre du ministère de la défense, – l'économie polynésienne ne s'était pas préparée à l'impensable : la diminution, voire l'arrêt brutal de la manne généreusement octroyée par le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP).

Depuis l'initiative de Pierre Bérégovoy, les langues se sont déliées, et de singuliers réquisitoires ont été prononcés. Sans aller jusqu'à puiser dans les discours du chef de file indépendantiste Oscar Temaru, Gaston Flosse, qui fut pourtant, avec le reste de la classe politique insulaire, un des cogestionnaires de cet immobilisme, jetait lui-même un regard critique et amer sur le passé. *« Le type de croisssance économique induit par les activités du CEP n'a pas permis de jeter les bases d'un véritable développement économique fondé sur les ressources propres du territoire, et il a placé ce dernier à la merci des évolutions des activités de la défense nationale en Polynésie française »*, relevait, crûment, le texte du « pacte de progrès » établi, le 27 janvier dernier, entre l'ancien ministre socialiste des DOM-TOM, Louis Le Pensec, et une délégation de dirigeants polynésiens.

Le spectre indépendantiste

Ce document, qui visait à explorer les voies de l'après-Mururoa, instruisait le procès d'*« une croissance économique (...) fragile, car assise sur une fonction publique civile et militaire hypertrophiée et, à l'inverse, sur des secteurs productifs extrêmement pénalisés par le système économique, social et culturel ainsi imposé »*. On ne pouvait mieux dresser le constat d'échec du modèle de developpement qui avait prévalu jusqu'alors dans l'archipel polynésien.

La droite étant revenue au pouvoir, Gaston Flosse manifestait aussitôt son impatience de donner un contenu financier à ce pacte de progrès, qui, dans sa version initiale, se réduisait surtout à une généreuse affirmation de principes. Pour mieux convaincre ses amis du RPR, le président du gouvernement polynésien est allé jusqu'à brandir le spectre de la menace indépendantiste, en tirant argument, notamment, des progrès enregistrés en mars dernier par les candidats du Front de la libération de la Polynésie (FLP), dont l'audience a plus que triplé depuis 1986 et atteint 22 % des suffrages. Dans une note remise au gouvernement, M. Flosse soulignait qu'un tel score ne devait pas être réduit à *« un événement accidentel »* et, telle Cassandre, il avertissait que *« sans effort immédiat de réanimation et de réactivation de l'économie, le chômage va prendre des proportions incontrôlables, et les mouvements sociaux qui menacent subiront une dérive politique rapide »*.

La pression exercée par M. Flosse s'est heurtée, pendant plusieurs mois, à la rigueur budgétaire imposée par Edouard Balladur. Au terme de trois semaines de tractations extrêmements âpres, à l'occasion desquelles le chef de l'exécutif polynésien a mis sa démission dans la balance, un accord est finalement intervenu, le 14 septembre, avec le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben.

Ce compromis, dont M. Flosse s'est réservé la primeur de l'annonce, jeudi 16 septembre, à son retour à Papeete, comporte un engagement financier en faveur de la Polynésie, sur la période 1994-1998, d'un montant de 3,41 milliards de francs, dont 1,65 milliard sous la forme d'investissements de l'Etat. La différence représente la prise en charge de dépenses budgétaires locales (sécurité sociale, création de postes d'instituteurs, dépenses de santé...). Les grandes lignes de cet accord seront inscrites dans un projet de loi d'orientation sur dix ans, qui devrait être examiné par le conseil des ministres fin novembre pour être, aussitôt, soumis au Parlement.

Cet effort de l'Etat s'ajoutera aux effets escomptés des mesures de défiscalisation pour l'outre-mer, inscrites dans le « collectif » budgétaire du printemps dernier. Mettant une sourdine à ses avertissements, M. Flosse s'est félicité de l'ensemble de ce dispositif, qui, selon lui, devrait permettre d'*« envisager l'avenir avec confiance »*. L'avenir dira, surtout, si ces engagements de l'après-Mururoa s'évaporeront dans la consommation immédiate, selon le schéma qui dominait jusqu'alors, ou s'ils seront mis à profit pour jeter les bases d'une réelle économie alternative. L'enjeu n'est rien moins que d'engager la révolution culturelle d'un archipel placé sous perfusion depuis le démarrage des essais nucléaires en 1966.

FRÉDÉRIC BOBIN

La réforme des méthodes de travail des députés

Martin Malvy (PS) demande une modification du calendrier parlementaire

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Martin Malvy, a approuvé, jeudi 16 septembre, les propositions de réforme des méthodes de travail des députés présentées, la veille, par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (*le Monde* du 17 septembre), en soulignant qu'elles *« s'inscrivent dans la suite logique de celles qui ont été faites par ses prédécesseurs, notamment en ce qui concerne le vote personnel »*.

M. Malvy a relevé, toutefois, que *« l'absentéisme parlementaire n'est pas dû à l'utilisation de telle ou telle modalité de vote, mais à l'organisation générale du travail parlementaire tout au long de l'année »*. Pour le président du groupe socialiste, une réforme de la Constitution est *« indispensable »*, afin d'instaurer une session unique de neuf mois.

Condamné en première instance

Un député de Guadeloupe mis en cause pour corruption est soutenu par le RPR

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Edouard Chammougon, maire de Baie-Mahault et député (République et Liberté, ex-non inscrit), a reçu, jeudi 16 septembre, le soutien inattendu du RPR guadeloupéen, alors que la cour d'appel de Fort-de-France (Martinique) examinait la condamnation pour corruption prononcée à son encontre le 25 janvier. M. Chammougon croyait ne plus pouvoir compter sur une telle solidarité depuis qu'Alain Juppé, lors d'une visite en Guadeloupe, en novembre 1992, avait pris ses distances avec les élus qui *« ont des choses à se reprocher et ont des démêlés avec la justice »*. Blaise Aldo, délégué départemental du RPR, a pourtant manifesté, jeudi, son soutien au député mis en cause. *« Nous sommes solidaires d'Edouard Chammougon dans le moment difficile qu'il traverse*, a-t-il déclaré. *Il a notre appui total, c'est un ami politique et, en aucune façon, nous n'allons le lâcher. »*

Après sept heures d'audience, le président de la cour d'appel a indiqué que sa décision était mise en délibéré au 4 novembre. De nouveaux embarras judiciaires attendaient cependant, vendredi, M. Chammougon, qui devait être entendu, à Pointe-à-Pitre, par le juge d'instruction Hubert Hansenne dans le cadre d'informations judiciaires ouvertes, le 13 septembre, pour corruption et escroquerie, détournement de fonds, abus de biens sociaux et faux en écritures publiques. Les policiers du SRPJ Antilles-Guyane avaient effectué des perquisitions au domicile et dans la résidence secondaire de M. Chammougon, tandis que deux de ses adjoints étaient placés en garde à vue (*le Monde* du 15 septembre).

EDDY NEDELJKOVIC

□ **Le Front national mise sur une *« rupture démocratique »* pour arriver au pouvoir.** – Carl Lang, secrétaire général du Front national, et Jean-Yves Le Gallou, président du groupe lepéniste du conseil régional d'Ile-de-France, ont indiqué, jeudi 16 septembre, à Paris, que le parti d'extrême droite sera présent dans tous les cantons renouvelables en mars 1994 et qu'il présentera des listes aux élections municipales de 1995 dans toutes les villes de plus de dix mille habitants. Misant sur une *« rupture démocratique »*, qui conduira, selon eux, à *« la grande alternance »*, ils estiment que le Front national devrait *« apparaître rapidement comme la seule force politique capable de mettre en place une autre politique »*.

Én raison de leur proximité avec le scrutin prési[...]

Les élections municipales de 1995 devraient être reportées de six mois

Le ministère de l'intérieur étudie l'établissement du calendrier électoral de 1995, année pendant laquelle doivent être organisés trois scrutins : les municipales, la présidentielle et les sénatoriales.

L'élection du président de la République est fixée vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice. La cérémonie d'investiture de François Mitterrand ayant eu lieu le 21 mai 1988, son successeur doit être élu au plus tard le dimanche 30 avril 1995, au plus tôt le 16 avril, ce qui entraîne que le premier tour soit fixé au plus tard le dimanche 16 avril, au plus tôt le 2.

La liste des candidats doit être publiée par le gouvernement au moins quinze jours avant le premier tour et après que le Conseil constitutionnel a établi cette liste au vu des parrainages qui lui sont adressés, au moins dix-huit jours avant le premier tour, par au moins cinq cents parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, membres des assemblées territoriales des TOM, du Conseil supérieur des Français de l'étranger, du Conseil de Paris ou maires.

Ces parrainages doivent donc parvenir au Conseil constitutionnel au plus tard le 29 mars, pour un premier tour le 16 avril, au plus tôt le 15 mars si le premier tour est fixé au 2 avril. Encore faut-il que les candidats à la présidence de la République disposent d'un minimum de temps pour recueillir les [...]

ANNE CHAUSSE[...]

[...]mpenser la suspension des essais nucléaires

[...]a un effort financier particulier [...]a Polynésie dans les cinq ans à [...]

Depuis l'initiative de Pierre Bérégovoy, les langues se sont déliées, et de singuliers réquisitoires ont été prononcés. Sans aller jusqu'à puiser dans les discours du chef de file indépendantiste Oscar Temaru, Gaston Flosse, qui fut pourtant, avec le reste de la classe politique insulaire, un des cogestionnaires de cet immobilisme, jetait lui-même un regard critique et amer sur le passé : « *Le type de croissance économique induit par les activités du CEP n'a pas permis de jeter les bases d'un véritable développement économique fondé sur les ressources propres du territoire, et il a placé ce dernier à la merci des évolutions des activités de la défense nationale en Polynésie française* », relevait, crûment, le texte du « pacte de progrès » établi, le 27 janvier dernier, entre l'ancien ministre socialiste des DOM-TOM, Louis Le Pensec, et une délégation de dirigeants polynésiens.

Le spectre indépendantiste

Ce document, qui visait à explorer les voies de l'après-Mururoa, instruisait le procès d'« *une croissance économique* (...) *fragile car assise sur une fonction publique civile et militaire hypertrophiée et, à l'inverse, sur des secteurs productifs extrêmement pénalisés par le système économique, social et culturel ainsi imposé* ». On ne pouvait mieux dresser le constat d'échec du modèle de développement qui avait prévalu jusqu'alors dans l'archipel polynésien.

La droite étant revenue au pouvoir, Gaston Flosse manifestait aussitôt son impatience de donner un contenu financier à ce pacte de progrès, qui, dans sa version initiale, se résumait surtout à une généreuse affirmation de principes. Pour mieux convaincre ses amis du RPR, le président du gouvernement polynésien est allé jusqu'à brandir le spectre de la menace indépendantiste, en tirant argument, notamment, des progrès [...]

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Dans un rapport remis au gouvernement

Le professeur Steg propose une restructuration complète de l'organisation des urgences

Le professeur Adolphe Steg, président de la Commission nationale de restructuration des urgences, a remis à Simone Veil et à Philippe Douste-Blazy un rapport sur *« la médicalisation des urgences »* qui devait être rendu public vendredi 17 septembre. Ce rapport propose la mise en œuvre de mesures visant à restructurer et à *« médicaliser au meilleur niveau »* les services d'urgence.

Le professeur Steg enfonce le clou. Après un premier rapport dans lequel il avait dénoncé l'aspect souvent *« kafkaïen »* du fonctionnement des services d'urgence en milieu hospitalier (*le Monde* du 12 avril 1989), il revient à la charge en réclamant au plus vite une restructuration globale de l'organisation des urgences en France.

Après la remise de son premier rapport – réalisé sous l'égide du Conseil économique et social – le professeur Steg avait été nommé, le 30 septembre 1991, par Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, président de la Commission nationale de restructuration des urgences. L'objectif principal était de définir, dans les deux ans, les voies et moyens pour *« mieux prendre en charge les patients accueillis en urgence »* et, à cette fin, *« concentrer les services d'urgence sur un plus petit nombre de sites mieux équipés et mieux desservis »*.

Intégrer le médecin généraliste

Deux ans plus tard, la situation ne s'est guère améliorée. Mais, alors que persiste une sous-médicalisation inquiétante des équipes d'urgence, le nombre de personnes faisant appel aux services d'urgence ne cesse de croître. A titre d'exemple, un habitant de Basse-Normandie sur six fait, chaque année, appel aux urgences. De même, un Corse sur six. Dans les hôpitaux de Strasbourg, l'activité des services d'urgence a progressé en dix ans de 160 % pour la chirurgie et de 300 % pour la médecine. A l'Assistance publique de Paris, le nombre de consultants est passé de 668 000 en 1990 à 727 000 en 1992. Cette progression, qui concerne toute la France, porte sur les malades venus par leurs propres moyens et qui, le plus souvent, sont soignés mais non hospitalisés. En revanche, le nombre d'urgences sévères ou graves reste stable.

Cette évolution, explique le professeur Steg, ne fait qu'accentuer un phénomène observé depuis des années : une majorité des passages aux urgences – 60 à 80 % – correspondent à des affections qui, soit auraient pu être traitées en dehors du contexte de l'urgence, soit n'impliquent pas nécessairement le recours à l'hôpital. Il existe *« un grand déséquilibre »* entre le faible taux des urgences majeures et le grand nombre d'urgences mineures et légères. *« Un tel hospitalotropisme généralisé »*, ajoute le professeur Steg, souligne l'existence d'un « manque » ailleurs, et, en particulier, *« l'insuffisante implication des généralistes dans l'urgence »*. *« L'hôpital a pris la place du médecin de famille dans la gestion de l'urgence »*, ajoute le professeur Steg, pour qui il est donc nécessaire d'intervenir en amont de l'hôpital et de réintégrer le médecin généraliste dans la chaîne de l'urgence.

Une situation anarchique

Cette situation d'encombrement des urgences se trouve aggravée par des structures souvent défaillantes. Très fréquemment, les « internes de garde » sont en réalité des « internes DIS », c'est-à-dire *« des médecins étrangers, non ressortissants de la Communauté européenne, qui choisissent de venir faire une spécialité en France »*. Bien souvent, ils ont obtenu leur diplôme au terme d'un cursus d'études qui n'a pas toujours la qualité et la rigueur exigées en France. Dans certaines spécialités, comme l'obstétrique, ils représentent la majorité des « internes ».

Bien plus nombreux encore sont les « faisant fonction d'interne » (FFI). Ils sont pour la plupart étrangers. D'après le professeur Steg, leur place dans les équipes d'urgence est *« considérable »* puisque, selon une enquête réalisée en 1991, 44 % des postes d'« interne » sont occupés par des FFI. *« Près des trois quarts des postes de FFI (73 %) sont occupés par des étrangers (Maghreb et Proche-Orient) »*, dit le rapport, en soulignant leurs compétences *« inégales »*, et les responsablités d'une *« lourdeur excessive »* qui leur sont *« abusivement confiées »*. Dans les CHU comme dans les hôpitaux généraux, M. Steg constate que *« le premier niveau d'accueil médical aux urgences est assuré par des étudiants (...) souvent amenés à prendre des décisions au-dessus de leur compétence »*.

Les conséquences d'un tel état de fait sont évidentes : prescriptions abusives d'examens complémentaires, hospitalisations excessives « de couverture », erreurs de diagnostic, traitements inadaptés, accidents thérapeutiques. Trois phénomènes expliquent cette grave carence :

• **L'insuffisance du nombre de postes de titulaires.** – Dans nombre de services d'urgence, le nombre minimum de trois médecins, défini par la circulaire du 14 mai 1991, est loin d'être atteint. Or le professeur Steg estime que, pour permettre une prise en charge permanente, c'est un effectif de cinq médecins sur place qui serait nécessaire.

• **Le grand nombre de postes vacants.** – En 1992, au concours de praticien hospitalier temps plein, 55 % des postes de chirurgie sont restés vacants. Il en a été de même pour 65 % des postes en anesthésiologie.

• **Le recours généralisé à des assistants ou à des attachés dits « associés ».** – Le recours à ces remplaçants étrangers, estime le professeur Steg, *« constitue le « grand artifice » qui permet de masquer la grave et réelle sous-médicalisation des services d'urgence »*. D'une manière générale, insiste le rapport, *« l'éparpillement des moyens en hommes et en matériels a fait que tous les hôpitaux, les grands comme les petits, en ont souffert. Le « saupoudrage » est incompatible avec la sécurité »*.

Le professeur Steg propose une vaste opération de restructuration – une « opération vérité » – qui consistera à reconnaître que les services d'urgence répondent à des besoins différents, remplissent des fonctions différentes, appellent des moyens, des structures et des statuts différents.

La priorité étant d'accroître la professionnalisation médicale aux urgences, *« la fonction de diagnostic ou de « tri » ne peut être confiée à des étudiants »*, affirme le professeur Steg. Il recommande de « sénioriser » les urgences en faisant appel à des médecins thésés formés à l'urgence. Pour ce faire, la restructuration des urgences doit tenir compte de la masse critique d'activité des services : certains sont *« peu actifs et peu attractifs parce qu'inutiles, et ce serait une erreur de vouloir, coûte que coûte, les maintenir »*.

Deux grands types de services d'accueil

La circulaire du 19 janvier 1975 recommandant qu'il n'y ait qu'un service d'urgence dans les villes de moins de 300 000 habitants n'a pas été appliquée et il en résulte une situation anarchique, tous les hôpitaux ayant voulu avoir « leur » service d'urgence : *« Un certain nombre d'établissements ou de services doivent leur existence davantage à des cheminements historico-politiques qu'à d'authentiques nécessités sanitaires »*, peut-on lire dans le rapport.

La restructuration des services d'urgence devra tenir compte des deux types de demandes différents : d'une part, l'accueil et le traitement des urgences majeures et des états de détresse ; d'autre part, l'accueil et l'orientation des patients ne présentant qu'une urgence légère relevant le plus souvent, soit de la médecine générale, soit de la médecine de dispensaire.

Le professeur Steg propose donc la création de deux grands types de services d'accueil. Les uns, situés dans des établissements qui répondent aux exigences de la circulaire du 14 mai 1991, seraient maintenus ou érigés en services d'accueil des urgences (SAU). Les autres, implantés dans des établissements moins pourvus, deviendraient des antennes d'accueil et d'orientation des urgences (ANACOR). Ces dernières devraient ainsi répondre – 24 heures sur 24 et sept jours sur sept – aux besoins de la population pour les urgences de « médecine générale » ou de « dispensaire ».

Parmi les nombreuses mesures d'accompagnement proposées, le rapport insiste sur les deux plus importantes :

• **La généralisation de la régularisation médicale de manière à orienter les patients dans des conditions satisfaisantes.** Cela suppose en particulier un maillage complet du territoire national en Centre 15 et en SAMU et l'acquisition, par la population, d'un véritable réflexe téléphonique « Centre 15 ». A cette fin, le professeur Steg souhaite qu'une campagne d'information sur « le bon usage du Centre 15 » soit menée avec l'aide du Comité français d'éducation pour la santé.

• **Un renforcement des transports sanitaires** (en particulier héliportés) afin de réduire au maximum les inconvénients liés à l'éloignement relatif des services d'accueil des urgences.

Enfin, pour améliorer la formation à l'urgence des futurs médecins, le rapport préconise la création d'un diplôme interuniversitaire d'accueil et des urgences.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Veil a annoncé, vendredi 17 septembre, que plus de 200 millions de francs seront affectés, dans le budget 1994 à la restructuration et à l'amélioration des services d'urgence.

FRANCK NOUCHI

JUSTICE

A la recherche du « troisième homme » dans l'affaire VA-OM

Le juge Beffy a entendu le juge anti-terroriste Laurence Le Vert

Le juge Beffy a entendu comme témoin, jeudi 16 septembre, à Paris, Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction au tribunal de Paris chargée des affaires de terrorisme. L'audition aurait porté sur l'identité du troisième homme qui a assisté au déjeuner du 17 juin au Fouquet's entre l'ex-entraîneur de Valenciennes Boro Primorac et André-Noël Filippeddu qui, d'après M. Primorac, aurait servi d'intermédiaire dans une présumée tentative de subornation de témoin.

M. Beffy pensait qu'il aurait pu s'agir d'un policier du service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI), chargé de la sécurité de Mme Le Vert et précédemment affecté à la protection de M. Tapie, lorsque celui-ci était ministre de la ville. Mme Le Vert avait déjà donné des indications par téléphone aux policiers ; elle aurait répété au juge Beffy que son garde du corps s'était chargé de sa protection le 17 juin. Ce fonctionnaire de police, qui avait été placé en garde à vue mercredi 8 septembre, ne pourrait donc être le « troisième homme ». Confronté à Boro Primorac, il n'avait pas été reconnu formellement et remis en liberté.

Cette nouvelle audition par le juge Beffy a suscité chez certains magistrats des réactions allant de *« l'étonnement »* à *« l'indignation »*. Elle relève, selon le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), Claude Pernollet, d'*« investigations paraissant démesurées »*.

Par ailleurs, le procureur de Valenciennes Éric de Montgolfier avait demandé à l'ancien ministre Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais, de lui indiquer, avant le vendredi 17 septembre, s'il acceptait de témoigner devant le juge Beffy dans l'affaire de subornation de témoin. Convoqué le 16 août, Jacques Mellick, qui affirme avoir été présent dans les locaux de BTF au moment où Boro Primorac prétend y avoir rencontré Bernard Tapie, avait refusé de répondre aux questions posées par le magistrat instructeur (*le Monde* du 18 août). Vendredi matin, l'avocat de M. Mellick, Me Charles Libman, a indiqué au *Monde* que son client ne rencontrerait pas le juge Beffy tant qu'il ne serait pas convoqué officiellement : *« Cet ultimatum est une fantaisie, une de plus, dans cette affaire. M. Mellick n'a reçu aucune convocation. Il serait temps que l'on respecte les formes et que l'on cesse de faire « joujou » avec la justice. M. Mellick ne refusera pas d'être entendu s'il est convoqué dans des conditions normales. »*

Le procès de Roland Gaucher contre « le Monde »

L'honneur et la bonne foi

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, jeudi 16 septembre, le jugement de la dix-septième chambre correctionnelle du 22 janvier, qui relaxait le chroniqueur Bertrand Poirot-Delpech et le journal *le Monde* des poursuites engagées par Roland Gaucher, conseiller général (Front national) de Franche-Comté, pour un article publié dans nos éditions du 15 avril.

Paru quelques jours après l'arrêt de non-lieu prononcé en faveur de Paul Touvier par la chambre d'accusation de Paris, l'article se présentait comme une fausse lettre, écrite par un militant d'extrême droite à l'ancien chef de la milice lyonnaise. Roland Gaucher était brièvement évoqué sous la qualification d'« ancien SS » et, bien que cette affirmation soit fausse, le tribunal avait prononcé la relaxe au nom de la bonne foi.

Dans son arrêt, la cour, présidée par Jean-Marie Desjardins, constate que Roland Gaucher, s'il ne fut pas SS, *« n'a jamais dénié être l'auteur des multiples documents produits aux débats, par lesquels il s'était fait l'ardent défenseur des troupes de l'Occupation et des Français combattant à leurs côtés et un agent recruteur actif pour les brigades SS »*. Les juges estiment donc que le journaliste a été *« d'une totale bonne foi, au sens commun de cette expression »*, avant d'ajouter : *« Il n'en reste pas moins qu'il a commis une faute, exclusive de la bonne foi, au sens particulier que cette expression revêt dans le cadre de la loi du 29 juillet 1881, en laissant publier une chronique faisant mention d'un fait dont il n'ignorait pas l'inexactitude. »*

Les magistrats ont donc condamné solidairement Jacques Lesourne, directeur de la publication, Bertrand Poirot-Delpech et la Société Le Monde à verser 1 franc de dommages et intérêts à Roland Gaucher en relevant que *« la confusion dont il a été victime ne porte qu'une faible atteinte à son honneur... »*

M. P.

Aventure kaki

Suite de la première page

Dans les états-majors, on reconnaît même que, sans eux, la France n'aurait pas pu mener ses opérations sous couvert des Nations unies.

C'est en 1983, il y a dix ans, que Charles Hernu, alors ministre de la défense, tournant le dos à la proposition du candidat François Mitterrand de réduire à six mois le temps du service militaire, en prolongeait au contraire la durée et inventait la formule du VSL. Il s'est agi d'un contrat que le jeune appelé peut souscrire à tout moment, avant ou après son incorporation, et par lequel il conserve son statut – ce n'est pas un engagé – entre douze et vingt-quatre mois au choix.

A l'origine, l'armée de terre souhaitait recruter 20 000 VSL chaque année. L'objectif a été atteint dès 1986 et, après une décrue qui s'est stabilisée autour de 13 000, le nombre des VSL a grimpé en flèche à partir de 1991. Il est en constant dépassement par rapport à l'objectif, de 4 000 à 5 000 contrats supplémentaires selon les années. Au 1er septembre, on comptait 24 036 VSL, dont les deux tiers environ se sont déclarés pendant le service. C'est un doublement des effectifs en moins de deux ans.

La plupart d'entre eux servent outre-mer ou dans des spécialités déterminées en fonction des besoins de l'armée. Mais de nombreux autres ont des responsabilités d'encadrement du contingent. Ils sont aspirants (le grade d'officier immédiatement au-dessous de sous-lieutenant) : un tiers des postes de chefs de section ou de peloton leur sont attribués. Ils sont sergents (le premier grade de la catégorie des sous-officiers) : le quart des postes de chefs de groupe, dans l'armée de terre, sont ainsi tenus par ces appelés.

Tous les VSL ne sont pas forcément volontaires pour servir en opérations extérieures. Mais la plupart des AVAE – dont le statut a été mis au point en 1991 pour faire face à l'afflux des missions à l'extérieur et permettre la relève des unités professionnelles – sont des VSL, à l'exception de ceux qui sont généralement hors du cadre de l'ONU et dont la mission peut coïncider avec un service de dix mois. Les mandats des Nations unies ne sont jamais inférieurs à six mois et, dans ces conditions, un AVAE qui aurait seulement quatre mois de formation derrière lui sur un service de dix mois au total ne dispose pas de la durée de temps suffisante pour être « casque bleu ». C'est la raison pour laquelle les AVAE qui ne sont pas VSL par la même occasion servent, dans la plupart des cas, en Afrique (au Tchad et en Centrafrique, notamment) pour des séjours de quatre mois avec les compagnies dont ils relèvent.

L'envie de se rendre utile

Les AVAE qui servent sous la bannière onusienne sont des VSL. C'est même une quasi-obligation. Actuellement, ils y sont en force : 54 % du détachement français au Liban, 48 % au Cambodge, 40 % en ex-Yougoslavie et 24 % en Somalie. Ce qui représentait, en août, un contingent global, pour ces seules quatre opérations de l'ONU, de quelque 3 655 jeunes Français.

JE VEUX VOIR DES PAYS
SANS RESTRUCTURATION.
ONU
PESSIN

Qui sont-ils exactement ? Des enquêtes du bureau des ressources humaines, à l'état-major de l'armée de terre, et de la commission armées-jeunesse ont voulu en cerner le portrait. Contrairement à une idée admise, il ne semble pas que la crainte du chômage soit la cause majeure de ce volontariat. Par exemple, les deux tiers des AVAE interrogés travaillaient déjà avant leur appel sous les drapeaux et les trois quarts disent être en mesure de trouver un « job », sans trop de mal, à l'issue de leur contrat. Cependant, près de 30 % d'entre eux confient qu'ils espèrent rester dans l'armée après leur temps de volontariat, et cet aveu n'est pas si innocent puisqu'il signifie que leur attitude est plutôt dictée par le désir de s'engager et, donc, de décrocher un emploi de militaire.

Ces AVAE sont souvent dans des situations familiales ou personnelles difficiles ou défavorisées. Selon les théâtres d'opération où ils servent, leur niveau d'études est faible : entre 77 % et 84 % n'ont pas dépassé le brevet des collèges, ou un CAP. Plus de 40 % sont des fils d'ouvriers et d'employés. Ils sont à 15 % orphelins de l'un des parents, ou des deux à la fois. Ils sont issus, à 33 %, de milieux séparés ou divorcés et, pour 31 %, leurs familles comptent plus de quatre enfants.

En revanche, ils partagent souvent les mêmes motivations, à les en croire. En priorité, ils déclarent être partis par idéal (l'attrait des missions humanitaires et *« l'envie de faire quelque chose d'utile »*), puis par goût de l'aventure (qu'ils confondent avec *« l'exotisme »* ou la quête de *« contacts humains »* qu'ils ne trouveraient pas ailleurs, dans le civil).

La solde et les conditions matérielles ne figurent qu'en troisième position. Elles ne sont pourtant pas négligeables. Un sous-lieutenant appelé touche 1 584 F par mois, quand le sous-lieutenant VSL, entre vingt et vingt-quatre mois de service, perçoit 7 128 F. Un sergent reçoit 1 239 F ou 5 575 F selon qu'il appartient à l'une ou l'autre des situations. Quant au deuxième classe, il doit se contenter de 495 F par mois, comme appelé, et il en gagne 2 227 comme VSL entre vingt et vingt-quatre mois de service. D'une manière générale, la solde du VSL, à son vingtième mois, rejoint presque celle du personnel d'active de même grade. A ceci près que, de surcroît, à la fin de son contrat, le VSL bénéficie d'un pécule de départ qui est égal à une fois et demie, voire trois fois, sa solde mensuelle – selon la durée de son contrat – et qui lui est versé pendant le dernier mois de service.

« Malgré les efforts consentis au début de 1993, estime la commission armées-jeunesse, *la solde allouée aux AVAE devrait mieux prendre en compte les risques encourus. Surtout, il paraît indispensable d'assurer une couverture sociale suffisante par l'Etat. Le recours à des assurances privées, même souscrites par les unités, est choquant dès lors que le pays sollicite sa jeunesse pour des missions dangereuses. »*

Une option forte pour l'état-major

Tant en ex-Yougoslavie qu'au Cambodge ou en Somalie, d'où les « casques bleus » français pourraient se retirer avant la fin de cette année, les AVAE constituent une corporation de soldats appréciée des responsables de l'ONU et de leur propre encadrement national. Des rapports d'officiers étrangers à l'état-major des Nations unies en témoignent, qui soulignent *« la valeur et la compétence »* des jeunes recrues françaises. De son côté, la commission armées-jeunesse rapporte le jugement de cadres français au contact de ces AVAE, qui font état de leur *« dévouement »* et de leur *« sang-froid »* sur le terrain : un officier, qui commandait auparavant des engagés et qui avait eu quelques craintes avant son départ pour le Liban à la tête d'un peloton d'AVAE, dit être ensuite revenu sur son *a priori*.

A l'état-major de l'armée de terre, on reconnaît que le recours aux VSL et aux AVAE s'avère aujourd'hui *« utile »* et *« indispensable »* pour entretenir des forces dans le monde entier au terme des engagements militaires pris par la France. *« Le volontariat s'impose comme une option forte pour l'armée de terre »*, écrivent les responsables du bureau des ressources humaines de l'état-major. Sans lui et, principalement, sans les appelés- « casques bleus », *« il est clair*, notent-ils, *que la France ne pourrait honorer ses engagements internationaux »*.

Aujourd'hui, on compte en moyenne trois volontaires pour un poste offert. En 1997, le dispositif de bataille français (un corps blindé mécanisé et une force d'action rapide) devrait regrouper 65 000 appelés, pour une armée de terre réduite à 225 000 hommes. Avec son capital de VSL, s'il est maintenu à quelque 24 000 hommes et *a fortiori* s'il est développé encore, la physionomie du contingent changera sensiblement : à côté de troupes professionnelles, l'armée de terre pourra constituer un « vivier » de VSL à partir duquel elle mettra sur pied des détachements complets d'appelés voués aux actions extérieures. Dès lors, le service militaire devra se chercher un but.

JACQUES ISNARD

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès GRC-Emin devant le tribunal de Lyon

La privation des droits civiques et civils requise contre le sénateur centriste Pierre Lacour

Lors de la deuxième journée du procès GRC-Emin devant le tribunal correctionnel de Lyon, Pierre-Marie Cuny, procureur adjoint, a requis trois années de prison avec sursis, 1 million de francs d'amende ainsi que la privation des droits civiques et civils, à l'encontre du sénateur Pierre Lacour, maire (CDS) de Montbron (Charente), accusé d'être le principal bénéficiaire, à titre personnel, du système de fausses factures mis en œuvre par le couple de promoteurs lyonnais (*le Monde* du 17 septembre).

LYON

de notre bureau régional

Après une première audience émaillée d'un certain folklore, avec la «prestation» de Pierre Jeambrun, sénateur (Gauche démocratique) du Jura, l'atmosphère a radicalement changé pour l'examen du cas de Pierre Lacour, soixante-dix ans, l'autre *sénateur impliqué dans cette* affaire de fausses factures. La loi d'amnistie de juillet 1988, qui semble devoir s'appliquer pour son collègue du palais du Luxembourg (le ministère public s'en remet à l'appréciation du tribunal), ne devrait pas concerner M. Lacour (CDS), qui, par un jeu de fausses facturations à tiroirs, a fait régler 1 million de francs de travaux divers dans sa propriété, d'une centaine d'hectares, de Busseroles (Dordogne).

«Je vais enfin pouvoir m'exprimer», a commencé par s'exclamer le sénateur de la Charente, très solennel, avant d'annoncer qu'il n'avait *«rien à ajouter»* à ce qu'il avait dit lors de l'instruction. En réalité, M. Lacour, grand spécialiste de la chasse et de l'aménagement de l'espace rural, parla énormément. De drainage, de curage d'étangs, d'élagage, de défrichage et autres travaux agrestes, qui se succédèrent chez lui pendant près de deux ans. Il soutient que ce vaste chantier ne devait pas coûter plus de 150000 francs, mais admet qu'il avait demandé aux dynamiques dirigeants de GRC-Emin, rencontrés par hasard, de les prendre en charge. Il s'agissait, dans son esprit, de compenser l'argent personnel qu'il aurait consacré à l'activité de son peu fortuné parti, le CDS. Et donc d'un financement politique.

Patrick Emin, le promoteur lyonnais, qui se plaint d'avoir été piégé durant sa garde à vue par l'inspecteur marseillais Antoine Gaudino, se souvient, lui, d'une somme de 300000 francs, qu'il aurait d'ailleurs accepté de régler sans sourciller, parce que, *«si je ne payais pas, GRC ne travaillerait pas»*. Les responsables de Jean Lefebvre SA ont, pour leur part, peu apprécié de voir leur «contribution» au règlement (un service sollicité par leur bon client GRC) s'envoler à près de 600 000 francs. Quant à l'entrepreneur Roland Raynaud, il ne conteste pas l'évaluation de plus de 1 million de francs de l'expert, qui correspond à son travail et à ce qu'il a perçu, *via* quatre factures.

«Agissements révoltants»

Confronté à cette inflation galopante, M. Lacour renâcle, s'entête, dispute, et n'hésite pas à laisser planer le doute sur l'honnêteté du «brave» Raynaud auquel il offrait naguère des lettres de recommandation. Le représentant du parquet soulignera cette *«volonté de tromper»* et une propension à *«noircir»* les autres pour stigmatiser des *«agissements révoltants de la part d'un élu»*.

Le fait que le sénateur Lacour, comme Pierre Jeambrun, soit, depuis 1983, un membre élu de la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC), chargée de se prononcer sur les recours concernant l'implantation des centres commerciaux – où, comme le réquisitoire définitif le souligne, *«dans 85 % des cas, il avait émis un avis favorable à des recours formés par GRC devant la commission qui n'y fut favorable qu'à 68 %»*, – fut évoqué, sans insistance. Du coup, si les débats ont permis de démonter de façon exemplaire les mécanismes de la fausse facturation – on croit avoir compris «qui, où, quand et comment», – la question «pourquoi?» reste quelque peu en suspens.

Au terme de son réquisitoire, M. Cuny avait par ailleurs réclamé des peines de 18 mois de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende contre Evelyne et Patrick Emin, qui, à ses yeux, sont loin d'être *«les victimes du vice d'un système»*, six mois avec sursis contre trois cadres dirigeants des sociétés GRC et Jean Lefebvre SA, considérés comme des *«intermédiaires»*, et 4 mois avec sursis contre l'entrepreneur trop peu regardant sur l'origine des règlements.

ROBERT BELLERET

[A la suite d'un article publié le 12 avril 1991 par notre journal, consacré aux développements de l'enquête judiciaire sur l'affaire GRC-Emin et signé Robert Belleret, Pierre Lacour avait attaqué le Monde en *diffamation publique en réclamant* 500 000 francs de dommages et intérêts. Par un jugement rendu par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le 15 septembre 1992, le sénateur obtenait partiellement gain de cause, mais les dommages et intérêts qui lui étaient accordés étaient de 15 000 francs. Le Monde, défendu par Mᵉ Yves Baudelot, ayant interjeté appel, un nouveau procès eut lieu et un arrêt, rendu le 11 mars 1993 par la cour d'appel de Paris, onzième chambre, prononça *la relaxe pure et simple* pour Jacques Lesourne, directeur de la publication, et pour l'auteur de l'article incriminé. M. Lacour forma alors un pourvoi en cassation qui a été rejeté, le 30 juin, aucun moyen n'ayant été produit à l'appui du pourvoi.]

Devant la cour d'appel de Paris

Les causes de la catastrophe de la gare de Lyon font l'objet d'un nouvel examen

La 20ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris examine, depuis le jeudi 16 septembre, les recours formés contre le jugement rendu le 14 décembre 1992 par la 14ᵉ chambre correctionnelle dans la catastrophe ferroviaire de la gare de Lyon. Cet accident, survenu le 27 juin 1988 dans la gare souterraine, avait provoqué la mort de cinquante-six personnes et autant de blessés.

Le magistrat instructeur avait renvoyé devant le tribunal correctionnel plusieurs personnes impliquées à titres divers dans l'accident. Ainsi, Odile Mirroir avait été poursuivie pour avoir tiré le signal d'alarme en s'apercevant que son train, le Melun-Paris, n'était pas omnibus. Le conducteur, Daniel Saulin, avait alors réarmé le signal d'alarme en gare de Vert-de-Maisons, mais lors de cette manœuvre, effectuée avec difficulté, un robinet d'arrêt avait été manipulé, provoquant une coupure du circuit de freinage sur la quasi-totalité du convoi.

Constatant l'absence de frein peu avant la gare de Lyon, le conducteur avait lancé par radio un message d'alerte sans s'identifier, ce qui avait conduit le régulateur à diriger le train *«en dérive»* sur une voie supposée libre. Cependant, à cause du retard d'un contrôleur, cette voie était occupée par un train qui aurait dû partir à 19 h 04 pour Villeneuve-Saint-Georges. Le Melun-Paris avait donc percuté contre ce train, les voitures s'encastrant les unes dans les autres sur 18 mètres.

Le tribunal correctionnel avait relaxé le régulateur, Auguste Tholence, et Odile Mirroir du délit de complicité d'homicide et blessures involontaires, ne retenant contre cette dernière que la contravention pour usage abusif du signal d'alarme.

Robinet fermé

En revanche, le conducteur, M. Saulin, avait été condamné à quatre ans de prison, dont trois ans et demi avec sursis, et le contrôleur du train percuté, André Fouquet, sanctionné de deux ans de prison avec sursis. A l'audience du tribunal, les avocats de la défense et certains conseillers des victimes avaient longuement insisté sur la responsabilité de la SNCF qui n'aurait pas, à leurs yeux, installé les équipements nécessaires à la sécurité, et qui aurait commis des erreurs de conception, notamment dans la construction de la gare souterraine. Les premiers juges avaient écarté ces arguments, qui ont à nouveau été évoqués devant la cour d'appel. Ainsi, lors de la première journée de l'audience, M. Saulin a-t-il rappelé que, lorsqu'il était reparti de Vert-de-Maisons, *«tous les indicateurs en cabine étaient normaux»*. Pourtant, à l'exception de l'élément moteur, le train était sans frein et aucune alarme ne s'est déclenchée pour prévenir le conducteur. Les débats de jeudi ont cependant permis d'éclaircir un point resté obscur en première instance.

Le robinet d'arrêt du circuit de freinage étant facilement accessible, on ignorait qui avait pu le manœuvrer, M. Saulin affirmait qu'il pensait l'avoir laissé ouvert mais, devant la cour d'appel, le conducteur a admis : *«Avec le recul, je pense que c'est moi qui ai dû laisser ce robinet fermé.»*

Les débats se poursuivront jusqu'au vendredi 24 septembre avant que la cour ne mette son arrêt en délibéré.

MAURICE PEYROT

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

L'ABC des fêtes

On est là, on s'inquiète, on panique : Ça va pas, ça va mal, jamais on s'en sortira. Qu'on se rassure, il y en a pour qui ça va bien, très bien, merci. Prenez, moi. Depuis la fin mai, je suis *de noces sans arrêt*. Tendres noces de vermeil, d'or ou d'argent, charmants mariages en blanc. Tiens, pas plus tard que samedi dernier, je me suis retrouvée avec un monde fou, dans un petit château des environs de Paris. Loué, hein, attention ! Les proprios passent leurs week-ends repliés dans les étages.

Je fonce au buffet et je tombe sur le maître de cérémonie, un des meilleurs traiteurs de Paris. Un *quinqua, beau garçon, grand*, brun, très pince à sans à rire. Avec une longue expérience des réjouissances qui ponctuent, de la naissance à la mort – Mais si ! Mais si ! – les principales étapes de notre vie. Je ne peux pas vous dire son nom, il préfère garder l'anonymat. Je le taquine :

– Vous n'avez pas l'air écrasé par la crise, vous, au moins !

– Uniquement parce que j'ai su garder la tête froide au lieu de me laisser gagner par l'euphorie des années 80 et d'investir à tout va. Et puis, crac !, depuis bientôt quatre ans, côté sociétés, à part quelques promotions de nouveaux produits, disque, parfum, machine à laver, plus un client. Et des dettes en veux-tu en voilà.

– Et côté particuliers ?

– C'est plus stable. On économise sur le quotidien, pas sur l'exceptionnel. Et comme la plupart des gens n'ont plus de personnel de maison, c'est à nous qu'on fait appel. Et ça rend. Le mariage tient le coup malgré tout. La bar mitzva, je vous raconte pas. Même l'enterrement réserve d'heureuses surprises. Moi, j'ai vu des héritiers bambocher au retour du cimetière.

– Et on claque beaucoup ? Je parle de fric.

– *Ça dépend de la classe* sociale. Pour nous, il y en a trois. C, B et A. Les gens simples, les nouveaux riches et le vieil argent.

– Ici, ce serait plutôt... – plutôt B. Cadres, commerçants, professions libérales. Regardez-vous, regardez la dame, là. Elle est griffée de la tête au pied. Tout pour la montre, l'épate.

– Et le C, c'est qui ?

– N'importe qui, une secrétaire, un agent de maîtrise prêt à casser sa tirelire et à faire la fête, une fête de rêve, une fête B. A nous de le lui permettre en forçant sur la *garniture de plats très décorés*, très tarabiscotés. Ou en lui proposant un buffet comme celui-ci, avec des bouquets roses et blancs et des volants en organdi.

– Moi, je trouve ça ravissant.

– Ça ne m'étonne pas. C'est très... typé, en tout cas. Vous ne verrez pas ça chez les A. Là, pas de fioritures, pas de tralalas. Sa fortune on la dissimule, on ne l'étale pas. Les B, ils ne reculent devant rien. Vous savez ce qu'il m'est arrivé de servir au cours du même repas ? Dans l'ordre : du caviar, du saumon et du homard. En entrées, s'entend.

– Ben, dites donc !

– C'est exactement la réaction que ces gens voulaient obtenir de leurs invités. Evidemment, quand les deux parties adverses, c'est comme ça qu'on appelle les familles ou plus exactement les mères, n'appartiennent pas au même milieu, ça peut faire des embrouilles pas possibles. La A va accuser la B, derrière son dos, bien sûr, d'avoir mauvais goût, de ne pas savoir recevoir. Et la B va trouver la A bêcheuse, avare et constipée. Faut être psychologue, dans notre métier ; se mettre à l'écoute de *désirs inavoués ou imprécis*, savoir évaluer les moyens des clientes.

– Suffit de leur demander combien elles veulent dépenser, non ?

– Non. La C – ou la B – vous donnera toujours un chiffre gonflé de gêne ou de vanité. Après quoi, elle vous dira : Six maîtres d'hotel ? Pas la peine. Avec deux, ça ira. J'ai demandé à ma belle-sœur de me prêter sa femme de ménage. Les boissons, le père du marié s'en occupe. Il connaît un petit producteur de champagne très avantageux.... Dans le temps, on vous livrait une cérémonie clé en main. On s'occupait de tout. A commencer par le cadre : château, hôtel particulier, salle réservée au Meurice, au Crillon, au Ritz ou au Plazza.

– Ah ! parce que, sorti de là...

– Ben, vous avez le Hilton ou l'Intercontinental, mais c'est plus impersonnel, plus banal. Et naturellement les boîtes à mariage, le Cercle militaire, la Maison des centraliens ou des X. Là, c'est la grosse artillerie. Le cocktail monstre. La réception poubelle.

Tout le carnet d'adresses y passe. Pour pas bon et pas cher.

– *Chez vous, ça revient à* combien ?

– *Un* 5 à 8 ? De 200 à 250 F par personne. S'il s'agit d'un C, on peut le lui démarrer à 150 balles.

– Là, j'ai droit à combien de canapés ?

– Douze. Si c'était un buffet dînatoire, une bonne vingtaine. Et c'est pas des canapés, c'est des pièces. Il y a belle lurette que j'ai remplacé le pain par des branches de céleri, des feuilles d'endive, des pétoncles farcis. L'hiver, je sers des satés indonésiens, des chinoiseries cuites à la vapeur, des amuse-gueule *amusants, quoi. Pour gens* blasés.

– Alors, les C, qu'est-ce que vous leur donnez ? Des petites saucisses chaudes ?

– Pas de misérabilisme vulgaire, je vous en prie ! Des boudins de volaille ou de poisson. Ou de la viande coupée en cubes embrochés sur une pique. Quant au A, il refuse tout ce qui ostensiblement vient de chez un traiteur : les petits gâteaux, les chocolats signés d'une étiquette dorée. Le B, lui, en raffole. L'or, il adore.

– Tiens, moi aussi.

– Oui, ça se voit.

(Publicité)

C O M M U N I Q U É

sacem
La musique, toute la musique

SCAM
SOCIETE CIVILE DES AUTEURS MULTIMEDIA

SGDL
SOCIETE DES GENS DE LETTRES DE FRANCE

Un Gatt raisonnable pour une culture européenne.

A la veille de la conclusion annoncée des accords **GATT**, les auteurs, réalisateurs et compositeurs de la **SACEM**, de la **SGDL** et de la **SCAM** lancent un appel, en accord avec les nombreux auteurs et réalisateurs réunis à Venise à l'initiative de la **FERA** (Fédération Européenne des Réalisateurs Audiovisuels).

Ils rappellent que chaque peuple jouit d'un droit imprescriptible au développement de sa propre culture en même temps qu'à l'accès au trésor culturel des autres peuples.

Ils savent que dans la crise qui déchire le monde en cette fin de siècle, il est essentiel que le cinéma et les autres moyens d'expression audiovisuels puissent contribuer à la compréhension, au rapprochement et à l'essor culturel des peuples.

Le maintien et le renforcement d'une identité culturelle forte de la Communauté est d'ailleurs indispensable à la réussite de la construction européenne.

Cette constatation est à l'origine, notamment, de certaines des dispositions de la Directive *"Télévision sans frontières"* ainsi que, plus récemment, de l'article 128 du Traité de Maastricht.

Cette identité est aujourd'hui menacée par la volonté hégémonique de certains milieux extérieurs à la Communauté.

Nous avons tous en mémoire les paroles de Jacques Delors : *"S'il existe une raison fondamentale pour que les peuples se mettent ensemble, c'est qu'il existe une culture européenne dans toute sa diversité que vous, les auteurs, représentez".*

C'est au nom de cette culture que la **SACEM**, la **SGDL** et la **SCAM** s'opposent formellement à l'adoption de l'accord **GATT** dans sa forme actuelle puisqu'il ne prévoit aucun régime dérogatoire pour le secteur audiovisuel.

Elles exhortent les négociateurs européens à exiger de manière inconditionnelle que les règles prévues à l'accord ne puissent porter atteinte au secteur audiovisuel européen.

La clause d'exception culturelle, seule règle de nature à préserver nos identités, doit être intégrée à l'accord **GATT**, sans aucune concession.

Pierre DELANOË Président du Conseil d'Administration de la SACEM.	Guy SELIGMANN Président de la SCAM.	Paul FOURNEL Président de la SGDL.

SACEM	**SCAM**	**SGDL**
Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique. Tél. 47 15 47 15	Société civile des Auteurs Multimédia Tél. 40 51 33 00	Société des Gens de Lettres. Tél. 40 51 33 00



Le Monde

SANS • VISA

Sur les pas de la Longue Marche

Parcours dans les provinces du sud-est de la Chine, visite des sites historiques de la Longue Marche et rencontres avec des témoins et des survivants de l'épopée qui, d'octobre 1934 à octobre 1935, vit, dans leur fuite en avant, les partisans de Mao conquérir le pouvoir.

19 août

Nanchang. Capitale de la province du Jiangxi, berceau de la révolution chinoise. Combien *mesure-t-elle? Si petite*, si frêle. A quatre-vingt-deux ans passés, la vieille dame vit seule dans un deux-pièces-cuisine confortable. Dans le salon, un canapé, deux fauteuils, un ventilateur au plafond qui tourne sans désemparer. Au mur, une grande photographie de Mao des années 50, une gigantesque langouste naturalisée. Un bouddha bedonnant trône sur le buffet. *« Huanyin ! Huanyin ! » (« Bienvenue ! »)*. Le thé est servi prestement. La vieille dame s'étonne un peu de la visite et de l'intérêt qu'on lui porte. Pourtant, si les chiffres sont exacts, elle est l'une des trente femmes à avoir fait la Longue Marche et aujourd'hui l'une des rares survivantes.

Native de Ruijin, au Jiangxi, où les communistes, Mao Zedong en tête, feront leur nid au début des années 30, fille de paysans pauvres, orpheline, elle s'enrôle *« naturellement »* dans l'armée rouge à l'âge de dix-huit ans. Epoque terrible qui coïncide avec les « cinq campagnes d'encerclement » destinées à écraser les communistes dans leurs « soviets ».

Elle se souvient, la vieille *dame*, des fleuves et des montagnes enneigées, du froid qui vous transperce et des morts à côté, des « minorités » (1) qui attaquent sans trêve leurs colonnes. Et de la faim qui tenaille. Les pires moments ? La traversée des fameuses « prairies », ces marécages redoutables où beaucoup de ses camarades s'enlisèrent. Seule femme de son petit groupe, elle n'avait, dira-t-elle à plusieurs reprises, peur de rien. *« Bu pa »*, ne craignait rien, jamais. Toujours prête à partager son dernier morceau de sel, sa dernière poignée de riz. Elle regrette seulement d'avoir perdu la précieuse gourde qui lui sauva la vie.

Petite soldate alors illettrée, elle a commencé la Longue Marche sans savoir qu'elle partait pour de lointains horizons. Pour un an (octobre 1934-1935), 12 000 kilomètres et la traversée de onze provinces. Un voyage aux dimensions de la Chine. D'ailleurs, qui savait ? Personne.

A la mi-octobre 1934, lorsque les premières colonnes s'éloignent de Yüdu, au sud du Jiangxi, chacun devine seulement que l'on fuit face à une campagne d'encerclement plus rude, plus étouffante que les précédentes. Les « blancs » – *les armées du Kuomintang* (KMT) de Tchiang Kaï-chek – emploient les grands moyens et les services d'un général allemand, von Seeckt, dont la stratégie se révèle furieusement efficace. Les « rouges » croyaient pourtant pouvoir faire jeu égal avec les « blancs ».

Trois ans auparavant, en 1931, avaient commencé la première, la deuxième puis la troisième « campagne d'extermination des bandits rouges ». Les communistes avaient damé le pion aux troupes de Tchiang Kaï-chek, défaites, ridiculisées malgré leur nombre dix fois supérieur et des équipements sans comparaison. Une stratégie mise au point par Mao et son compère Zhu De. On connaît la suite : la venue des « communistes des villes », les fameux *« vingt-huit* bolcheviques » retour de Moscou et la reprise en main des troupes par ces idéologues accompagnés par un membre du Komintern, l'Allemand Otto Braun, alias Li De. Ce sont eux, et non Mao, qui décideront, contraints et forcés, de la Longue Marche et la mèneront dans un premier temps, avec des pertes considérables, jusqu'à Zunyi en janvier 1935. C'est là et là seulement là que Mao prend le pouvoir au sein du PCC. Il ne le perdra *plus jusqu'à sa mort*. Contrairement à la légende, il n'était auparavant qu'un des leaders minoritaires d'un parti affaibli par la répression du KMT et par ses propres dissensions.

Tous ces noms, tous ces *épisodes, la vieille dame s'en* souvient aussi. Mais, pour elle, l'essentiel se jouait ailleurs, dans la lutte quotidienne pour survivre... Puis elle pose sur la table la couverture d'un magazine où l'on voit le président de la République, Jiang Zemin, se pencher vers elle et lui serrer la main.

20 août

Nanchang, place du 1er-Août où se dresse le Monument aux martyrs de la révolution. Tout autour, allongés sur le marbre frais, des dormeurs, bouche ouverte, *se laissent* aller. C'est ici, au cours d'un des soulèvements qui embrasent les villes après la volte-face de Tchiang Kaï-chek, que fut fondée le 1er août 1927 l'armée rouge.

Visite obligée au Musée de la révolution. Architecture coloniale. A l'époque Grand Hôtel du Jiangxi. Belle façade début de siècle ; grande cour intérieure sur laquelle s'ouvrent des salles où figurent héros, cartes, reconstitutions, photos jaunies et meubles au charme désuet. Chambre modeste de Zhou Enlai avec théière, tasse et pinceaux, fauteuils recouverts d'une housse blanche, claustra de bois et verre bleuté avec croisillons. La lumière matinale rehausse l'ensemble.

21 août

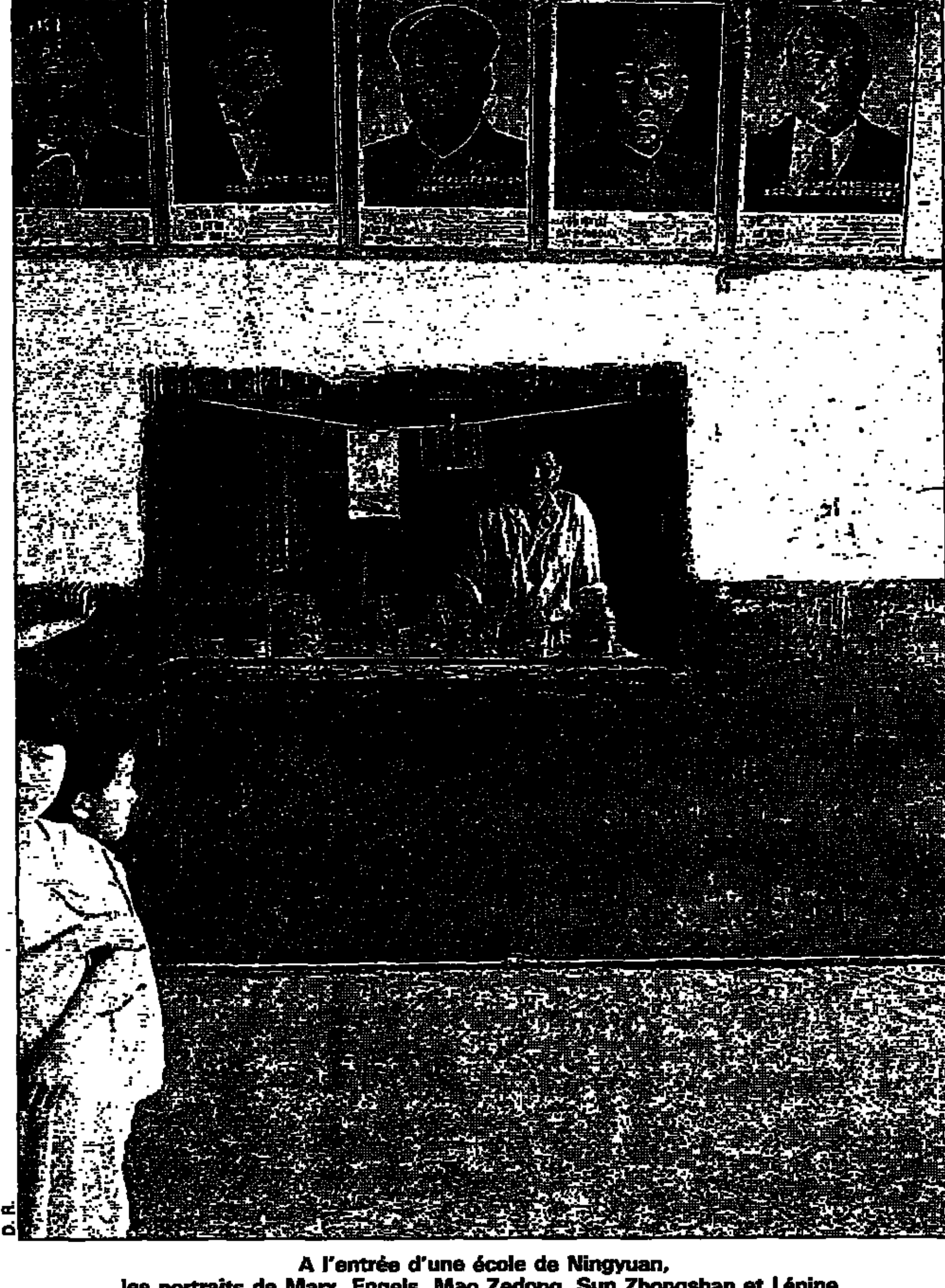
Sur la route. Direction sud-sud-est, vers les monts Jinggang. Une route défoncée. Notre lot quotidien désormais. Poussière et camions bleus style *Salaire de la peur*. Et la peur viendra plus tôt *qu'à son tour. Prochaine étape* : Ji-An et la bonne surprise de rencontrer un second vieux de la Longue Marche. Coquette maisonnette avec jardin. Ce *« lao hong jün »* (mot à mot : *« vieux soldat rouge »)* cache bien son âge. A quatre-vingt-trois ans, il n'a rien perdu de son énergie et de son autorité. En témoigne le respect des cadres provinciaux.

Sa Longue Marche s'est déroulée sous les ordres du général Peng De-huaï, l'une des grandes figures du Parti communiste que Mao Zedong évincera à la fameuse conférence de Lushan, en 1959. Peng De-huaï, l'un des seuls chefs historiques qui aient osé tenir tête au président et critiquer les errements du prétendu « Grand Bond en avant ». Il le paiera. Cher. Le vieux soldat rouge ne cache pas son admiration pour son chef d'alors. Si la Longue Marche fut *« supportable »*, il le doit à ce remarquable meneur d'hommes, au fin stratège, à ce général dur à la tâche, toujours prêt à partager l'ordinaire des siens.

Communiste il devint et communiste il est. Et si le parti perdait le pouvoir ? *« Ce serait la fin, monsieur, la fin de la Chine. »* Mais les jeunes qui courent les karaokés et se ruent ventre à terre après l'argent ? Le vieil homme l'admet, *« l'esprit de la Longue Marche se perd. Mais le Parti communiste sauvera la Chine »*. Et de montrer pour conclure deux photographies : celle du jeune combattant qu'il fut et celle du personnage salué récemment par Jiang Ze-min *lui-même. Décidément.*

22 août

Jinggangshan. A 400 kilomètres au sud-est de Nanchang. C'est ici, dans ces montagnes vert pâle, que tout a commencé. La première base, les premières victoires, l'application de recettes qui allaient faire fortune en Chine avant le Vietnam, l'Algérie... 1927. Les communistes tentent d'échapper aux troupes du KMT. Une poignée d'entre eux se réfugient au fond d'une vallée perdue. Quelques révolutionnaires, des déclassés, paysans sans terre, bandits de grand chemin.



A l'entrée d'une école de Ningyuan, les portraits de Marx, Engels, Mao Zedong, Sun Zhongshan et Lénine.

Ici, Mao commence de mener de front pratique et théorie. Restent la maison paysanne où il vécut au village de Dajing, un musée à Ciping, un monument au col de Huang Yangjie, lieu de la première victoire. A voir cette vallée encaissée, on comprend mieux le choix du sanctuaire.

L'un des rares survivants de cette époque mythique, lui-même originaire du Hunan du Sud, a rejoint ce maquis en 1928. Histoire d'un fils de paysan pauvre qui, fait rare, ira à l'école payée par un oncle lettré. L'influence de son maître, proche des révolutionnaires, les conditions de vie – où l'on retrouve les patates douces – propulsent l'adolescent vers Jinggangshan. Premiers meetings avec Mao ; sa force de persuasion, son magnétisme, son accent hunanais du Nord, l'humour souvent au rendez-vous, les formules qui pleuvent, parfois inspirées des aphorismes écrits par Sun Zi dans *l'Art de la guerre* quelque deux mille cinq cents ans avant. Une discipline de fer, des escarmouches avec l'ennemi, l'enseignement des bases du marxisme forgent peu à peu cette armée rouge dont Zhu De deviendra le chef et Mao le leader charismatique.

Le vieil homme n'a pas oublié les ordres contradictoires venant des villes, le refus de Mao d'obtempérer, le départ pour le Sud-est, au carrefour de quatre provinces : Guangdong, Hunan, *Guangxi, Jiangxi. Loin, très loin* des grandes métropoles provinciales. Vieille tactique de hors-la-loi qui a fait ses preuves.

Quant à la Longue Marche, elle fut d'autant plus éprouvante qu'il se perdit en chemin. Il doit son salut... à son talent de calligraphe ! Du Sichuan, où il s'égare, jusqu'au Shaanxi où il retrouve les siens, il va proposer ses services et gagner gîte et couvert en maniant ses pinceaux. A Yenan, Mao lui-même le *félicitera publiquement* d'avoir réussi un tel exploit. Ce qui l'a sauvé ? Sa jeunesse, la foi dans la Révolution. *« Bu pa »*. Lui non plus ne craignait rien. Et sa résistance au sommeil. Car, dit-il, *« les pauses étaient courtes, longues les étapes »*. On dormait dans le fossé, parfois chez l'habitant ou appuyé contre un arbre. Les uns sur les autres souvent. L'épuisement guettait, la malnutrition vous coupait les jambes. Le sel surtout manquait. Le petit homme ferme les yeux quelques secondes, goûte une pastèque et revoit les rares bons moments : les chants tout en marchant, les petits spectacles à la veillée...

Au village de Dajing, une quinzaine de grandes serres à champignons viennent détruire l'harmonie du lieu. Capitaux taïwanais. Il faut dire que les touristes ne se bousculent pas au portillon de la maison de Mao. Ils ont tort. Découverte fortuite de la pièce principale d'une ferme. L'œil est attiré par un « autel » où se mêlent allègrement dieux, ancêtres, Mao qui préside et, sur les deux murs, face à face, tous les anciens maréchaux de l'armée rouge en costume d'apparat, chevauchant des montures bondissantes. Cavaliers de l'Empire ou de l'Apocalypse ?

24 août

Jinggangshan-Guangzhou. Une centaine de kilomètres d'une exceptionnelle beauté. Des gorges d'abord, puis une succession de vallées, de terrasses et de villages ouverts aux regards. Pas de défenses, de murs d'enceinte. Est-ce le fait de l'isolement ? Ces maisons de terre, couleur de terre, semblent n'avoir jamais connu d'envahisseur. Alignées, elles s'appuient sur la montagne. Le *« feng shui »* – mot à mot *« le vent et l'eau »*, – en fait la géomancie chinoise, est savamment ordonné au sud ou à l'est. Devant, l'aire de travail où sèchent les graines. Dans les rizières, c'est l'époque du battage. Soit à la main, soit avec une machine que l'on active du pied.

Puis la vallée s'élargit. Le charme s'estompe... et revient au galop à la découverte de peintures murales encadrant une porte de bois monumentale et célébrant le Paysan et le Combattant. Une « nationale » nous tend les bras. Le long de la route, des meubles de bambou par milliers. Un fauteuil à bascule coûte 35 RMB (2) avant marchandage. A Guangzhou, gigantesque sous-préfecture, il faut avoir vu la rue Gangjiang et son architecture néoclassique. Façades jaune vif, colonnes à l'antique, galeries, encorbellements, moulures et étoile rouge !

25 août

20 heures. Nuit noire ; 38°. Ils sont quatre. Avec quatre éventails pour tenter d'éloigner cette chaleur humide qui étouffe la ville. Quatre vrais grognards, édentés parfois, « durs de la feuille », placés dans un hospice de l'Armée populaire de libération. Parmi eux, deux forts en gueule videraient bien leur sac si leur hôte n'était étranger. *Ils la trouvent un* peu saumâtre, ces héros déclassés passés demi-soldes. Dur, dur, l'hospice et les jours sans fin après les hauts faits et la gloire. Conciliabules. Mieux vaut raconter des anecdotes. La première : celle du strip-tease forcé de certains soldats rouges priés par des minorités agissantes de laisser chemise et pantalon au passage d'une gorge. Sinon, gare aux pluies de javelots.

Le deuxième conteur évoque son chef bien-aimé : un certain très jeune général nommé Lin Biao et le jour où il dégaina son pistolet en pleine réunion, tira *pour rappeler à l'ordre* un soldat indiscipliné. Le coup passa si près que l'écervelé faillit bien être décervelé. Le troisième fait rire l'assemblée en expliquant avec force détails l'art d'accommoder sa ceinture... Quant au quatrième, il préfère entonner les cris de guerre que l'on scandait avant l'attaque pour effrayer l'ennemi et se donner du cœur au ventre.

De notre envoyé spécial

Victor Chanceaux

Lire la suite page 16

(1) *Les « minorités nationales »* représentent plus de cinquante ethnies différentes et environ 8 % de la population chinoise, majoritairement han. Soit une minorité d'environ 100 millions de personnes réparties le plus souvent dans des régions excentrées.

(2) 1 RMB = 1 franc au taux officiel ; environ 0,70 F au marché noir.

Sur les pas de la Longue Marche

Suite de la page 15

Un homme les écoute avec tout le respect dû en Chine aux Anciens. La cinquantaine, grand, fort, les cheveux longs, il semble tout droit sorti du roman *Au bord de l'eau*. Historien, il se passionne pour un aspect méconnu de l'histoire du PCC. Ses recherches tendraient à prouver que le «soviet» du Jiangxi était devenu une vraie puissance économique, dont le Grand Argentier n'était autre que le frère de Mao Zedong, Mao Zemin... Un Etat dans l'Etat. Dès lors, on comprend mieux pourquoi les « rouges » partent avec un véritable trésor qui leur permettra chemin faisant de régler rubis sur l'ongle leurs dettes aux paysans.

Tard dans la nuit, notre homme livrera une autre information de poids. Mao qui connaît l'un des seigneurs de guerre cantonais prétendument allié de Tchiang Kaï-chek, obtient le libre passage au clair de lune. Zhou Enlai négocie comme toujours. Pas question, comme on l'a souvent écrit de prison ou d'enfermement. Et la malaria? *« Là n'est pas l'essentiel. Non, Mao est dé-pri-mé »*. La voix de stentor résonne dans le hall de l'hôtel où se poursuit l'entretien devant une gardienne de nuit médusée. Ses sources? Les vieux soldats rouges, des textes non publiés, des témoignages familiaux... La version est plausible.

26 août

Pour une surprise! Ruijin, ce nom magique, capitale des «rouges» de 1931 à 1934, Ruijin s'étend dans la plaine. Les montagnes, visibles par temps clair, forment un anneau lointain. Le bourg hérissé de HLM manque de grâce mais les lieux historiques qui égrènent la campagne alentour ont la dimension du mythe. Le site le plus fort est certainement celui du «Gouvernement central provisoire du soviet».

Dans une ancienne demeure clanique à tympan, les « rouges » avaient installé leur salle de réunion ordinaire, avec estrade, portraits de Marx et de Lénine sur fond rouge. Une gigantesque étoile rouge comme une épée de Damoclès. Des bancs et tout autour des cellules pour des potaches révolutionnaires qui refaisaient le monde au fin fond de la Chine du Sud-Est.

Les chefs logeaient dans une maison traditionnelle avec cour intérieure, boiserie sculptée et chambres monacales. Au mur, la photo d'époque de l'habitant, retouchée – Mao, Zhu De, Zhou Enlai, – un grand chapeau de paille accroché au mur, quelques effets et, sur la petite table, les pinceaux. Plus loin, un petit théâtre de plein air où les leaders prenaient la parole. Plus loin encore, le monument dédié aux martyrs de l'armée rouge.

Etrange cérémonie : une rangée d'une vingtaine d'hommes en civil s'inclinent trois fois devant l'obus géant. Qui saluent-ils? Les héros disparus pendant la Longue Marche? Mystère et recueillement.

Visite, à quelques kilomètres de là, du «puits de Mao». La légende veut qu'il creusa lui-même celui-ci à deux pas du siège du «Comité exécutif du gouvernement central provisoire». En fait, une vieille ferme charmante avec, au cœur de la maison, un au-ciel moussu où coulent les eaux de pluie. La lumière zénithale effleure les vieilles pierres humides.

27 août

Au sommet d'une colline boisée dominant la plaine, une maison isolée, vide, repeinte de neuf, naguère le siège du «gouvernement provisoire». Le mythe semble très proche. C'est dit-on dans cette maison que Mao Zedong convainquit Zhang Wentian, l'un des vingt-huit bolcheviques, de prendre son parti. Cette conversation – et peut-on dire cette conversion – se tint quelques semaines avant le départ de la Longue Marche, à l'un des moments les plus critiques de la carrière de Mao.

Taxé de droitisme par ces «Jeunes Turcs» revenus d'URSS avec un brevet d'orthodoxie, il vient de perdre la direction du Soviet acquise de haute lutte entre les expériences du maquis et l'intervention d'une théorie hétérodoxe sinon hérétique. Non seulement ce fils de paysans appelle ceux-ci à se soulever mais, en cette période d'encerclement il ne rejette pas systématiquement les alliances tactiques avec la petite-bourgeoisie rurale. Un vrai marxiste y perdrait son *Capital*.

Ruijin. 21 heures. Orage de mousson. Veillée aux chandelles, faute d'électricité, dans cette grande maison d'hôte construite en prévision d'une visite présidentielle qui jamais n'eut lieu. Il est bien vivant, le vieillard souriant entre les chandelles qui s'exprime avec tant de volubilité dans son dialecte local. Ancien garde du corps de Zhou Enlai, il est ravi de confier son aventure et ses précieux souvenirs.

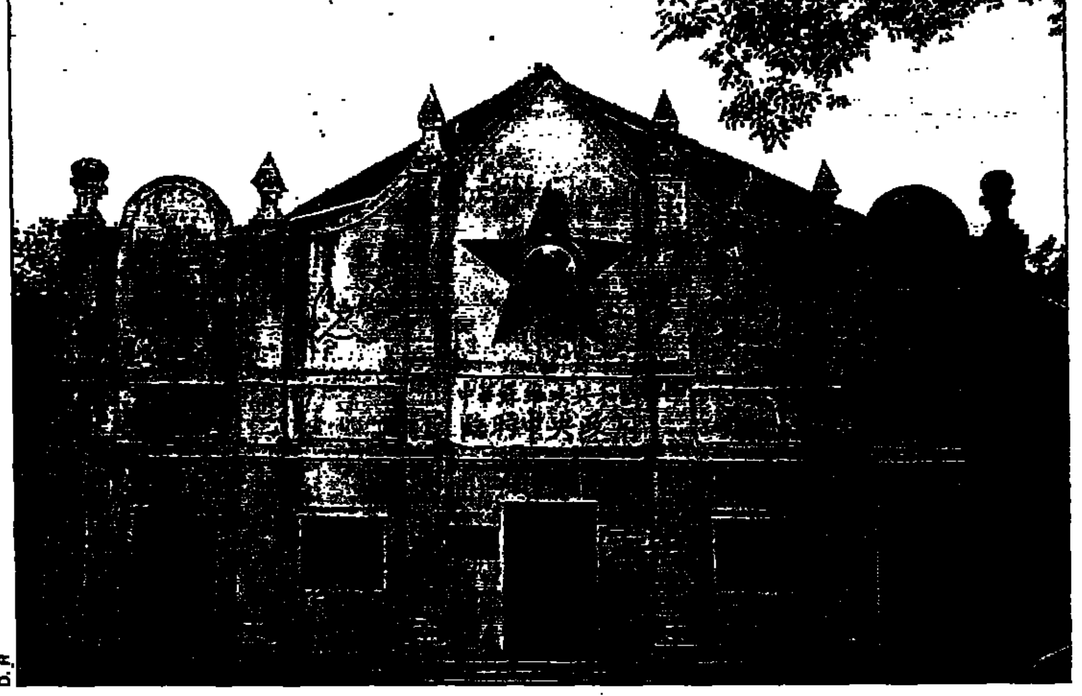
Il se souvient d'abord du moment où il s'enfonça dans les marécages et de son sauvetage *in extremis* par un compagnon à qui il doit la vie. Puis de la ceinture qu'il fallut bien manger après l'épuisement total des maigres rations. Mais surtout, il ne tarit pas d'éloges à propos de son chef : *« Très simple, très calme, très facile à vivre, très occupé, très... »* Sur les *« écarts de ligne »* du futur premier ministre de la République populaire de Chine? Il répond en souriant que la piétaille ne pouvait savoir. Et il dit sûrement vrai. *« De même,* ajoute-t-il, *nous ignorions tout de la destination finale »* (leitmotiv).

29 août

Entre Ruijin et Ningdu, ne pas rater la borne de pierre qui indique le village où le grand homme dormit une nuit. Impossible de visiter la maison, sous clef. Mais la vue des champs de lotus, parmi lesquels des femmes se glissent pour cueillir les graines qui font les délices des gourmets, la découverte du village, valent bien une halte.

13 heures. Après 150 kilomètres de piste, au nord de Ruijin, Ningdu, célèbre pour le soulèvement en 1931 de soldats proches du KMT ralliés aux communistes avec la complicité de Deng Xiaoping et pour le séjour de Mao Zedong en 1933. Déjeuner pour le moins inattendu dans un *karaoke* qui diffuse des images osées. Chinoises lascives aux gestes suggestifs, Américaines de la côte ouest aux seins généreux, *« nées de la vague »*.

Comment, dans ces conditions, suivre la conversation qui s'ébauche sur le soulèvement de Ningdu ? La date, pourtant, est frappante : 26 décembre 1932, selon les historiens locaux, soit le jour même de l'anniversaire de Mao Zedong, né en 1893 et qui aurait donc cette année cent ans. De là à évoquer les mésaventures du Président débarqué ici même par les vingt-huit bolcheviques en 1933, il n'y a qu'un pas. Ah, il n'est pas à la fête, le camarade Mao, à cet instant de sa vie. Quelle « perte de face ».



A Ruijin, capitale des « rouges » de 1931 à 1934, le gouvernement central provisoire du Soviet siégeait dans cet édifice.

Lui qui venait d'être élu président du gouvernement central provisoire de la République soviétique de Chine, lui qui avait résisté à Tchiang Kaï-chek et à sa formidable armée, le voilà évincé au profit de jeunes blancs-becs dogmatiques, lesquels bénéficient du soutien de Moscou et de ceux, sur place, d'Otto Braun et de Zhou Enlai.

Otto Braun-Li De, le mal-aimé, qui avait entre autres défauts de fumer des cigares étrangers, de ne pas parler chinois et d'être trop souvent de mauvais poil ; Li De accusé de tous les maux. Certains anciens avouent en aparté que sa « qualité » d'étranger n'arrangeait pas les choses.

30 août

A deux pas de Ningdu, une de ces montagnes inspiratrices des peintres traditionnels. Sur l'un de ces pitons se devine une maison apparemment inaccessible. Quatre moines taoïstes y vivent. Des moines ou des anachorètes ? Entre deux rochers géants, un sentier vertigineux monte, monte, le long d'une faille ombragée.

Une autre béance dans la roche ouvre sur une vallée verdoyante et un sommet couvert de pins torturés par les vents. Une gargote presque déserte s'est lovée à une extrémité. A l'autre, un petit temple. Les dieux dardent leur regard vers le paysage. On les comprend. Au retour, deux anciens de la Longue Marche. L'un d'entre eux se révèle être un de ces « petits diables rouges » qui firent la route en jouant les estafettes. Il a aujourd'hui soixante-treize ans. L'autre, le regard bleuté par l'âge, se mure d'abord dans le silence.

Puis tous deux disent sobrement leurs souffrances et leurs peines. Blessés à plusieurs reprises, leurs corps stigmatisés leur rappellent de cuisants souvenirs si jamais ils venaient à oublier. Le plus jeune avoue avoir pleuré. *« Kule, kule »*, répète-t-il. Eux en ont réchappé. Ils pensent à tous ceux qui sont tombés. *« Tous des amis. »*

31 août

Journée crescendo. La table du petit déjeuner est couverte par plus de trente plats. Au menu, poisson séché, haricots au piment, beignets en tout genre, petits pains à la vapeur, fourrés ou non, fleurs de lotus au miel, nouilles variées, œufs de caille cuits à la chaux, gâteaux. Le patron de ce véritable complexe avec restaurants, billards, *karaoke*, salle de bal, apprécie les compliments et dévoile son hobby : la photographie. Un travail digne d'un professionnel, d'ailleurs, publié dans des revues chinoises. Son sujet favori : les « Rocheuses » du coin.

La route-piste qui mène de Ningdu à Xingguo n'a rien de grandiose, mais cette succession de villages, de vallées, de terrasses dégage une harmonie profonde. Un orage torrentiel fait fuir un temps les paysans. Miraculeusement, la pluie s'arrête à un col où se mêlent la brume et un nuage de fumée masquant en partie un petit temple bouddhiste. Des chapelets de pétards explosent au seuil de l'entrée principale. Une cérémonie se termine, deux moines officient dans une salle minuscule, sous le regard béatifiant de Bouddha, Guanyin et autre « Luohan ». Sans compter les *bodhisattvas*. Quelques tentures rouges viennent donner une certaine dignité au lieu. Sur la table, de l'encens qui brûle, les livres de prière, quelques divinités secondaires. A trois mètres, des graines de riz dans une panière – récolte ou don ?, – des piments rouges qui sèchent.

Xingguo. La bibliothèque où Mao écrivit certains textes au début des années 30 et où il enseigna. La salle de classe est criante de vérité. Et le tableau qui retrace la scène frise l'hyperréalisme. Le saint homme est debout face à un auditoire médusé. Mao parle et fait le fameux geste de l'index pointé vers l'autre paume. Geste immortalisé par le célèbre photographe Wu Yinxian quelques années plus tard à Yenan. Le Mémorial de la révolution. Simple et éloquent. Autour d'un bouquet de statues épiques tourne une galerie couverte de milliers de caractères, les noms des 42 399 vies que le canton de Xingguo a données à la révolution. 10 1000 hommes seraient morts pendant la seule Longue Marche. Un dicton dit d'ailleurs : *« A chaque kilomètre franchi, un homme de Xingguo. »* L'historien qui présente les faits et les lieux n'emploie pas la langue de bois. Xingguo, rappelle-t-il, n'a pas attendu Mao Zedong pour se libérer puisque les communistes et les progressistes de l'époque conquièrent le pouvoir local dès 1928-1929. Et l'esprit révolutionnaire qui souffle sur cette région ne date pas d'hier. De nombreuses révoltes ont marqué l'histoire de ce pays. Du temps des Song du Nord déjà. Et les Taïping, dans les années 1850, ont beaucoup recruté sur place. Il suffit d'ailleurs d'observer au musée voisin les cartes des cinq campagnes d'encerclement pour voir à quel point Xingguo fut au cœur de la tourmente.

Petite marche nocturne dans les ruelles, le long de réservoirs à poissons, avant de pénétrer dans un jardin, puis dans une maison agréable et spacieuse. Au moins la Longue Marche leur aura parfois apporté cet espace vital qui fait si souvent défaut en Chine.

Le vieux soldat rouge qui habite les lieux avec sa famille est drôle, bavard, comédien. Un vrai conteur, qui s'exprime dans un dialecte parfois énigmatique. Il se régale à narrer l'histoire des vieux chaussons de feutre jetés, accrochés aux branches des arbres et devenant des épouvantails à « blancs ». La bonne blague. Et l'histoire de la Grande Montagne enneigée où il était interdit de s'asseoir sous peine de mort subite. Il se souvient d'un « dormeur du val ». Frigorifié. Mort. Et sa propre aventure : la faim était telle, chemin faisant, qu'il se mit à dévorer ses propres chaussures de cuir. Puis le ventre rempli, s'en alla son bonhomme de chemin les pieds nus. Et ces « minorités » qui empêchaient de progresser et les obligeaient à rebrousser chemin sur 80 kilomètres, pas moins. Une seule solution : la négociation. Comme celle du général Liu Bocheng, Liu le Borgne, avec un chef yi. Celle-là se conclut par le sacrifice d'un poulet, le sang bu et le serment de « frère juré ». Episode célèbre au point que le fils du chef yi vient d'être reçu en grande pompe dans la capitale.

1er septembre

Sur un muret entre rizières avance une file d'hommes et de femmes, musiciens en tête, qui s'arrêtent devant un estaminet. Les joueurs de *suona* – sorte de hautbois – manient leur instrument avec un art consommé. Ils se renvoient la balle, la mélodie glisse de l'un à l'autre, avant une reprise à l'unisson... La foule bon enfant observe la scène. Cette musique éclatante salue. en fait un mort, dont on devine dans l'ombre cercueil et autel de papier brillant. Déjeuner à Yüdu de tortue d'eau – le morceau de choix : la carapace, – crabes, grenouilles, algues au piment. Tous plats d'exception.

Yüdu, enfin : voici le lieu exact où commença la Longue Marche, le 18 octobre 1934. Le garde du corps de Mao, Chen Chang-feng nous a laissé ses Mémoires : *« C'est ce jour-là, vers 5 heures de l'après-midi, que le Président et vingt et quelques camarades que nous étions fîmes nos adieux à nos cantonnements de Yüdu... Passée la porte nord, une large rivière s'offrit à nos yeux sur la gauche... Près de nous, une eau bouillonnante roulait une écume jaunâtre... La nuit serait froide... Le Président était sans manteau, il ne portait que l'uniforme de toile grise et la casquette octogonale des combattants de l'armée rouge. Il avançait à grands pas, ouvrant la marche... Arrivés à proximité, nous pûmes voir la mer humaine des combattants, s'étendant des deux côtés de la rivière, illuminée çà et là par d'innombrables torches... Les chants et les rires se fondaient au milieu des cris d'appel des différentes unités qui prenaient contact* (3) ».

Ici l'armée rouge franchit le fleuve Yüdu sur un pont de barques assemblées. Combien sont-ils à partir? Les chiffres recueillis sur place concordent. Non pas 100 000, comme nous l'apprennent les livres d'histoire, mais de 75 000 à 80 000 tout au plus.

Les souvenirs s'accordent pour souligner la grandeur et la beauté du moment : la nuit tombante, la voix des officiers, le son des clairons... Une stèle surplombe le fleuve.

A une encablure, plusieurs longs sampans de pêcheurs. Une femme tisse un filet. Des bambins jouent sur l'étroite coursive. Sur une autre barque, deux hommes vêtus de maillots fluos violets aiguisent de longs couteaux à découper le poisson. Chaleur d'un après-midi sans nuage. Quelques minutes paisibles à l'ombre du sampan avec le plaisir évident de part et d'autre de s'observer sans gêne. Des remarques fusent. Eclats de rire.

La visite suivante, celle de la énième «maison de Mao Zedong», ne manque pas non plus de saveur. En attendant les clefs, à l'heure de la sacro-sainte sieste, station obligée dans l'ancien «soviet» contigu, aujourd'hui une menuiserie qui fleure bon le bois scié de frais. Dans la chambre, les objets rituels ; accrochée au mur, la photo d'époque où Mao apparaît émacié, visage calme et énigmatique, non dépourvu d'une certaine beauté. Tête nue. A ne pas confondre avec celle prise par Helen Snow, alias Nym Wales, à Yenan, en 1937, où Mao dégage un charme d'autant plus androgyne que l'image est coloriée et ses lèvres peintes.

Dîner avec un ancien «petit diable rouge» au crâne rasé et à l'allure presque juvénile. On a peine à croire qu'il a traversé tant d'épreuves. Plus qu'à l'accoutumée, les verres de bière et de vin se lèvent, les toasts fusent : *« Ganbeï »*, cul sec! Les yeux de notre héros se plissent malicieusement. Honneur suprême, c'est lui qui servira le dernier plat à ses hôtes. Un de ces délicieux bouillons aux boules de lotus qui facilitent la digestion.

Plus tard, tout en fumant, l'homme racontera sa vie. Fils de paysans sans terre, il n'a rien à perdre lui non plus en s'engageant à seize ans chez les « rouges ». A peine enrôlé – il est de la classe 18 – il s'éloigne de son cher pays. La Longue Marche, il l'a commencée avec Luo Ping-hui, ce général rusé qui aimait tant jouer des tours aux « blancs ». Comme ce subterfuge : pour tromper les avions de reconnaissance, il choisit de faire passer plusieurs fois sa seule et maigre colonne autour de la même colline, mi-boisée, mi-dénudée. Dans les sous-bois, il fallait courir... et marcher bravement, comme si de rien n'était, en zone découverte. Mais voilà : après trois mois, une balle transperce le garçon. Soigné à l'arrière, dans l'hôpital ambulant qui boucle la marche, l'estafette deviendra plus tard aide-infirmier.

Il se remémore un autre mauvais souvenir. Un jour, il s'égare, perd son chemin et se met à pleurer. Car, dit-il *« l'armée rouge était pour nous comme père et mère »* (un seul mot en chinois). Trois jours après, il recolle au peloton.

Infatigable, le septuagénaire chantera deux airs *a capella*. Des chansons de marche au rythme entraînant. Au fait, est-il vrai que les « petits diables rouges » étaient de joyeux drilles? *« Oui, on riait entre nous, mais les temps étaient durs, très durs, et on n'avait pas le cœur à penser aux filles. » « Et puis,* dit-il, *j'avais le mal du pays. »* Comme nombre de ses camarades, il est rentré chez lui une fois carrière faite. Pour retrouver les siens, la douceur et le parler du Sud.

2 septembre

Passage éclair dans la province du Guangdong (Canton). Gigantesque bouchon en pleine campagne. Camions par centaines à la queue leu leu, puis sur deux, voire trois files. Motos, voitures, vélos, charrettes avec chevaux, cohortes de voyageurs avançant avec leurs baluchons sous l'écrasante chaleur. Une autre Longue Marche? Non.

Ce n'était pas un accident. Plus haut, les camions chargés jusqu'à la gueule s'embourbent. Moyennant quelques billets, un bulldozer les tire de ce mauvais pas. Et la route continue. Shaoguan, tout au nord du Guangdong. Une ville qui semble énorme, moderne, chaotique.

Loin, très loin des vieux bourgs du Jiangxi. Restaurants clinquants dignes de Canton ou de Belleville. Hôtel avec ascenseur et eau chaude! Premiers étrangers. Des Hongkongais. Mais toujours pas de «long nez» depuis notre départ de Nanchang.

3 septembre

Remontée vers le Hunan. Chapelet de prisons – ou de «maisons de rééducation» – avec prisonniers travaillant aux champs. Grands chapeaux de paille et habits bleus. Est-ce à dire que toutes les prisons de la province s'échelonnent dans cette vallée excentrée, barrée au nord par une chaîne de montagnes abruptes? Puis viennent des champs de théiers avec «miradors» de brique. Pour surveiller la croissance?

Kyrielle de camions. Au nord, au sud, la Chine est devenue une sorte de dragon-serpentin de camions. Au point qu'un simple accident peut bloquer la circulation des dizaines d'heures.

---

(3) *Avec le président Mao*. Editions en langues étrangères. Pékin, 1959.



PARCOURS

Au-delà du col, sur l'ubac, les terrasses s'échelonnent. Théiers, forêts de bambou, rizières. De la nature à la culture et à la sculpture ; « Land Art ». Comme souvent en Chine, le paysage est modelé par l'homme.

Délicieux déjeuner avec aubergines, poisson, riz gluant, poulet, dans un bouiboui du bord de route. La cuisinière officie dans une antre noirâtre et manie avec dextérité une grande poêle. Cuisine au feu de bois ! Arrêt dans un village au superbe portique. *Feng shui* remarquable et maisons hautes, très serrées. Certaines ruelles ne mesurent pas deux mètres de large. Intérieurs sombres presque vides de meubles. Dans la pièce principale, la récolte de riz. Des femmes assises à même la terre battue préparent le dîner. Non pas la misère mais la pauvreté.

A Yizheng, au sud du Hunan, province natale de Mao Zedong, nous retrouvons le parcours de la Longue Marche. Point d'ancien, mais un historien à l'air intello, incollable sur le troisième barrage franchi ici même. Au point que l'on n'ose le contredire lorsqu'il affirme que *« Mao Zedong, Zhou Enlai... »*. Déjà ? Sitôt la réconciliation entre les deux hommes et le retour en grâce de Mao ? Pourtant, les faits sont avérés. Celui-ci ne reprendra la direction des opérations qu'au *Guizhou, deux provinces plus* loin. Très précisément et très officiellement à Zunyi.

4 septembre

Yizheng-Ningyuan. Dès le départ, apparaissent des dizaines de petites mines de charbon à ciel ouvert entre rizières et vallons. Source de revenus non négligeables puisqu'on estime le revenu annuel à 1 000 yuans, soit le double de la plupart des *zones rurales traversées jusqu'à* présent. Habitat de brique semi-urbain qui rappelle étrangement nos villes minières. D'une butte de charbon exploitée par une poignée d'hommes descend en sautillant un gaillard tout noir portant un licou. Il traverse la route, descend vers la rizière, harnache un buffle et commence allègrement à labourer, les pieds dans l'eau. Mineur et paysan.

Le soir, à Ningyuan, promenade nocturne et découverte d'une vieille ville de bois lovée autour d'une rivière. Pièce maîtresse, un pont « florentin » couvert aux nombreuses arches. Quelques coiffeurs maniant tondeuses et rasoirs y officient à la lune montante. Des vendeurs de plantes médicinales plient bagages. Les maisons qui surplombent l'eau dateraient des Ming ou des Qing. Allez savoir. Quelques dalles dessinent un bel *opus incertum* qui pénètre doucement dans l'eau.

C'est l'heure des dîners à la fraîche. Un vieux calligraphe travaille sous une grande affiche de Mao, elle-même encadrée de caractères noirs cursifs. Un autre poster lui fait face. Où l'on reconnaît Zhu De, Liu Shao-qi, Zhou Enlai et Mao vers qui tous les regards se tournent. Et quels regards ! Sur un autre mur, le portrait des ancêtres, mi-peinture, mi-photo. Icônes que l'on retrouve ici dans presque toutes les demeures. Plus loin, verrerie, jarres brunes par dizaines, théières noires au long bec. Un homme alangui sur son lit de bambou relève un temps la tête. Dans plusieurs rues, se succèdent des salles de billard, sortis parfois sur le trottoir. Les hommes jouent entre eux, passionnément. Dans une grande pharmacie, deux dames en blouse blanche finissent de préparer leurs décoctions. Senteurs.

D. R.

Dans une rue de Ningdu.

5 septembre

Le lendemain matin, la visite se poursuit par *l'école et sa petite* foule mouvante d'enfants. Le sentiment diffus d'un remake oriental du Joueur de flûte de Hamelin. La caméra a remplacé la flûte, voilà tout. A l'entrée, Marx, Engels, Lénine et Mao vous saluent bien.

Retour à la pharmacie qui sentait si bon. Une dame en blanc pose des questions sans sourire. Un petit homme jovial la relaie, propose à l'étranger de venir boire *un thé. Celui-ci* décline l'invitation, faute de temps. L'autre insiste, puis disparaît. Devant une façade à étoile rouge, un troisième individu muni d'un talkie-walkie précise les questions. Le petit homme réapparaît comme par enchantement. Accompagné cette fois par deux amis. Peut-être vaut-il mieux accepter l'invitation ? Le thé est servi dans un petit salon de la municipalité. Echanges de politesses. Le guide arrive à point nommé. Le thé est bu *man-man-de*, lentement, comme il *sied. Merci messieurs*. Où l'on apprend tardivement que Ningyuan est une ville « non ouverte ». Que ne le disiez-vous plus tôt ?

Départ pour Quanzhou après un dernier regard sur le pont sublime. Dernière journée « Longue Marche ». Les paysages annoncent les montagnes de la région de Guilin. Après le Jiangxi, le Guangdong et le *Hunan, voici le Guangxi. Pitons*, pains de sucre couronnés de verdure, monts en forme de mâchoires de requin, rizière vert tendre... Rien n'y manque. Pas même le pont de marbre sur*plombant une eau claire dans* laquelle plongent en riant des garçons. Deux jeunes paysans en vélo s'arrêtent. La conversation s'engage. Il leur faudra attendre 23 ans pour se marier. Et puis, *ajoute l'un d'eux, ils regrettent* surtout de ne pas avoir de télévision !

Sur la table du déjeuner, des piments rouges et verts poêlés, une friture de poissons de rizière, des aubergines à l'ail, du cochon, un tombereau de riz et une bière locale bien glacée. Après-midi, découverte d'un village rose enroulé autour de trois arbres centenaires. Dans le grand magasin désert figurent des articles dont certains datent des années 60. Seul un bébé au crâne rasé et au cul nu se promène. Rouge est la terre. Les briqueteries à très haute cheminée se multiplient ; des fours domestiques de forme ronde qui crachent une fumée blanche parsèment aussi la campagne. L'odeur du soufre prend à la gorge.

Fin du parcours. Sur une route digne de nos départementales, Xiao Lu, le chauffeur, montre triomphant le compteur. Pour la première fois depuis vingt jours, le minibus vient de franchir le *mur des 100 kilomètres/heure*. Et ce, après 2 500 km de chemins défoncés, boueux, poussiéreux, caillouteux et parfois goudronnés.

Bientôt, les travaux en cours raccourciront les distances, du moins entre les grandes métropoles du Sud. Les « nationales » auront la forme d'un tapis de béton. Quant aux chemins de traverse, il faudra attendre longtemps avant qu'ils ne se transforment en routes carrossables. Et *quid* de ces villages, de ces maisons dont la structure semble immuable, *quid* de ces paysans qui vivent et travaillent comme au temps des Tang, aux seules différences qu'ils s'éclairent à l'électricité et se nourrissent probablement mieux ?

Il existe en Chine des milliers de « vallées perdues » à des années-lumière des zones d'expansion économique et des grandes villes du littoral qui explosent. Quoi qu'on en dise ces temps-ci, ce mode de vie ancestral est encore dominant. Aucun signe n'indique que l'économie de ces villages, pourtant à moins d'une journée de route de Canton, soit actuellement aspirée par le développement forcené de cette province voisine. Demain peut-être, après le retour au bercail de Hongkong. Pour l'heure, chacune continue de travailler la terre avec ses mains et un bon vieux buffle. Les enfants s'en vont apprendre le mandarin avant d'aider aux champs, de se marier et de faire le fils qu'ils espèrent de tous leurs vœux.

Quanzhou. Toujours pas de « long nez ». Ce sera pour la prochaine étape. L'armée rouge serait passée par là en novembre 1934. Mais ici qui s'en soucie ? Chacun préfère guigner Guilin et sa forêt de pierre, cette mine à dollars. Quitte un jour, tel Yukong, à déplacer les montagnes.

De notre envoyé spécial
Victor Chanceaux

La dame de Mount Desert



J.-P. LAFFONT/SYGMA

Marguerite Yourcenar devant sa maison du Maine.

Marguerite Yourcenar avait demandé que sa maison, sur l'île de Mount Desert, *dans le Maine, soit* ouverte aux visiteurs après sa mort. C'est le cas, mais en toute discrétion.

DÈS que le visiteur quitte la route 1 pour flâner au cœur du Maine, un environnement *authentique s'offre à lui. C'est* à proximité d'immenses champs de myrtilles, dans un milieu sauvage où les fermiers amoureux de leurs terres sont orgueilleux, pauvres et désespérés, que Marguerite Yourcenar *(1903-1987)* avait choisi de vivre pendant quarante années.

Inventée en 1604 par l'explorateur Samuel de Champlain, l'appellation francophone de sa bien-aimée île des *« Monts Déserts »* (1) n'a pas résisté au temps ; l'auteur de *l'Œuvre au noir* l'utilisait cependant avec le plaisir que l'on imagine. Située à l'extrême nord-est des Etats-Unis, tout près de la frontière canadienne, *« l'île enchantée »* a autrefois fait partie de la province française d'Acadie ; la réserve naturelle qui y est aujourd'hui aménagée reprend d'ailleurs la vieille dénomination.

Avec son *« profil bas de sept ou huit montagnes »*, Monts Déserts possède certains aspects des fjords glaciaires de l'Alaska ou de la Norvège : *« Roches composites, faites de laves volcaniques et de sédiments charriés par l'eau, amalgame vieux de milliers de siècles. Et leur forme extérieure perpétuellement retravaillée, resculptée par l'air et par l'eau. Ton corps aux trois quarts composé d'eau, plus un peu de minéraux terrestres, petite poignée. Et cette grande flamme en toi dont tu ne connais pas la nature. Et dans les poumons, pris et repris sans cesse à l'intérieur de la cage thoracique, l'air, ce bel étranger, sans lequel tu ne peux pas vivre. »* (2)

Extérieur, intérieur, air, eau et feu – l'île fait *« frontière entre l'univers et le monde humain »*. L'amour, l'amitié, la province et la solitude, la nature, la cohabitation avec animaux sauvages et oiseaux voyageurs, se trouvent réunis sur ce bout du monde de 165 kilomètres carrés. Comment ne pas y apprécier une existence *« à son plus dépouillé »*, dominée par le sommet bossu du mont Cadillac (1 532 mètres), et que partagent les rares *« gens d'hiver »* capables de résister à la rudesse des brouillards et de la neige.

L'Acadia National Park, unique sanctuaire de l'Etat du Maine, accueille néanmoins chaque année deux millions de *« gens d'été »* – et leurs véhicules. Désormais reliée à la terre ferme par un pont, l'île possède une zone résolument touristique, centrée autour de Bar-Harbor. A partir de mai, ce port tranquille devient site balnéaire. Des bateaux de croisière – les baleinières de notre époque – ainsi que des yachts stationnent dans les marinas. Les côtes se sont parsemées de restaurants, de motels, de guest-houses ou d'hôtels de luxe. Là, tout est placé sous le signe d'un écarlate et obsessionnel homard aux pinces gigantesques. Le même *lobster* m'as-tu-vu figure d'ail*leurs sur les plaques* d'immatriculation de l'Etat.

Au-delà des limites sud du parc, le calme règne même l'été. Dans la forêt à végétation nordique, pins maritimes, bouleaux maigres, épinettes, érables, buissons de myrtilles, lichens, mousses, et pourpres sabots de vénus voisinent avec lilas, azalées ou cèpes. A la mode dès 1880, l'endroit continue d'attirer de nombreux artistes et surtout de riches estivants bostoniens ou new-yorkais, tels les Rockefeller, les Morgan, les Astor. A Northeast-Harbor comme ailleurs, les luxueuses demeures profitent de vues imprenables sur l'océan. Elles coexistent avec des bâtisses en bois longeant, comme Petite Plaisance, l'arrière des vastes propriétés.

Un couple d'enseignants québécois s'arrête devant la maison. (Une vingtaine de Canadiens descendent ici en pèlerinage yourcenarien chaque jour pendant l'été, m'a confié le libraire qui aligne fidèlement sur ses rayons les ouvrages de l'académicienne.) Ils ont été aussi déçus que moi de n'y voir aucune plaque commémorative. Un panneau « Petite Plaisance » en fer forgé, planté au ras du sol sur la pelouse, *signale seul le lieu*. Or, selon le testament de Yourcenar, celui-ci n'est désormais plus l'habitation de personnes privées, mais une fondation ouverte à un public international.

Alors deux poids, deux mesures : homards oui, Yourcenar non ?

En 1992, cinq cents personnes auraient pourtant visité la fondation. Il est vrai que la maison en bois de cèdre, admirablement entretenue, son potager – tomates, haricots, fraises, son verger et son jardin, ne résisteraient pas au piétinement d'un flot d'admirateurs. Quant aux puissants voisins d'été, ils s'opposeraient même, dit-on, à toute idée de mouvements sur l'avenue. Les Rockefeller habitent juste en face ; ils viennent moins qu'autrefois mais ne veulent pas plus être dérangés.

« Les sabots de Marguerite, qui l'attendaient toujours sur la véranda, ne sont plus là », remarque tristement August Heckscher – résident d'été de l'île, ami et éditeur de Marguerite Yourcenar. *Nous* avons trois jours d'avance sur la date d'ouverture de la fondation, nous n'entrerons donc pas. L'heure, c'est l'heure.

Puisque le logis me demeure inaccessible, je me contenterai d'en rêver. La maison blanche à un étage, *« modestement pratique »* et *« composée de toutes petites pièces »*, a en tout cas permis à Marguerite Yourcenar et à sa compagne, la traductrice Grace Frick, de ne *« pas trop s'encombrer de possessions »*. Elles n'avaient ni voiture, ni bateau, ni vue sur la mer – juste quelques livres et des souvenirs de voyage.

Je pousse la barrière de la véranda. Elle grince. Madame Marguerite, elle aurait besoin d'être huilée. Mais *The Great Lady*, comme on l'appelle toujours dans le village, n'est plus là pour le faire remarquer à qui de droit.

Les ombres s'allongent, il fait doux. Je relis une page d'*Anna soror*... en écoutant le grelot de la sonnette que le vent agite. Tout à l'heure, au restaurant du port, le *clam chowder* sera brûlant à souhait.

De notre envoyée spéciale
Nicole-Lise Bernheim

(1) Les citations sont extraites des *Yeux ouverts*, entretiens avec Matthieu Galey, Ed. Le Centurion.

(2) *Ecrit dans un jardin*, de Marguerite Yourcenar, Ed. Fata Morgana, Montpellier.

► Entrée gratuite. Petite Plaisance Trust, P.O. Box 403, *Northeast Harbor, ME 04662*, tél. : 207-276-39-40).

► La tombe de Marguerite Yourcenar se trouve à Somesville (à 11 kilomètres de Petite Plaisance) ; le chemin du cimetière Brookside est juste à côté de l'épicerie Higgins.

► Visitor Center de l'Acadia National Park, route 3, P.O. Box 177, Bar Harbor, Maine 04609, tél. : (207) 288-34-11.

► *Les Yeux ouverts*, entretiens avec Matthieu Galey, Ed. du Centurion, 1980 (disponible dans le Livre de poche).

► *Présentation critique d'Hortense Flexner*, de Marguerite Yourcenar, Gallimard, 1981.

► *Marguerite Yourcenar, l'invention d'une vie*, de Josyane Savigneau, Gallimard, « Folio-Essais ».

Bridge

nº 1552

TALENT ET RÉGULARITÉ

Dans ce match entre « conventionnels » et « naturalistes », les enchères conventionnelles ont pris l'avantage, mais c'est le jeu de la carte de l'Américain Wolff qui a été l'atout décisif.

Nord : ♠ 10 8 2 — ♡ 8 3 — ♢ A R V 6 5 — ♣ D 8 6

Ouest : ♠ 5 3 — ♡ R V 2 — ♢ 8 4 3 — ♣ A 10 9 5 3

Est : ♠ V 9 7 6 — ♡ 10 9 7 6 — ♢ 10 — ♣ R V 4 2

Sud : ♠ A R D 4 — ♡ A D 5 4 — ♢ D 9 7 2 — ♣ 7

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Wolff	Branco	Hamman	Chagas
2 ♢	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♢	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	5 ♢	passe...

(2 ♢ : tricolore conventionnel; les autres enchères étaient également artificielles.)

Branco, en Ouest, entama atout, ce qui est logique contre un tricolore. Wolff prit l'entame et joua tout de suite le 7 de Trèfle. Branco fit la brillante défense de *prendre avec l'As et de continuer atout*. Wolff prit avec le Valet de Carreau et fit une première coupe à Trèfle, mais il n'y avait pas de reprise au mort (à Pique ou à Cœur) pour faire une deuxième coupe à Trèfle. Il essaya donc l'impasse au Roi de Cœur, qui échoua, et Branco s'empressa de faire tomber le dernier atout de Sud en rejouant Carreau. *Comment Wolff a-t-il quand même gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense?

Réponse

Il restait l'espoir d'une bonne répartition à Pique, ce qui n'était pas le cas. Wolff trouva cependant la onzième levée: il tira As Roi de Pique (au cas où le Valet tomberait), réalisa l'As de Cœur, coupa un Cœur (pour isoler la garde à Cœur d'Est) et présenta *le cinquième atout* pour obliger Chagas à s'incliner :

Nord : ♠ 10 ♢ 5 ♣ D — Est : ♠ V 9 ♡ 10 — Sud : ♠ A 4 ♡ 5

Sur le 5 de Carreau, la défausse d'Est libère le 4 de Pique ou le 5 de Cœur...

On voit en tout cas que *le bon contrat est 5 Carreaux*, et vous pouvez y parvenir sans difficulté avec les enchères suivantes: S. 1 ♢; N. 3 ♢; S. 4 SA; N. 5 ♢; S. passe...

CORDE RAIDE POLONAISE

Les Polonais ont gagné, avec une nette avance, le récent championnat d'Europe de Menton. En revanche, leur victoire dans le précédent championnat du monde (Bermuda Bowl) de 1991 a été acquise de justesse, et c'est notamment le chelem suivant qui a fait pencher la balance dans le match contre les Brésiliens.

Nord : ♠ A 4 — ♡ R 6 5 — ♢ R — ♣ R D V 7 6 5 3

Ouest : ♠ R D V 9 — ♡ 10 9 7 3 — ♢ A 8 2 — ♣ 8 2

Est : ♠ 7 6 3 — ♡ V 4 — ♢ V 10 9 5 4 3 — ♣ 10 9

Sud : ♠ 10 8 5 2 — ♡ A D 8 2 — ♢ D 7 6 — ♣ A 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Gawrys	Camacho	Lasocki	Janz
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	3 SA	passe
4 ♣	passe	4 ♡	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♣	passe	passe	passe

(Ouverture conventionnelle de 1 Trèfle et réponses artificielles.)

Ouest trouva facilement l'entame à Pique. Après avoir pris l'entame avec l'As de Pique, *comment Gawrys joua-t-il pour gagner* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

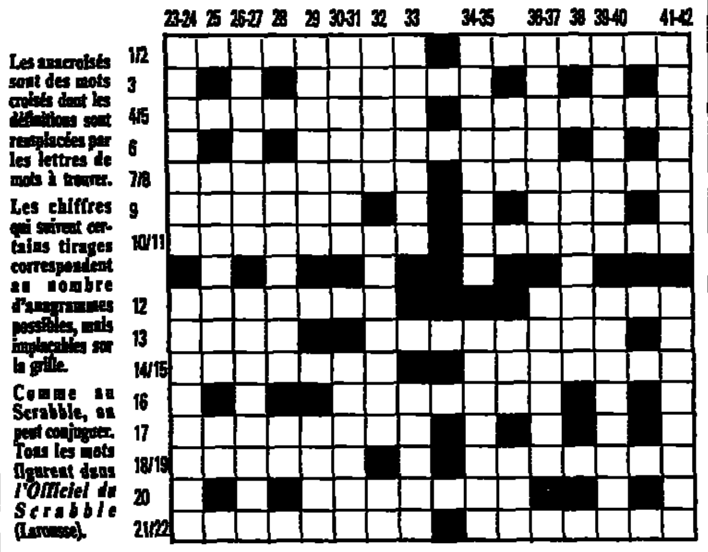
Le commentaire n'a pas indiqué la signification des enchères, et seuls Gawrys et Lasocki auraient pu fournir les explications adéquates.

Les annonces les plus simples seraient : N. 1 ♣ ; S. 1 ♡ ; N. 3 ♣ ; S. 3 SA ; N. 4 ♡ ; S. 6 ♣.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 783



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEEGNOTU. – 2. AEGLNOS (+ 2). – 3. CENOOP. – 4. ADGMNORU. – 5. EOPRRST (+ 2). – 6. EIIMNORT (+ 2). – 7. BEEIORRS. – 8. ABCEEES. – 9. AEOSTT. – 10. AEEINORT. – 11. AEENSST (+ 1). – 12. EEGIPRU (+ 1). – 13. CEHIOSTY. – 14. AEENNRS. – 15. EELORST (+ 2). – 16. AABDDEU. – 17. EILNOTUV. – 18. AERSTU (+ 8). – 19. ABEISUV. – 20. DEEILMM. – 21. AFIISSTT. – 22. EIIMNRT (+ 1).

VERTICALEMENT

23. AEGNORU. – 24. EEILPSTY (+ 1). – 25. EEILNOT (+ 1). – 26. ABORTTU (+ 2). – 27. EEINRTTV (+ 2). – 28. AEGILOT (+ 5). – 29. EGIMMOR. – 30. AEIIPSS (+ 1). – 31. ABFISU. – 32. AEGIRST (+ 4). – 33. DEEMNOR (+ 2). – 34. EEILMPSS (+ 1). – 35. AIMNSTU (+ 2). – 36. BCORSTU. – 37. ADELOU. – 38. AABEIRS (+ 4). – 39. ACEINST (+ 2). – 40. AEGIMNRU (+ 3). – 41. EEEEGTX. – 42. AENORTTU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 782

1. REPERDRE. – 2. EDUQUEES. – 3. VOUDRAI. – 4. PIEUTAT. – 5. GANSIONS (SAIGNONS). – 6. LAMENTEE (MANTELEE). – 7. REEMETTE. – 8. SOURDRE (DOREURS, DORURES, ORDURES, RODEURS, SURDORE). – 9. ENVERS (VERNES). – 10. AEREES. – 11. ALIDADES – 12. EVANOUIS (INAVOUES). – 13. SPLEENS. – 14. ASSEAU, marteau de couvreur. – 15. BRANDON. – 16. MUTILAIT. – 17. CASEEUSE. – 18. AERERAS. – 19. ETUDIANT (AUDITENT). – 20. ISATIS (SAISIT, TISSAI). – 21. SEROSITE (EROTISES SIROTEES). – 22. REPONSES (ESPERONS, PERSONES, PESERONS). – 23. EBARBAI. – 24. EDITION. – 25. AVACHIES (ACHEVAIS). – 26. UVULAIRE. – 27. EQUERRE. – 28. EDREDON. – 29. DEALERS (LARDEES, LEADERS). – 30. RETAME (ETAMER, TRAMEE). – 31. ADIANTES, fougères (ANATIDES). – 32. REESSAIE. – 33. GETTERS, substances utilisées dans des tubes électroniques. – 34. AVANTAGE. – 35. SEBASTE (ASBESTE, BETASSE). – 36. HONTEUSE. – 37. PARIEUR. – 38. SALUAT. – 39. ODIEUSE (IODEUSE). – 40. RETATE (TETERA). – 41. TANAGRA, statuette de femme (TANGARA). – 42. ENROUANT (AUNERONT, RENOUANT). – 43. AISSEAUX. – 44. SUNNITE (NUISENT, SINUENT, USINENT).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 430

LA RÉCRÉATION CONTINUE

C'est la rentrée. Petit pincement au cœur pour les potaches... et pour les maîtres. C'est à ces derniers que nous nous adressons, ceux du moins qui veulent, grâce au Scrabble, enrichir le vocabulaire et améliorer l'orthographe de leurs ouailles. La Fédération Internationale de Scrabble Francophone vient en effet de publier à leur intention *le Scrabble à l'école*, disponible à la FFSc* au prix de 50 F, un merveilleux petit opuscule qui les prend par la main (celle des maîtres) et les guide pas à pas. La première partie décrit le matériel nécessaire, le déroulement d'une partie de Scrabble, les mots de deux lettres avec rajouts antérieurs et postérieurs, une centaine de petits mots à lettre chère, et les mots invariables. Tout le reste (conjugaisons, féminins, thèmes de vocabulaire, rajouts, préfixes et suffixes, anagrammes, etc.) est illustré par des exercices, ou plutôt par des jeux. En voici un échantillon extrait de la partie Préfixes et Suffixes: on vous donne le suffixe et le sens, à vous de trouver le mot. Exemple : -phage, qui mange de la terre. Réponse: Géophage. -fuge, qui fuit... 1. La lumière, 2. Les abeilles, 3. Le feu. -onyme, nom. 4. Dont l'auteur est inconnu. 5. Qui donne son nom à un lieu. 6. Nom de lieu. 7. Contraire. 8. Mot équivalent. 9. Mot qui se réfère à lui-même et non à l'objet qu'il représente. 10. Sigle qui se prononce comme un mot ordinaire. 11. Mot qui se prononce comme un autre, mais dont l'orthographe et le sens sont différents (solutions en fin d'article).

Quand vous saurez que le vocabulaire et les jeux ont comme référence *l'Officiel du Scrabble 1994*, vous aurez compris que *le Scrabble à l'école* est tout aussi intéressant... hors des murs de l'école.

Journée du Scrabble francophone

Cette journée « portes ouvertes », organisée le samedi 2 octobre à 14 h 30 dans de nombreux clubs des pays francophones, est destinée aux joueurs qui n'ont jamais joué en club. Après quelques coups d'initiation commentés, ils pourront jouer une partie de Scrabble préparée pour les néophytes et disputée simultanément dans tous les pays francophones. Pour savoir où participer, contacter la FFSc*.

Michel Charlemagne

Solution des jeux : 1. Lucifuge. 2. Apifuge. 3. Ignifuge. 4. Anonyme. 5. Eponyme (exemple, Athènes). 6. Toponyme. 7. Antonyme. 8. Synonyme. 9. Autonyme (exemple : dans la phrase « peuplier est un nom d'arbre », *peuplier* est autonyme). 10. Acronyme. 11. Homonyme.

* FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. : 43-80-40-36.

Le Havre, Maison des jeunes et de la culture, 18 janvier 1993. Tournois lundi et mardi 17 h 30, mercredi 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	SREEI?N			
2	LATSESC	EN(T)IERS	H 4	64
3	REDAEMO	CASTELS	3 B	77
4	?ILBZNU	EMONDERA	5 E	90
5	JEELIHS	BLIN(Q)UEZ (a)	8 B	69
6	ELI+RIEU	HAJES	L 4	32
7	EIRU+LCO	LEI	M 3	22
8	ERSURSE	BOUCLIER (b)	B 8	78
9	ODNONET	RESSUER	K 7	68
10	T+VQETKO	ORDONNE (c)	15 A	27
11	-UTWEEGM	KOTE	H 12	96
12	WG+AIFAL	MEUTE (c)	N 2	36
13	GAF+ROBU	WALI	14 J	41
14	GBU+PANH	AFRO (d)	15 L	32
15	GUPN+ADF	BAH	I 11	32
16	GUND+ITA	PAF	13 M	32
17	MGIAENA	DINGUAT	1 I	90
18	GA+QVTTP	MANIE	4 A	29
19	GQTTP+UY	VA	J 10	31
20	GQTU+IVX	TYPO	D 12	30
21	GQUIV	TEX	J 4	32
22		QUIA	N 10	27
				1035

(a) BLI(T)Z, M3, ne perd que 8 points (b) INOCULER, E7, 70 (c) ou ROTONDE, 15 B (d) ou GAUR, 01.

1. Alain Dalençon, 970. 2. Albert Brehault, 962. 3. Martine Lannou, 951.

Mots croisés

nº 782

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III					■							
IV									■			
V						■				■		
VI							■					
VII			■								■	
VIII								■				
IX		■							■			
X					■							
XI												

HORIZONTALEMENT

I. C'est l'auteur. – II. Travaillera à la reproduction. Annonce de spécialité. – III. Dans l'inconnu ? Capable. – IV. Emis. Là, on l'a pris à contresens. – V. Fuit les hommes. Donne une formation. Saint. – VI. Remplissent les cimetières. Scintillent en montagne. – VII. Appel. Fendu, certainement contre son gré. – VIII. Présentera une nouvelle version sur le même thème. Rendit plus fort. – IX. Prend le temps de la réflexion. Là, il transporte en marche arrière. – X. Doit être jugé, puis exécuté. Souvent en chocolat. – XI. Dépendent des épidermes.

VERTICALEMENT

1. Déteste son genre. – 2. Apaisée. Partie de l'alpe. – 3. En pleine lumière. Magasin. – 4. Affadirent. – 5. Pronom. Ont eu leur part. – 6. Termes d'époques. Acide aminé. – 7. Usé. Compte pour qui se veut des racines. – 8. Entre en possession. Sur le champ ou en tête. – 9. Dure un temps. Dans Istanbul. Répété, devient familial. – 10. Vit en totale osmose. Printanier. – 11. On l'a parfois à l'œil. Faiseur de miracles. – 12. Ont de moins en moins de raisons de l'être.

SOLUTION DU Nº 781

Horizontalement

I. Ingmar Bergman. – II. Nœud. Evanoui. – III. Numérotés. Ult. – IV. Obi. Epaisseur. – V. Vases. Ilet. Si. – VI. Sisal. Rap. – VII. Tiares. Génépi. – VIII. Erne. Scandale. – IX. Ust. Saale. GAN. – X. Rassemblement.

Verticalement

1. Innovateur. – 2. Nouba. Irsa. – 3. Gémissants. – 4. Mue. Eire. – 5. Adresse. SE. – 6. Op. Assam. – 7. Bétail. Cab. – 8. Eveil. Gall. – 9. Rasséréné. – 10. Gn. Stand. – 11. Moue. Péage. – 12. Aulus. Plan. – 13. Nitrifient.

François Dorlet

Echecs

nº 1555

Tournoi interzonal, Bienne 1993
Blancs : B. Gelfand
Noirs : V. Anand
Gambit D. Défense slave.

1. d4	d5	16. dxç5 (k)	Dxç5 (l)
2. ç4	ç6	17. Da4! (m)	Tb8! (n)
3. Cç3	Cf6	18. 0-0 (o)	0-0!(p)
4. é3	é6	19. Dxd7 (q)	Tf-d8
5. Cf3	Cb-d7	20. Fxh7+! (r)	Rxh7 (s)
6. Fd3	dxç4	21. Dxf7	Txd2 (t)
7. Fxç4	b5	22. Ta4!	Dg5
8. Fd3	Fb7 (a)	23. g3! (u)	é5
9. a3 (b)	b4 (c)	24. Th4+	Dxh4
10. Cé4	Cxé4 (d)	25. gxh4	Td6
11. Fxé4	Dç7(é)	26. h5	Fé4
12. axb4! (f)	Fxb4+	27. Dé7	Tb-b6
13. Fd2	Fxd2+ (g)	28. Dxé5	Té6 (v)
14. Cxd2! (h)	ç5	29. Df4	abandon.
15. Dç2! (i)	Db6 (j)		

NOTES

a) La suite classique de la « défense de Méran » consiste en 8..., a6 ; 9. é4, ç5. Une autre idée que la continuation élastique 8.., Fb7 permet aussi aux Noirs d'obtenir un jeu à peu près égal ; 8..., b4 ; 9. Cé4, Cxé4 ; 10. Fxé4, Fb7 ; 11. 0-0, Fé7 ; 12. b3, 0-0 ; 13. Fb2, Cf6 ; 14. Fd3, ç5.

b) Ce petit coup de pion, apparemment inoffensif, qui menace d'interdire l'avance ç6-ç5 par 10. b4, est assez rarement joué sauf par Gelfand et Karpov depuis quelques mois. On recommande ici la suite énergique 9. é4, b4 ; 10. Ca4, ç5 ; 11. é5, Cd5 ; 12. 0-0.

c) Ou 9..., a6 ; 10. b4, a5 ; 11. Tb1, axb4 ; 12. axb4, Cd5 ; 13. Cxd5, éxd5 ; 14. 0-0, Fd6 ; 15. Dç2, h6 ; 16. Cd2, 0-0 ; 17. é4 ; dxé4 ; 18. Cxé4, Cf6 avec égalité (Gelfand-Tukmakov, Wijk-aan-zee, 1993).

d) 10..., a5 est à envisager ; par exemple, 11. 0-0, Fé7 ; 12. Cxf6+, Cxf6 ; 13. é4, 0-0 ; 14. Dç2, h6 ; 15. axb4, Fxb4 ; 16. é5, Cd7 ; 17. Fh7+, Rh8 ; 18. Fé4, Db8! ; 19. Td1, ç5 avec une bonne position pour les Noirs (Karpov-Anand, Moscou, 1992).

é) Après 11..., Fé7 ; 12. axb4, Cf6 ; 13. Fd3, Fxb4+ ; 14. Fd2, a5 ; 15. Fxb4, axb4 ; 16. 0-0, Txa1 ; 17. Txa1, 0-0 ; 18. Da7, les Blancs dominent (Kharlov-Hector, Stockholm, 1992).

f) Une nouveauté intéressante. 12. 0-0 et 12. Dç2 ne semblent pas donner autre chose aux Blancs que l'égalité.

g) Et non 13..., Fd6 ; 14. b4! et les Blancs contrôlent la case ç5 ni 13..., ç5 ; 14. Fxb4, çxb4 ; 15. Tç1!

h) Sur 14. Dxd2 les Noirs égalisent par 14..., ç5!

i) Un clouage efficace qui menace de gagner un pion par 16. Fxb7, Dxb7 ; 17. bxç5.

j) Le grand maître indien, qui n'a dépensé que quelques minutes de son temps de réflexion pour les quinze premiers coups, se décloue en un éclair.

k) Si 16. Fxb7, Dxb7 ; 17. dxç5, Dxg2 ; 18. Dé4, Dxé4 et les Noirs n'ont pas de problème.

l) Et non 16..., Cxç5 ? ; 17. Fxb7, Cxb7 ; 18. Da4+.

m) Les Blancs ont maintenant une légère initiative en raison de leur pression sur la diagonale a4-é8.

n) La défense la plus précise. Si 17..., Fxé4 ? ; 18. Cxé4, Dé7 ; 19. Td1 et si 17..., Dç7 ; 18. Da3!

o) Si 18, Cb3, Db6 et si 18. Dxa7, Fxé4.

p) Encore la meilleure défense. Après 18..., Fxé4 ; 19. Cxé4, Db4 ; 20. Dxb4, Txb4 ; 21. Txa7, les difficultés des Noirs sont réelles.

q) Ou 19. Ta-ç1, Dd6 ; 20. Cé4, Dé7 ou 19. Fxh7, Rxh7 ; 20. Dxd7, Fd7!

r) Le seul moyen de jouer pour le gain puisque d'autres coups comme 20.b4, Db6 ou 20. Ta-ç1, Db4 sont insuffisants.

s) Sans un instant d'hésitation, Anand prend le F, ne voyant pas que cette erreur lui est fatale. 20..., Rf8! est nécessaire et donne de bonnes chances de nulle après 21. Da4, Txd2 ; 22. Fé4 (ou 22. Ta-ç1, Dd5 ; 23. é4, Dd4), Fxé4 ; 23. Dxé4, g6 ou 22. Df4, Dd6.

t) Anand joue vraiment trop vite dans cette position mais sa suggestion, le lendemain, 21..., Fxg2 ne paraît pas non plus satisfaisante : 22. Rxg2!, Dg5+ ; 23. Rh1, Txd2 ; 24. Tg1, Dd5+ ; 25. f3, Dé5 ; 26. Tg3, Txh2+ ; 27. Rxh2, Dxb2+ ; 28. Rh3, Dxa1 ; 29. Rg4! et 30. Th3+.

u) Tout simplement. Il est curieux que de nombreux joueurs de premier plan n'aient pas vu ce coup simple et gagnant.

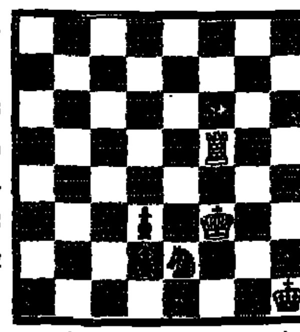
v) Si 28..., Tg6+ ; 29. hxg6+, Txg6+ ; 30. Dg3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1554
A. SIMONI (1949)

(Blancs : Rb3, Db7, Fa2 et f6, Ch3. Noirs : Rg8, Df8, Tb8, Ff6 et g6, Ph6.)

1. Ra4+!, Ff7 ; 2. Dg2+, Rh7 ; 3. Dé4+, Fg6 ; 4. Fg8+!!, Dxg8 ; 5. Cg5+, hxg5 ; 6. Dh1+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1555
D. F. PETROV (1945)



Blancs (2) : Rf3, Tf5.

Noirs (4) : Rh1, Cé2, Pd2, d3.

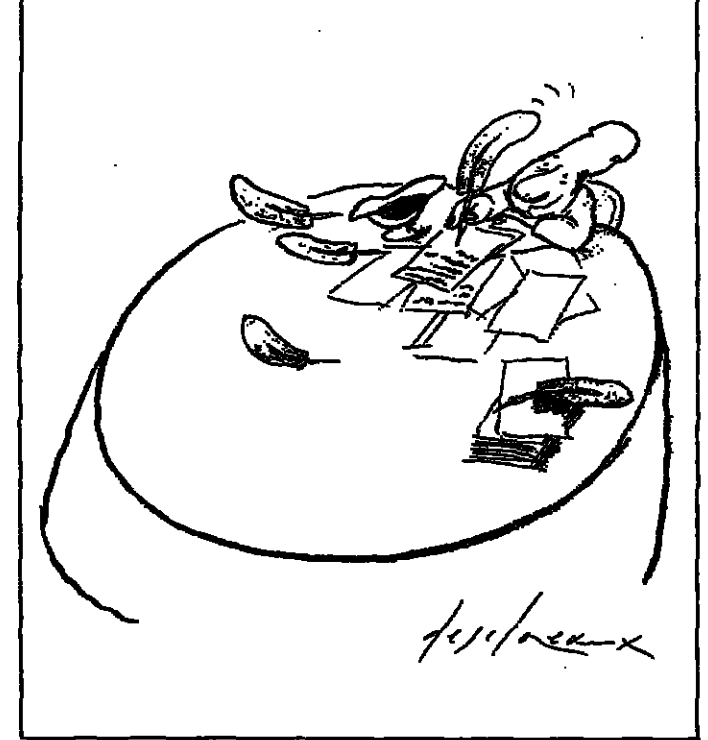
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Saveurs, souvenirs et bonne humeur

IL y a plus d'un quart de siècle, nous allâmes, quelques amis gourmands et moi, retrouver à Alvignac-les-Eaux, dans le Lot, Alice Vayssouze qui, ancienne collaboratrice du cher Raymond Oliver au *Grand Véfour* – alors phare parisien du bien-manger, – s'était installée aubergiste en cette station. Ce fut une bonne occasion de promenade dans les environs. C'est alors que je fis connaissance, à Gramat, des excellents fromages de Mme Pégourié (1); que je découvris le *Château de Roumégouse*, un des premiers «Relais et Châteaux», toujours de qualité aujourd'hui (notez l'adresse : à Rignac près de Gramat; tél.: 65-33-63-81); que j'arrivai enfin à Lacapelle-Marival. Là régnait, dans l'hôtel familial, avec sa maman, un jeune cuisinier : Lucien Vanel. C'est ainsi que j'appris que sa tante, la sœur de sa «mamie», n'était autre que la mère Pannetrat! Débarquée toute jeune à Paris, Mme Lucie Pannetrat s'était installée rue Falguière à l'enseigne des *Bonnes Choses du Quercy*, et chez qui, avec Curnonsky, nous nous régalions d'un des meilleurs cassoulets parisiens. Un cassoulet qui avait peut-être inspiré Anatole France pour nous «raconter» celui de la mère Clémence. Mme Pannetrat disparue, sa *maison devint, signe des temps*, aux *Bonnes Choses du Vietnam*!

Lucien Vanel se révélait remarquable cuisinier, *fidèle du folklore* tout en sachant ajouter aux mets un petit quelque chose que nous appellerons «l'esprit et l'humeur» Vanel. Nous lui conseillâmes de viser plus haut, et c'est ainsi que quelques années plus tard nous inaugurions (avril 1973, vingt ans déjà!) le restaurant Vanel de Toulouse. *Chez Vanel* (que Lucien vient aujourd'hui d'abandonner pour prendre sa retraite) reste, avec *Les Jardins de l'Opéra*, l'un des pôles gourmands de la ville aux toits roses (2).



Lucien Vanel, retraité actif, vient de publier un merveilleux ouvrage : *Saveurs et humeurs* (Editions Daniel Briand, 31280 Panayrac). Un livre «pas comme les autres», mêlant recettes, anecdotes, conseils, clins d'œil aussi. Et le tout truffé de textes de «copains», d'André Daguin à Pierre Perret. Avec aussi quelques... humeurs. Exemple, ce client qui, buvant son cahors, lui déclara : *«Vous devriez le servir chambré!»*; et Vanel de rétorquer : *«Effectivement, votre avis me paraît sincère, mais je puis vous assurer que, dorénavant, ce vin de Cahors, jeune, fruité, léger, nous continuerons à le servir frais.»* Et il rapporte aussi ce dîner au cours duquel nous retrouvâmes des amis dans un restaurant « chic » de la région et où, selon ses termes, *«le chef avait imaginé de servir une soupe de poissons de roche alors qu'un tourin bourru aurait certainement mieux fait l'affaire»*. J'avais ingénument demandé à la serveuse : *«Cette soupe de poissons, c'est du Liebig ou du Viandox?»* Et la naïve enfant de me répondre : *«Une minute, Monsieur, je vais vérifier l'étiquette!»*

Les recettes de Lucien Vanel ne sont certes pas à «mettre en boîte», elles! Des saint-jacques purée de cresson (entre parenthèses, notons qu'il propose d'éliminer le corail, qui est aux coquilles *«ce que le zircon est au diamant»* et que l'on peut donc *«détruire sans état d'âme à cause de son goût insipide et farineux»*) au foie de veau aux raisins de «mamie Vanel», de la compote de lapin aux pruneaux et lingots à l'huile à la galette de truffe aux oignons brûlés, du civet de homard au banyuls au «cache-museau», un très ancien dessert d'autrefois. Le cher Vanel n'était point de ces «nouveaux cuisiniers» devenus «stars» et, en conclusion, il se réjouit du fait que *«quelques boulangers viennent de redécouvrir les mérites du pain bien levé, doré et croûté à souhait»*. Ainsi la nouvelle cuisine est-elle en train de virer sa cuti, et Vanel assure : *«Je ne serais pas surpris de voir bientôt le cassoulet de fèves aux couennes fraîches, les feuilles d'épinards servies à l'unité et les carottes anémiques en fanes... Faire et rester simple demeure aujourd'hui, comme hier, une affaire très compliquée.»*

La Reynière

(1) Vous les pourrez trouver à Paris au *Restaurant du Marché*, 59, rue de Dantzig, Paris-15e; tél. 45-33-23-72.

(2) A Toulouse, notez aussi (quoique ignoré des guides) *La Pergola* (262, avenue de l'Ardenne; tél. : 61-49-29-10), où Paul Bonnet et son épouse, Claudine, en salle, proposent une bien bonne et solide cuisine (fabuleux buffet de hors-d'œuvre). Terrasse ombragée l'été.

Semaine gourmande

Les Petites Sorcières

Un mini-restaurant au décor de tissu fleuri (dîners aux chandelles), avec quelques tables sur le trottoir, ici « paisible ». L'accueil de Carole et la cuisine de Christian Teule créent un climat convivial. Bonne et honnête carte : des gougères au parmesan escortant la salade de canard fumé au dos de saumon à la purée de pommes de terre à l'huile d'olive, de la tourtière d'agneau provençale au ragoût de lapin aux fèves et petits oignons. Desserts agréables. Vins en pichet. Aux déjeuners, un «menu-carte» à 120 F. A la carte, compter 200 F-230 F.

▶ **Les Petites Sorcières, 12, rue Liancourt, Paris-14e; tél. : 43-21-95-68. Fermé samedi et dimanche. CB.**

L'Aiguière

C'est toujours une des attractions gourmandes de l'arrondissement, avec une cuisine signée Pascal Viallet et une «ambiance piano» aux dîners. Originalité des raviolis d'escargots à l'embeurrée d'ortie blanche, qualité du foie gras mi-cuit (avec un verre de Lillet blanc), saveur du rouget barbet poêlé minute entouré de rouelles de moelle à la fleur de sel, qualité du tournedos « Yella » (spécialité maison), crème brûlée classique et aspic de fraises au muscat de Samos, etc. Quelque 300 vins de France. Menus : 115 F et 175 F aux déjeuners. A la carte, compter 350 F-400 F.

▶ **L'Aiguière, 37 *bis*, rue de *Montreuil*, Paris-11e; *tél.* : 43-72-42-32. Fermé samedi *midi et dimanche. Parking* : 31, rue Chanzy. CB - AE - DC.**

Chez Françoise

L'histoire de Johnny Hallyday patron - *pas patron éphémère* pourrait être un bon coup de pub, mais le vieux rendez-vous du *sous-sol Invalides mis en vedette* pendant des années par Turenne Rousseau n'en a pas besoin. Après des *ratés successifs, ce sont depuis* quelques mois les frères Mousset (du *Bistro*, 121, rue de la Convention) *qui sont à la barre (avec au* « piano » le chef André Jalbert). Carte classique et largement variée *(spécialités : tête de veau* gribiche, rognon de veau gratin dauphinois, andouillette de Cambrai grillée aux herbes, côte de bœuf béarnaise, crêpes Suzette). Avec le fameux « menu parlementaire » *(160 F)* de bons choix de plats, et un menu vin et café compris (200 F). A la carte, compter *250 F-300 F.*

▶ **Chez Françoise, aérogare des Invalides Paris-7e; tél. : 47-05-49-03. Tous les jours. Parking : aérogare (voiturier). CB - AE - DC.**

Le Cristolien à Créteil

Alain Donnard a bien réussi *dans cette proche banlieue* « moderne » et d'affaires. Les bons plats simples et classiques de *sa carte se retrouvent presque tous* dans le «menu-carte» (195 F), et le tartare de mérou sur lit d'épinards, la *marmite* du pêcheur, la joue de bœuf aux olives, le navarin d'agneau, la volaille de Loué aux morilles, jusqu'à l'île flottante aux pralines roses, sont à apprécier.

▶ **Le Cristolien, 29, avenue *Pierre-Brossolette*, 94000 Créteil; tél. : 48-98-12-01. Fermé samedi midi et dimanche. Parking. CB - AE.**

Chez Jean

Un bistrot? Non, «le» bistrot! Celui dont on se demande si c'est un souvenir ou un rêve. Une mini-salle de quelque trente couverts coudes serrés, sur nappes et avec serviettes en papier, un comptoir derrière lequel le patron veille à tout, jongle avec les carafes de vin et surveille les entrées. Car ici l'ardoise du déjeuner est simple : choix d'entrées (ce *sont elles qu'en assiette vous irez* choisir sur le comptoir!), quelques plats (boudin purée, tripes provençales, *chili con carne*, *entrecôte* pommes gratinées (avec supplément), fromage ou dessert. *M. Jean, qui fut* journaliste à la *Journée vinicole* a su choisir sa cave. Madame est en cuisine. Un service bon enfant et féminin complète le tout. Le soir, à la carte, compter 120-150 F. Où ça? Dans une rue presque difficile à trouver du XXe arrondissement, dépaysante à souhait. Entre les métros Gambetta et Ménilmontant. Pour une retrouvaille avec un Paris quasi oublié, cela vaut le voyage.

▶ **Chez Jean, 38, rue Boyer (20e). *Tél.* 47-97-44-58 tous les jours.**

Appellations incontrôlées

VOUS l'avez remarqué comme moi, les cartes des restaurateurs proposent aujourd'hui des «plats-mystères», appellations farfelues qui croient faire rêver le client (je citerais une fois encore le «béret basque retour d'Amérique» et les «demoiselles d'un naturel gourmand» d'un chef dont le patron bien avisé s'est rapidement séparé). Mais, plus grave à mon sens est l'usage par les chefs de classiques appellations déformées – par fantaisie ou par goût d'épate? – qui, en fait, trompent le client. J'ai évoqué le fait à propos des carpaccios, qui, de création comme de logique, ne sauraient être que de bœuf à cause notamment de la couleur lie-de-vin de celui-ci traité adéquatement et qui est la couleur de base des toiles du célèbre peintre italien Carpaccio. A la rigueur un carpaccio de thon rouge ou de saumon est admissible, mais un carpaccio de blanc de veau ou de colin est grave erreur, je dirais plus tromperie!

C'est Escoffier qui, dans ses *Souvenirs* et à propos de la pêche Melba, dont il fut le créateur, en donne la recette et conclut : *«La pêche Melba se compose de pêches tendres, mûres à point, de glace à la vanille et de purée de framboise sucrée... Certains prennent la liberté de remplacer la purée de framboise par de la fraise ou de la gelée de groseille... D'autres suggèrent de décorer avec de la crème Chantilly. Les résultats obtenus ne conservent de la pêche Melba que le nom et ne sauraient satisfaire en aucun cas le palais d'un connaisseur.»*

Et, disons-le franchement, le client est ainsi abusé, sinon volé!

De même un peu partout les crêpes Suzette, créées on le sait sur la Côte d'Azur et baptisées en l'honneur d'une compagne du futur Edouard VII, sont présentées flambées. Or le *Répertoire de la cuisine* (le fameux *Gringoire et Saulnier*, – mais au fait combien de chefs s'y réfèrent?) est formel : les crêpes Suzette sont simplement fourrées d'un «appareil» de beurre en pommade, sucre en poudre, suc de mandarine et un peu de curaçao!

ON *pourrait* citer des tas d'exemples. Le navarin, tenez! Le Petit Larousse nous dit qu'il s'agit d'un ragoût de mouton préparé avec des pommes de terre, navets et carottes, et que son nom vient de la bataille de Navarin (1827). Mais le Petit Robert, plus justement, nous assure que le nom vient de la déformation plaisante de «navet» (fleur de nave, eût dit mon «pote» Simonin), et le Larousse gastronomique précise que le mot navarin est antérieur à la bataille et que, si un ragoût de mouton sans navets n'est point un navarin, l'on peut proposer un navarin de *poulet, voire de lotte, si* les navets figurent dans le ragoût.

Il en est de même avec les interprétations de cuisines étrangères. Commandez en France (j'en trouve quelquefois sur les cartes) une *Wiener Schnitzel* et l'on vous servira une escalope panée ornée de croisillons de filets d'anchois, d'œufs durs hachés, de câpres, voire d'une petite tomate décorative... Alors qu'un proverbe viennois nous dit qu'une jeune mariée doit pouvoir s'asseoir sur le *Schnitzel* sans tacher sa robe blanche! Car la caractéristique – et le talent du chef – pour ce plat est de nous proposer l'escalope fondante sous une carapace de panure extrêmement sèche!

JE pensais à ces choses en *lisant* cette semaine dans un grand hebdomadaire français l'éloge d'un... ils disent chef!... *et sa recette de clafoutis au* melon et lard fumé! Or le Petit Robert précise justement que le *mot vient de clafir, terme patois* des pays du Centre, qui signifie, venu lui-même du latin *clavefigare, fourrer* et désigne *depuis* toujours là-bas un gâteau aux cerises du Limousin, cerises noires *piquées sur le fond beurré* du plat avant d'être recouvertes de pâte épaisse, puis cuites au four.

Un peu plus de sérieux, messieurs les chefs et restaurateurs, *et peut-être vos déconvenues* actuelles prendront fin... si le client, lui, prend faim à la lecture honnête *et* sage de la carte!

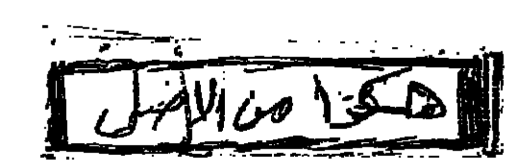
L. R.

Miettes

Produits fermiers. C'est le 15 octobre qu'ouvrira à l'Espace d'Austerlitz le premier Salon des produits fermiers. Fromages, *volailles, miel et charcuteries*, spécialités régionales et légumes bien de chez nous seront à l'*honneur*.

Etienne Bigeard, qui fit le succès du restaurant Quai d'Orsay vient de prendre l'Hôtel Caron de Beaumarchais (12, rue Vieille-du-Temple dans le 4e).

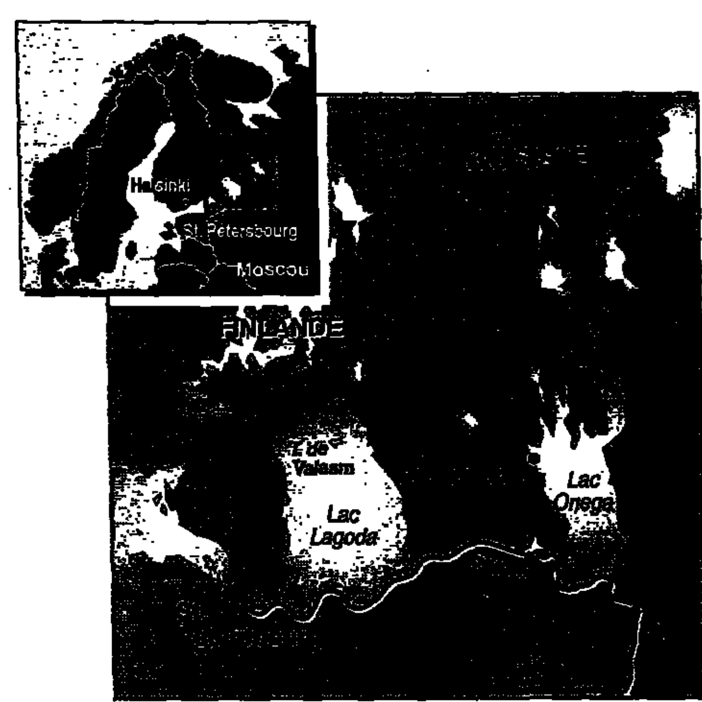




Les fantômes de Valaam

CARÉLIE

QUITTER Saint-Pétersbourg en bateau est comme un hommage rendu à cette ville de canaux et de brumes édifiée au tout début du dix-huitième siècle par Pierre Ier, sur les îles marécageuses du delta de la Néva. Quitter Saint-Pétersbourg en bateau fait aussi prendre conscience de sa proximité avec la mer Baltique et la Finlande. Sur les rives qui mènent au lac Ladoga, au nord-est de l'ancienne Léningrad, les paysages de roseaux, de pins et de bouleaux, la lumière transparente, les ciels de traîne et les maisons de bois ne trompent pas. Nous sommes bien au nord de l'Europe, pas très loin du cercle polaire, là où, en juin, la nuit n'en finit pas de tomber.



La traversée, d'ouest en est, du lac Ladoga est sans repères. Sa superficie – 18 000 kilomètres carrés – ne permet pas, en effet, d'apercevoir ses berges. C'est seulement à l'approche de la baie Nikonovskaïa que la terre apparaît. Le paysage, boisé et vierge de toute vie apparente, ne fait pas obstacle au regard. A quelques kilomètres de là, l'île de Valaam offre les premières traces d'habitation : des maisons et fermes de bois, une ancienne hôtellerie autrefois fréquentée par des musiciens et des élèves de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, qui fait aujourd'hui office d'école, quelques chapelles, la cathédrale du Sauveur avec ses cinq coupoles et le monastère Saint-Pierre, dont l'état de délabrement occulte les anciennes heures de gloire.

Située en Carélie – une région très convoitée entre Finlande et Russie (1), – l'île de Valaam connaît son apogée aux quatorzième et quinzième siècles, période durant laquelle sont construits la quasi-totalité de ses édifices religieux. En revanche, les siècles qui suivent ouvrent une ère d'affrontements, entre Russes et Suédois d'abord, entre Finnois et Russes ensuite, conflits qui aboutissent à la victoire définitive, en 1939, de la Russie. Pour Valaam et ses édifices religieux, c'est la ruine. En 1939, son monastère est converti en hôpital. Quelques années plus tard, la cathédrale, fermée par le régime communiste, tombera elle aussi en désuétude.

Aujourd'hui, l'île n'est plus habitée que par une cinquantaine de moines et quelque cinq cents habitants, fils et arrière-petits-fils (ou filles) des invalides de la deuxième guerre mondiale, qui, une fois la paix revenue, choisirent d'y demeurer. La cathédrale, dépouillée des pierres précieuses qui ornaient autrefois son autel, des icônes (envolées pour la plupart en Finlande) et des fresques, effritées et en partie effacées, est actuellement l'objet d'une restauration qui, faute de moyens, marque néanmoins le pas. Entourant entièrement la cathédrale, le monastère et ses annexes (une partie des cellules sont occupées par des habitants de l'île) ressemblent à un énorme corps de ferme à l'abandon. Seuls signes de vie, la silhouette noire des moines, quelques vieillards assis sur les bancs de pierre et des groupes d'enfants. Les moines consacrent tout leur temps à la prière et au jeûne (2).

Un style de vie qu'avait déjà observé, au dix-neuvième siècle, Anatole Leroy-Beaulieu. *« La population des cloîtres n'est plus ce qu'elle fut autrefois,* écrivait-il dans *l'Empire des tsars et les Russes. Le peuple y afflue en pèlerinage, les moines y sont relativement en petit nombre; souvent ils ne semblent plus être que les gardiens de ces forteresses religieuses jadis habitées par des milliers d'hommes. »* (3). Quittant l'île de Valaam, puis le lac Ladoga, le bateau remonte ensuite la rivière Svir jusqu'au lac Onega (9 900 km²), dont il longe la rive occidentale jusqu'à Petrozavodsk, capitale de la Carélie. La seule raison de s'y attarder est, pur moment de bonheur, l'un des spectacles folkloriques présentés au théâtre carélien de la rue Gogol.

A une soixantaine de kilomètres de là, sur le lac Onega, le bateau jette l'ancre à l'île Kiji, qui, elle aussi, pâtit, durant des siècles, des conflits entre Russes et Suédois. Affaiblie par les luttes guerrières, l'île souffrira ensuite d'une politique économique dont elle ne se remettra pas. En 1770, les mesures réformistes de Catherine II, conjuguées au renforcement du joug féodal, entraînent en effet la révolte des paysans. Une révolte qui touche toute la Russie, mais dont Kiji sera le centre et le symbole tragique. Le 1er juin 1771, deux mille paysans y seront encerclés et décimés à coups de canon. Au dix-neuvième siècle, Kiji n'est plus qu'un lieu de déportation pour prisonniers politiques.

Aujourd'hui, seuls une poignée d'habitants (une douzaine en hiver, une soixantaine à la belle saison) occupent encore une île où, dans un souci de conservation du patrimoine, ont été transportées, à partir de 1950, chapelles, isbas et diverses constructions de bois. Parmi ces dernières, l'église Saint-Lazare, autrefois située au monastère de Mourom, sur la rive occidentale du lac Onega ; un moulin à vent du dix-neuvième siècle provenant de Vokostrov (une petite île au nord de Kiji); la chapelle de l'archange Michel, originaire du village de Lelikozero, et deux fermes qui abritent des meubles, des éléments de décoration et des objets traditionnels.

Mais les deux véritables splendeurs de Kiji sont, sans conteste, l'église de la Transfiguration, avec ses vingt-deux bulbes, et l'église de l'Intercession, la première édifiée en 1714, la seconde en 1764. Très rares sont en effet les églises en bois antérieures au dix-huitième siècle. La plupart ont pourri ou brûlé. Celles de Kiji sont intactes. De loin, elles ressemblent à une construction d'allumettes et d'écailles argentées. Mais dès qu'on s'en rapproche les deux églises en rondins (hautes respectivement de 27 et 35 mètres) perdent leur aspect fragile. A l'intérieur, les icônes de l'église de la Transfiguration sont postérieures à 1759 tandis que l'iconostase de l'église de l'Intercession rassemble des icônes anciennes (du dix-septième siècle) originaires de la région.

Posée les pieds dans l'eau, effleurée par les roseaux, la plus petite maison de l'île est appelée *bana.* C'est ici qu'autrefois on conduisait les jeunes mariées afin de les laver avec du lait, que l'on récupérait ensuite pour la confection du gâteau de mariage. La coutume s'est perdue, mais on continue d'en raconter l'histoire, fidèle en cela au mode de transmission orale, toujours de tradition en Carélie.

De notre envoyée spéciale
Véronique Canhapé

(1) « *Le Monde Sans visa* » du 15 mai 1993.

(2) L'Eglise russe compte quatre carêmes : l'un, correspondant à l'Avent des latins, précède Noël; un autre, le Grand Carême, précède Pâques; un troisième vient avant la Saint-Pierre et un quatrième avant l'Assomption. Le nombre des jours maigres représentent environ un tiers des jours de l'année. Outre les carêmes et veilles de fêtes, les moines jeûnent encore chaque vendredi et mercredi de la semaine.

(3) *L'Empire des tsars et les Russes*, d'Anatole Leroy-Beaulieu, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 150 F.

Guide

• Pour la deuxième année, les voyagistes Athenaeum et Tapis rouge (39, rue Marbeuf, 75008 Paris, (1) 42-56-55-00), commercialisent, en qualité d'agents généraux pour la France, des croisières fluviales en Russie. Ces dernières, originales et d'un bon rapport qualité-prix, bénéficient d'un encadrement suisse et offrent un choix de circuits insolites (Saint-Pétersbourg-Moscou via la Carélie, Kiev-Odessa sur le Dniepr, une Sibérie-Iénisséi-lac Baïkal, un Odessa-Crimée *via* le delta du Danube) sur des bateaux confortables et rénovés. Une judicieuse formule pour sillonner un pays où l'infrastructure laisse encore à désirer. Parmi les circuits proposés, une croisière de Saint-Pétersbourg à Saint-Pétersbourg via la Carélie, les lacs Ladoga et Onega, et les îles Valaam et Kiji. Huit jours, de 5 160 F (cabine extérieure à deux lits, pont principal) à 5 960 F (pont supérieur) par personne, en pension complète et excursions, avec le vol Paris-Saint-Pétersbourg A-R. Derniers départs de la saison (les croisières reprendront en mai 1994 à des prix que l'on promet stables), les 26 septembre, 3 et 10 octobre.

Sur le bateau, conférences sur la Carélie et les sites visités, l'histoire de la Russie, etc. ainsi que des cours de russe. Le soir, discothèque et spectacles folkloriques (chant ou danse). Prévoir des dollars pour les dépenses à bord – boissons (non comprises dans le prix) et articles vendus à la boutique du bateau sont assez chers – et des roubles, indispensables pour les achats effectués lors des escales. Emporter des vêtements chauds (manteau, bonnet, etc.), notamment pour la visite des îles.

A signaler : une croisière analogue proposée, du 13 au 20 octobre, par International Voyages Service (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris, 42-66-10-33), à bord d'un petit bateau privé ne comportant que dix-sept cabines extérieures : 7 800 F par personne en chambre et cabine doubles, pension complète et vol régulier Air France depuis Paris.

A lire. Le *Kalevala*, épopée des Finnois, par Elias Lönnrot, dans la traduction de Gabriel Rebourcet (Gallimard, « L'aube des peuples »), deux tomes, 140 F chacun. *Récit d'un voyage à pied à travers la Russie et la Sibérie tartare*, de John Dundas Cochrane, traduction de Françoise Pirart et Pierre Maury (Editions du Griot, coll. « Mémoires d'homme »), 125 F. *Lettres d'un voyageur russe*, de Nicolaï Karamzine (Éd. Quai Voltaire), 120 F. •

Swings au paradis

Le fairway, très étroit, longe délicatement le lagon et l'épouse en courbe douce jusqu'à sa pointe extrême pour y poser le green du nº 16. La plage qui le borde sur sa droite devient ainsi le plus grand bunker naturel du monde, et le plan d'eau, à gauche, ajoute aux difficultés. Au loin, la montagne du Morne, austère et magnifique, surplombe le parcours avec dignité. Assurément, le trou le plus spectaculaire et le plus technique du Golf Club du Paradis.

Situé au sud-ouest de l'île Maurice, sur une péninsule de 150 hectares, ce « par 72 » (nombre de coups idéal pour boucler le parcours), long de 5 814 mètres – à l'origine un neuf trous, – a été redessiné par David Dutton, l'architecte-paysagiste du golf de Sun-City, en Afrique du Sud. On lui doit les obstacles colorés d'arums, corbeilles d'or ou hibiscus qui jalonnent le terrain. La marina, traversée par le parcours, regorge de bougainvilliers. Les haltes se font à l'ombre de manguiers luxuriants ou de tamariniers centenaires. Comme au départ du trou nº 7, sans doute le plus difficile, avec un dog-leg (virage brutal) qui se conclut par l'approche, très délicate, d'un green surélevé. Quant au trou 8, il offre une vue plongeante sur un fairway encadré par des rangées de palmiers conduisant jusqu'au green. Un parcours technique, certes, mais néanmoins accessible à tous les joueurs qui auront la sagesse de privilégier la tactique et la stratégie aux dépens d'une témérité qui, sur certains trous, peut réserver de mauvaises surprises. De plus, l'initiation ou le perfectionnement sont favorisés par un encadrement aussi compétent qu'accueillant et facilités par un parcours souvent peu fréquenté.

Si les fanatiques se délecteront des nombreux et perfides obstacles d'eau, des bunkers impressionnants et des redoutables petits bras de mer à franchir, les joueurs épicuriens n'oublieront pas de profiter également du climat délicieux de l'océan Indien, de la douceur de vivre de l'île et des neuf kilomètres de plages qui longent le parcours.

En bordure de mer, à deux pas du départ, deux hôtels, le Paradis (« 4 étoiles ») et le Brabant (« 3 étoiles »), hébergent, luxueusement, des golfeurs (dispensés de green-fee), qui se voient, en prime, offrir l'accès gratuit aux divers sports nautiques. Le forfait pour sept jours/cinq nuits, en demi-pension, de Paris à Paris (Air Mauritius), s'élève à 13 900 F par personne au Paradis, à 11 200 F au Brabant.

Chaque année, le groupe Beachcomber, propriétaire des lieux, organise une semaine de compétition avec un forfait comprenant, outre les prestations décrites, un accueil et une animation sur mesure. En 1993, le Trophée Beachcomber aura lieu du 5 au 12 novembre. Forfait à l'Hôtel Paradis : 13 800 F par personne, Paris/Paris. Renseignements au (1) 42-93-94-94.

M.-C. V.

Cap sur le sixième continent

L'Antarctique! Un rêve peuplé de banquise, d'icebergs et de manchots. Un lieu qui, de tout temps, a attiré les explorateurs comme un aimant pour en faire les héros d'une épopée qui parle de bateaux broyés par les glaces, d'hivernages forcés dans des abris de fortune, d'isolement dans la tempête. Une expérience hors du commun, que propose aujourd'hui aux communs des mortels (ceux, du moins, qui auront déboursé la modeste somme de 68 400 F minimum par personne en cabine double extérieure), le croisiériste Apsara. Spécialiste des expéditions insolites, Apsara a décidé, pour l'occasion, d'affréter un brise-glace russe, le Kapitan *Khebnikov* (133 mètres, cinquante-six cabines), véritable forteresse flottante seule capable, quand l'hiver s'achève, de se frayer un chemin à travers les fissures de l'épaisse banquise de l'Océan austral.

Depuis Port-Stanley dans les Malouines (Falkland), le navire explore la péninsule antarctique, les îles de l'Arc de Scotia, la Géorgie du Sud et la côte sud-est de la mer de Weddell où, sur l'île Paulet, règnent les colonies de manchots empereurs (115 centimètres de hauteur) qui, à cette époque, achèvent l'éducation de leur progéniture. Des animaux étonnants (ils se reproduisent au cœur de l'hiver, le mâle assurant seul la couvaison, en jeûnant quatre mois par des températures de –40 °C) que l'on approchera en zodiacs et à pied avant de survoler, en hélicoptère, la banquise, les icebergs tabulaires et les chaînes de montagnes qui se dressent sur le continent blanc. Une exceptionnelle croisière expédition qui, du 28 novembre au 24 décembre, conduira également sur l'île de Zavodovski (où la plus importante colonie de manchots au monde – on l'estime, toutes espèces confondues, à plus de dix millions d'individus – se rassemble sur les pentes d'un volcan toujours en activité) et l'île de Géorgie du Sud, la plus belle île subantarctique pour ses paysages, sanctuaire prisé des manchots royaux, macaronis et papous, des phoques à fourrure, des éléphants de mer et des albatros. Un itinéraire qui, bien que se déroulant à la meilleure période de navigation, reste toutefois soumis aux aléas du ciel, de la glace et de la mer.

Compris dans le forfait, le vol Paris-Santiago A-R en classe économique via Buenos-Aires, deux nuits à Santiago, le vol spécial pour Port-Stanley, la pension complète pendant les vingt-trois jours de croisière, la présence d'accompagnateurs conférenciers et d'un médecin (le bateau est pourvu d'un hôpital), les excursions et les sorties en zodiac, une parka (mais pas les bottes) et deux heures d'hélicoptère gratuites. Renseignements dans les agences de voyages et au 1, cité Paradis, 75010 Paris, tél. : 47-70-26-55.

Bretagne Belle Epoque

Quand on entre dans le hall, l'eau semble venir à votre rencontre. Par une belle journée, on se croirait au bord d'un lac italien. Mais à marée basse, la mer reprend ses droits, et le lac Majeur devient la baie de Douarnenez. C'est aussi l'heure où le Grand Hôtel de la mer se souvient qu'ici, à Morgat, Bretagne rima avec Belle Epoque. C'est vers 1880 qu'Armand Peugeot, célèbre industriel de Valentigney, dans le Doubs, entendit un jeune homme de Montbéliard, Louis Richard, lui vanter les attraits de ce petit port de la presqu'île de Crozon, à la pointe du Finistère. Il voulut juger par lui-même et tomba, à son tour, sous le charme de ce décor et de ce climat. Au point de s'y faire construire, face à la mer, une villa baptisée « Belle-Vue ». Puis d'y créer une société civile chargée d'acheter des terrains et de mettre en œuvre ses ambitions immobilières.

Ainsi naquit, en 1885, le Grand Hôtel, un établissement de 60 chambres, séparé de la mer par un vaste espace boisé et complété, de 1908 à 1912, par le Grand Hôtel de la mer, édifice art nouveau dessiné par un jeune architecte brestois, Gaston Chabal, face à une plage de sable fin, *« lumineuse et féerique à certaines heures »*, bien abritée des vents sournois et froids. Les dépliants de l'époque évoquent également *« sa pente insensible sur laquelle le flot monte avec lenteur en vaguelettes légères propices à la baignade »*.

Une baignade où la mer se goûtait alors à petites doses (pas plus de cinq minutes et pas plus d'une vingtaine de fois dans la saison) en costumes de bain en laine, noirs ou bleu marine, deux-pièces avec manches jusqu'aux coudes, pantalons au-dessous du genou, bas noirs et espadrilles. Au sortir de l'eau, on se drapait dans de grands peignoirs blancs et on prenait un bain de pieds d'eau de mer chaude, *« pour faire la réaction »*. Sans oublier le petit verre de banyuls qui vous attendait à la villa ou à l'hôtel. Un hôtel fier de son hall de lecture, de son salon de correspondance et de sa salle des fêtes et qui sera, dans l'entre-deux-guerres, le luxueux rendez-vous des stars de cinéma et des grandes familles françaises et anglaises.

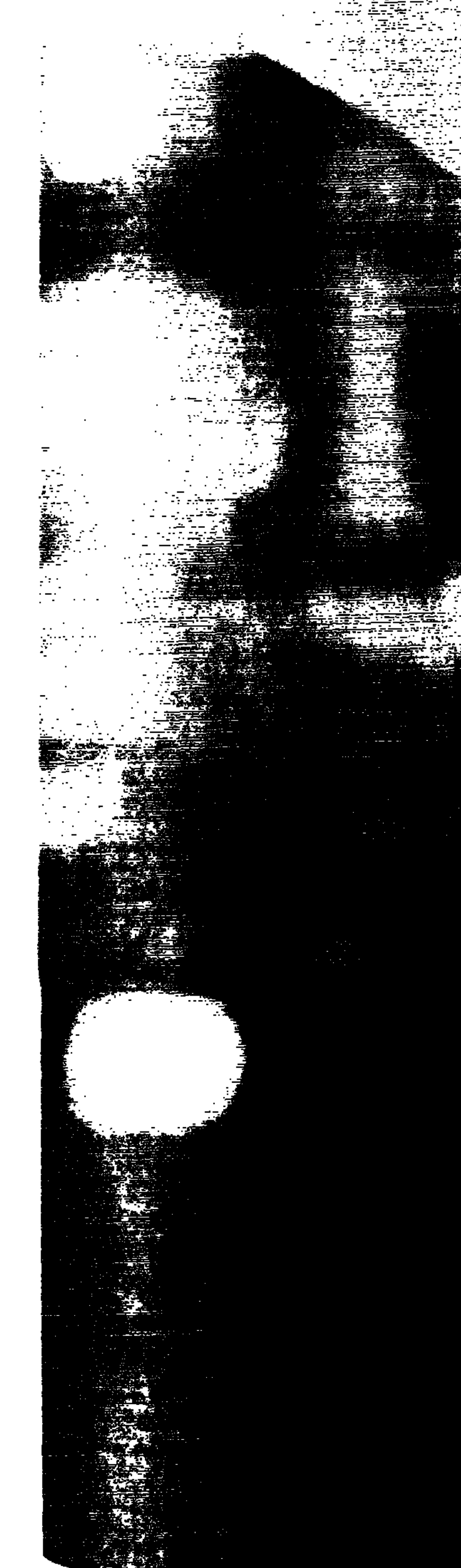
Une Bretagne Belle Epoque que restituent les photographies surannées exposées sur les murs des salons et des couloirs d'un établissement qui, victime des outrages du temps, sera, en 1992, à l'initiative du conseil général, agrandi et entièrement rénové par une équipe dirigée par l'architecte quimpérois Philippe Lachand. Une rénovation qui a su préserver, derrière la façade rose de l'édifice, la magie d'un art de vivre balnéaire dont témoigne notamment la terre battue d'un court de tennis posé dans un parc exotique de 1 hectare et demi où arbres et plantes ont été méticuleusement choisis. Un raffinement convivial qui fait du Grand Hôtel de la mer et de ses soixante-dix-huit confortables chambres le fleuron de la chaîne hôtelière de loisirs du groupe VVF (Village Vacances Famille) chargée de sa gestion et qui, sous le label Touring Hôtel, regroupe cinq autres établissements situés dans les Alpes (Arc 2000, les Deux-Alpes, Valmorel), en Corse (à Propriano) et en Guadeloupe, à Fort-Royal.

Avec, pour écrin, une presqu'île admirablement préservée (façade maritime du Parc naturel régional d'Armorique) qui, avec ses falaises, ses grottes et ses criques, compte certains des plus beaux sites du littoral breton : le cap de la Chèvre, l'île Vierge, la plage de la Palud, les récifs des Tas de pois à la pointe de Pen-Hir, etc... Un paradis pour les randonneurs et les adeptes du VTT qui, sous la conduite de guides passionnés (à l'image de Maxime Duchemin), ne se lasseront pas de sillonner ces sentiers flirtant avec des à-pic vertigineux et ces chemins serpentant dans un somptueux tapis de genêts, d'ajoncs, de chardons et de bruyères. Sans oublier, pour les amoureux des sports de mer, l'exceptionnel plan d'eau d'une anse vaste et protégée, royaume du centre nautique de Crozon/Morgat (port de plaisance, BP 13, 29160 Crozon, tél. : 98-27-01-98), pépinière de navigateurs « en herbe » et base de compétition de renommée mondiale. Un domaine à admirer du sommet du Menez-Hom, belvédère d'où la vue s'étend de Brest à Douarnenez (dont le port-musée mérite la visite) en passant par le presque trop beau village de Locronan.

Base idéale pour butiner cette région, le Grand Hôtel (tél. : 98-27-02-09), ouvert d'avril à octobre, propose, outre des séjours en pension complète (à partir de 1 995 F par personne et par semaine en chambre double) avec découverte de la région et animation pour les enfants en périodes de vacances scolaires, des étapes d'une ou plusieurs nuits (en fonction des disponibilités) et une table de qualité. De Paris, Morgat est accessible par la route (600 km via l'autoroute océane), le train (Paris-Quimper ou Paris-Brest avec le TGV Atlantique, puis liaison bus) ou l'avion (aéroports de Brest et de Quimper).

P. F.

► **A glisser dans sa poche, le remarquable guide Gallimard consacré au Finistère-Sud.**

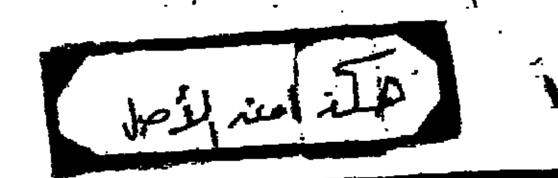


TÉLEX

Les Ecrans de l'aventure, organisés par Dijon et la Guilde européenne du raid, du 23 au 26 septembre, présenteront plus de vingt films retraçant divers exploits et expéditions. En présence, notamment, de Gérard d'Aboville, Bruno Peyron et Catherine Destivelle. Egalement au programme, le Prix du livre d'aventure vécue et, le 25 septembre à la FNAC locale, un colloque littéraire sur le thème des chercheurs d'or. Renseignements au (1) 43-26-97-52.

L'Orient-Express en vedette au Festival de Lille qui, du 26 septembre au 23 octobre, présentera sur ce thème des concerts, des ballets, des films et des conférences. A Lille mais aussi à Calais, Marcq-en-Barœul et Tourcoing. En ouverture, un concert « Musique à grande vitesse » (du compositeur britannique Michael Nyman) coïncidant avec la première liaison TGV Paris-Lille en une heure. A cette occasion, la Maison du Nord-Pas-de-Calais propose, dimanche 26 septembre, un voyage A/R en TGV (départ à 14 h 30, retour à 23 heures) pour assister au concert : 499 F par personne avec une collation à l'Hospice Comtesse. Renseignements au 1, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. : 40-16-07-07.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard



هكذا من الأصل

[illegible] la [illegible], en jeûnant quatre [illegible] par des températures de -40°C) que l'on approchera en zodiacs et à pied avant de survoler, en hélicoptère, la banquise, les icebergs tabulaires et les chaînes de montagnes qui se dressent sur le continent blanc. Une exceptionnelle croisière expédition qui, du 28 novembre au 24 décembre, conduira également sur l'île de Zavodovski (où la plus importante colonie de manchots au monde – on l'estime, toutes espèces confondues, à plus de dix millions d'individus – se rassemble sur les pentes d'un volcan toujours en activité) et l'île de Géorgie du Sud, la plus belle île subantarctique pour ses paysages, sanctuaire prisé des manchots royaux, macaronis et papous, des phoques à fourrure, des éléphants de mer et des albatros. Un itinéraire qui, bien que se déroulant à la meilleure période de navigation, reste toutefois soumis aux aléas du ciel, de la glace et de la mer.

Compris dans le forfait, le vol Paris-Santiago A-R en classe économique via Buenos-Aires, deux nuits à Santiago, le vol spécial pour Port-Stanley, la pension complète pendant les vingt-trois jours de croisière, la présence d'accompagnateurs conférenciers et d'un médecin (le bateau est pourvu d'un hôpital), les excursions et les sorties en zodiac, une parka (mais pas les bottes) et deux heures d'hélicoptère gratuites. Renseignements dans les agences de voyages et au 1, cité Paradis, 75010 Paris, tél. : 47-70-26-55.

Bretagne Belle Epoque

Quand on entre dans le hall, l'eau semble venir à votre rencontre. Par une belle journée, on se croirait au bord d'un lac italien. Mais à marée basse, la mer reprend ses droits, et le lac Majeur devient la baie de Douarnenez. C'est aussi l'heure où le Grand Hôtel de la mer se souvient qu'ici, à Morgat, Bretagne rima avec Belle Epoque. C'est vers 1880 qu'Armand Peugeot, célèbre industriel de Valentigney, dans le Doubs, entendit un jeune homme de Montbéliard, Louis Richard, lui vanter les attraits de ce petit port de la presqu'île de Crozon, à la pointe du Finistère. Il voulut juger par lui-même et tomba, à son tour, sous le charme de ce décor et de ce climat. Au point de s'y faire construire, face à la mer, une villa baptisée « Belle-Vue ». Puis d'y créer une société civile chargée d'acheter des terrains et de mettre en œuvre ses ambitions immobilières.

Ainsi naquit, en 1885, le Grand Hôtel, un établissement de 60 chambres, séparé de la mer par un vaste espace boisé et complété, de 1908 à 1912, par le Grand Hôtel de la mer, édifice art nouveau dessiné par un jeune architecte breton, Gaston Chabal, face à une plage de sable fin, « *lumineuse et féerique à certaines heures* », bien abritée des vents sournois et froids. Les dépliants de l'époque évoquent également « *sa petite [illegible] sur laquelle le flot monte [illegible] et ses [illegible] légères propres à la baignade* ».

Une baignade où la mer se goûtait alors à petites doses (pas plus de cinq minutes et pas plus d'une vingtaine de fois dans la saison) en costumes de bain en laine, noirs ou bleu marine, deux-pièces avec manches jusqu'aux coudes, pantalons au-dessous du genou, bas noirs et espadrilles. Au sortir de l'eau, on se drapait dans de grands peignoirs blancs et on prenait un bain de pieds d'eau de mer chaude « *pour faire la réaction* ». Sans oublier le petit verre de banyuls vous attendant à la villa ou à l'hôtel. Un hôtel fier de son hall de [illegible], de son salon de correspondance, de sa salle des fêtes et qui sera, [illegible] l'entre-deux-guerres, le lieu de rendez-vous des stars de cinéma, des grandes familles françaises [illegible] anglaises.

Une Bretagne Belle Epoque que restituent les photographies surannées exposées sur les murs des salons et des couloirs d'un établissement qui, victime des outrages du temps, sera, en 199[illegible], à l'initiative du conseil général, agrandi et entièrement rénové par une équipe dirigée par l'architecte quimpérois Philippe Lachaud. [illegible] rénovation qui a su préserver, derrière la façade rose de l'édifice, la magie d'un art de vivre balnéaire dont témoigne notamment la terre battue d'un court de tennis posé dans un parc exotique de 1 hectare et demi où arbres et plantes ont été méticuleusement choisis. Un raffinement convivial qui fait du Grand Hôtel de la mer et de ses soixante-dix-huit confortables chambres le fleuron de la chaîne hôtelière de loisirs du groupe VVF (Village Vacances Famille) chargé de sa gestion et qui, sous le label Touring Hôtel, regroupe cinq autres établissements situés dans les Alpes (Arc 2000, les Deux-Alpes, Valmorel), en Corse (à Propriano) et en Guadeloupe, à Fort-Royal.

Avec, pour écrin, une presqu'île admirablement préservée (façade maritime du Parc naturel régional d'Armorique) qui, avec ses falaises, ses grottes et ses criques, compte certains des plus beaux sites du littoral breton : le cap de la Chèvre, l'île Vierge, la plage de la Palue, les récifs des Tas de pois à la pointe de Pen-Hir, etc. Un paradis pour les randonneurs et les adeptes du VTT qui, sous la conduite de guides passionnés (à l'image de [illegible] Duchemin), ne se lasseront pas de sillonner ces sentiers [illegible] des à-pic vertigineux et [illegible] serpentant dans un [illegible] de genêts, d'ajoncs, de [illegible] de bruyères. Sans oublier, pour les amoureux des sports de mer, l'exceptionnel plan d'eau d'une [illegible] vaste et protégée, royaume du [illegible] nautique de Crozon/Morgat (port de plaisance, BP 13, 29160 Crozon, tél. : 98-27-01-98), pépinière de navigateurs « en herbe » et base de compétition de renommée mondiale. Un domaine à admirer du sommet du Menez-Hom, belvédère d'où la vue s'étend de Brest à Douarnenez (dont le port-musée mérite la visite) en passant par le presque trop beau village de Locronan.

Base idéale pour butiner cette région, le Grand Hôtel (tél. : 98-27-02-09), ouvert d'avril à octobre, propose, outre des [illegible] en pension complète (à partir de [illegible] F par personne et par semaine en chambre double) la découverte de la région et aussi pour les enfants en périodes de vacances scolaires, des étapes d'une ou plusieurs nuits (en fonction des disponibilités) et une table de qualité. De Paris, Morgat est accessible par la route (600 km par l'autoroute océane), le train (Paris-Quimper ou Paris-Brest par le TGV Atlantique, puis [illegible]) ou l'avion (aéroports de Brest ou Quimper).

É[illegible]

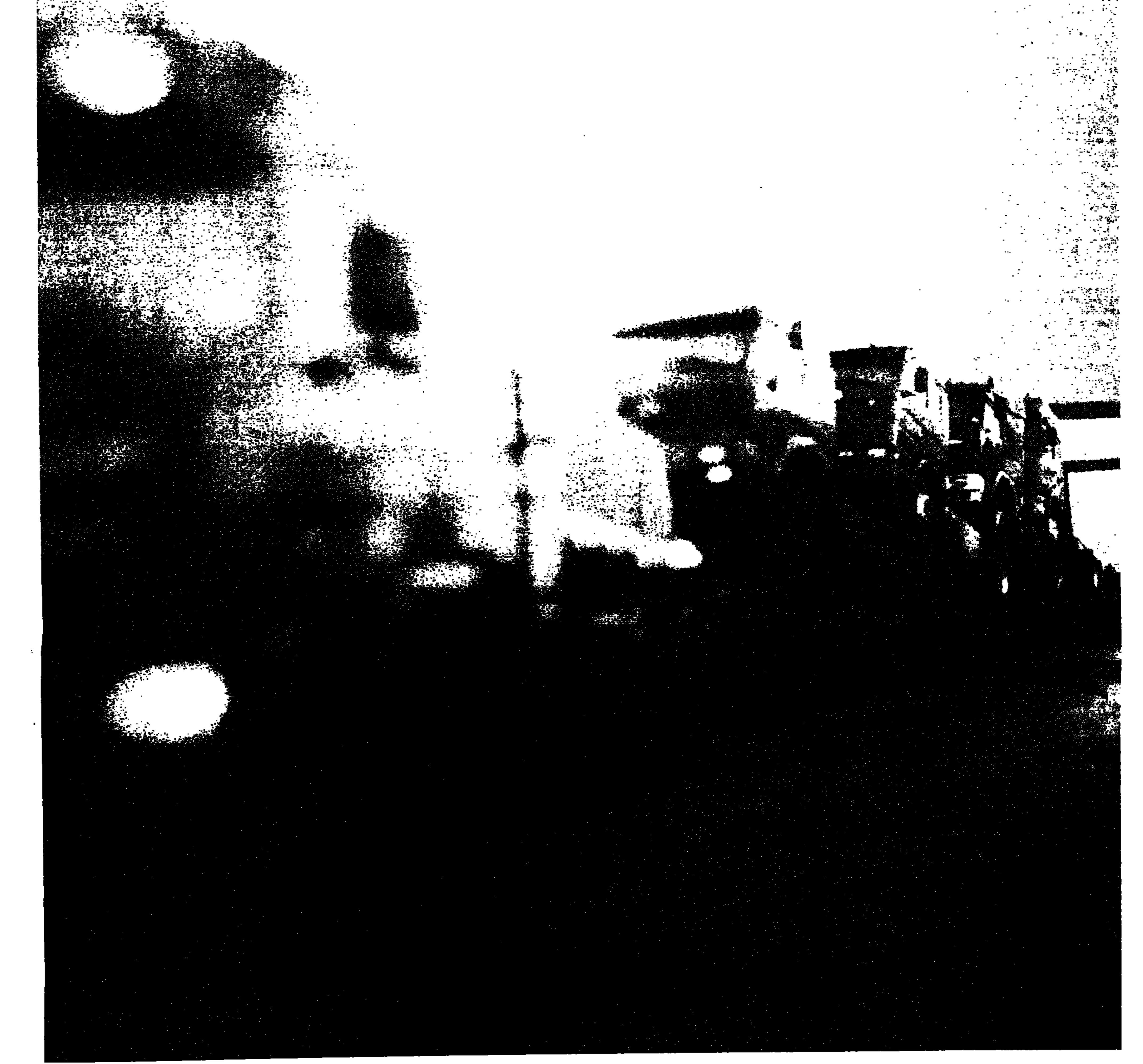
► A glisser dans sa poche, le remarquable guide Gallimard consacré au Finistère-Sud.

TÉLEX

Les Ecrans de l'aventure, organisés par Dijon et la Guilde européenne du raid, du [illegible] au [illegible] septembre, présenteront plus de vingt films retraçant [illegible] exploits et expéditions [illegible] présence, notamment, de Gérard d'Aboville, Bruno Peyron et Catherine Destivelle. Egalement au programme, le Prix du livre d'aventure vécue et le 25 septembre à la [illegible] un colloque littéraire sur le thème des [illegible] Renseignements au [illegible]

L'Orient-Express [illegible] Festival de Lille qui, du [illegible] septembre au [illegible] octobre, présentera sur ce thème des concerts, des ballets, des films et des conférences. A [illegible] Musique à grande vitesse [illegible] compositeur [illegible] Michael Nyman [illegible] avec la première [illegible] TGV Paris-Lille [illegible] A cette occasion [illegible] Nord-Pas-de-Calais [illegible] dimanche 26 septembre [illegible] voyage A-R en TGV [illegible] retour à 23 heures [illegible] au concert [illegible] avec une collation [illegible] Comtesse [illegible] Renseignements au 1, rue de [illegible] Paris [illegible]

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard



Qui dit mieux?

Les camions allemands, italiens et suédois ont de l'allure, nous vous l'accordons. Mais un camion, c'est fait pour abattre du travail, et il en est un dont nous voudrions vous parler. Il est l'œuvre d'un constructeur qui joue depuis bon nombre d'années un rôle d'avant-garde. Par exemple, c'est à cette entreprise que nous devons le 'Turbo Intercooling', un système révolutionnaire en avance de dix ans sur la concurrence.

En 1985, ce constructeur prenait encore de l'avance avec le système 'Advanced Turbo Intercooling', plus connu sous le nom d'ATI. L'année dernière, nouveau coup d'éclat avec une nouvelle gamme complète de camions. Et tout est prêt déjà pour répondre dès à présent aux normes d'émission Euro II qui entreront en vigueur en 1995, les plus rigoureuses jamais imposées !

Pourtant, 10 % des collaborateurs de cette entreprise se consacrent en permanence à la mise au point de véhicules toujours meilleurs, toujours plus performants. Et les résultats sont là : témoin le récent Trans Euro Test. Organisé par six grands magazines spécialisés européens, le comparatif ne laisse subsister aucun doute - vous l'avez deviné, le camion de notre constructeur l'emporte sur tous les tableaux : consommation, tenue de route, ligne, mais aussi et surtout appréciation des chauffeurs. Car tout est pensé pour eux dans les moindres détails. Cette volonté de perfection est omniprésente chez notre constructeur, sans relâche.

Quand on prend la mesure de l'avance de cette entreprise sur ses concurrents, dans tous les domaines, le choix d'un nouveau camion devient tout à coup très simple.

Achetez un DAF.

CULTURE

MUSIQUES

Le coq et le chat

Un livre réunit enfin toutes les pièces du dossier Cocteau/Satie

Claironnant, avantageux, envahissant, le coq, comme son nom l'indique, est bien sûr Jean Cocteau. Patelin, méfiant, capable de sacrés coups de pattes quand on l'attaque, le chat est Erik Satie.

Leur connivence non dénuée d'arrière pensées, leurs agacements réciproques, leur collaboration quelque peu contre nature pour un épisode flamboyant de la vie parisienne à la veille des années folles, leurs disparités physiques, sociales, idéologiques, psychologiques, tout fait du court chemin qu'ils ont parcouru ensemble un dossier à embrouilles, souvent évoqué, jamais tout à fait élucidé. Pour *« les malentendus »* qu'ils ont engendrés et qu'il était *« grand temps de dissiper »*, Ornella Volta s'est une fois pour toutes penchée sur les pièces et les faits.

D'origine italienne, cette historienne, satiste attitrée (elle anime à Paris une fondation dédiée au musicien) a déja publié, assortis de notes savantes, les textes et les lettres du *« gymnopédiste »*, *l'Ymagier d'Erik Satie* et un somptueux volume sur *Satie et la danse* tout à fait inattendu. Ce dernier *Satie/Cocteau*, sous-titré *les Malentendus d'une entente*, s'enrichit, dans la foulée, de plusieurs textes inédits.

CHICAGO/THE ART INSTITUTE

Cocteau : « Portrait d'Erik Satie »

Personnages hétéroclites

L'histoire du mariage épisodique entre un touche-à-tout et un ermite, un ludion opiomane et un pilier de bistrots montmartrois, le duo accidenté de ces drôles d'oiseaux d'espèces différentes (*« un faune et un hippocampe »*, dit jo liment Ornella Volta), a pour témoins et figurants une foule de personnages hétéroclites.

Côté sérieux : Valentine Hugo, la mécène, l'égérie, la négociatrice écartelée lors d'incessants incidents diplomatiques. Côté sérieux : Apollinaire, l'ami des cubistes, père de l'Esprit nouveau, inventeur à propos de *Parade* (fruit, pour les Ballets russes, de la collaboration de Satie et de Picasso) d'un néologisme qui allait faire fureur et que Cocteau ne lui pardonnerait jamais : *« ballet sur-réaliste »*. Côté caciques : Jacques Maritain, la caution à l'heure des conversions. Et Socrate, désigné par Satie comme un *« collaborateur parfait »* ...

Côté excentriques, les jeunes dadaïstes. Tristan Tzara aux côtés duquel Satie se rangea contre André Breton au moment du Procès de Paris. Francis Picabia, complice le temps du ballet *Relâche*, autre *« voisin du bout du monde »*. Georges Ribemont-Dessaignes, qui composa son *Pas de chicorée frisée* avec des notes choisies au hasard, premier musicien aléatoire, pré-cagien authentique comme devait l'être Satie lui-même avec sa musique d'ameublement. Et l'ineffable Caryathis, future Elise Jouhandeau, promue *« danseuse des Six »* pour avoir dansé sur les notes de *la Belle excentrique* dans un costume de *« folle revancharde des clubs salutistes »* dessiné par Cocteau.

Ce Groupe des six qui se voulait, en musique, l'incarnation de l'Esprit d'après-guerre (clarté, légèreté, retour aux valeurs éternelles du génie français) fut pour Cocteau l'occasion de revendications en *paternité compliquées*. Satie les contra au plus vite en s'entourant dès 1923 d'un petit groupe de très jeunes musiciens, connus sous le nom d'Ecole d'Arcueil : *« Il n'y a pas d'école Satie, le satisme ne saurait exister. »* N'empêche, le cas Satie existe. Et on en comprend mieux le caractère énigmatique en visitant cette savoureuse galerie de portraits, tous mis en perspectives avec leurs ombres, leurs éclats, leurs vérités.

ANNE REY

► *Satie/Cocteau, Les Malentendus d'une entente*, par Ornella Volta, Le Castor Astral, 176 p., 99 F. Une exposition *« Jean Cocteau et le mystère »* se tient à l'Hôtel de Ville de Paris, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli, tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, tél. : 42-76-40-66. Jusqu'au 16 octobre.

ROBERT CHARLEBOIS *au Casino de Paris*

Du rock pour danser

Après neuf ans d'absence, le chanteur québécois revient sur les scènes françaises

Robert Charlebois est intrigué par Jacques Cartier, un *« sacré découvreur »*, à qui il a dédié une *Vie de Jacques Cartier* l'an passé, à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal. *Et s'il* avait navigué à l'envers, demande le chanteur, serions-nous aujourd'hui au seuil de l'hiver? Les cheveux en boule et la chemise bûcheronne, Charlebois s'applique à réchauffer l'atmosphère avant entrée provisoire en période glaciaire. Pour ce faire, il nous convainc qu'il n'est pas de meilleure recette que le rock, le rock à danser s'entend, celui que l'on termine à bout de souffle et rouge de plaisir, comme ce *Cauchemar* ou cet *Entre deux joints*, composé en 1973, où Charlebois le révolté s'en prenait à l'agencement du monde, aux gouvernements, revendiquait le droit au plaisir et à la citoyenneté.

Après neuf ans d'absence, Robert Charlebois fête son retour sur la scène française par un cocktail de chansons retraçant vingt-cinq ans de voyages autour de la planète humaine, de *Lindberg* (1968) à *l'Indépendantriste* (1992). Un parcours où tous les chemins mènent à Montréal, où chaque incartade dans d'autres mondes se solde pas une envie de découverte du sol natal *« à la Jacques Cartier, quelqu'un qui s'émerveillait de tout »*. A ses débuts, Charlebois aimait à casser le matériel, à lancer des balles de tennis dans l'auditoire, et des anathèmes à l'*establishment*. Puis il s'assagit. Certains, au Québec, ne lui pardonnent pas d'être passé du soufre au sentiment, de l'*underground* à la variété.

Entre les deux époques, la cassure reste vive. Mieux vaut ne pas chercher à les réconcilier à tout prix. Qu'il s'embarque dans de mauvaises tentations de variété teintée de *heavy metal*, le compositeur québécois endosse l'inconfortable habit du rocker sur le retour. Qu'il se laisse emporter par un flot d'images et de mots, naguère fournis par son auteur favori, Réjean Ducharme, et la musique se perd. Mais il se retrouve à son meilleur avec un superbe *Lindberg*, interprété – retour aux sources et divine surprise – avec Louise Forestier, éclatante.

Quand Charlebois demande aux spectateurs de *« faire les Français »*, pendant que lui *« fait de Gaulle »* (*Si j'avais les ailes d'un ange*), le public court. Et, finalement, trouve le chemin de l'humour et du charme entre le Charlebois première manière, homme du nouveau monde, américain (l'espace), ingénieux et combatif (le culte des marges) et le presque quinquagénaire aimant la bière qui mousse. On sent qu'à la sortie du concert, il ira en boire quelques « blanches » avec ses quatre musiciens.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 75009 Paris 49-95-99-99. Les 17 et 18 *septembre* à 20 h 30, le 19 à 16 heures.

RÉGINE *aux Bouffes du Nord*

La dame rousse

Des chansons pour raconter toute une vie

Pour un temps, Régine a laissé de côté son personnage de reine de cabaret, de copine à la Grande Zoa. Elle endosse le mal de vivre des gens de la rue, et c'est leur histoire qu'elle raconte en chansons. Une vraie histoire avec des péripéties en progression dramatique. C'est pourquoi elle a voulu les Bouffes du Nord : elle aborde ainsi un vrai théâtre – elle ne cache pas son désir de jouer la comédie, – un théâtre dont la relation entre scène et public est immédiate, quasi miraculeuse, si bien qu'elle peut y chanter au naturel : *« Je n'aime pas les pieds de micro, je n'aime aucun micro, j'ai besoin de ma liberté d'action. »*

Donc, Régine raconte l'histoire d'une fille qui se fait larguer par son homme, et se souvient de ceux qui ont compté dans sa vie, de son père, de son enfance, de sa *yiddishe mama* – qu'elle interprète en version originale et en français sur des paroles d'Aznavour, de quoi faire sangloter la salle chaque soir. Elle prolonge les thèmes de son dernier disque *Mémo Mélo*, composé des chansons de Damia, Fréhel, Yvette Guilbert et Berthe Silva. Elle intercale son répertoire ancien et nouveau, *l'Emmerdeuse*, *les P'tits Papiers*, *Rue des Rosiers* etc, ainsi que, pour la première fois sur scène, *Mallo Mallory*.

On peut la croire – son disque en est la preuve – quand elle affirme interpréter les chansons d'hier et d'aujourd'hui avec la même sincérité. *« Il faut écouter ces vieilles paroles. Elles ne sont ni exagérées, ni démodées, elles disent de vraies histoires d'amour, de misère, de désespérance. Les femmes qui les chantaient connaissaient leur vérité. Oui, elles sont dures, les paroles, et la mélodie les porte d'elle-même. Voilà pourquoi on s'en souvient. Des gosses sont venus me dire :* « Est-ce que nous, on pourra chanter *Où sont tous mes amants?* ». *A l'époque où ça a été écrit, on réfléchissait à ne pas faire d'enfant à la bonne, aujourd'hui, on réfléchit au sida. J'ai beaucoup d'affinités avec Frehel, qui était une vraie femme, passionnée. Je l'ai rencontrée au Liberty's en 1955. Elle avait une diction superbe, et chantait sans le moindre truc. »*

Régine, elle non plus, ne truque pas. Moins canaille que Fréhel, plus retenue que Damia, sans nostalgie ni moquerie elle prend à son compte ces histoires écrites en un temps particulièrement misogyne, où quand les héroïnes ne tombent pas, victimes de leurs sentiments, ce sont des garces transformant les pauvres machos en bêtes sauvages (*Johnny Palmer*).

De ces chansons – réorchestrées par Jean-Claude Vannier – Régine donne la gravité, l'intensité. *« Il faut accepter de dérouiller, ça vous amène à l'étape suivante. On croit avancer, mais finalement les gens revivent toujours la même histoire, et de la même façon. Ils disent* « Cette fois j'ai compris. » *Six mois après vous les retrouvez embarqués dans le même cirque. Moi? ... Je ne sais pas. Je suis fidèle à ce que je suis, j'ai eu de la chance, ça ne m'a pas mal réussi »*.

COLETTE GODARD

► Bouffes du Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Métro la Chapelle. Du 21 septembre au 2 octobre. *tél.* : (1) 46-07-34-50.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

La Callas à vélo

LA folie est une chose sérieuse, on le sait. Les folies, qu'elles soient architecturales, françaises, ou Bergère, encore plus. Pourquoi Bergère, au fait? A en croire notre collaborateur et ami Jacques Sicller, docteur érudit en frivolités parisiennes, à cause d'un certain Jean Bergier, maître-teinturier du seizième siècle, qui vécut dans les parages de la rue Richer et donna vraisemblablement son nom à la cité Bergère voisine, où le Palace ouvre ses couloirs à d'autres extravagances. Les Folies (c'est le genre débridé, ouvert, du music-hall ancien qui veut ça), Bergère donc, *ont rouvert leurs portes après neuf mois de* coma dépassé où l'on avait déjà cru le genre mort et mort le démon du lieu. C'était sans compter avec Mme Hélène Martini, intrépide reine de la nuit parisienne, ni avec la puissance *mythique du théâtre lui-même*.

On a donc vu, ce mardi 14 septembre, à 21 heures, tout le gratin hexagonal ou presque se presser sous le crachin pour assister au retour des femmes nues. Il y avait là, entre autres, Jack Lang et Bernard Pivot, Amina et Carole Bouquet, Sonya Rykiel et Christophe Lambert, des journalistes éminents de tous bords et de tout poil, et même, et surtout, le jovial Michou, autre reine de la nuit, bref, tout *le monde*.

Le café-concert créé en 1868 à l'emplacement d'un grand magasin de literie – il est des lieux consacrés où souffle l'esprit, – et dont le promenoir fut un aimable lieu de rencontre entre messieurs de grand appétit et demoiselles de petite vertu, baptisé « la salle des sommiers élastiques », ce temple de la paillette devenu le plus célèbre music-hall du monde ne pouvait mourir. Il ne pouvait pas non plus continuer à vivre comme avant, dans la tradition de Paul Derval et de Michel Gyarmathy qui régnèrent longtemps sur la scène et les coulisses, avec un faste dans les décors et une abondance de jolies filles qui semblaient ignorer le passage du temps et des modes.

En reprenant les Folies-Bergère, Mme Martini a compris qu'il fallait évidemment autre chose, et confié le travail de résurrection à Alfredo Arias, le créateur de *Luxe*, des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, et, récent triomphe, de *Mortadella*. Arias n'a pas touché à la salle ni au promenoir avec ses cheveux cabrés, ses guirlandes de plâtre rouge, crème et or qui donnent parfois l'impression sucrée d'être à l'intérieur d'un gros gâteau viennois.

En revanche, il a fortement touché au spectacle lui-même, en dépoussiérant l'héritage de quelques pesanteurs endormies. Deux parties séparées par un entracte, la première rafraîchissant la mémoire du glorieux passé, la seconde annonçant la couleur du présent. Le meneur de revue est Jacques Haurogné, un jeune homme de talent qui chante bien et semble à l'aise, dont l'allure estudiantine (les lunettes?) est peut-être un peu sage pour un *public nullement résigné à le devenir*.

LE rideau s'ouvre sur un beau numéro équestre, un cheval blanc sur fond noir, *monté par un écuyer bistre*, salue avec beaucoup d'élégance. L'écuyer saute à terre, ôte son chapeau, une opulente chevelure frisée s'épanouit. C'est une femme. Non, non. C'est un homme, il s'appelle Nadir Elie, Kabyle élevé *en Savoie*. *Néanmoins*, il chante avec une voix de soprano que bien des femmes envieraient. De toute façon, on cultive volontiers l'ambiguïté au music-hall, c'est un de ses plus vieux ressorts. Un escalier se dresse enfin, coiffé par un penseur à la Rodin qui doit méditer sur le défilé des femmes-oiseaux qui passent, des *femmes aux cheveux d'or sous un ciel brillant* d'étoiles tandis qu'on récite un poème de Baudelaire.

Dans la tradition des tableaux historiques improbables, une spécialité des Folies, Marie-Antoinette débarque en patins à roulettes et croise Joséphine Baker, Maurice Chevalier chante *Titine*, Mistinguett, percluse sur sa canne, gâtifie. La belle Liza Michaël chante du Michael Jackson et le mince Philippe Choquet, baryton basse habillé en femme, se tord comme une liane sur le *Il venait d'avoir dix-huit ans* de Dalida. Ils sont superbes. Christiane Mouron, chanteuse réaliste, titi coiffé à la Tintin, pétante de santé, tombe dans la seule faute grave de la soirée, une reprise de *la Valse à mille temps* de Jacques Brel. Non seulement c'est la plus mauvaise, la plus interminable, la plus exaspérante chanson de son auteur, mais on ne peut s'empêcher de penser à *la Vache à mille francs* du regretté Jean Poiret, ce qui n'est pas le but recherché.

HEUREUSEMENT, il y a le tango, qui sauve tout, toujours. Et Philippe Choquet en méchante sœur de Cendrillon, et des femmes portant des chapeaux de meringue et dansant le mambo, et une robe de mariée constellée de bleu qui se déploie jusqu'à devenir rideau de scène. Alfredo Arias ne doit pas prendre souvent le métro, mais on lui a signalé une jeune fille qui y chantait et il l'a écoutée, engagée. Christiane Maillard a du coffre et de l'aplomb, une vraie chanteuse de rue. Excellente dans *Stand by me*, courageuse dans *l'Hymne à l'amour*, elle est un peu limite dans le contestable *Bats-toi*, qui sent la veillée scoute. Sans les scouts. Mais comment oublier Pablo Veron, sa partenaire et leurs claquettes, quand ils chaloupent une admirable milonga? Et l'arrivée de la Callas à vélo, pédalant dans le brouillard artificiel, pur instant de poésie? Quand Nadir Elie nous fusille d'un ultime *Ris donc, Paillasse!* juste avant le traditionnel finale aux caniches, nous avons rendu les armes depuis longtemps.

Il y a beaucoup d'Arias et beaucoup de Folies-Bergère dans ce *Fous des folies*, à parts égales. Le mariage est parfait pour ce qui relève de l'invention débridée, du *nonsense*, du travesti, du décor somptueux, du doux délire. Il subsiste une marge (et nous l'aimons beaucoup) plus intello, celle à laquelle reste attaché le public du groupe TSE, qui risque de paraître dépouillée au public traditionnel des Folies, s'il revient. Les menues hésitations du spectacle, par ailleurs une prouesse de travail et de rigueur, tiennent à cette incertitude. Le futur public des Folies sera-t-il l'ancien, touristique et provincial, ou tout neuf, celui d'Arias et de *Mortadella*? Difficile à pronostiquer. Pour notre part, nous donnons une fois de plus notre langue au chat et nous applaudissons bien fort.

► Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris-9e, métro Rue-Montmartre. Tous les soirs sauf lundi. Dîner à 19 h (670 F). Revue à 21 h 15 (152 F à 295 F). Tél. : 42-46-77-11. (Lire « le Monde Arts-Spectacles » du 26 août.)

CULTURE

THÉATRE

LE MAL COURT *à l'Atelier*

La vertu du dentiste

Comment une rage de dents a donné naissance aux aventures d'un roi de Montrouge et à la première pièce d'Audiberti

Une chance : dès la réouverture des théâtres, Jacques Audiberti est là. Le grand ténébreux, le beau géant noir des planches de ce siècle. Il aurait pu n'y jamais venir, sur les planches. Lui, c'était la poésie, le roman. Il disait : *« Le roman permet à l'écrivain de faire intervenir les grands groupes impersonnels de l'univers, le temps, les végétaux, les animaux, les pierres, alors qu'au théâtre ce n'est jamais que la créature humaine qui est présente, qui prend la parole. Le roman, le monde y parle ; le théâtre, les hommes y parlent. Le roman est cosmique, le théâtre est moliéresque. »*

Il voyait une seule exception, Shakespeare : *« Il peut faire rentrer sur la scène les forêts, la mer, et le ciel, oui, sans doute, mais toujours à travers la voix humaine. »* Plus fort que le roman, et donc plus fort que le théâtre, était, aux yeux éblouïs d'Audiberti, le cinéma : *« c'est la liberté totale, le fleuve, les images, le ciel, les femmes, les hommes, le sexe, le monde, c'est tout. Et avec le spectateur c'est une communication profonde, une osmose. Alors qu'au théâtre tous les spectateurs sont attentifs à ce qui se passe, tous les spectateurs sont des critiques »* .

Jamais peut-être Audiberti ne serait venu au théâtre s'il n'avait eu, un jour, une effroyable rage de dents. Il court chez son stomato. Et ce chirurgien, tout en calmant la douleur d'Audiberti (cela a dû jouer) raconte une histoire sur l'un de ses oncles qui était allé au Mexique. En écoutant, Audiberti regarde les murs tout en boiseries, qui le font songer à la cabine d'un bateau. Il rentre chez lui, et il écrit aussitôt, sans penser une seconde au théâtre, une sorte de dialogue-poème mexicain-maritime : *Quoat-Quoat*.

Deux fous de théâtre (très doués), Catherine Toth et André Reybaz, ont l'idée de « jouer » *Quoat-Quoat*. Audiberti, étonné, les laisse faire (c'est en 1946). Coup de tonnerre : alors que les poèmes et les romans d'Audiberti parus jusqu'alors, si beaux soient-ils, sont restés lettre morte, ignorés de tous, *Quoat-Quoat*, cette esquisse, est un succès. Et en toute franchise, Audiberti dira s'être désormais, de temps à autre, *« adonné au théâtre parce que le contact entre le public et moi m'a semblé plus facile et, dans une certaine mesure, plus productif »*.

« Une impulsion mécanique »

Aussitôt après *Quoat-Quoat*, Audiberti écrit *Le mal court*, cette fois délibérément pour la scène. *« Je l'ai écrit en état de transe. J'ai dû l'écrire en deux heures. Cela a été une impulsion mécanique : le crayon, le papier quadrillé, et en avant ! On frappe à la porte, une jeune princesse demande :* « Qui est là ? »*, derrière la porte une voix répond :* « C'est le roi ». *Je ne savais pas une seconde qui serait cette princesse, ce roi, je n'ai commencé à le savoir qu'une fois écrit l'acte suivant. »*

Ce pourrait être le roi de France, il a des ennuis du côté de la Flandre, et le roi d'Espagne lui refuse sa fille. Il habite non pas Versailles, mais Montrouge (un nom bien plus beau, en soi, que Versailles, si l'on y regarde tout droit). Pour amorcer le mariage espagnol, ce « roi d'Occident » feint d'épouser une princesse de Courlande, et expédie là-bas une fine équipe de gens de police. La princesse tombera de haut en apprenant la vérité, ne verra que le diable partout, et dira, c'est le mot de la fin : *« Le mal court »*.

Cela, c'est le « bâti » de la pièce, sans plus. Juste l'événement. Toute la beauté, toute l'émotion de la chose, reposent sur une petite phrase de Victor Hugo qu'Audiberti aimait beaucoup, qu'il citait souvent : *« Les évènements dépensent, les hommes paient »*. Audiberti commentait : *« il y a une respiration de l'univers, et c'est aux pauvres hommes d'être là, toujours laborieux, toujours fidèles. »*

Ce qui emporte le public du *Mal court*, c'est avant tout l'*« élan d'écriture »*, comme dit Audiberti, et bien sûr les acteurs, puisqu'ils sont là, bien chauffés par Pierre Franck, l'entraîneur de l'OM (l'Olympique de Montmartre), au stade-théâtre de l'Atelier : Isabelle Carré (princesse-enfant, délurée, trouble-fête), Odette Laure (une fliquette-aubergine du roi de Montrouge travestie en gouvernante de la princesse, une Odette Laure toujours fine mouche), Bruno Wolkowitch (un faux roi très joli cœur, loubard juste ce qu'il faut), et, la perle de la distribution, Robert Rimbaud, dans un numéro de maréchal de la cour dingo, façon grand seigneur gaga fofolle, éblouissant.

Une pièce bête comme chou, simple comme bonjour, à mourir de rire, la plaisanterie d'un grand poète, d'un grand esprit, qui bâcle une farce de rien du tout, d'autant plus « épatante ». On songe à la « théorie » très personnelle du *« zéro plein »*, qu'Audiberti exposait à Georges Charbonnier, lors d'un entretien sur France-Culture : *« Supposons un zéro qui serait le contraire d'un zéro : une plume soigneuse l'aurait rempli d'encre noire, ce serait un zéro plein, il y aurait tout là-dedans, comme un total sans bord, sans centre... un zéro plein d'amour ? »*

MICHEL COURNOT

► Atelier, place Charles-Dullin Paris 18e. Métro Anvers. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi et dimanche à 15 heures. De 40 F à 250 F. Tél. : 46-06-49-24.

CINÉMA

TROIS FILLES *de Satyajit Ray*

Le triangle magique

D'après trois nouvelles de Tagore, trois portraits féminins d'un cinéaste souverain

Il ne se passe rien dans le premier épisode, *le Directeur de la poste*. Un homme de la ville, un lettré, est arrivé au village pour occuper cet emploi de fonctionnaire. Il pleut, il y a de la boue, des serpents. Il apprend à lire à sa petite servante. On parle un peu avec les paysans, on fait de la musique. Le type tombe malade, la gamine le soigne. Il fait mauvais encore, un orage. Il s'en va.

La petite fille lui tourne le dos, il n'a rien vu et rien compris. Mais la caméra a tout capté, et c'était une déesse que cette enfant, c'était la mémoire sans âge et la nature impérieuse, un univers fertile et sans complaisance, à portée de la main pour qui aurait les yeux ouverts. Pour Satyajit Ray, par exemple, adaptant dans ce film (inédit en France au cinéma), sans fidélité excessive, trois nouvelles de Rabindranath Tagore.

Très différente est la deuxième partie, *les Bijoux perdus*. Construction en flash-back, récit dans le récit, mystère d'emblée instauré par l'être fantomatique qui raconte cette histoire, entre comédie de mœurs et portrait clinique de la névrose d'une épouse acariâtre, obsédée par ses bijoux de famille – on ne sait si le calembour fonctionne en bengali, en français, il est d'évidence.

Un grand joueur

C'est un mélo expressionniste, et puis non, c'était un conte fantastique. Le surnaturel advient exactement par les voies opposées à celle du premier épisode, dans un jeu avoué d'étrangeté et d'outrances, où l'élégance du cinéaste est dans l'ordonnancement d'ingrédients qui flirtent avec le kitsch et n'y cèdent jamais. Il y a un fleuve, impassible, comme un leitmotiv et un repère.

Voici la troisième fille, et à nouveau tout change. Celle-là est promise à un fiancé dont elle n'a que faire, elle est libre et drôle et fofolle. Oubliés le terroir légendaire et les ombres sulfureuses à la Edgar Poe, nous voici avec une Anna Karina époque *Bande à part* ou une Jeanne Moreau en rupture de *Jules et Jim*, c'est un autre temps, une autre lumière, un autre rythme.

On rigole, le mari coincé en chaussettes Burlington dans la boue et la fille pendue aux arbres, oiseau de vie. Et puis quand même, la violence des rapports familiaux, et celle des éléments, toutes ces catastrophes qui s'abattent avec une dureté sans âge, reviennent et concassent la comédie, mais elle tient bon et survit.

Cette troisième partie, *la Conclusion*, est à elle seule un chef-d'œuvre d'instable équilibre, d'une sidérante complexité sous son apparente désinvolture. Les genres et les tons s'entrechoquent et se renforcent, la tendresse fait son chemin entre la vivacité burlesque et la noirceur sociale, c'est un château de cartes où il n'y a que des atouts maîtres, et qui n'est lui-même qu'un élément de l'ensemble, encore plus complexe, que constitue le triptyque. Satyajit Ray est un grand joueur et, ce qui vaut mieux, un homme de bien.

JEAN-MICHEL FRODON

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 15 septembre figure page 24 Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT Le Monde RADIO TELEVISION

rock pour danser

La dame rousse

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

ANNE ROUMANOFF. L'Européen (43-87-29-89) (dim., lun.), 20h30 (15).
ANTIGONE. Comédie-Française Salle Richelieu (40-15-00-15), ven., dim. et mer. 20 h 30 (15).
PASCAL LAURENT DANS PAS DE PANIQUE. Movies (42-74-14-22), mer., jeu., ven. et sam. 21 h 15 (15).
LE QUADRA. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21h30 (15).
SMAIN COMPIL'. Enghien (Théâtre municipal du Casino) (34-12-94-94), mer. 20 h 30 (15).
THREEPENNY LEAR. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (15).
LA TRANCHE. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (15).
UN + UN + UN, POUR EN FINIR AVEC LA DUALITÉ. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72) (lun., mar.), 19h (15).
LA VOLUPTÉ DE L'HONNEUR. Hébertot (43-87-23-23) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h (15).
LE PRIX MARTIN. Comédie-Française Salle Richelieu (40-15-00-15), sam., dim., jeu. 20 h 30 et mer. 14 h (16).
LA PUNAISE. Théâtre de Ménilmontant (47-03-38-43), jeu., ven., sam., lun. (dernière) 21 h et dim. 15 h (16).
LE TOUFU RAMDAM. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 22 h et dim. 20 h 30 (16).
UN COUPLE ORDINAIRE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (16).
LE CARDINAL D'ESPAGNE. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 17 h et dim. 15 h 30 (17).
LE DINER DES CONS. Variétés (42-33-09-92) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 17 h 21 h et dim. 15 h (17).
GAR,ON, UN KIRI. Fontenay-sous-Bois (Salle Jacques-Brel) (48-75-44-88), ven. 20 h (17).
KNOCK. Porte Saint-Martin (42-08-00-32) (dim. soir, lun.), 20h45 ; sam. 17 h et dim. 15 h (17).
OUI PATRON!. Charenton-le-Pont (Théâtre) (43-68-55-81), ven. 21 h (17).
LES RICHES HEURES DE RUEIL-MALMAISON. Rueil-Malmaison (Parc de Bois-Préau) (47-32-35-75), ven. et sam. 21 h (17).
SMAIN COMPIL'. Longjumeau (Théâtre Adolphe-Adam) (69-09-40-77), ven. et sam. 21 h (17).
GAR,ON, UN KIRI. Villejuif (Théâtre Romain-Rolland) (47-26-20-02), sam. 18 h (18).
JONATHAN DES ANNÉES TRENTE. Vitry-sur-Seine (Théâtre Jean-Vilar) (46-82-83-88), sam. 21 h (18).
NE RÉVEILLEZ PAS CÉCILE... ELLE EST AMOUREUSE. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (mer., dim. soir), 21h ; dim. 15 h 30 (18).
ANTONIO BARRACANO. Marais (42-78-03-53) (dim.), 21h (20).
LES BOOZE BROTHERS. Movies (42-74-14-22), lun. 21 h 15 (20).
LA CAGNOTTE. Conservatoire national supérieur d'art dramatique (42-46-12-91), lun., mar. 20 h 30 et jeu. 18 h (20).
CROONER. Dunois (45-84-72-00), lun. et mar. 20 h 30 (20).
LE FAISEUR. Comédie-Française Salle Richelieu (40-15-00-15), lun. et mer. 20 h 30 (20).
L'AIDE-MÉMOIRE. Comédie des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h 30 (21).
LA DOUBLE INCONSTANCE. Faculté de Jussieu (dim., lun.), 20h30 (21).
LE FILS NATUREL. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (21).
LES INCONNUS. Rueil-Malmaison (Théâtre André-Malraux) (47-32-24-42), mar. 20 h 45 (21).
LA MAITRESSE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h 30 (21).
ORLANDO. Théâtre national de l'Odéon (44-41-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (21).
LE ROMAN D'UN TRICHEUR. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (21).
SMAIN COMPIL'. Olympia (47-42-25-49) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (21).
LE VISITEUR. Petit Théâtre de Paris (42-80-01-81) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 17 h 3021 h 15 et dim. 15 h 30 (21).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Fando et Lis : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17. h. Rel. dim., lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARÈNES DE LUTÈCE Senamori : sam., dim. 15 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. 21 h ; jeu. 19 h ; sam. 18 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 21 h ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Drôles : 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Tranche : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Un + un + un, Pour en finir avec la dualité : 19 h. Rel. lun., mar. Giacomo : lun. 19 h. Le Roman d'un tricheur : mer., mer., jeu. 21 h. Sur le dos d'un éléphant : lun. 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Kif-Kif l'artriste, de Rachid de La Courneuve : 21 h. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Les Boufingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : 21 h. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun. Pot ripoux : 21 h 30. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : dim., lun. 20 h 30.
CARTOUCHERIE-ÉPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle 1. Munich-Athènes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta soeur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf ? Sacha Guitry : mer., jeu., ven., sam. 23 h 30 ; dim. 17 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse : sam., lun., mer., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : mer., mer., jeu. 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Antigone : ven., dim., mer. 20 h 30. Le Faiseur : lun., mer. 20 h 30. Le Prix Martin : mer. 14 h ; sam., dim., jeu. 20 h 30.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). La Cagnotte : jeu. (dernière) 18 h ; lun., mar. 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., sam., lun., mer. 20 h 30 ; ven. 18 h 15 ; dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DUNOIS (45-84-72-00). Crooner : lun., mar. 20 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Quai Ouest : ven., sam., mer., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Anne Roumanoff : 20 h 30. Rel. dim., lun.
FACULTÉ DE JUSSIEU La Double Inconstance : mer., mer., jeu. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). La Lagune de Coyuca : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. mer., dim. soir.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac : 19 h. Rel. dim. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Rel. dim. Les Dactylos : 22 h. Rel. dim.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Volupté de l'honneur : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Demandez la chanson du film : 21 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
LAVOIR MODERNE PARISIEN-PROCRÉART (42-52-09-14). Y'a T'une Mouche Sur L'mur (légèrement ivre) : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 19 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Rel. dim. Le Quadra : 21 h 30. Rel. dim. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : ven., sam. (dernière) 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Le Cardinal d'Espagne : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Antonio Barracano : lun., mar., mer., jeu. 21 h.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : mer., ven. (en français), jeu., sam., mar. (en anglais) 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maîtresse : mar., mer., jeu. 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 ; sam. 18 h ; dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Smain Compil' : mer., mer., jeu. 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PETIT THÉATRE DE PARIS (42-80-01-81). Le Visiteur : mar., mer., jeu. 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Backswing : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Improvizafond : mer., ven., sam., mer. 22 h ; lun. 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Désarrois de Gilda Rumeur : 20 h 45 ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (46-34-23-11). Café noir? Improvisé! : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Là-bas, demain : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Toufu ramdam : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (47-03-38-43). La Punaise : ven., sam., lun. (dernière) 21 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Phèdre : 19 h 45. Rel. dim., lun. Les Déments se déchaînent : 19 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Spielvogel : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Rel. dim., lun. Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Cinq minutes pas plus : 20 h. Rel. lun. Le Retour de M. Leguen : 21 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Un couple ordinaire : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Orlando : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h ; mer. 12 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : ven., sam. 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h. Rel. dim., lun.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Dîner des cons : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h ; dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : ven., sam. 21 h 30 ; dim. 14 h 30.
CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Oui patron! : ven. 21 h.
FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Garçon, un kir! : ven. 20 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Threepenny Lear : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). La Carisaie : lun., mar., mer. (dernière) 21 h.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Smain compil' : ven., sam. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (PARC DE BOIS-PRÉAU) (47-32-35-75). Les riches heures de Rueil-Malmaison : ven., sam. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Les Inconnus : mar. 20 h 45.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-20-02). Garçon, un kir! : sam. 18 h.
VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-83-88). Jonathan des années trente : sam. 21 h.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARPENTEURS DE MONTMARTRE. Film français de Boris Eustache : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

DANDY. Film allemand de Peter Sempel, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA FIRME. Film américain de Sydney Pollack, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU. Film français de Christian Fechner : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RABI. Film français de Gaston Kabore, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

TROIS FILLES. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Intégrale Sacha Guitry (v.f.) : l'Accroche-coeur (1938), de Pierre Caron, 19 h ; le Nouveau Testament (1936), de Sacha Guitry, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma arménien : Pour l'honneur (1956, v.o. s.t.f.), d'Artachès Haï-Artian, 14 h 30 ; les Pommes rouges (1976, v.o. s.t.f.), d'Alexandru Tatos, 17 h 30 ; Hakob Hovnatanian (1967, v.o. s.t.f.), de Sergueï Paradjanov, Sayat Nova - couleur de la grenade (1969, v.o. s.t.f.), de Sergueï Paradjanov, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

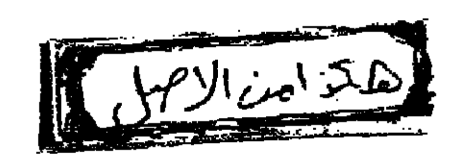
2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : Mode : la Mode rêvée (1938) de Marcel L'Herbier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Musée : la Joconde (1958) d'Henri Gruel et Jean Lenik, la Ville Louvre (1990) de Nicolas Philibert.213, 16 h 30 ; Cinéma : Histoire géographie (1982) d'Alain Fleischer, Travelling avant (1987) de Jean-Charles Tacchella, 18 h 30 ; Soirée spéciale abonnés : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Méliès (1977) de Claude-Jean Philippe, le Coup suprême (1991) de Jean-Pierre Sentier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CRISE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ENFANT LION (Fr., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
HÉLAS POUR MOI (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-Al.-Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
KALIFORNIA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MEDITERRANEO (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
SNIPER (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LE TRONC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).


هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

D'une protestation à l'autre

D'une manifestation à l'autre, d'une mobilisation des campagnes à l'autre... Alors que l'opération imprudemment baptisée « blocus de Paris » par ses organisateurs, la Coordination rurale et le MODEF (d'inspiration communiste), n'a, à l'évidence, pas eu le succès escompté – les syndicats « officiels » (FNSEA et CNJA) préparent « leur » journée, qui pourrait bien en durer deux, les 20 et 21 septembre pour rappeler, vigoureusement s'il le faut, les engagements pris pendant la campagne électorale par les futurs députés ou ministres sur le caractère *« inacceptable »* du GATT. Les manifestations de ces derniers jours avaient pour objectif, outre la dénonciation de la politique agricole commune et des périls d'un libre-échange débridé, de rassembler autour de l'agriculture le plus possible de professions marginalisées, depuis les infirmières jusqu'aux pêcheurs, en passant par les salariés de l'agroalimentaire ou les artisans et les... céréaliers aisés. Côté effet d'entraînement, l'échec fut patent. Luc Guyau et Christian Jacob, présidents de la FNSEA et du CNJA, visent plus haut. Ils s'adressent au cœur même du système politique, y compris au pouvoir européen, puisque Luc Guyau sera à Bruxelles quand les ministres essayeront de donner un sens concret aux mots *« volonté et spécificité de l'Europe »*.

F. Gr.

Dans un document répondant aux questions françaises sur le préaccord de Blair House

La Commission reconnaît le bien-fondé de certaines craintes de Paris

M. Balladur réunira, dimanche 19 septembre, les quatre ministres (affaires étrangères, agriculture, affaires européennes, industrie) concernés par le dossier du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) afin de leur donner *« les dernières instructions du gouvernement français »* avant la tenue du Conseil européen extraordinaire qui réunira les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture lundi 20 septembre à Bruxelles. Au cours d'une réunion de presse tenue à Matignon jeudi 16 septembre, M. Balladur, après avoir donné ces informations, a déclaré au sujet de l'éventuelle renégociation du préaccord agricole de Blair House : *« Nous ne sommes pas hostiles à tout mais nous ne sommes pas prêts à tout accepter. »* De son côté, la Commission européenne, dans un document de travail répondant aux quatorze questions posées par la France le mois dernier, reconnaît l'existence de problèmes de compatibilité entre le préaccord de Blair House et la politique agricole commune (PAC).

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Dans cette période de tension qui précède la réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture du 20 septembre, les dirigeants de la Commission européenne, sir Leon Brittan (chargé des relations économiques extérieures) en tête, confirment que, selon leur analyse, le préaccord de Blair House conclu avec les Etats-Unis en novembre 1992, est compatible avec la réforme de la politique agricole commune (PAC). Le scepticisme ainsi manifesté par Bruxelles quant à la nécessité de rouvrir le dossier pour obtenir des aménagements autres que mineurs, a valu une mise en garde assez sèche de Matignon au collège européen.

Pourtant, les réponses que vient de publier la Commission aux quatorze questions que lui avaient posées la France sont loin d'étayer sa position et apportent, au contraire, de l'eau au moulin des Français. Elles révèlent que la supposée compatibilité du préaccord de Blair House, contestée par Paris, devient, en raison de la manière dont il est tenu compte, dans la gestion de la PAC, des fluctuations monétaires, mais aussi de la position prise par les Etats-Unis à propos des engagements à prendre à l'importation (l'accès au marché), de plus en plus aléatoire.

Les services de René Steichen, le commissaire compétent, reconnaissent ainsi que les craintes exprimées sont fondées, autrement dit qu'il existe un risque sérieux, si l'on veut honorer les engagements de Blair House, d'avoir à adopter de nouvelles mesures pour réduire la production.

Cela est déjà programmé pour le vin et pour la viande bovine, quoique dans ce deuxième cas, observe Bruxelles, la réforme, qui favorise une production plus extensive, porte ses fruits : les excédents achetés par les organismes publics d'intervention ont été ramenés de 529 000 tonnes au cours des huit premiers mois de 1992 à 154 000 tonnes durant la même période de 1993.

Mais la nécessité de réduire la production davantage que prévu est probable aussi dans le cas des autres grands produits et notamment des céréales : les hausses des prix en écus, que provoquent les fluctuations monétaires, ont pour conséquence d'accroître l'écart entre les prix mondiaux et les prix de la CEE. *« Il en résulte que les possibilités d'exporter sans restitutions* [subventions] *diminuent. Cela vaut principalement pour les céréales, les porcs et la volaille. »* Par ailleurs, l'adaptation des prix agricoles, établis en monnaie nationale aux nouveaux taux de change, entraîne dans plusieurs pays membres (Royaume-Uni, Italie, Espagne, Portugal), des hausses de prix intérieurs de l'ordre de 10 % à 15 %. *« Ces hausses de prix ont pour résultat d'annuler, en partie, les effets attendus des baisses de prix en écus décidées dans le cadre de la réforme »*, admet la Commission. En d'autres termes, la production communautaire devenant, du fait de ces hausses de prix, moins compétitive, la fameuse « reconquête du marché intérieur », en particulier par rapport aux aliments du bétail importés des deux Amériques, deviendra plus aléatoire alors que la production s'en trouvera encouragée. La Communauté se trouvera embarrassée d'excédents au-delà des quantités que « Blair House » l'autorise à exporter à l'aide de subventions.

Les silences de la Commission

Comment fera-t-on l'ajustement ? Comment réduira-t-on la production ? La Commission, sachant les Etats membres divisés, se garde bien de se prononcer. Il existe, explique Bruxelles, deux possibilités : baisser les prix, en sachant que si l'on compense ces diminutions auprès des agriculteurs cela coûtera cher au budget européen dont les disponibilités sont limitées, ou bien *« agir sur les quantités, c'est-à-dire réduire les quotas (là où ils existent : lait et viande bovine) ou augmenter le taux de jachère »*. Augmenter la jachère (ce que les Américains appellent *set aside*), soit déjà, dans le cadre de la réforme de la PAC, 15 % de la surface cultivée de l'exploitation ! Voilà le vrai chiffon rouge que nos agriculteurs ne supporteraient pas.

L'attitude prise par l'Allemagne sur ces questions est préoccupante : libérale lorsqu'il s'agit du GATT, mais peu soucieuse que la concurrence s'exerce à l'intérieur de l'Europe verte, elle plaide pour une modification des règles agri-monétaires appliquées à l'intérieur de la CEE, afin d'éviter que l'appréciation du mark et du florin n'entraîne bientôt une diminution des prix établis dans ces deux monnaies et donc des revenus des agriculteurs. Si une décision était prise dans ce sens, les prix agricoles des pays à monnaie plus faible (dont les francs français et belge) devraient encore davantage augmenter et l'incitation à l'accroissement à la production s'en trouver amplifiée.

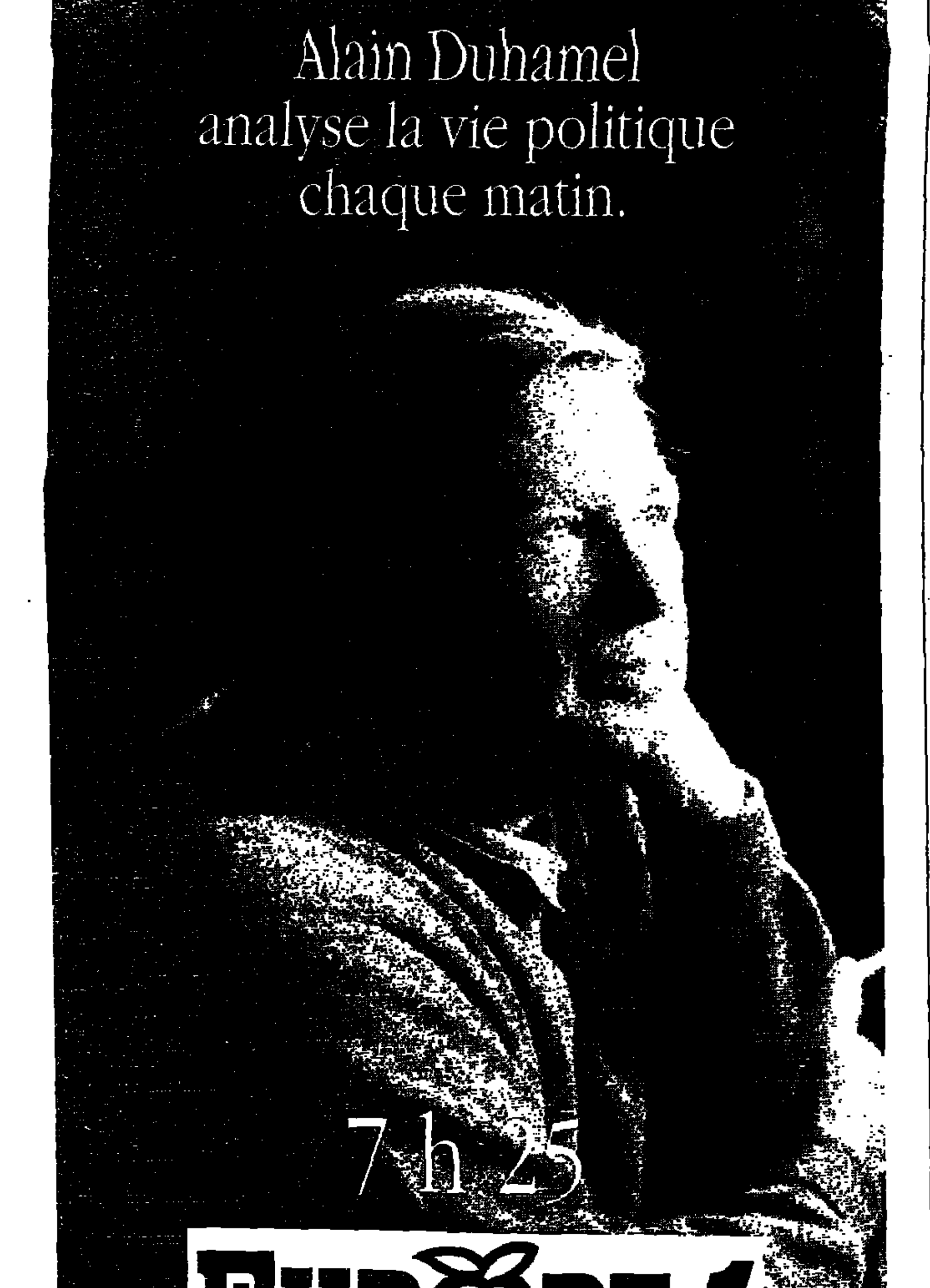
Par ailleurs, dans l'hypothèse où il serait nécessaire, pour respecter les engagements souscrits par Blair House, de consentir un effort supplémentaire pour maîtriser la production, les Allemands, peu compétitifs, sont favorables à des gels de terre supplémentaires, alors que les Français, parce qu'ils n'ont pas, eux, à redouter la concurrence, auraient intérêt à des baisses de prix même non compensées.

Autre grave menace pesant sur la compatibilité de Blair House avec la réforme, la divergence d'interprétation entre les Américains et la CEE quant à la manière de calculer, pour les différentes productions, les quantités minima à importer des pays tiers. La formule américaine (calculée produit par produit et non par grandes catégories de produits empêchant toute compensation) obligerait la CEE à acheter davantage à l'extérieur et *« remettrait en cause l'analyse faite sur la compatibilité de la réforme de la PAC avec un accord au GATT »*.

D'autres réponses ne sont guère encourageantes. A moins de changement de la position américaine, les stocks existant dans la CEE (28 millions de tonnes de céréales, 1,1 million de tonne de viande bovine) devront être pris en compte dans le calcul des engagements pris à l'exportation. Autrement dit, s'agissant des nouvelles récoltes, la part d'exportation autorisée s'en trouvera encore réduite. L'indexation demandée par la France, c'est-à-dire le droit reconnu à la CEE d'exporter au-delà de ce que prévoit Blair House en cas d'expansion de la demande mondiale, n'a, selon la Commission, guère de chance d'être acceptée.

Les réponses de la Commission, si elles confirment les analyses françaises, n'incitent pas à une attitude offensive à l'égard des Etats-Unis. Il est vrai que les obstacles aujourd'hui découverts sont, sauf pour les règles d'accès aux marchés, dus à des dérapages monétaires, ce dont on peut difficilement tenir pour responsables les Américains.

PHILIPPE LEMAITRE



Le « soutien » du FN à la Coordination rurale

Un commando dans la voiture de Mme Stirbois

Jean-Marie Le Pen avait averti que son parti soutiendrait la Coordination rurale afin de *« rendre en affection aux paysans tout ce que la France leur doit »* (le Monde du 17 septembre). Alors, certains militants du *Front national ont interprété ce message à leur façon. Cinq d'entre eux ont été interpellés par les gendarmes d'Eure-et-Loir, mercredi 15 septembre, alors qu'ils apportaient une extrême « affection » aux agriculteurs.*

C'est à bord d'une voiture appartenant à Marie-France Stirbois, ancien député du FN et conseiller municipal de Dreux, que leur curieux équipage a été intercepté. Outre les cinq gros bras, un lance-pierres *et un manche de pioche se trouvaient dans le véhicule. Son conducteur, qui n'est pas agriculteur, a volontiers admis faire partie du parti d'extrême droite. Le bâton sert d'habitude au collage d'affiches électorales, a-t-il expliqué* aux gendarmes.

E. In.

Le « testament » d'Helmut Schlesinger

Le président de la Bundesbank est satisfait de l'assainissement opéré en Allemagne

Le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, qui, à soixante-neuf ans, va laisser son fauteuil, le 1er octobre, à Hans Tietmeyer, a tiré, lors de sa dernière conférence de presse, jeudi 16 septembre, un bilan positif de la situation monétaire allemande, trois ans après la réunification.

FRANCFORT

de notre correspondant

« La situation monétaire allemande se normalise », a expliqué M. Schlesinger. La masse monétaire rentre peu à peu dans son lit, et l'inflation – *« dont nous ne sommes en aucune façon satisfait »* – est *« sur le bon chemin »*. Il a bien sûr fallu, pour obtenir ce résultat, en passer par une phase restrictive, mais au bout du compte, note M. Schlesinger, les taux d'intérêt sont revenus de plus de 9 % à la mi-1991 à 6 % aujourd'hui. Avec une inflation cantonnée entre 4 % et 3,5 %, le coût réel de l'argent, désormais très bas en Allemagne, correspond *« aux besoins actuels »* de l'économie. Même si la reprise n'est pas encore au rendez-vous, le fond de la récession est atteint, assure le président de la « Buba ».

Cet assainissement, observe M. Schlesinger, a été obtenu sans dévaluation du mark. La monnaie allemande est restée stable. Dans un sens comme dans l'autre, puisqu'à la mi-septembre le mark a *grosso modo* la même valeur vis-à-vis de la moyenne des autres monnaies qu'au début de l'année. La tempête monétaire de cet été ne s'est donc pas traduite par un relèvement du mark qui eût pénalisé les exportations allemandes.

En somme, trois ans après la réunification, M. Schlesinger estime qu'une saine digestion est en cours. Le résultat a-t-il été acquis au prix de la mort du système monétaire européen ? M. Schlesinger repousse l'accusation. A ses yeux, le SME n'est pas mort. Entre la monnaie la plus faible, la couronne danoise, et la plus forte, le florin néerlandais, le glissement n'est que de 7 % ; ce qui reste faible, estime-t-il. Et M. Schlesinger de rappeler que la récession aux Etats-Unis et même en Europe n'a pas trouvé son origine dans les taux d'intérêt allemands. Elle préexistait et le boom en Allemagne a, au contraire, permis aux autres pays d'y exporter.

Quant aux problèmes du SME, ils ne sont pas davantage imputables à la Bundesbank, mais sont *« inhérents à tout système de changes fixes »*. Un *« choc »* sur un pays ne peut être absorbé que de deux façons, plaide le président : soit ce pays modifie son taux de change, soit il monte ses taux. La Bundesbank, conformément à ses statuts, a choisi la seconde solution. Il n'y avait d'ailleurs pas d'alternative possible. *« Un mark ramolli ne profiterait à personne »*, ni en Allemagne ni hors d'Allemagne. Interrogé sur l'idée préconisée par le ministre belge des finances, Philippe Maystadt, de consolider le SME en dotant l'Europe d'une double ancre, le mark et l'écu (celui-ci étant fixé au mark, mais fluctuant par rapport aux autres monnaies), M. Schlesinger juge impraticable la gestion d'une monnaie-panier comme l'écu : *« une quantité abstraite »*, dit-il.

M. Schlesinger a conclu sa conférence par une réflexion de fond. Si de nombreux pays souffrent tant des taux à court terme, c'est qu'ils financent leurs investissements avec des crédits courts au lieu d'emprunts longs. L'Allemagne, qui, grâce à la Bundesbank, a refusé de céder à la mode des nouveaux instruments financiers (comme les fonds communs), est épargnée. M. Schlesinger donne là sa solution à l'*« économie spéculative »* et à l'instabilité extrême des taux de change. *« Le problème vient de cette tendance à socialiser les risques »* partout à l'œuvre, a-t-il conclu.

ÉRIC LE BOUCHER

La recapitalisation des entreprises publiques

Bull, Air France et Aérospatiale se partageront une quinzaine de milliards de francs

Le gouvernement français prévoit des dotations en capital d'un *« montant considérable » pour « certaines entreprises du secteur public »*. C'est Edouard Balladur qui l'a promis, jeudi 16 septembre, le jour même où Bull, Thomson, la SNECMA, Giat Industrie, sociétés contrôlées par l'Etat annonçaient ou confirmaient des réductions d'effectifs massives et après qu'Air France a annoncé un plan de suppressions d'emploi sévère. Le message est clair. Le collectif budgétaire avait déjà porté à 16 milliards de francs l'enveloppe consacrée par les pouvoirs publics aux dotations en capital. Et il n'est pas question, ici, de prêter le flanc à la critique. L'Etat ne reste pas inactif, a voulu signifier M. Balladur, même s'il entend privatiser.

Même ? C'est précisément parce qu'il entend privatiser que l'Etat va devoir, sur fond d'arbitrages budgétaires passablement difficiles, consacrer des sommes importantes à ses devoirs d'actionnaire. Et jouer les urgences. Pechiney qui souffre avec son aluminium, Thomson qui espère régulièrement pour son électronique grand public, Usinor Sacilor qui supporte une conjoncture détestable dans la sidérurgie ne peuvent espérer grand chose. Les priorités sont fixées. D'abord *« deux incendies à éteindre »* : Bull et Air France, dont les situations financières sont éminemment plus critiques. Auxquels il faudra probablement rajouter l'Aérospatiale qui figure au premier rang des priorités du ministère de la défense. A eux trois, ces groupes publics pourraient consommer une bonne quinzaine de milliards de francs.

Quant aux autres, les recapitalisations nécessaires emprunteront d'autres chemins que la voie budgétaire. Celui des alliances, par exemple, sur lequel travaille activement le ministère de l'industrie. Le rapprochement évoqué de Pechiney et de la riche CNR pourrait bien en fournir une excellente illustration.

C. M.

COMMERCE

La préparation d'un projet de loi sur la concurrence

La grande distribution au banc des accusés

Un groupe de travail de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a auditionné divers acteurs de la vie économique, les 14 et 15 *septembre*, donnant l'occasion aux fournisseurs de réclamer un rééquilibrage de leurs relations avec la grande distribution. Le gouvernement prépare un projet de loi sur la concurrence.

« Dans un couple, les problèmes ne viennent jamais d'une seule personne. » Président du groupe de travail de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale sur le dysfonctionnement de la concurrence, Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) évite un écueil très en vogue actuellement : faire porter à la grande distribution la responsabilité de tous les maux de l'industrie française.

De fait, les deux journées d'auditions qu'il a présidées les 14 et 15 septembre l'ont définitivement convaincu de la complexité des questions soulevées par les pratiques concurrentielles dont tout le monde souhaite qu'elles soient loyales, tout en sachant fort bien qu'elles se résument le plus souvent à un pur rapport de forces.

Pendant deux jours, représentants de la grande distribution mais aussi petits commerçants, artisans, agriculteurs et industriels ont pu donner leurs analyses sur les dysfonctionnements de la concurrence. Pendant deux jours, la grande distribution s'est retrouvée en position d'accusée *et, invitée à s'exprimer, elle a été* amenée à se défendre. Autres temps, autres mœurs : après avoir joué un rôle-clé dans la lutte contre l'inflation – toute sa logique étant basée sur les prix bas, – on lui reproche en temps de crise et de déflation d'être trop puissante et, pour parler clair, d'étrangler les fournisseurs (« le Monde-l'Economie » du 29 juin).

Comment ? Pour être admis sur les rayons d'un distributeur, les fournisseurs sont parfois amenés à payer purement et simplement. Une fois le référencement obtenu, ils n'ont aucune garantie de commande. S'ils se montrent récalcitrants, ils risquent diverses brimades aboutissant au retrait de fait de leurs produits des rayons. Les conditions générales d'achat – obtenues après d'âpres négociations – sont remises en cause sous divers prétextes (anniversaire, reprise de magasins, promotions). Les règles en vigueur sont contournées : un exemple de fausse facture a été cité dans la pomme de terre pour contourner l'interdiction de la revente à perte ; l'application de la nouvelle réglementation des délais de paiement a pu s'accompagner de demandes de ristournes supplémentaires ou de débats byzantins sur les dates de valeur, d'encaissement, etc.

Pourtant, ici et là, au cours des auditions, on a pu sortir du manichéisme. Par exemple, lorsque le *président de l'Union* nationale des syndicats de détaillants en fruits, légumes et primeurs a reconnu que *« tout le monde s'est trompé dans la filière, y compris les producteurs qui ont cru que la grande distribution leur assurerait du volume sans voir qu'elle exercerait, en fait, une pression sur les prix »*. Ou quand Jean-Louis Descours, PDG du groupe André, a rappelé que *« la capitalisation des grandes affaires de l'agroalimentaire était beaucoup plus forte que celle des grands groupes de distribution »*, mettant un bémol aux affirmations d'un représentant du monde agricole selon lequel, *« depuis cinq ans, les gains de productivité agricole ont été absorbés par l'industrie agroalimentaire et surtout la grande distribution »*. De son côté, Jean-Paul Charié résume : *« C'est vrai qu'on peut considérer que le dysfonctionnement de la concurrence vient du comportement des clients. Mais j'ai toujours dit que les fournisseurs avaient été les premiers à proposer des remises discriminatoires. »*

Pas d'économie administrée

Quoi qu'il en soit, les fournisseurs *ont réclamé un rééquilibrage* des rapports de force entre les négociateurs. *« C'est une relation de maître à valet »*, s'est exclamé un représentant des industries mécaniques. *« Nous ne sommes pas les filiales des groupes industriels »*, s'est récrié de son côté Michel-Edouard Leclerc. Une démarche législative est-elle la meilleure façon d'améliorer ce rapport de force ? Si oui, doit-elle aller au-delà de l'énoncé de grands principes ? *« Essayons de régler le problème sans revenir à une économie administrée »*, a prévenu le PDG d'André.

On verra ce qui sortira finalement de ces travaux et quelle sera la version définitive du projet de loi actuellement en cours d'élaboration (*le Monde* du 2 septembre), étant entendu que l'on retrouve au niveau des ministères les lignes de fracture entre commerce et industrie. Une chose est sûre : l'ampleur même du débat, ajoutée au gel des implantations des grandes surfaces, doit sonner comme un signal pour la grande distribution, dont élus et pouvoirs publics attendent manifestement un autre comportement. Il ne faut pas oublier néanmoins un acteur économique, dont on parle finalement assez peu : le consommateur. *« Ce qui est déterminant pour le consommateur, c'est le prix »*, a rappelé Reine-Claude Mader, présidente de l'Institut national de la consommation. Mais le consommateur est aussi un « travailleur » (salarié, employé, patron), intéressé au premier chef par le sort des entreprises : *« On doit l'informer sur les conséquences des ses actes d'achat. Mais en dernier ressort, c'est à lui de décider »*, a-t-elle souligné, en rappelant l'échec, par le passé, du « made in France », un thème qui connaît un regain de faveur.

FRANÇOISE VAYSSE

Selon le premier ministre

« Le débat national sur l'aménagement du territoire doit déboucher sur un projet fédérateur »

En précisant les modalités de déroulement du débat sur l'aménagement du territoire, – qui débouchera au printemps 1994 sur la discussion d'une loi d'orientation, – le *premier ministre*, Edouard Balladur, a indiqué jeudi 16 septembre à Paris que, *« pour bien montrer la détermination du gouvernement »*, il avait décidé de proroger de plusieurs mois le moratoire (qui devait prendre fin le 31 octobre) suspendant toute fermeture de services ou organismes publics dans les zones rurales.

Le lancement de la campagne destinée à mobiliser l'ensemble du pays pour savoir *« quelle France* [nous] *souhaitons... à l'horizon 2015 et quel pays nous aurons à transmettre en héritage aux prochaines générations »* aura lieu vendredi 15 octobre, à Nantes, dans les Pays de la Loire (dont le conseil régional est présidé par Olivier Guichard, RPR, pionnier de cette politique), où se rendra le premier ministre. Charles Pasqua, ministre d'Etat en charge de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et Daniel Hoeffel, ministre délégué, se rendront dans toutes les régions, et le gouvernement a indiqué – ce qui marque une inflexion importante par rapport au passé – qu'il voulait *« mieux prendre en considération »* les départements et régions d'outre-mer.

Le débat se déroulera en trois phases, a précisé le premier ministre :

– la première, aux niveaux local et régional, est destinée à solliciter les réflexions de tous les partenaires *« et aucune question ou proposition n'est taboue »*, a précisé Charles Pasqua. Elle s'achèvera à la fin de l'année ;

– au premier trimestre 1994 aura lieu la phase nationale pendant laquelle les associations d'élus et les grandes organisations socioprofessionnelles exprimeront leurs réflexions sur des thèmes particuliers et à partir des propositions *mises en avant par les forces vives* locales ;

– enfin, est prévue la phase législative, la philosophie gouvernementale consistant à *« consolider la cohésion nationale autour d'un projet fédérateur »*. *« Si la responsabilité de l'Etat doit être éminente*, a poursuivi le premier ministre, *elle doit être partagée avec les collectivités locales. »*

Pierre-Henri Paillet, nouveau délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a indiqué pour sa part que le budget de la DATAR en 1994 progresserait de 25 %.

F. Gr.

SOCIAL

Supplique pour l'emploi

Suite de la première page

« Les entreprises publiques ne doivent ménager aucun effort pour éviter, dans toute la mesure du possible, les licenciements », a déclaré le premier ministre. Ce qui est conforme aux propos qu'il tient régulièrement depuis son discours d'investiture, en avril, et qui peut apparaître comme une sévère condamnation des pratiques des dirigeants de ces groupes. Mais le premier ministre sait parfaitement qu'il s'agit, en l'occurrence, de plans sociaux. Lesquels ne comportent pas de licenciements secs, puisqu'ils sont dotés de mesures d'accompagnement, et qu'il se garde bien de couvrir d'opprobre.

La solution ultime

Il en est de même pour son exhortation adressée aux chefs d'entreprise du secteur privé, qui ne ne devraient *« se résoudre à des réductions d'emplois qu'après que toutes les autres voies eurent été explorées »*. La formule a déjà été beaucoup employée, ces derniers temps, sans oublier la supplique pour que *« l'ensemble des responsables économiques et sociaux de notre pays fassent preuve de courage et d'imagination »*.

Dès lors, mâtiné d'humanisme – *« une économie moderne et humaine ne peut se fixer comme seul objectif la recherche obstinée de la productivité financière »*, – le propos du premier ministre devrait avoir l'effet d'un onguent. Il calmera peut-être la douleur mais n'empêchera pas le mal, ni sa propagation. A moins que...

Le premier ministre veut croire que le projet de loi quinquennale pourrait enclencher une dynamique et cherche, par anticipation, avant son adoption définitive, à en accélérer l'effet. Ce qui supposerait une mobilisation du patronat trop timoré, même si, lui aussi gêné par la mauvaise image donnée lors de ce « mercredi noir » pour l'emploi, François Perigot, président du CNPF, a une fois de plus souligné que les suppressions d'effectifs *« ne doivent pas être une solution de facilité, mais la solution ultime »*. Une chose est toutefois certaine : M. Balladur ne se rendra pas aux arguments de Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière qui propose *« un gel des licenciements »* pendant six mois. Un moratoire ne ferait que retarder des échéances. Douloureuses. M. Balladur réunira lundi 20 septembre les ministres de tutelle des entreprises publiques.

ALAIN LEBAUBE

□ **M. Strauss-Kahn (PS) : le gouvernement *est « responsable de l'accélération du chômage »*.** – Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a affirmé, jeudi 16 septembre, lors du « Grand O O'FM-*la Croix* », que le gouvernement est *« responsable de l'accélération du chômage, dont les vagues de licenciements sont la traduction »*, car il a commis *« une manifeste erreur de politique économique, qui a consisté à sous-estimer la situation, à vouloir serrer les boulons »*.

A Nantes puis à Paris

Le CNPF poursuit sa campagne en faveur de l'apprentissage

NANTES

de notre envoyé spécial

A Nantes, vendredi 10 septembre, le CNPF a repris son tour de France commencé en juillet pour mobiliser les chefs d'entreprise en faveur de l'apprentissage et, plus globalement, de la formation en alternance des jeunes. Intitulée « Cap pour l'avenir », la campagne devait se poursuivre, jeudi 16 septembre à Paris, en compagnie de Michel Giraud, ministre du travail, à l'adresse des patrons de l'Ile-de-France.

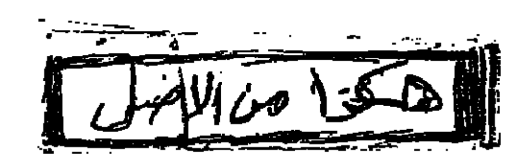
A chaque étape, comme en Pays de Loire, le discours de François Perigot, président du CNPF, et de Victor Scherrer, vice-président, tout spécialement chargé d'orchestrer l'opération, ne change pas.

Il s'agit de démontrer que le *patronat est capable de « répondre à l'appel du gouvernement »*, qui veut multiplier par deux le nombre des apprentis. *« L'opinion publique attend de vous une réponse* (...), *elle attend à bon droit de vous de faire l'effort maximum »*, répète donc M. Perigot, bien décidé à balayer les réticences.

Selon un scénario bien réglé, son intervention est soutenue par plusieurs orateurs, dont, cette fois, Dominique de Calan, secrétaire général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), qui prononça un vibrant plaidoyer pour l'apprentissage, allant jusqu'à affirmer : *« Embaucher un apprenti n'est pas aujourd'hui une charge pour l'entreprise, n'ayez pas de crainte ! »* Puis viennent des témoignages de dirigeants locaux, censés apporter une illustration des initiatives prises sur le terrain. Ce qui n'est pas toujours aussi probant. Si les Chantiers de l'Atlantique se félicitent d'avoir réouvert leur centre d'apprentissage à Saint-Nazaire, des chefs d'entreprise sont plus réservés. *« Je suis d'accord pour m'engager, dès que la conjoncture le permettra »*, dit l'un d'entre eux.

Heureusement pour le succès de la manifestation, des engagements plus formels sont pris. La métallurgie se propose de recruter un apprenti pour 100 salariés *« ou un par entreprise qui n'a pas d'apprenti »*. Le bâtiment promet d'en accueillir 10 000 de plus dans l'année. Quant à l'industrie agroalimentaire, qui l'annonce pour la première fois, elle promet, pour 1993-1994, un objectif d'augmentation de 30 % du nombre des contrats, ceux-ci devant passer de 7 000 à 10 000.

A. Le.



VIE DES ENTREPRISES

40 000 emplois pourraient être supprimés en 1993 et 1994

Les comptes de Daimler-Benz se détériorent plus vite que prévu

Les résultats du groupe industriel allemand Daimler-Benz semblent se détériorer plus rapidement que prévu. Les profits du premier semestre 1993 sont tombés à 168 millions de marks (588 millions de francs) contre 1,02 milliard de marks pour le premier semestre 1992. Selon les normes comptables américaines (utilisées désormais en raison de l'introduction du titre Daimler-Benz à la Bourse de New-York en octobre), les six premiers mois de l'année se terminent sur une perte de 949 millions de marks.

A l'"exception de la filiale informatique Debis, les chiffres d'affaires de toutes les divisions du premier groupe industriel européen sont en baisse; qu'il s'agisse de l'automobile avec Mercedes-Benz, de l'électrotechnique avec AEG ou de l'aéronautique avec Dasa. En conséquence, le groupe s'apprête à supprimer 40 000 emplois en 1993 et 1994.

Annulant un prêt de 4,9 milliards de francs

Volkswagen réduit ses investissements chez Skoda

FRANCFORT

de notre correspondant

Le groupe allemand Volkswagen a annoncé dans un communiqué, jeudi 16 septembre, qu'il allait réduire le montant des investissements prévus chez le constructeur tchèque Skoda, acquis en 1991. Une demande de crédit de 1,4 milliard de marks (4,9 milliards de francs) montée par l'IFC (International Finance Corporation), la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et un pool mené par la Dresdner Bank, a été annulée à Londres quelques heures avant le dîner commandé pour célébrer sa signature. VW s'était engagé à investir 7 milliards de marks chez Skoda dans les années 90.

Volkswagen explique cette économie de dépense en capital par les progrès de productivité déjà constatés et les «avantages» offerts, notamment par les prix inférieurs des sous-traitants. La firme n'a pas encore fixé le nouveau montant de ses investissements, mais il apparaît déjà qu'ils seront *«nettement inférieurs»* aux 7 milliards prévus.

Cette décision pourrait soulever à Prague des protestations contre le groupe allemand puisque le volume d'investissements avait été une des raisons pour lesquelles VW avait été préféré à Renault lors de la vente de Skoda par le gouvernement. VW. affirme néanmoins qu'il entend *«remplir ses responsabilités»* envers Skoda.

E. L. B.

Invoquant une demande de la clientèle

Les magasins Boulanger (électroménager) affichent l'origine régionale de certains produits

LYON

de notre bureau régional

Par accord avec certains fabricants, la chaîne des trente-neuf magasins d'électroménager Boulanger, filiale des hypermarchés Auchan, consent aux consommateurs, depuis la mi-juin, des prix sensiblement réduits sur des appareils construits en France dont l'étiquette mentionne même l'origine régionale. Dominique Jonvel, directeur général de Boulanger, a indiqué répondre ainsi à une attente explicite de la clientèle, devant la montée du sous-emploi et des importations. Cette attente est apparue depuis «l'affaire Hoover», qui devait voir un transfert de fabrication de la Côte-d'Or vers la Grande-Bretagne, à la recherche de moindres coûts de main-d'œuvre.

M. Jonvel espère obtenir, d'ici un an ou deux, que 40 % des approvisionnements de sa chaîne soient réalisés en France. La proportion nationale est aujourd'hui d'un tiers; l'augmenter représenterait, pour l'industrie française, un surcroît de chiffre d'affaires de l'ordre de 140 millions de francs. L'échantillon de marques retenues vient d'être porté de sept à quatorze, mais les magasins Boulanger ne sont pas encore en mesure d'indiquer l'augmentation des ventes déjà provoquée, en trois mois, par cette forme de «préférence régionale», dans un marché très concurrentiel.

Les gestionnaires de l'entreprise ont été interrogés par le groupe de travail chargé, à la demande des pouvoirs publics, d'une étude sur les nouvelles relations à instituer entre la distribution et l'industrie. Ils estiment n'avoir cédé à aucune tentation protectionniste, mais offrir à la clientèle une nouvelle possibilité de choix. Ils s'appuient sur le précédent constaté sur le marché des fours à micro-ondes, reconquis par les constructeurs européens, d'abord très éprouvés par des matériels écoulés en France à bas prix, mais avec des qualités décevantes de fonctionnement ou de service. Malheureusement, à Lyon, l'échantillon de fabricants retenus n'a pas intégré l'usine de la Ciapem, fabricant de lave-linge, filiale du groupe italien Elfi, qui a dû annoncer la suppression d'une centaine d'emplois.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

DÉCÈS

□ **Mort de Pietro Barilla, l'«empereur» des pâtes.** – L'empereur des pâtes, Pietro Barilla, est mort dans son sommeil, d'un arrêt cardiaque, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 septembre, à Parme. Il avait fêté avec faste ses quatre-vingts ans en avril, ouvrant au public sa prestigieuse collection d'art. Mécène, industriel populaire et «familial», il incarnait pleinement, comme l'a dit M. Ciampi, le président du conseil italien, *«la courageuse expression de ce que l'industrie italienne a de meilleur»*. Entré en 1945 dans l'entreprise de boulangerie fondée en 1877 par son grand-père, Pietro Barilla en avait pris la tête deux ans plus tard, aidé par son frère Giovanni. De la boulangerie, à la fabrication des pâtes, en passant par la biscuiterie, l'empire Barilla – jamais coté en Bourse – s'était rapidement imposé : devenu le premier en Italie avec 35 % du marché des pâtes, il s'adjugeait plus de 22 % du marché européen. L'entreprise, qui emploie 8 000 salariés, a un chiffre d'affaires de 3 000 milliards de lires par an (environ 11 milliards de francs). Raffinés, certains de ses spots publicitaires ont été signés Federico Fellini en Italie. En France, Gérard Depardieu en a interprété un. – *(Corresp.)*

CONTENTIEUX

□ **Magyar Paribas écarté des privatisations hongroises.** – La filiale de la banque Paribas en Hongrie, Magyar Paribas, a appris avec *«stupéfaction»* son exclusion du groupe des conseillers de l'Office pour la propriété d'Etat (SPA), l'agence chargée des privatisations en Hongrie. Magyar Paribas, qui était chargée par le SPA de la privatisation de la société hongroise Pannon Suetoe, a délégué ses fonctions à une autre société hongroise, Money Bross, qui a effectué des opérations désavantageuses pour l'Office pour la propriété d'Etat, selon l'agence officielle. Magyar Paribas affirme *«catégoriquement»* que les abus ont eu lieu *«avant son intervention dans la privatisation en tant que conseiller»*. La banque espère *«pouvoir éclaircir les malentendus dans des négociations»* avec le SPA.

RÉSULTATS

□ **Le Crédit du Nord affiche une perte nette semestrielle de 456 millions de francs.** – Le Crédit du Nord, filiale de Paribas, a enregistré une perte nette consolidée (avant rémunération des intérêts minoritaires) de 456 millions de francs au premier semestre contre un bénéfice de 1,8 million un an plus tôt *«en raison de la dégradation persistante de la conjoncture industrielle et immobilière»*. Le résultat brut d'exploitation recule de 6,7 % à 883 millions de francs. La dotation nette aux provisions progresse de 43 % à 1,153 milliard, du fait de l'augmentation des défaillances d'entreprises, plus particulièrement dans la région Rhône-Alpes, par la situation de l'immobilier et par les provisions et coûts de fermeture des succursales à l'étranger. Le produit net bancaire baisse de 1,6 % par rapport au premier semestre 1992 à 2,944 milliards de francs, compte tenu de la cession de sa filiale Norbail, spécialisée en crédit-bail à l'UFB Locabail (autre filiale de Paribas).

ACQUISITION

□ **Porcher Textile reprend Beaux-Valette.** – L'entreprise de soieries lyonnaise Beaux-Valette vient de voir ses actifs repris par la société Porcher Textile, de Bourgoin-Jallieu (Isère), pour un montant non communiqué. Beaux-Valette avait déposé son bilan en mai, après un mauvais exercice 1992-1993. Au terme de la période d'observation fixée par le tribunal de commerce de Lyon, Porcher Textile conserve sept salariés sur douze. L'importance économique de Beaux-Valette excède largement son effectif, car la société imagine des dessins de tissus qu'elle fait imprimer à façon sur des écrus acquis auprès des tisseurs. Sa défaillance illustre la crise de la soierie lyonnaise, déjà marquée, ces dernières années, par la chute de grandes maisons. L'une d'elles, la société Bucol, est passée sous le contrôle total de Porcher, en 1988. Réputé dans les textiles techniques, le groupe Porcher Textile a connu, en cinq ans, une forte croissance, en rachetant aux Etats-Unis une société comptant un effectif équivalent à celui qu'elle employait en France. Avant le rachat de Beaux-Valette, le groupe comptait 2 100 salariés dans le monde pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs. Son capital est réparti entre la famille des fondateurs et la Banexi. – *(Bureau rég.)*

CAPITAL

□ **Nestlé va prendre le contrôle total d'Italgel, après le «oui» de Bruxelles.** – Le géant alimentaire suisse Nestlé va reprendre à 100 % le capital du groupe italien Finanzaria Italgel (glaces, produits surgelés), après le feu vert que lui a donné, jeudi 15 septembre, la Commission européenne. Nestlé possède actuellement une part de 62 % d'Italgel, part rachetée en juillet à l'IRI, organisme public italien pour la somme de 410 millions de francs suisses (1,6 milliard de francs). A l'époque, le groupe suisse avait indiqué sa volonté de réaliser une OPA (offre publique d'achat) sur les 38 % restants, répartis dans le grand public, mais avait dit vouloir attendre d'abord le feu vert de la Commission de Bruxelles.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 septembre ↑ Reprise

Après la vive correction subie en milieu de semaine, la Bourse de Paris enregistrait une reprise technique vendredi 17 septembre en raison notamment de la stabilisation du dollar. En hausse de 0,30 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,65 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,93 % à 2 095,03 points.

L'évolution du dollar continue à avoir un impact sur le marché des actions notaient les gestionnaires qui attendent encore et toujours, la baisse des taux d'intérêt à court terme jugée indispensable pour sortir l'économie de la récession.

Le directeur général-adjoint de Saint-Gobain, Marc de Nadaillac ne prévoit *«aucune reprise en Europe»* pour cette année, ajoutant que si reprise il y a en 1994 *«elle ne sera pas rapide»*.

Les faits semblent donner raison à ses prévisions. Vendredi matin, le grand constructeur automobile allemand Daimler-Benz a annoncé une perte semestrielle spectaculaire (près de 3,5 milliards de francs) et s'attend à pire pour les neuf premiers mois de l'année.

Seule nouvelle plus rassurante avant la réunion du Conseil européen lundi prochain : la Commission européenne a reconnu l'existence de problèmes de compatibilité entre le compromis de Blair House et la politique agricole commune (PAC).

Eiffage accusait une baisse de 5 % après l'annonce d'une hausse de 4 % du bénéfice semestriel de ce groupe de BTP. Bolloré montait de 1,3 % en dépit d'une perspective d'augmentation de capital d'un milliard de francs, Saint-Gobain était également en hausse de 1,4 % malgré l'annonce d'une baisse des deux tiers de son bénéfice semestriel à 450 millions de francs.

NEW-YORK, 16 septembre ↓ Calme

Wall Street a terminé quasiment inchangée, jeudi 16 septembre, à l'issue d'une séance peu active, de nombreux investisseurs étant absents pour la célébration du Nouvel An juif. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 630,85 points, en baisse de 2,80 points, soit un repli de 0,08 %. Quelque 221 millions de titres seulement ont été échangés.

La grande Bourse new-yorkaise avait débuté la séance en baisse sous la pression d'une remontée des taux d'intérêt à long terme, après la publication de plusieurs statistiques économiques conformes aux prévisions.

La production industrielle a augmenté de 0,2 % en août aux Etats-Unis, le déficit commercial s'est établi 10,34 milliards de dollars en juillet et les demandes hebdomadaires d'allocations chômage ont progressé de 2 000 à 324 000 la semaine dernière.

Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, est remonté à 6,01 % contre 5,97 % la veille au soir.

Du coté des valeurs, American Cyanamid, qui va céder d'ici la fin de l'an née ses intérêts dans sa filiale chimique Cytec, a gagné 1-3/8 à 55. Newmont Mining a pris 1-3/8 à 46-5/8, grâce à une hausse du prix de l'or. Ford, qui a conclu un projet d'accord salarial avec le syndicat américain de l'automobile, a perdu 1/4 à 54-1/2.

VALEURS	Cours du 15 sept.	Cours du 16 sept.
Alcoa	71 1/2	72 5/8
ATT	60	59 7/8
Boeing	40 1/8	39 7/8
Chase Manhattan Bank	35 1/2	35 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/4	48 5/8
Eastman Kodak	61 7/8	61 7/8
Exxon	66 1/4	65 1/2
Ford	54 3/4	54 1/2
General Electric	98 1/8	98 1/4
General Motors	47 1/4	47
Goodyear	44 1/2	45 1/2
IBM	43 5/8	43 5/8
ITT	93 1/2	93 1/4
Mobil Oil	78 3/8	77 1/8
Pfizer	61 1/2	60 1/8
Schlumberger	65 1/8	63 5/8
Texaco	66	66
UAL Corp. ex-Allegis	143 3/4	143 3/4
Union Carbide	18 5/8	19
United Tech.	57 7/8	57 5/8
Westinghouse	14 7/8	14 7/8
Xerox Corp.	71	71 5/8

LONDRES, 16 septembre ↑ Rebond

Les valeurs se sont un peu rétablies jeudi 16 septembre à la Bourse de Londres, le marché ayant estimé que la chute de 1,3 % de la veille avait été exagérée et qu'elle avait offert de nouvelles perspectives d'achats. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 14,5 points, soit 0,5 %, pour clôturer à 3 003,90 points, revenant ainsi au-dessus des 3 000 points. Le volume des échanges a été assez élevé, à 661,6 millions d'actions contre 741,8 millions.

La publication des chiffres du chômage et du déficit public pour août n'ont guère fait frémir le marché, qui s'attendait à une hausse du premier et une légère détérioration du second. Le chômage a augmenté de 5 800 personnes, tandis que le déficit budgétaire s'est creusé à 3,55 milliards de livres contre 1,48 milliard un mois plus tôt.

Parmi les plus belles progressions, Dixons Group s'est bonifié de 27 pence à 260, le marché saluant la vente de sa chaîne de magasins américains déficitaire Silo. British Aerospace a grimpé de 15 pence à 409, après avoir lâché 28 pence la veille, jour de la publication de ses résultats semestriels.

VALEURS	Cours du 15 sept.	Cours du 16 sept.
Allied Lyons	5,74	5,78
B.P.	2,98	3,04
B.T.R.	3,71	3,73
Cadbury	4,57	4,62
De Beers	10,88	11,13
Glaxo	6,21	6,37
G.U.S.	38	38
I.C.I.	7,23	7,27
Reuters	15,52	15,48
RTZ	6,74	6,88
Shell	6,47	6,54
Unilever	10,50	10,52

TOKYO, 17 septembre ↓ Déprimée

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse vendredi, déprimée par toute une série d'éléments négatifs. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a terminé sur un recul de 111,11 points, soit de 0,54 %, à 20 391,04 points. Environ 300 millions de titres ont été échangés contre 250 millions la veille. Avec ce nouveau repli, l'indice aura perdu 566,75 points, soit 2,67 % en deux jours.

Les investisseurs ont été découragés de voir que le plan de relance économique, présenté jeudi, a été sans effet sur la Bourse.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 17 sept.
Ajinomoto	1 410	1 420
Bridgestone	1 320	1 310
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	2 380	2 350
Honda Motors	1 480	1 470
Matsushita Electric	1 460	1 420
Mitsubishi Heavy	687	685
Sony Corp.	4 440	4 380
Toyota Motors	1 680	1 660

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↑

Vendredi 17 septembre, le franc baissait très légèrement à 3,49 francs pour un deutschemark contre 3,4890 francs jeudi en fin de journée, tandis que le dollar s'appréciait à 5,63 francs contre 5,6125 francs la veille.

FRANCFORT	16 sept.	17 sept.
Dollar (en DM)	1,5907	1,6092
TOKYO	16 sept.	17 sept.
Dollar (en yens)	104,62	104,53

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 sept.)	7 3/16 %-7 5/16 %
New-York (16 sept.)	3 %

BOURSES

	15 sept.	16 sept.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	588,09	577,38
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 078,51	2 075,64
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	15 sept.	16 sept.
Industrielles	3633,15	3630,85
LONDRES *(Indice «Financial Times»)*	15 sept.	16 sept.
100 valeurs	2989,40	3 003,90
30 valeurs	2321,20	2 331,20
Mines d'or	155	168,90
Fonds d'Etat	101,46	101,33
FRANCFORT	15 sept.	16 sept.
Dax	1860,39	1855,67
TOKYO	16 sept.	17 sept.
Nikkei Dow Jones	20 502,15	20 391,04
Indice général	1 657,09	1 651,34

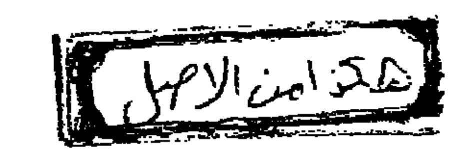
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6140	5,6170	5,6695	5,6740
Yen (100)	5,3784	5,3839	5,4383	5,4464
Ecu	6,6312	6,6377	6,6214	6,6309
Deutschemark	3,4840	3,4860	3,4883	3,4916
Franc suisse	3,9985	4,0036	4,0220	4,0291
Lire italienne (1000)	3,6097	3,6140	3,5925	3,5985
Livre sterling	8,5894	8,5997	8,6148	8,6281
Peseta (100)	4,3485	4,3577	4,3143	4,3263

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 5/8	2 3/4	2 1/2	2 5/8	2 1/2	2 5/8
Ecu	7 3/4	7 7/8	7 9/16	7 11/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10 3/16	10 9/16	10	10 5/16	9 11/16	10
Franc français	7 1/16	7 5/16	6 15/16	7 3/16	6 5/8	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,89 % (2094,21)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5650	5620	-0,53
10	B.N.P. (T.P)	1045	1045	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1050	+0,48
10	Renault (T.P.)	2249	2222	-1,20
10	Rhone Poulenc(T.P)	2365	2354	-0,46
10	Saint Gobain(T.P.)	1130	1130	—
10	Thomson S.A (T.P)	1040	1050	+0,96
50	Accor 1	588	602	+2,38
10	Air Liquide 1	744	744	—
10	Alcatel Alsthom 1	719	724	+0,70
5	Alsac.Super (Ny) 1	2450	2520	+2,86
50	Alspi 1	380	376	-1,05
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	637	635	-0,31
5	Axa 1	1507	1530	+1,53
25	Bail Equipement 1	54	54	—
25	Bail Invest. 1	1172	1184	+1,02
25	Bancaire (Cie) 1	518	522	+0,77
25	Banque Colbert C2	146	146	—
50	Bazar Hot. Ville 2	646	—	—
10	Berger (M) 2	1228	1232	+0,33
25	Bertrand Faure 2	455	456	+0,22
25	BIC 1	1340	1335	-0,37
25	BIS 1	155	151,50	-2,26
25	B.N.P. CI 1	561	565	+0,71
25	Bollore Techno. 1	455	454	-0,22
10	Bongrain 1	2730	2750	+0,73
25	Bon Marche (Au) 1	679	680	+0,15
25	Bouygues 1	681	682	+0,15
100	BP France 1	110,60	111	+0,36
10	BSN 1	881	891	+1,14
5	Canal + 1	1203	1213	+0,83
10	Cap Gemini Sogeti 1	205,30	212	+3,26
50	Carnaudmetalbox 1	197,50	198,50	+0,51
5	Carrefour 1	3233	3280	+1,45
50	Casino Guichard 1	155	155,90	+0,54
50	Casino Guich.ADP 1	120,80	124,60	+3,15
10	Castorama DI (Li) 1	747	750	+0,40
10	C.C.F. 1	236	238,50	+1,06
100	CCMC-Manegod(Ly) 2	34	—	—
10	Cegid (Ly) 1	267,10	270	+1,09
50	Centrest (Ny) 2	35	34,50	-1,43
50	CEP Communication 1	410	410	—
50	Cerus Europ.Reun 1	109,30	112	+2,47
10	Cetelem 1	1095	1110	+1,37
25	CGIP 1	1220	1238	+1,48
25	Chargeurs 1	1135	1084	-4,49
25	Christian Dior	348	345	-0,86
10	CICA (Li) 2	515	—	—
25	Ciments Fr.Priv.B	322	326	+1,24
10	Clarins 1	506	488,60	-3,44
50	Club Mediterranee 1	385,50	389,90	+1,12
25	Colas 1	1035	1020	-1,45
25	CSP (Papiers)(Ly) 2	555	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1464	1470	+0,41
25	CPR Paris.Reesc. 1	442,10	437	-1,15
10	Credit.F.France 1	1188	1184	-0,34
10	Credit Local Fce 1	424	425,90	+0,45
25	Credit Lyonn.CIP 1	688	695	+1,02
10	Credit National 1	670	659	-1,64
25	CSEE 1	559	559	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Damart 1	5070	5040	-0,58
10	Dassault-Aviation 1	482	490	+1,66
25	Dassault Electro 1	320,50	326	+1,72
10	De Dietrich 1	1870	1855	-0,80
10	Degremont 1	539	525	-2,60
50	Dev.R.N-P De Cal 2	41,50	42,50	+2,41
25	Dev.R.Sud-Est.Ly 2	80	—	—
50	DMC (Dollfus Mi) 1	317,10	321	+1,23
25	Docks France 1	615	618	+0,49
25	Dynaction 1	136,80	138,60	+1,32
10	Eaux (Gle Des) 1	2530	2550	+0,79
25	EBF (Epeda B.) 1	680	690	+1,47
25	Ecco 1	540	542	+0,37
10	Esfage(ex Foug.) 1	1155	1097	-5,02
10	Elf Aquitaine 1	397,40	397,30	-0,03
25	Elf Sanofi 1	961	973	+1,25
10	Erap-Elf CPet 1	343,90	343	-0,26
50	Eridania Beghin 1	799	800	+0,13
25	Essilor Intl 1	539	535	-0,74
25	Essilor Intl ADP 1	320	323	+0,94
50	Esso 1	768	777	+1,17
5	Euralrance 1	2025	2015	-0,49
100	Euro Disney 1	59	57,85	-1,95
10	Euro RSCG W.W.	608	609	+0,16
25	Europe 1 - 1	1175	1174	-0,09
100	Eurotunnel 1	42,50	43	+1,18
10	Filipacchi Medias	770	755	-1,95
100	Finextel 1	155	155	—
50	Fives-Lille 1	404	397	-1,73
5	Fromageries Bel 1	4760	4766	+0,13
10	Galeries Lafayet. 1	1950	1950	—
10	GAN 1	511	512	+0,20
50	Gascogne (B) 1	380	380	—
10	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1875	1870	-0,27
50	Geophysique 1	655	641	-2,14
10	Groupe Andre S.A.	629	639	+1,59
10	Groupe De La Cite 1	667	656	-1,65
50	GTM-Entrepose 1	514	521	+1,36
25	Guyenne Gascogne 1	1684	1684	—
25	Havas 1	461,70	467,60	+1,28
50	IDIA 1	240	243	+1,25
25	Imetal 1	464,20	464	-0,04
100	Immob.Phenix 1	138	136,90	-0,80
25	Ingenico 1	150	150,60	+0,40
5	Ins.Merieux Int. 1	2325	2370	+1,94
25	Interbail 1	550	547	-0,55
10	Intertechnique 1	570	569	-0,18
25	Jean Lefebvre 1	1240	1230	-0,81
25	Klepierre 1	690	683	-1,01
25	Labinal 1	750	752	+0,27
10	Lafarge Coppee 1	415	421,50	+1,57
25	Lagardere (MMB) C1	136	138,90	+2,13
25	Lapeyre C1	238	240	+0,84
25	Lebon 2	290,10	290	-0,03
5	Legrand 1	4680	4708	+0,60
5	Legrand ADP 1	2950	3014	+2,17
50	Legris indust. 1	207	202,50	-2,17
25	Locindus 1	963	942	-2,18

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton 1	4105	4150	+1,10
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	530	537	+1,32
50	Marine Wendel 1	331	330	-0,30
50	Matra-Hachette 1	143	149	+4,20
100	Metaleurop 1	75	75,60	+0,80
25	Metrologie Intl 1	15,75	15,60	-0,95
50	Michelin 1	178	179,80	+1,01
100	Moulinex 1	101	100,20	-0,79
25	Navigation Mixte 1	1063	1065	-0,28
100	Nord-Est 1	155	154	-0,65
25	Nordon (Ny) 1	533	535	+0,38
100	Olipar 1	36	36,75	+2,08
10	Oreal 1	1107	1119	+1,08
25	Paribas 1	456,90	454,70	-0,48
50	Pechiney CIP 1	348	347	-0,29
100	Pechiney Intl 1	199,50	197,90	-0,80
25	Pernod-Ricard 1	405,20	409,50	+1,06
25	Peugeot 1	640	641	+0,16
25	Pinault-Printemps 1	778	784	+0,77
25	Plastic-Omn (Ly) 1	751	750	-0,13
25	Poliet	357	355	-0,56
25	Primagaz 1	851	850	-0,12
10	Promodes 1	879	881	+0,23
25	Radiotechnique 1	340	341	+0,29
5	Redoute(S.A.La) 1	7750	7890	+1,81
25	Remy Cointreau 1	208,90	211	+1,01
25	Rexel(ex.CDME) 1	535	543	+1,50
10	Rhone Poulenc A 1	152	154,50	+1,64
100	Rochette (La) 1	31,60	30,95	-2,06
25	Roussel Uclaf 1	530	533	+0,49
5	Rue Imperiale(Ly) 1	3670	3700	+0,82
50	Sade (Ny) 1	172,20	172	-0,12
5	Sagem 1	1963	1973	+0,51
10	Saint-Gobain 1	557	565	+1,52
25	Saint-Louis 1	1351	1355	+0,37
10	Salomon (Ly) 1	1970	1930	-2,03
25	Salvepar (Ny) 2	463	450	-2,81
10	Sat 2	1550	1550	—
25	Saupiquet (Ns) 1	935	950	+1,60
25	Schneider 1	726	741	+2,07
100	SCOA 1	14,40	14,50	+0,69
10	SCOR S.A 1	635	—	—
10	S.E.B 1	495	498	+0,30
25	Sefimeg 1	509	505	-0,39
100	Selectibanque 1	161	164,60	+2,10
50	Sextant Avionique 1	300	300	—
10	SFIM 2	1000	987	-1,30
100	SGE 1	275	275	—
25	Simco 1	570	570	—
10	S.I.T.A 1	653	648	-0,77
10	Skis Rossignol 1	1343	1336	-0,52
25	Sligos 1	559	558	—
10	Societe Gale A 1	628	630	+0,32
50	Sodecco (B) 2	44	—	—
50	Sodero (Ns) 2	72	71,50	-0,69
10	Sodexho 1	960	965	+0,52
25	Sogenal (Ny) 2	135,80	135	-0,59
10	Sommer-Allibert 1	1960	1946	-0,75

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sophia 1	529	[illegible]	[illegible]
10	Sovac 1	1312	1322	[illegible]
25	SPEP	366,50	[illegible]	+1,52
25	Spie Batignolles 1	388	382	-1,55
10	Strafor Facom 1	521	525	[illegible]
25	Suez 1	339,40	345	[illegible]
25	Synthelabo 1	248,50	251	[illegible]
100	Thomson-CSF 1	175	[illegible]	[illegible]
50	Total 1	290,60	293,90	[illegible]
25	UAP 1	591	594	[illegible]
10	UFB Locabail 1	357	342	[illegible]
100	UGC DA(ex Robur) M1	233,20	[illegible]	[illegible]
10	UIC 1	546	546	—
25	UIF 1	525	521	[illegible]
25	UIS 2	960	954	[illegible]
25	Unibail 1	542	537	[illegible]
50	Valeo 1	1019	[illegible]	[illegible]
100	Vallourec 1	[illegible]	279	[illegible]
25	Via Banque 1	344	345	[illegible]
10	Worms & Cie 1	322,50	[illegible]	[illegible]
10	Zodiac 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Elf Gabon	[illegible]	1305	[illegible]
100	Amax 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	American Barrick 1	125	125	[illegible]
50	American Express 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	A.T.T 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Anglo American 1	152	[illegible]	[illegible]
50	Amgold 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Banco Santander 1	254,80	[illegible]	[illegible]
25	B.A.S.F 1	864	[illegible]	[illegible]
25	Bayer 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Buffelsfontein 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Chase Manhattan 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Daimler Benz 1	[illegible]	2500	[illegible]
100	De Beers 1	98	96	[illegible]
10	Deutsche Bank 1	2650	[illegible]	[illegible]
10	Dresdner Bank 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Driefontein 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Du Pont Nemours 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Eastman Kodak 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
500	East Rand 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Echo Bay Mines 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Electrolux 1	191	—	—
100	Ericsson 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Exxon Corp. 1	365	[illegible]	[illegible]
100	Ford Motor 1	330,50	334,50	[illegible]
100	Freegold 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
500	Gencor Limited 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	General Electric 1	545	[illegible]	[illegible]
50	General Motors 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Generale Belgique 1	425	[illegible]	[illegible]
100	Grd Metropolitan 1	[illegible]	37	[illegible]
100	Guinness Plc 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
500	Hanson Plc 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Harmony Gold 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Hewlett-Packard 1	[illegible]	—	—
500	Hitachi 1	[illegible]	44,50	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	915	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	245	247	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	64	[illegible]
[illegible]	[illegible]	533	535	[illegible]
[illegible]	[illegible]	279,50	281	[illegible]
500	Matsushita 1	77,50	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Mc Donald's 1	338,50	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Merck and Co 1	180	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Minnesota Mining 1	630	636	+1
[illegible]	Mitsubishi Corp. 1	60	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Mobil Corporat. 1	433	—	—
[illegible]	Morgan J.P. 1	[illegible]	—	—
5	Nestle SA Nom	[illegible]	4250	[illegible]
[illegible]	Nippon Meat Packer	93	92,20	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	148	[illegible]
[illegible]	[illegible]	147,90	143	[illegible]
[illegible]	Petrofina 1	1529	1530	[illegible]
[illegible]	Philip Morris 1	269	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Philips N.V 1	[illegible]	138	[illegible]
[illegible]	Placer Dome Inc 1	125,90	128	[illegible]
[illegible]	Procter Gamble 1	272	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Quilmes 1	310	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Randfontein 1	[illegible]	40,10	[illegible]
[illegible]	Rhone Poul.Rorer 1	263,50	266,60	[illegible]
[illegible]	Royal Dutch 1	557	558	[illegible]
[illegible]	R.T.Z 1	58,75	58,55	[illegible]
[illegible]	Saatchi & Saatchi	12,95	14,10	[illegible]
[illegible]	Sega Enterprises	570	580	[illegible]
[illegible]	[illegible]	38,35	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Schlumberger 1	361,10	[illegible]	[illegible]
500	Shell Transport 1	56,30	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Siemens 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Sony Corporation 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Sumitomo Bank 1	122,90	122,30	[illegible]
[illegible]	T.D.K 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Telefonica 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Toshiba 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Unilever 1	604	606	[illegible]
[illegible]	Utd Technologies 1	312,60	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Vaal Reefs 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Volkswagen A.G 1	1240	1250	[illegible]
[illegible]	[illegible]	332	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Western Deep 1	[illegible]	160	[illegible]
[illegible]	Xerox Corp 1	398	404	[illegible]
[illegible]	Yamanouchi 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Zambia Copper 1	[illegible]	6,15	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,20	7,816
CEPME 8,5% 88 CB	108,54	1,818
CEPME 9% 89 CA	114,50	0,715
CEPME 9% 92-06 TSR	119	2,121
CFD (CCCE)8,7%90CB	122	5,953
CFD exCCCE8,6%92CB	118,80	5,160
CRH 8,5% 87-88 CA	111,28	4,584
CFF 10% 88-98	117,05	9,041
CFF 9% 88-97 C1	110,62	8,605
CFF 10,25% 90 C1	122,11	5,223
CRH 8,8% 92-93 CB	114,28	1,885
CLF 8,9% 88 C1	114,98	2,731
CLF 9%88-93/98 C1	111,20	5,622
CNA 9% 4/92 CB	117,05	3,353
EDF 8,6% 88-89	112,75	5,042
EDF 8,6% 92 C1	118,68	3,793
Emp.Etat 10,8%79	105	0,385
Em.Etat 13,4%83 CA	101,55	9,912
Em.Etat10,26%86 CA	110,10	5,313
Emp.Etat 6%7/93-97	101,34	1,036
Finansider 9%91C2	120,50	7,274
Financ.8,6%92 C2	114,40	5,490
Florai8,75% 90 C1	117,80	1,459
OAT 9,90% 12/97 CA	115,22	7,540
OAT TMB 01/99 CA	99,84	5,866
OAT 10% 5/00 CA	121,16	3,096
OAT 01 TME CA	100,40	4,166
OAT 8,5%11/02 CA	116,20	6,893
OAT 8,50% 19 CA	120,91	7,615
OAT 8,50% 92-23 CA	121,40	3,377
PTT 11,2% 85 CB	110,90	8,174
SNCF8,8% 87-93C1	112,20	5,473
Lyon.Eaux 6,5%90CV	936	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	405	407
Bains C.Monaco 2	901	900
B.Hypoth.Europ.	162	—
B.N.P Intercont.2	434,50	449
Benedictine	2900	—
Bidermann Intl	409	—
B T P (la cie) 2	37	38,60
Cambodge	890	—
Carbone Lorraine 2	450	445
Case Poclain 2	3,50	—
CBC 1	386	375
Centenaire Blanzy	348	345
Cerogen Holding	30	—
Champex (Ny)	11	11
CIC Un.Euro.CIP 1	283	284
C.I.T.R.A.M. (B)	2551	—
Cpt Lyon Alem.2	347	355
Concorde-Ass Risq.2	868	870
Constr.Met.Prov.	12,90	12,90
Credit Gen.Ind.	114,20	114
Darblay	810	—
Didot Bottin	539	526
Eaux Bassin Vichy	2551	2559
Eca 1	400	400

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4120	—
Eridania Beghin CI	675	680
Fidedax Immofice 2	360	359
Fraslens	383	—
F.I.P.P.	145	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	652	652
Foncina	425,50	—
France I.A.R.D	402	403
France S.A 1	2114	2100
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	688	695
Gensfin	337,50	344,50
Gevelot	474	—
G.F.C. 1	466	463,20
Groupe Victoire	1499	1481
G.T.I (Transport)	262	262
Immobail 2	487	489
Immobanque 2	880	888
Im.Marseillaise 2	5800	5840
Invest.(Sté Cle.)	2657	—
Lille Bonnieres	1178	1178
Locafinanciere	481	—
Louvre 1	2450	2395
Lucia	171,10	171
Machines Bull 2	24,50	25
Mag.Uniprix	182	—
Metal Deploye	269	282
Mors 2	38	37,50
Navigation (Nle)	155,10	—
Optorg 2	283,50	—
Oreal (CI)	890	—
Origny-Desvroise	930	925
Monoprix	1350	1350
Paluel-Marmont	437	—
Parfinance	192	192
Paris Orleans	205,70	—
Piper Heidsieck	780	—
Porcher	230	231,30
Promodes (CI)	675	—
Publicis 2	675	—
Rochefortaise Com.	166	164
Rosario 2	156	—
Rougier	221	232
S.A.F.A.A.	220	—
S.A.F.I.C Alcan	190,20	—
Saga	341	—
Salins du Midi 2	543	533
Savoisienne M.	162	—
Sitec 2	786	799
S.I.P.H.	101	—
Sofal	460	—
Soffo	318,10	330
Sofiram	65	—
Sofragi	3600	—
Soudure Autogene	718	718
Sovabail	431	430
Stami	887	—
Taittinger 1	2190	2210
Tour Eiffel	276	276
Ufiner Cofreth	1540	1545
Vicat 2	424,50	430
Virax	110	112,90
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	570	—	Kubota Corp	35,10	—
Akzo NV	505	—	Noranda Mines	90,20	89,20
Alcan Aluminium	106,50	—	Olivetti Priv.	7,55	—
American Brands	187,80	—	Pfizer Inc.	338	—
Arbed	476,50	—	Ricoh Cy	38,35	—
Asturienne Mines	108,50	108,10	Robeco	347	345,10
Banco Pop. Espanol	690	691	Rodamco N V	180	178
Banque Regl Inter.	32000	32900	Rolinco	334	340,39
Chrysler Corp.	251,10	—	Saipem SPA	12,20	—
C.I.R SPA	3,81	—	Sema Group Plc	31	30,50
Commerzbank AG	1075	—	SKF Aktiebolaget	76,10	66,45
Dow Chemical Co.1	338,90	335	Tenneco Inc.	300	—
Fiat Ord.	22,15	21,05	Toray Ind.	32,60	33
G.B.L.(Brux.Lamb.)	555	564	West Rand Cons.	5	—
Gevaert	1165	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	55	56,70		—	—
Goodyear T.& R.Cy	253	250		—	—
Honeywell Inc.	195	—		—	—
Johannesburg Cons.	80	76,10		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Off.Com.Pham.*	950	—
Blanzy-Ouest*	868	—	Paris France	215	—
Brasseries Maroc	400	—	Partic.Perrier*	192,50	—
Calciphos*	67	—	Rorento	289	—
Canadien Pacifique	80,40	—	S.A.C.E.R.	631	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St-Dominique(Fm)2	154	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	528	—	St Gobain Embal.*	2070	—
Cie Industrielle*	4265	—	Schlumberger Ind.*	450	—
Coparex Inter.*	552	—	SEPR*	1200	—
Cr.Universel (Cie)	230	—	SMCI (M)	50	—
CEAC.*	75,85	—	SPR "B" nom	252	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2	—	Testut-Aequitas	100	—
Grace and Co	186,50	—	Viniprix	1700	—
Table France*	342,20	—	Waterman*	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	180	—		—	—
Nicolas nom.	650	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	608	608	Guintoli	807	—
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	269	269
Boiron (Ly) 2 #	502	509	Idianova	70	—
Boisset (Ly)	218	227	Immob Hotel. 2 #	1169	1169
CRCAM Paris IDF 1	1002	1002	Int. Computer	131,10	—
Calberson	307,50	306,50	IPBM	40,90	41,90
Cardif SA 1	1025	1020	Molex	190	—
CEGEP #	165	165	N S C Schlum.Ny	800	800
CFPI	174,90	175	Sanbo	170	170
C.N.I.M 1	1279	1284	Sopra	300	300
Codetour	325	325	TF1-1	495,50	495,50
Creeks	145	145	Thermador Hold(Ly)	351,50	360
Dauphin OTA	255	255	Unilog	245	245
Devanlay 2	1079	1080	Viel et Compagnie	205	205,10
Labor.Dolisos	118	—		—	—
Editions Belfond	113,10	—		—	—
Europ Propulsion 2	300	295		—	—
Finacor	219,90	229		—	—
G.L.M. S.A.	712	712		—	—
Gravograph	149	—		—	—

Sicav (sélection) 16 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acalico	249,84	243,15
Accumonetaire C et D	32047,36	32047,36
Améri-gan	8003,75	7655,91
Amplitude	752,63	740,62
Antigone trésor	734067	734067
Arbitr. Court Terme	8146,55	8146,55
Associa Première	33524,63	33524,63
Associc	1208,06	1208,06
Atout Futur	533,77	520,75
Aurecic	1453,20	1418,87
Avenir Alizes	1873,87	1837,13
Axa Capital	209,61	203,50
Axa Court Terme	8996,27	8996,27
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1115,35	1092,85
Axa.Ep.Fr Ex Ageparg	919,74	892,95
Axa Europe	141,73	137,60
Axa Investments	129,10	125,34
Axa NPI	134,16	130,25
Axa Ob.Fr.Extrans	165,25	160,44
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	158,93	154,30
Axa Prem.Ex.Agepre	130,27	125,42
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	163,37	158,51
Axa Valeurs PER	147,15	142,86
Cadence 1	1135,54	1113,27
Cadence 2	1119,87	1097,91
Cadence 3	1113,25	1091,43
Capimonetaire	7036,11	7029,08
Capioblig	7729,33	7577,77
Capracic	1609,53	1594,76
Cosmos	1551,09	1522,16
Comptavalor	3365,90	3343,98
Credinter	491,26	476,95
Credit Mutuel Capital	1495,23	1465,91
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	748,93	748,93
Cred.Mut.Ep.Ind.Cap	109,58	108,94
Cred.Mut.Ep.Ind.Dis	107,98	105,07
Cred.Mut.Ep.J	78185,44	78185,44
Cred.Mut.Ep.long.T.	217,87	212,34
Cred.Mut.Ep.Monde	1291,01	1256,46
Cred.Mut.Ep.Quatre	1167,55	1136,31
Diezo	1632,34	1601,90
Drouot France	1009,63	982,27
Drouot Sécurité	263,31	255,94
Ecocic	1232,76	1196,85
Ecopar	139,43	135,37
Ecur. Capicourt	201,05	200,55
Ecur Capitalisation	3261,65	3221,44
Ecur. Expansion	543762,70	542948,28
Ecur. Géovaleurs	3636,58	3559,79
Ecur. Investissement	169,07	164,15
Ecur Monepremiere	75625,60	75625,60
Ecur. Monétaire	22144,05	22144,05
Ecur. Trésorerie	2727,29	2727,29
Ecur. Trimestriel	2135,40	2114,26
Elancial	132,29	128,53 ◆
Energie	347,01	331,27
Eparcic	4063,70	4063,70
Eparcourt-Sicav	4390,34	4369,42
Epargne Associat.	36451,71	36150,53
Epargne-Unie	1524,10	1496,92
Esfi Cash cap.	8967,29	8967,29 ◆
Euro Solidarité	1227,70	1215,54
Europe Leaders	1205,61	1171,47
Eurodyn	1343,52	1310,75
Euro Gan	7420,41	7136,01
Francic	16338,10	16303,49
France-gan	12773,43	12282,29
France Garantie	285,15	284,58
France Obligations	497,19	492,18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	520,52	516,36
Francic Pierre	134,16	130,25
Francic-Régions	1274,27	1237,16
Fructi-Associations	33,36	33,32
Fructi-Capi	49,52	48,79
Fructidor	252,70	249,95
Fructifrance actions C	223,38	217,93
Fructifrance actions D	213,76	208,55
GAN Rendement	5726,35	5641,72
Gestilion	17263,33	17262,33
Gest.Associations	202,97	199,50
Horizon	1565,57	1523,07
HLM Monétaire	15737,87	15737,87
Indicia	1194,58	1172,99 ◆
Indust.Fse Court.T	1664,85	1664,85
Intensys	105,65	105,59
Interépar	114394,46	110781,61
Interoblig	17141,12	16805,07
Intersélection Fce	579,49	565,13
Japacic	155,53	150,93
Jeunépargne	335,31	330,06
Lacuda	2526,55	2522,77
Lion Association	12052,56	12052,58
Lion Institution	36296,62	36296,08
Lionplus	1221,34	1177,79
Lion Trésor	2427,24	2422,21
Livret Bourse Inv.	645,79	626,98
Livret Portefeuille	810,67	787,26
Méditerranée	336,23	330,22
Mensuel CIC	10459,23	10353,33
Monedan	76954,16	76954,16
Monelion	43629,82	43629,82
Monévalor	45033,61	45039,91
Mutualité dépôts	15525,25	15554,14
Natio Court Terme	106607	106617
Natio Court Terme2	321566	321566
Natio Epargne	23634,12	23439,12
Natio Ep. Capital	12396,31	12367,53
Natio Ep. Croissance	2011,57	1958,12
Natio Ep. Obligations	224,99	218,97
Natio-Ep. Retraite	143,42	138,56
Natio Ep. Trésor	9149,85	9131,39
Natio Euro Valeurs	506,41	492,96
Natio-Fructidor	1153,96	1123,38
Natio-Immo	1458,36	1439,55
Natio-Inter	1752,23	1715,07
Natio-Monétaire	23232,11	23232,11
Natio-Opportunités	1354,51	1318,28
Natio-Patrimoine	1565,92	1524,02
Natio-Perspectives	1250,29	1245,94
Natio-Placements	65522,52	65522,92
Natio-Revenus	1132,12	1129,01
Natio Sécurité	12405,69	12405,63
Natio-Valeurs	982,49	965,53
Nippon-Gan	7257,51	7123,47
Nord Sud Dévelop.	1636,32	1592,53
Obli-Associations	155,39	152,62
Oblicic-Mondial	3081,59	3036,39
Oblicic-Régions	1135,21	1116,43
Oblicur	3415,25	3351,67
Oblig. ster cap.	209,16	206,07
Oblisur	1637,38	1680,57
Oblisécurité Sicav	14575,25	14575,05
Obbys	525,79	525,79
Oraction	1433,33	1398,37
Paribas Capital sécur.	1855,92	1823,15
Paribas Opportunités	142,89	138,73
Paribas Patrimoine	667,54	647,61
Patrimoine Retraite	256,38	251,35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	687,46	654,37
Planinter	1417,12	1382,56
Plenitude	159,64	154,99
Poste Croissance	8165,42	8153,26
Poste Gestion	74295,09	74295,09
Première Oblig.	11154,86	11143,92
Prévoy. Ecureuil	113,10	111,98
Prof'Associations	33064,69	33064,69
Proficic	1030,52	1011,31
Quarts	153,12	149,29
Rentacic	176,97	174,25
Revenus Trimestr.	5550,75	5534,80
Revenu-Vert	1234,38	1211,36
St Honoré Vie & Santé	1071,95	1023,34
St Honoré Bons du Tr	12603,42	12540,72
St Honoré Invest.	883,54	843,86
St Honoré Pacifique	789,22	753,43
St Honoré Real	16964,53	16797,34
Sécuricic	1946,84	1946,84
Sécuri-Gan	13565,79	13299,79
Sécuritaux	1560,93	1560,93
Sensivalor	30281,83	30281,93
Sicaaden	757,62	748,42
Sicav Associations	2068,84	2068,84
SFI-CNP Assur	760,72	738,56
S.G. Fr opport. C et D	1485,25	1456,16
Sicav 5000	500,39	487
SL Est	1580,59	1534,54
Silvafrance	804,58	783,05
Silvam	459,35	447,06
Silvarente	238,89	234,01
Silvinter	531,14	516,92
S.N.I	1239,04	1202,95
Sogeachance C	1363,47	1308,74
Sogenfrance D	1317,17	1291,34
Sogepargne	357,11	350,11
Sogeinter	1569,58	1539,80
Soleil Investissements	676,52	650,50
Solstice	2309,41	2303,65
State Street Act. Eur.	11678,71	11223,87 ◆
State Street Act. Fran	12424,97	12062,08
St. Str. Act.Japon	15677,38	15147,23
State Street Emer. Mkts.	16380,18	15573,53 ◆
St.Street OAT Plus	12855,84	12603,76
Stratégie Actions	970,87	933,53
Stratégie Rendement	1654,92	1602,63
Techno-Gan	6436,22	6189,67
Thesora	781,49	773,75
Trésor Plus	1521,87	1506,80
Trésor Trimestriel	1090,36	1079,56
Trésoricic	147031,90	147031,90
Trilion	5914,54	5542,49
Uni-Associations	125,84	125,84
Uni-Foncier	1509,10	1472,29
Unifrance	664,87	648,65
Uni-Régions	1378,39	1342,52
Univer	282,45	262,45
Univers Actions	1521,98	1484,86
Univers Obligations	2078,57	2037,99
Valorg	2304,69	2282,59
Valrea	59971,65	59941,68
Winterthur St-Honoré	256,75	245,11
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,5750	5,5615	5,40	5,90
Ecu	6,6400	6,6350	—	—
Allemagne (100 dm)	349,5900	349,7800	339	362
Belgique (100 F)	16,2475	16,3200	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	310,4300	311,4300	302	323
Italie (1000 lires)	3,6425	3,6040	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8900	85,2400	80	88
Irlande (1 iep)	8,0900	8,1305	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,6050	8,6205	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4270	2,4290	2,09	3,08
Suisse (100 f)	400,3600	400,5400	387	409
Suède (100 krs)	70,7100	70,5200	67	76
Norvège (100 k)	79,9200	80,0400	75	84
Autriche (100 sch)	49,5380	49,7050	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,3525	4,3485	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4150	3,4150	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2251	4,2503	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,2889	5,3159	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/09
Or fin (kilo en barre)	62250	63600
Or fin (en lingot)	62350	63150
Napoléon (20f)	380	380
Pièce Fr (10 f)	384	385
Pièce Suisse (20 f)	355	367
Pièce Latine (20 f)	358	357
Souverain	451	456
Pièce 20 dollars	2380	2500
Pièce 10 dollars	1280	1220
Pièce 5 dollars	730	750
Pièce 50 pesos	2325	2385
Pièce 10 florins	368	381

Matif (Marché à terme international de France)

16 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 248 933

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,42	123,12	122,80
Précédent	126,42	123	122,72

CAC 40 A TERME
Volume : 27 946

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2086,50	2100,50	2116
Précédent	2086	2100	2111

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ○ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 septembre ↑ Reprise

NEW-YORK, 16 septembre ↓ Calme

LONDRES, 16 septembre ↑ Rebond

TOKYO, 17 septembre ↓ Déprimée

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↑

BOURSES

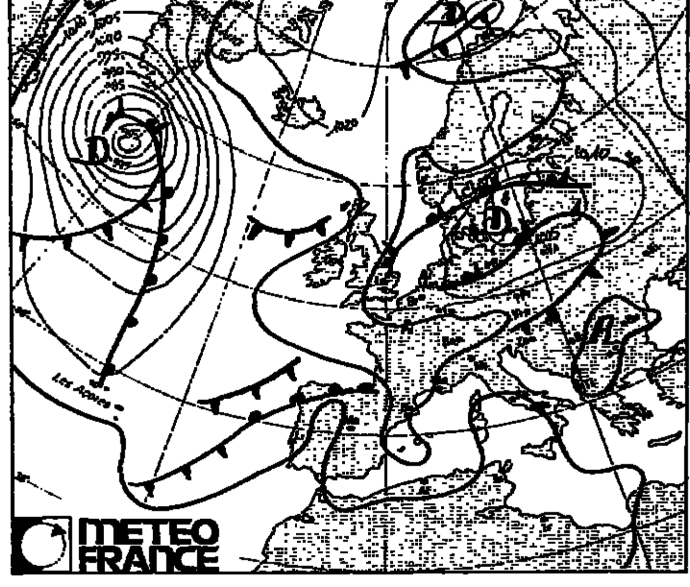
MARCHÉ MONÉTAIRE

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

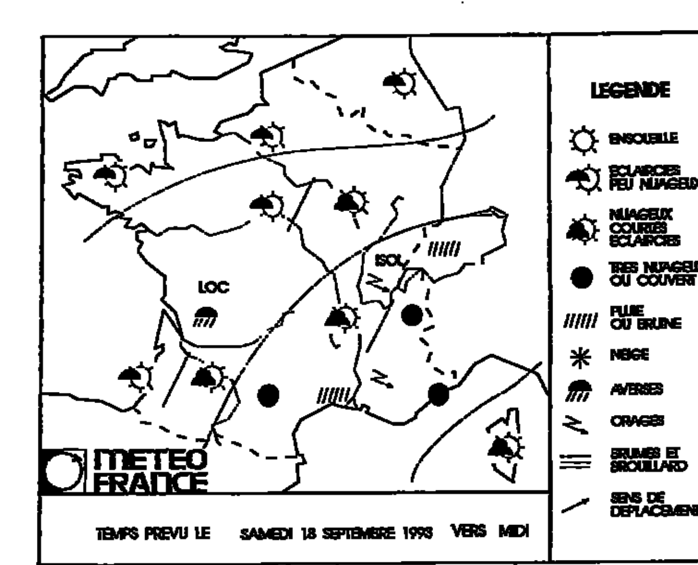
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1993



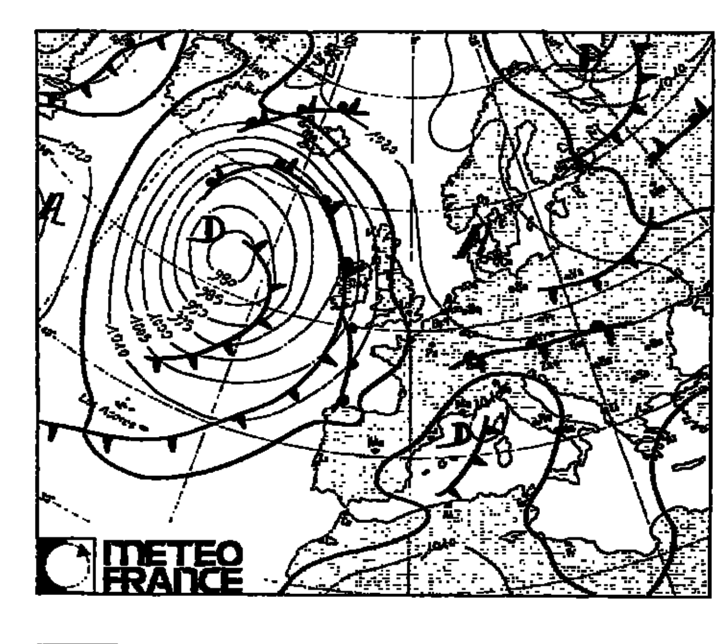
Samedi : nuages et pluies orageuses au Sud, soleil au Nord. – C'est sur les régions situées au nord de la Seine que la journée sera la mieux ensoleillée, après la dissipation de quelques bancs de brouillard.

Entre la Seine et la Loire, des nuages élevés voileront souvent le soleil. Au sud de la Loire, les nuages seront beaucoup plus abondants ; ils donneront des pluies et des orages sur Midi-Pyrénées, l'Auvergne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur ; sur les autres régions, il n'y aura que quelques ondées éparses.

Les températures resteront légèrement en dessous des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 6 et 9 degrés sur la moitié nord, entre 10 et 14 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 17 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 17 et 20 degrés au nord de la Loire, entre 19 et 22 degrés au sud, jusqu'à 24 degrés sur le pourtour de la Méditerranée.

Le vent sera faible ou modéré, de secteur est ou sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-9-1993 à 18 heures TUC et le 17-9-1993 à 6 heures TUC — le 17-9-1993

FRANCE			
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	21	15	C
BORDEAUX	21	13	C
BOURGES	19	7	N
BREST	15	7	B
CAEN	17	9	D
CHERBOURG	16	3	D
CLERMONT-FER.	19	9	B
DIJON	19	8	C
GRENOBLE	23	11	C
LILLE	15	9	D
LIMOGES	17	11	B
LYON-BRON	20	10	N
MARSEILLE	26	16	D
NANCY	18	6	N
NANTES	19	6	B
NICE	25	16	D
PARIS-MONTS.	17	10	N
PAU	22	14	P
PERPIGNAN	25	16	C
POINTE-A-PITRE	30	24	N
RENNES	18	7	B
ST-ETIENNE	19	9	N
STRASBOURG	19	6	D
TOULOUSE	23	15	P
TOURS	19	6	B

ÉTRANGER			
ALGER	30	17	D
AMSTERDAM	14	10	P
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	34	24	C
BARCELONE	23	16	C
BELGRADE	26	14	N
BERLIN	16	9	C
BRUXELLES	16	9	D
COPENHAGUE	10	7	C
DAKAR	31	26	D
GENÈVE	19	10	N
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	32	18	D
LE CAIRE	36	22	D
LISBONNE	23	19	P
LONDRES	15	11	C
LOS ANGELES	22	18	C
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	25	15	C
MARRAKECH	31	20	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	24	14	N
MONTRÉAL	16	5	C
MOSCOU	12	3	C
NAIROBI	24	12	D
NEW-DELHI	34	23	N
NEW-YORK	22	15	C
PALMA-DE-MAJ.	28	13	D
PÉKIN	26	17	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	19	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	31	18	C
SINGAPOUR	–	–	C
STOCKHOLM	7	6	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	29	22	C
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	20	9	C
VENISE	24	15	B
VIENNE	21	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Anniversaires de naissance

Eliane,
Dominique et Chantal,
Sylvie et Jean-Pierre,
Pascal et Béatrix,
Sébastien, Séverine, Nathalie,

souhaitent un très bon anniversaire à

Claude,
fidèle lecteur du *Monde.*

Mariages

Sarah

est déjà heureuse d'annoncer le mariage de ses parents,

Elissar ABDUL RAHMAN
et
Gérard WOLBER,

célébré dans l'intimité le 11 septembre 1993, à Sainte-Cécile-les-Vignes.

BP 390,
Douala (Cameroun).

Nathalie COURGIBET
et
William BOURDON

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le samedi 11 septembre 1993.

83, rue du Temple,
75003 Paris.

Décès

– Son épouse,
Ses deux enfants,
Ses six petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Maurice ARVEILLER,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
professeur honoraire,
inspecteur honoraire,
capitaine d'infanterie honoraire,

appelé à Dieu dans sa quatre-vingt-septième année, le 15 septembre 1993, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe des funérailles sera concélébrée le lundi 20 septembre, à 8 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Saint-Louis de Versailles.

De profundis !

Priez pour le repos de son âme

Requiescat in pace !

3 bis, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
39, quai de Grenelle,
75015 Paris.
22, rue Charles-Gounod,
Lozère. 91120 Palaiseau.

– On nous prie de faire part du décès, à Aix-en-Provence, de

M. Amédée BRIFFA,
professeur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

le 30 août 1993.

– Tours. Rochecorbon. Paris.

Le docteur Vincent Chaudet,
son époux,
Philippe et Lionel,
ses enfants,
Mme Myriam Bodin,
sa mère,
M. et Mme Marcel Chaudet,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Anne CHAUDET,
née Bodin,

survenu le 15 septembre 1993, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 septembre, en l'église de Rochecorbon (Indre-et-Loire), où l'on se réunira à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Rochecorbon, dans le caveau de famille.

8, place de la Résistance,
37000 Tours.

– Les dirigeants
Et les collaborateurs de Barilla-France,
partagent avec émotion la douleur de la famille de leur inoubliable et très aimé président

Pietro BARILLA,

décédé à Parme le 16 septembre 1993.
(Lire page 28)

– Mme Lucien Collignon,
son épouse,
Mme Elva Collignon,
M. et Mme Hugues Repessé,
ses enfants,
Louis, Antoine, Aurélien, Alice, Victoria,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien COLLIGNON,
professeur honoraire,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
ancien combattant 1939-1945,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 13 septembre 1993, dans sa soixante-seizième année.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré dans la plus stricte intimité, le jeudi 16 septembre.

5, rue Paul-Doumer,
59320 Haubourdin.

– Le président de l'université Paris-Dauphine,
Ses collaborateurs de l'UFR mathématiques de la décision,
Et tous les personnels de l'université,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Claude KIPNIS,

survenu le 13 septembre 1993, dans sa quarante-quatrième année.

– L'Institut de musique carnatique (IMC)
a la grande tristesse de faire part du décès de

NAGESWARA
RAO MOKKAPATI,
vina vidwan,
ancien professeur des universités
de Wesleyan (USA)
et Paris-X-Nanterre,
fondateur
du centre Nadopasana en 1980,
président-fondateur de l'IMC,

survenu le 21 août 1993, à Madras.

Nous rendons hommage à cet artiste exceptionnel qui s'est consacré à la rencontre entre les cultures musicales. Grâce à son talent de pédagogue, son enthousiasme, sa patience et sa conviction, la musique carnatique a pris racine en France et dans nos vies.

Que sa famille trouve ici l'expression de la profonde sympathie de ses élèves et de ses nombreux amis de l'IMC.

Institut de musique carnatique,
19, avenue de Clichy,
75017 Paris.

La mort de Michel Clévenot historien des religions

Michel Clévenot, écrivain catholique et historien des religions, est décédé, jeudi 16 septembre à Villemomble (Seine-Saint-Denis), à la suite d'une rupture d'anévrisme, à l'âge de soixante ans. Il est mort quelques heures après avoir reçu de son éditeur, Retz, le dernier volume de sa grande série *les Hommes de la Fraternité*, composée de douze ouvrages racontant l'histoire de l'Eglise sous forme de séquences construites autour de personnages et d'événements. Ce douzième volume consacré à l'Eglise du XXe siècle sera dans quelques jours en vente dans les librairies.

Son érudition lui a permis de diriger la rédaction (avec les meilleurs spécialistes) de *l'Etat des religions dans le monde*, copublié par les éditions de La Découverte et du Cerf. Ancien prêtre, attaché à l'esprit et aux réformes du concile Vatican II, il ne se reconnaissait guère dans l'évolution récente de l'Eglise. Il avait publié en 1990 chez Syros un livre intitulé *L'Eglise perd la raison*. Ses obsèques auront lieu mardi 21 septembre à Villemomble.

H. T.

[Né le 8 décembre 1932, Michel Clévenot a été ordonné à Paris en 1959, fut prêtre de paroisse à Bobigny et à Drancy (Seine-Saint-Denis), avant de devenir aumônier national de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). Il a cessé d'exercer son ministère de prêtre en 1972. Il est notamment l'auteur d'*Approches matérialistes de la Bible* (Cerf, 1976), des douze volumes des *Hommes de la Fraternité*, d'*Adèle l'Obscure* (Seuil, 1989), de *Haut-le-pied* (autobiographie publiée en 1989 à La Découverte). Il est aussi le coauteur avec Guy Gilbert d'un livre à succès *Un prêtre chez les loubards* (Stock, 1978).]

– L'université Paris-Nord,
L'institut Galilée,
Le laboratoire d'informatique de l'université Paris-Nord,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Ahmed SAOUDI,

le 11 août 1993.

L'inhumation a eu lieu à Rabat, au Maroc, le 14 août, dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie en hommage à M. Saoudi aura lieu le lundi 27 septembre, à 17 heures, à l'université Paris-Nord, amphithéâtre Becquerel, à l'institut Galilée. Tél. : 49-40-35-66 (laboratoire d'informatique).

– Mme Pierre Solié,
son épouse,
M. et Mme Philippe Solié,
son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Roch Prévost,
sa fille et son gendre,
Adrien, Clément et Charlotte,
ses petits-enfants,
Mme veuve Etienne Solié,
Mme Lucette Mouls-Solié
et sa fille,
Le docteur et Mme Alain Solié
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Calas,
Le docteur et Mme Jean Calas,
Toute la famille,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre SOLIÉ,
psychanalyste,

survenu le 16 septembre 1993, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 septembre, à 16 heures, en la collégiale de Belmont-sur-Rance (Aveyron).

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Jacqueline COSTA,

Max Costa
Et sa famille,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans, le 18 août 1968, mourait

Gilbert TREMBLAY.

Un être d'exception.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 20 septembre 1993, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, à l'intention de

Etienne ADER,

officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de la chambre nationale
des commissaires-priseurs de France.

rappelé à Dieu le 22 août 1993.

Avis de messes

L'Association française des hémophiles

vous invite à participer à une cérémonie à la mémoire des hémophiles disparus et à vous joindre, par la prière, à ceux qui souffrent et espèrent.

C'est à leur intention que le cardinal Jean-Marie Lustiger célébrera la messe le samedi 25 septembre 1993, à 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Manifestations du souvenir

– L'Association SOS Attentats informe qu'elle organise une cérémonie le samedi 18 septembre 1993, à 15 heures, devant la stèle située au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (face 9e division), à la mémoire

– des 170 morts de l'attentat commis contre le DC-10 de la compagnie UTA le 19 septembre 1989,
– des victimes des attentats commis à Paris en septembre 1986 et de toutes les victimes du terrorisme.

Une messe sera célébrée le même jour à 16 h 30 en l'église de la Madeleine à Paris-8e.

Afin que nul n'oublie.

Communications diverses

– Séminaire exceptionnel sur la fête de Soukkot.

Explication selon le Zohar et la Kabbale, mercredi 22 septembre 1993, à 20 h 30, centre de la Kabbale : 43-56-01-38.

Soutenances de thèses

– « L'Ecole polytechnique du Caire et ses élèves. La formation d'une élite technique dans l'Egypte du XIXe siècle », par Ghislaine Alleaume, sous la direction d'Anouar Louca. Université Lumière-Lyon-II, amphithéâtre Jaboulay, 15, rue Jaboulay, Lyon-7e, le vendredi 17 septembre 1993, à 14 h 30.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Une pierre dans votre jardin

Les ornements d'extérieur embellissent et animent les jardins, surtout en hiver. Des vases en fonte courants aux somptueuses sculptures de pierre, deux ventes en offrent ce week-end des 18 et 19 septembre un choix important dans de larges fourchettes de prix.

A Doullens (Somme), sous le titre « L'art du jardin », sont proposés, dimanche 19 après-midi, de nombreux lots du dix-neuvième siècle. On trouve des vases Médicis, appréciés pour leur forme classique, en pierre ou en fonte, à peu près dans toutes les tailles. Pour les modèles en fonte, les prix varient entre 1 000 francs et 8 000 francs suivant la taille, de dix à quatre-vingt centimètres environ ; la pierre est plus chère, à partir de 30 000 francs pour les pièces importantes. Très décoratives, les fontaines de jardin sont en fonte ou en pierre. Les exemplaires « dix-neuvième » en fonte se vendent de 1 000 à 2 000 francs, en « bornes » ornées d'une tête de Bacchus, et de 10 000 à 20 000 francs avec pied et vasques à décor naturaliste. Les mêmes modèles en pierre valent entre 30 000 et 100 000 francs, avec un surplus pour l'ancienneté et la beauté du décor sculpté.

Le prix des statues en fonte varie de 50 000 à 10 000 francs, en fonction des dimensions et des qualités esthétiques. Des groupes en marbre anciens, peut-être les plus beaux ornements de jardin, seront mis en vente, samedi et dimanche, à Paris, à la Maison de la chimie. Estimés à partir de 100 000 francs, ils sont l'œuvre d'artistes européens du dix-neuvième siècle et figurent des allégories mythologiques.

CATHERINE BEDEL

▶ Hôtel des ventes de Doullens, 19, rue André-Trempez. Tél. : 22-32-48-48.
▶ Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Renseignements à l'étude Picard : 47-70-77-22.

Ici et là

Ile-de-France et environs

● Samedi 18 septembre

Corbeil, 14 heures : Extrême-Orient ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

● Dimanche 19 septembre

Chartres, 10 h 30 : éventails du XIXe ; 14 heures : mobilier, tableaux ; **Etampes**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Provins**, 14 heures : tapis d'Orient ; **Senlis**, 14 h 30 : militaria.

Plus loin

● Samedi 18 septembre

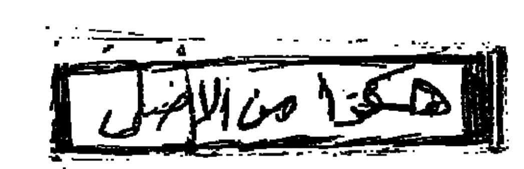
Arles, 15 heures : atelier Boccara ; **Cahors**, 10 heures et 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Lille**, 14 h 30 : tableaux et sculptures ; **Nice**, 10 heures : argenterie, gravures ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

● Dimanche 19 septembre

Bayeux, 14 heures : chasse, pêche ; **Bernay**, 14 h 30 : armes ; **Blangy-sur-Bresle** (Seine-Maritime), 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Calais**, 14 h 30, mobilier, argenterie ; **Noyon** (Oise), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux russes.

Foires et Salons

Paris (parc Floral), **Paris** (place des Petits-Pères dans le 2e), **Paris** (rue de l'Ecole-de-Médecine, Salon de la bibliophilie), **Cagnes-sur-mer**, **Rennes**, **Blois**, **Montargis**, **Le Havre**, **Arles**, **Chartres**, **Roscoff**, **Pons** (Charente-Maritime), **Fressenneville** (Somme).



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

L'affaire B.

MAIS que veut vraiment la société B. ? Qui est vraiment son patron ? Pourquoi, oui, pourquoi a-t-il choisi le scandale ? Et quels sont le sens, la portée, les enjeux de ses affiches publicitaires ? « *Envoyé spécial* » avait recruté le ban et l'arrière-ban des sociologues, des pluri-experts et des omni spécialistes pour s'interroger sur les campagnes commerciales d'un fabricant de textile italien qui, après avoir affiché sur les murs des photographies de réfugiés albanais, de sexes d'enfants et de l'agonie d'un malade du sida, exhibe depuis quelques jours aux regards des passants et aux lecteurs de certains journaux des postérieurs et des pubis tatoués « HIV positive » (HIV est le nom du virus du sida).

Toutes ces campagnes ont-elles seulement des fins commerciales, s'interrogeait Paul Nahon ? « *Pas si simple* », assura-t-il, mystérieux et prometteur.

Dans cette affaire, ce qui choque, n'est pas la stratégie du fabricant italien. Elle est limpide. Tenter par tous les moyens de transformer une campagne publicitaire en « événement ». Et de faire ainsi glisser le nom de sa firme des pages de publicité surencombrées aux espaces d'information des télévisions et des journaux, en annexant à son service les plus spectaculaires souffrances.

Car pour faire parler il faut s'attaquer à un titre choc de l'actualité. Positif ou négatif, peu importe. Et l'on trouvera peut-être demain le nom de la firme italienne aussi bien sur la photo de la poignée de main Rabin-Arafat que sous des images d'atrocités yougoslaves.

Non. L'étonnant est de voir tant de prestigieux complices involontaires prêter la main bénévolement au subterfuge . L'émission de télévision qui saute sur ce « phénomène de société », et filme en gros plan le beau-visage-concerné-par-les-drames-du-monde du concepteur de la campagne, contribue, à sa place, à vendre des pull-overs.

Le sociologue qui, dans cette émission, s'interroge gravement sur la provocation à travers les siècles, le photographe qui se félicite que sa photographie soit ainsi détournée, le publicitaire concurrent qui affiche son dépit : qu'ils se proclament pour ou contre, tous ceux qui impriment ou prononcent le nom de la firme s'en font les hommes-sandwichs bénévoles.

Quant à l'association d'aide aux malades du sida qui assigne les inventeurs de cette campagne devant les tribunaux *(notre édition d'hier)*, elle pourrait figurer au premier rang de ceux qui mériteraient un intéressement aux bénéfices – confortables, paraît-il – de l'avisé philanthrope italien.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 septembre

TF 1

- 20.00 Journal et météo.
- 20.45 Magazine : Mystères. Le Révolutionnaire ; Le trésor de Rommel ; Les démons de Carmen ; Edgar Cayce.
- 22.45 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini.
- 23.55 Série : Paire d'as.
- 0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Alexandre Soljenitsyne ; Jean-Claude Casanova, directeur de la revue *Commentaire* et éditorialiste à *l'Express* ; André Glucksmann, philosophe et écrivain ; Bernard Guetta, journaliste, chroniqueur politique à France-Inter. Des questions de Valéry Giscard d'Estaing, Henri Troyat et Jacques Ralite ont été enregistrées.
- 22.20 Téléfilm : Le Premier Cercle. De Sheldon Larry.

FRANCE 3

- 20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Alerte salée.
- 21.45 Magazine : Faut pas rêver.
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.10 Magazine : Passions de jeunesse. Invité : Antoine Piney.
- 0.05 Court métrage : Libre court. Bonjour, je vais à Toulouse, de Jacques Mitsch.
- 0.20 Continentales.

CANAL PLUS

- 20.35 Téléfilm : Dose mortelle. De Joyce Bunuel.
- 22.00 ▶ Documentaire : La Petrovka 38. De Gilles Delannoy et Dimitri de Kochko.
- 22.50 Flash d'informations.
- 23.00 Cinéma : Terminator 2, le jugement dernier. ■ Film américain de James Cameron (1991).

ARTE

- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
- 21.50 Documentaire : Larry Adler. De Joachim Kreck.
- 22.40 Documentaire : Dans l'île du mont Désert. De Jean-Antoine et Philippe Dasnoy.
- 23.30 Documentaire : Inédits. 2. L'Ecole continue.

M 6

- 20.35 Magazine : Capital.
- 20.45 Téléfilm : Sale journée pour un flic. D'Alan Metzger.
- 22.25 Série : Mission impossible.
- 23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Un Tour en or.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio archives. Conférence pour l'information.
- 21.32 Musique : Black and Blue. Les fils de la jungle. Invité : Paul Benkimoun.
- 22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 16 septembre à Montreux) : Ouverture du Vaisseau fantôme, de Wagner ; Totentanz, de Liszt ; Symphonie fantastique, de Berlioz.
- 23.09 Jazz club. En direct du New Morning, à Paris.

Samedi 18 septembre

TF 1

- 14.20 La Une est à vous.
- 17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
- 18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
- 18.30 Divertissement : Vidéo gag.
- 19.00 Série : Beverly Hills.
- 20.00 Journal, Tiercé et Météo.
- 20.40 Divertissement : Les Grosses Têtes.
- 22.30 Hommage à Raymond Burr. L'affaire des ambitions perdues.
- 0.10 Magazine : Formule foot.
- 0.50 Journal et Météo.
- 0.55 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2



- 13.25 Magazine : Géopolis.
- 14.15 Magazine : Animalia.
- 15.20 Magazine : Samedi sport. A 15.25, Tiercé, en direct d'Evry ; A 15.40, Magazine, Terre de foot ; A 17.00, Football (match de 2e division) : Rennes-Mulhouse.
- 18.55 INC.
- 18.55 Magazine : Frou-frou. Invitée : Anémone.
- 19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Magazine : C'est votre vie. Par Frédéric Mitterrand.
- 22.25 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes
- 22.30 Variétés : Taratata.
- 23.50 Journal, Journal des courses et Météo.
- 0.15 Magazine : La 25e Heure.

FRANCE 3

- 14.00 Série : Les Mystères de l'Ouest.
- 15.55 Série : Matlock.
- 17.40 Magazine : Montagne. Claude Lorius, glaciologue. Reportage : Le peuple puni.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour. *Le Théâtre en France*
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
- 20.45 ▶ Téléfilm : L'Interdiction. De Jean-Daniel Verhaeghe, d'après Balzac.
- 22.10 Journal et Météo.
- 22.35 Jamais sans mon livre. Invités : Jean Rouaud *(Des hommes illustres)* ; Alain Rey, maître d'œuvre, avec Josette Rey-Debove, du Petit Robert ; Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay, à propos de l'exposition des chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes ; Bernard Frank, spécialiste de la littérature japonaise, présente *Chita* et *le Japon* de Lafcadio Hearn, ainsi que *la Vie de Lafcadio Hearn*, de Jonathan Cott.
- 23.30 Magazine : Musique sans frontière. Destination : les Antilles.
- 0.15 Continentales Club.

CANAL PLUS

- 14.00 Sport : Golf. 3e journée du Trophée Lancôme, en direct.
- 15.30 Sport : Athlétisme. France-Finlande-Italie. 1re journée, en direct d'Evry.
- 17.05 Sport : Football américain.

— En clair jusqu'à 20.30 —

- 18.00 Décode pas Bunny.
- 18.55 Série animée : Chipie et Clyde.
- 19.05 Dessin animé : Les Simpson.
- 19.30 Flash d'informations.
- 19.35 Magazine : Le Plein de super.
- 20.30 Téléfilm : Faux et usage de faux à la cour d'Angleterre. De John Schlesinger.
- 21.40 Documentaire : Les Allumés... Rodéo à Omak, la course suicide, de Hervé Fieujan
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.15 Magazine : Jour de foot. Extraits des matches de la 9e journée du championnat de France de D1.
- 23.00 Cinéma : Maniac Cop 2. □ Film américain de William Lustig (1990).
- 0.25 Cinéma : FX2, effets très spéciaux. □ Film américain de Richard Franklin (1991) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

- 17.00 Magazine : Transit (rediff.).
- 18.10 Série : TV Squash (rediff.)
- 19.00 Magazine : Via Regio. L'Europe et ses paysans. Andalousie, Lituanie, Lodz
- 19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et allemandes de la semaine du 18 septembre 1943
- 20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. Afghanistan (rediff.)
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Documentaire : D'Est. De Chantal Akerman
- 22.35 Téléfilm : Aimée. De Pedr James.
- 0.15 Documentaire : Jazz in the Night.

M 6

- 14.45 Sport : Moto. Départ du Bol d'or, en direct du Castelet.
- 15.25 Série : Département S.
- 16.30 Série : Amicalement vôtre.
- 17.25 Série : Le Saint.
- 18.20 Série : Les Incorruptibles.
- 19.15 Magazine : Turbo. Spécial Bol d'or
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo, Bol d'or.
- 20.00 Série : Loin de ce monde.
- 20.35 Magazine : Stars et couronnes.
- 20.50 Feuilleton : La Fureur des anges. La vie continue, de Nuzz Kulik (3e et 4e épisodes).
- 0.00 Sport : Moto. Le Bol d'or.

- 0.10 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Photo-portrait. José Levy, styliste
- 20.45 Avignon 93. Neige en décembre, de Jean-Marie Piemme
- 22.35 Musique : Opus. Ricardo Vines
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Soirée lyrique. A 20.30, opéra (donné le 22 mai au Grand Théâtre de Genève) Boris Godounov, de Moussorgski, par les Chœurs de Chambre de Prague et du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande
- 23.00 Maestro. Kyril Kondrachine, par Georges Boyer. Symphonie n° 6 en si mineur, de Tchaïkovski
- 0.05 Les Fantaisies du voyageur.

Dimanche 19 septembre

TF 1

- 15.10 Série : La loi est la loi.
- 15.55 Série : Starsky et Hutch.
- 16.55 Disney Parade.
- 18.00 Des millions de copains.
- 19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
- 20.00 Journal, Tiercé et Météo.
- 20.40 Cinéma : La Maison assassinée. □ Film français de Georges Lautner (1987).
- 22.40 Magazine : Ciné dimanche.
- 22.50 Cinéma : FIST. ■ Film américain de Norman Jewison (1978).
- 1.05 Journal et Météo.
- 1.10 Magazine : Le Vidéo Club.
- 1.25 Opéra : Mignon. Musique d'Ambroise Thomas ; livret de Barbier et Carré. Avec le Madrigal de Compiègne.

FRANCE 2

- 14.55 Série : ENG.
- 15.50 Dimanche Martin (suite).
- 17.25 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
- 18.30 Magazine : Stade 2.
- 19.30 Série : Maguy.
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Cinéma : La vieille qui marchait dans la mer. ■ Film franco-italien de Laurent Heynemann (1991).
- 22.30 Les Chefs-d'œuvre de la fondation Barnes.
- 22.35 Cinéma : La Course du lièvre à travers les champs. ■■ Film français de René Clément (1972).
- 0.50 Journal et Météo.

FRANCE 3

- 14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. A 14.35, Tiercé à Longchamp ; A 14.45, Cyclisme : Tour de l'avenir ; A 15.15, Tennis : Finale du Tournoi de Bordeaux, en direct.
- 18.00 Magazine : Repères. Invités : Simone Veil, Miou-Miou, Jimmy Goldsmith.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
- 20.45 Série : L'Heure Simenon. Cour d'assises, de Jean-Charles Tacchella.
- 21.40 Planète chaude. Imprudence fatale.
- 22.35 Journal et Météo.
- 23.00 Magazine : Le Divan. Invité : Charles Picqué, ministre-président de la région Bruxelles-capitale.
- 23.30 Cinéma : Soudain l'été dernier. ■■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1959) (v.o.).

CANAL PLUS

- 15.35 Dessin animé : Les Simpson.
- 16.00 Sport : Golf. 4e journée du Trophée Lancôme, en direct.
- 16.55 Sport : Athlétisme. France-Finlande-Italie. 2e journée, en direct d'Evry.
- 18.15 Sport : Football. Championnat de France : Angers-Nantes, en direct.

— En clair jusqu'à 20.35 —

- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Cinéma : Luna Park. ■■ Film franco-russe de Pavel Lounguine (1992).
- 22.20 Flash d'informations.
- 22.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Eliminatoires de la Coupe du monde de football. Actualité.
- 0.55 Cinéma : Truly, Madly, Deeply. ■ Film britannique d'Anthony Minghella (1990) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

- 17.00 Cinéma : Le Lâche. ■ Film indien de Satyajit Ray (1965, v.o., rediff.).
- 18.10 Court métrage : Ya Nabil. De Mohamed Zran (rediff.).
- 18.40 Cinéma d'animation : Snark.
- 19.00 Série : TV Squash.
- 19.35 Magazine : Mégamix.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Soirée thématique : Au cœur de l'Europe, Prague.
- 20.45 Court métrage : Prague, cœur troublé.
- 21.50 Images de la Mala Strana. De Jaroslav Tuzar.
- 22.00 Téléfilm : Petite histoire de la Mala Strana. De Jiri Krejcik.
- 23.30 Court métrage : Le Voyage. De Jaromil Jires (N.).
- 0.05 Court métrage : Gloire de pierre.
- 0.15 Présentation (et à 0.25).
- 0.20 Court métrage : L'apparition du fakir. *De Pavel Marek.*
- 0.30 Court métrage : La Nuit où l'Etat s'est effondré. De Fero Fenic (vo)

M 6

- 15.10 Magazine : Culture rock. La saga de James Brown.
- 15.40 Magazine : Fréquenstar.
- 16.35 Série : L'Aventurier.
- 17.00 Série : Airport unité spéciale.
- 18.05 Série : Booker.
- 19.00 Série : Flash.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Loin de ce monde.
- 20.35 Sport 6 (et à 0.55).
- 20.45 Téléfilm : L'Enfant déchiré. De Michael Tuchner.
- 22.25 Magazine : Culture pub. Spécial Inde.
- 22.55 Téléfilm : Le Secret d'Emmanuelle. De Francis Leroi
- 0.20 Six minutes première heure.
- 0.30 Magazine : Fax'O.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Atelier de création radiophonique. La Maison des écorchés ; Cousinons la cousine.
- 22.25 Poésie sur parole.
- 22.35 Musique : Concert (donné le 8 mars au Théâtre de la Ville, à Paris) : musique traditionnelle du Pakistan.
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 3 octobre 1992 au Havre) Turangalîla-symphonie, de Messiaen, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. Valérie Hartmann-Claverie, ondes Martenot, Roger Muraro, piano.
- 22.03 L'Oiseau rare.
- 23.00 Autoportrait. Par Thérèse Salviat. Michel Chion, compositeur.
- 0.05 Atelier de création.

Le Monde

Pour lutter contre le Sud-Est asiatique

Les industriels du textile souhaitent la création d'une zone de libre-échange euro-nord-américaine

Industriels américains et européens du textile vont-ils faire cause commune contre l'offensive des pays du Sud-Est asiatique ? Leurs représentants ont conclu, dimanche 12 septembre à Boston, un accord surprise où les responsables d'outre-Atlantique ont accepté, pour la première fois, la perspective d'un abaissement de certains de leurs droits de douane comme le réclamaient leurs partenaires européens. Une initiative spectaculaire qui bouleverse les négociations du GATT et pourrait déboucher sur une vaste zone de libre-échange euro-nord-américaine dans le textile et l'habillement.

C'est en marge d'une réunion du World Economic Forum, à Boston, qu'industriels américains et européens du textile et de l'habillement, ont jeté les bases, dimanche 12 septembre, d'une alliance surprise dont les pays à bas salaires – d'Asie du Sud-Est notamment, – pourraient faire les frais.

Après des discussions *« longues et difficiles, mais franches et cordiales »*, comme le confie Guy Arnould, secrétaire général de l'ELTAC qui regroupe les trente plus grandes sociétés européennes du secteur, les partenaires des deux rives de l'Atlantique ont réussi à dépasser leurs différends.

Les professionnels se sont, en effet, mis d'accord sur le principe d'une réduction générale des tarifs douaniers frappant les produits du textile et de l'habillement. Cette réduction s'étendrait, notamment, aux fameux « pics » tarifaires américains, ces droits de douane de 15 à 40 % frappant certains produits « sensibles » importés outre-Atlantique.

Elle donnerait ainsi satisfaction à l'une des plus vieilles revendications des industriels européens. *« Nous ne sommes pas allés dans le détail,* explique Guy Arnould, *mais nos interlocuteurs américains se sont engagés à défendre auprès de leur gouvernement cette politique d'abaissement des droits qu'ils combattaient jusqu'ici. »* Une représentante de l'administration américaine, Jennifer Hillman, assistait d'ailleurs à la réunion et aurait jugé, selon M. Arnould, *« l'initiative heureuse et recevable »*.

S'il est repris à son compte par Washington et Bruxelles, ce pré-accord pourrait débloquer l'un des principaux points de discussion des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Mais ce désarmement tarifaire ne serait pas sans contrepartie.

La disparition des quotas

Industriels américains et européens ont, en effet, eu l'idée de le lier à un deuxième volet, associant libre accès au marché et disparition des quotas textiles dans les dix années à venir.

Cette disposition serait particulièrement gênante pour les pays à bas salaires qui, à l'image de l'Inde, du Pakistan ou de la Chine, ont fermé leur propre marché aux importations d'origine occidentale. Elle les contraindrait, soit à réduire leurs barrières douanières ou non tarifaires, soit à renoncer au bénéfice du démantèlement des quotas. *« Cela aboutirait en réalité à un gel des quotas »*, reconnaît Dominique Jacomet, vice-président de l'Union des industries textiles (UIT).

Industriels américains et européens ont ainsi amorcé une machine de guerre contre leurs dangereux concurrents. C'est sans doute pourquoi leurs représentants à Boston ont souhaité ne pas faire dépendre le résultat de leur nouvelle alliance de la conclusion éventuelle, d'ici le 15 décembre, des négociations du GATT : ils se sont mis d'accord pour discuter entre eux – et en marge de l'organisation internationale – de la mise en place d'une véritable zone de libre-échange entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Une initiative spectaculaire pour laquelle des réunions de travail ont déjà été programmées en vue d'un mémorandum commun.

On n'en est pas encore là. Côté américain, l'accord de Boston n'a été signé, pour l'instant, que par les instances dirigeantes de l'American Textile Manufacturers Institute (ATMI) ; il doit encore être ratifié par les industriels « adhérents de base », ce qui n'est pas encore garanti. Et il reste aussi à préciser quels « pics » tarifaires les fabricants du Middle West sont prêts à sacrifier à leur nouvelle alliance. *« Lorsque l'on entrera dans les détails, les discussions pourraient bien être vives »*, remarque un professionnel. Les gouvernements, eux-mêmes, risquent d'être déstabilisés dans leur approche respective des négociations du GATT.

Rien n'est donc joué. Mais en passant à une offensive concertée, les professionnels des deux rives de l'Atlantique s'efforcent concrètement, pour la première fois depuis longtemps, de changer un rapport de force qui leur était défavorable jusque-là.

PIERRE-ANGEL GAY

Remous après la mutation d'un journaliste de la Une

« Porte ouverte » à TF 1

La mutation d'un journaliste, considérée par beaucoup comme une sanction, a été à l'origine de plusieurs assemblées générales ces derniers jours à la rédaction de TF 1.

Au départ, une histoire de reportage sur les orphelinats de Roumanie, suggéré par Patrick Poivre d'Arvor, semble-t-il, à partir de renseignements alarmants, et confié à John-Paul Lepers, un journaliste rompu à ce type de reportage et connaissant le pays. Il en rapporte trois « sujets » nuancés, relativisant le drame et la réalité... qui ne passeront jamais à l'antenne, les présentateurs s'y opposant.

Quelques jours après ses demandes d'explication, John-Paul Lepers apprend sa mutation aux journaux du matin, qui signifie pour lui la fin des reportages. La rédaction s'émeut de ce qu'elle interprète comme une sanction.

La direction nie l'existence de tout lien entre ce reportage en Roumanie et une mutation qu'elle affirme justifiée par les seuls besoins du travail, pour remplacer par des statutaires les journalistes pigistes des éditions du matin. Elle défend ses prérogatives de déplacer un salarié, et refuse les solutions (de rotation d'autres journalistes) avancées par les délégués syndicaux ou de la société des journalistes. Réunions, assemblées, délégations se succèdent.

A la menace évoquée d'une *« motion de défiance »*, le PDG de l'entreprise, Patrick Le Lay, répond par téléphone (en demandant explicitement que le haut-parleur soit branché) que les signataires d'une telle motion auraient *« la porte grande ouverte »*. Le journaliste concerné, qui a refusé de commenter sa situation, n'a pas signé, jeudi 16 septembre, sa feuille d'affectation, et a négocié son départ-licenciement.

D'autres journalistes – en insistant tous pour s'exprimer sous le sceau de l'anonymat – font de cet incident un symptôme de la rigidité des relations au sein de la rédaction de TF 1, qui paraît s'être accentuée depuis les luttes de pouvoir « au sommet » de l'automne dernier (*le Monde* du 2 novembre), qui avaient abouti à l'éviction de quelques « fortes têtes ».

Ils ironisent amèrement sur le message de la direction de l'information, début septembre, qui assurait *« il faut se parler davantage »*, traçait des *« perspectives exaltantes »* et annonçait que « A la Une », le seul magazine impliquant largement la rédaction, serait *« fondu »* avec d'autres dans les soirées du mercredi.

Ils notent que, une fois encore, après avoir grogné, la rédaction a baissé la tête. Et que, une fois encore à TF 1, un problème se règle à coups d'indemnités.

Pour Gérard Carreyrou, le directeur de l'information, tout cela n'est qu'une tempête dans un verre d'eau. *« Il n'y a pas de prisonnier dans la tour de TF 1,* nous a-t-il déclaré. *Ceux qui ne font pas confiance aux dirigeants, ceux qui ne sont pas d'accord avec la politique de la maison, la porte leur est ouverte. »*

M.-C. I.

Trois mois après le changement de contrôle

Le Conseil des Bourses de valeurs impose une OPA sur « les Dernières Nouvelles d'Alsace »

Nouveau rebondissement dans l'affaire des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) : près de trois mois après l'acquisition par la Société alsacienne de médias (filiale commune du groupe Hersant et de la SCI de Jean-Marc Vernes) d'un bloc de titres lui conférant 51 % du capital des droits de vote des DNA, le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) qui a examiné, au regard de la réglementation boursière, la situation créée par cette transaction, a imposé à l'acquéreur de lancer une offre publique d'achat simplifiée sur le titre du quotidien réalisable par garantie de cours.

La décision du CBV est fondée sur l'article 5-3-6 du règlement général qui reprend l'article 15 de la loi du 2 août 1989. Aux termes de ces articles, une garantie de cours peut être imposée sur une *« société dont les titres sont négociés sur le marché hors-cote »*, comme pour ceux qui sont inscrits à la cote officielle ou sur le second marché.

Toutefois, il y a quelques mois, le Conseil avait eu l'occasion de préciser dans la transaction Legrand-Baco, que Legrand avait été dispensé de lancer une OPA puisque les titres Baco avaient été retirés du relevé quotidien du hors-cote faute de transactions suffisantes et, en conséquence, n'étaient plus considérés comme négociés.

Le titre DNA a été retiré à l'issue de la séance du 30 juin, mais la Société des Bourses françaises n'avait pas porté les faits à la connaissance du public et du marché. En conséquence, ce manque de diligence a permis au Conseil d'observer que la date du 30 juin ne pouvait lui être opposable.

Cette décision est lourde de conséquences, puisque la société de Jean-Marc Vernes ou le groupe Hersant devrait débourser 227 millions de francs supplémentaires pour indemniser les actionnaires minoritaires qui, en l'occurrence sont, cette fois ci, des banques parmi lesquelles on trouve notamment, le Crédit lyonnais, le Crédit mutuel et le CIAL (*le Monde* du 16 septembre).

Après la plainte de l'Agence française de lutte contre le sida

AIDES et Act Up réagissent différemment à la campagne publicitaire de Benetton

Deux des principales associations d'aide aux malades atteints de sida ont réagi, jeudi 16 septembre, à la campagne publicitaire de Benetton (*le Monde* du 17 septembre). Estimant que cette campagne *« porte atteinte à la dignité et à la vie privée des personnes touchées par le VIH et le sida »*, AIDES ajoute que *« donner à voir des corps tatoués, tamponnés par la mention « HIV positive », sans aucune indication ou explication sur le message qui cherche à être transmis, c'est jouer sur une ambiguïté de lecture et de compréhension qui est inacceptable »*.

En conséquence, AIDES demande le retrait immédiat de cette campagne de tout support d'affichage et *« se réserve le droit d'entreprendre toute action juridique nécessaire suivant les suites que Benetton donnera à cette affaire »*.

Pour sa part, l'association Act Up Paris entend ne pas participer *« à la polémique récurrente qui accompagne chacune des campagnes publicitaires de Benetton »*. Dans un communiqué, cette association précise qu'elle *« se fout de cette campagne et refuse de participer aux émois du monde médiatique et publicitaire, jugeant que les véritables enjeux de la lutte contre le sida sont ailleurs »*.

S'étonnant de la promptitude de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) à entrer dans le débat en portant plainte contre Benetton, Act Up Paris ajoute que l'AFLS, *« plutôt que de s'élever contre des affiches publicitaires »*, ferait mieux de faire preuve *« d'un peu plus d'audace et de courage politique dans ses propres campagnes de prévention et de lutte contre l'exclusion des malades en France »*.

(Lire également, page 31, la chronique « Images » de Daniel Schneidermann.)

Michel Pébereau invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Michel Pébereau, président-directeur général de la Banque nationale de Paris, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 19 septembre à 18 h 30. Le patron de la première banque du secteur publique prochainement privatisée sera interrogé par Erik Izraelewicz pour *le Monde* et Jean-Yves Hollinger pour RTL. Le débat, animé par Olivier Mazerolle, aura pour thèmes le rôle des banques dans la situation économique actuelle et l'utilité des privatisations voulues par le gouvernement et sa majorité parlementaire.

► **« Le Grand Jury RTL-*le Monde* » est diffusé via le câble sur Paris Première le dimanche de 20 heures à 21 heures.**

Pour concussion

André Durr (RPR) a été condamné à la privation de ses droits civiques

STRASBOURG

de notre correspondant

André Durr, député (RPR) du Bas-Rhin, maire d'Illkirch-Graffenstaden, a été condamné, jeudi 16 septembre, pour délit de concussion, à un an de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Le tribunal correctionnel de Strasbourg, qui a largement suivi le réquisitoire du ministère public (*le Monde* du 11 septembre), a assorti cette condamnation d'une privation des droits civiques pour une durée de cinq ans. M. Durr, qui a fait appel, se verrait déchu de ses mandats électifs si cette sanction était confirmée.

Le député bas-rhinois était poursuivi par la justice pour avoir indûment encaissé 120 000 francs, entre février 1990 et mars 1992. Selon la législation alors en vigueur, un maire qui était de surcroît député ou sénateur devait reverser la moitié de son indemnité de premier magistrat de la cité à un membre du conseil municipal assurant une partie de ses fonctions. M. Durr avait contraint son premier adjoint à lui reverser l'indemnité en question.

M. S.

□ **La production nationale a stagné au deuxième trimestre.** – La production nationale (PIB) a complètement stagné au deuxième trimestre après avoir baissé de 0,7 % au premier trimestre par rapport au trois derniers mois de 1992. Cette stabilisation s'explique par un nouveau recul des investissements (de 1,2 % par rapport au premier trimestre) compensé par une progression de la consommation (+ 0,4 %) et des exportations (+ 1,1 %).

□ **FOOTBALL : match nul entre Nantes et Valence en Coupe de l'UEFA.** – Le FC Nantes a fait match nul (1-1) avec l'équipe espagnole de Valence, lors du premier tour aller de la Coupe de l'UEFA de football, jeudi 16 septembre à Nantes. Les buts ont été inscrits par le Nantais Nicolas Ouédec (12e) et l'attaquant monténégrin Pedrag Mijatovic (15e). Le match retour aura lieu le jeudi 30 septembre.

Cinquième partie du championnat du monde d'échecs

Temps mort

Nulle en cent minutes de jeu : voici le verdict de la cinquième partie du championnat du monde d'échecs disputée jeudi 16 septembre à Londres. Un temps mort après quatre rencontres assez mouvementées. Kasparov, qui jouait avec les blancs, abandonnait l'ouverture e4 pour d4 et la partie espagnole pour une nimzo-indienne.

On s'attendait à ce que Short soit surpris ; au contraire, l'Anglais avait peaufiné sa préparation et jouait, tel un métronome, à la cadence moyenne d'un coup toutes les trente-neuf secondes.

Le challenger donnait un pion, puis deux, pour se développer plus vite et augmentait sa pression sur le cavalier blanc cloué en ç3. Le champion du monde se défendait avec précaution, perdant beaucoup de temps, et délivrait son cavalier en roquant au 18e coup, scellant ainsi une partie plutôt pacifique.

Nigel Short, toujours mené de trois points au score (4-1), avait besoin de se refaire une santé psychologique après deux défaites consécutives et il y est parvenu. Cependant, les bookmakers londoniens, plus terre à terre, ne lui accordent qu'une cote de 12 contre 1 et refusent même les paris donnant Kasparov gagnant ! Prochaine partie samedi 18 septembre.

P. B.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Cinquième partie
Défense nimzo-indienne

1. d4	Cf6	10. e3 (41)	Da5 (6)
2. ç4	e6	11. Fe5	0-0
3. Cç3	Fb4	12. Fd3	Cç6
4. Dç2	d5	13. Fxe4	Cxe5
5. çxd5	exd5	14. Fxd5 (63)	Fg4 (10)
6. Fg5 (6)	h6 (2)	15. Cf3	Fxf3
7. Fh4	ç5	16. Fxf3	Cxf3 +
8. dxç5	g5	17. gxf3	Taç8 (11)
9. Fg3	Ce4	18. 0-0 (89)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 15 à 20

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1993 a été tiré à 449 512 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : des trains dans la campagne bretonne

La SNCF a confié à une société privée le soin d'exploiter une ligne qui relie Guingamp à Carhaix. Mais cette solution, si elle satisfait les usagers bretons, ne semble pas avoir convaincu des élus locaux d'autres régions de l'Hexagone. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les assistantes sociales et une enquête à Font-Romeu.